

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**  
**Scientifique**  
**Université D'Alger II : Bouzaréah**  
**Faculté des Lettres et des Langues Étrangères : Département de**  
**Français**



**Thèse**  
**Préparée en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat**

La parole proverbiale relative à la femme : étude comparative des  
proverbes algériens et français

**Présentée par OUARAB Chahrazad**

**Sous la direction du Professeure AMOROUAYACH Essafia**

**Membres du jury :**

- Mme AMARI N., professeure, Université Alger 2, présidente
- Mme AMOROUAYACH E. professeure, Université Alger 2, rapporteur
- Mme BENALDI H., professeure, Université Alger 2, examinatrice
- Mme AIT DAHMANE K. professeure, Université Blida 2, examinatrice
- Mlle BESTANDJI N. professeure, Université Alger 2, examinatrice
- M. BELLEMMOUCHE H. Maître de conférence, Université Batna,  
examineur

**Année universitaire 2022-2023**

## Dédicaces

A papa

In memoriam,

Requiescat in pace.

A ma mère.

A mes regrettées Lila et Farida parties trop tôt .

A mes frères Sami ma vie et Réda.

A ma tendre Samia et mon adorable tonton Karim Ouafi

A mes chers Sabrina Cheblal et Karim Meziane

A ma sœur d'âme Dyhia Boukela.

## **Remerciements**

J'adresse mes sincères remerciements à ma directrice de thèse Madame Amorouayache Essafia pour la patience et la bienveillance dont elle a fait preuve durant ce périple, ainsi que ses lectures et orientations qui ont permis la réalisation de ce travail.

Je remercie également Madame Asselah-Rahal Safia pour son soutien indéfectible durant cette traversée.

Je remercie également mon amie Wafia Belidam pour son appui perpétuel dans ma vie.

Mes plus vifs remerciements à mon amie Imène Fatmi pour le soutien sans faille qu'elle me témoigne, encore aujourd'hui.

Mes collègues et amies Souad Benali, Oulbsir Fadila, Mechri Nacira, Tahri Souad, Haffad Kahina et Heciane Ghania, pour le soutien témoigné durant ces années de traversée.

Mes remerciements vont, enfin, aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce travail.

## TABLE DES MATIERES

Dédicaces.....	2
Remerciements .....	3
TABLE DES MATIERES .....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	11
LISTE DES FIGURES.....	12
TABLEAU DE TRANSCRIPTION PHONETIQUE .....	13
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>15</b>
<b>PREMIERE PARTIE : CADRE SITUATIONNEL ET THEORIQUE DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>23</b>
CHAPITRE I :Aperçu historique sur les proverbes .....	24
Introduction .....	24
1.1.Les proverbes français de l’Antiquité au XIX <sup>ème</sup> siècle .....	24
1.2. Les proverbes français depuis le XX <sup>ème</sup> siècle .....	31
2. Les proverbes arabes .....	33
2.1. Classification des proverbes arabes de l’Antiquité au XIX <sup>ème</sup> siècle 33	
2.2. Les proverbes de la période préislamique et islamique .....	34
2.3. Les proverbes issus des textes religieux.....	35
2.3.1. Les proverbes issus de la bible .....	35
2.3.2.Les proverbes issus du coran et du hadith.....	36
2.3. 2. 1. Les proverbes issus du coran .....	36
2.3. 2.2. Les proverbes issus du hadith .....	38
2.4. Le proverbe arabe au XX <sup>ème</sup> siècle .....	39

Conclusion.....	39
CHAPITRE II:Formes sentencieuses et proverbes .....	41
Introduction .....	41
1. Le proverbe français.....	42
1.1. Quelques « vulgates » relatives au proverbe français en parémiologie.....	42
1.2.Définition des formes sentencieuses .....	47
1.3. Distinction entre proverbe et formes sentencieuses.....	51
1.3.1. Proverbe et dicton.....	51
1.3.2.Proverbe et maxime.....	56
1.3.3. Proverbe, adage et aphorisme .....	58
1. 4.Schématisation des formes sentencieuses et proverbe français.....	61
2. Le proverbe arabe.....	62
2. 1. Essai de définition .....	62
2.2. Classification des proverbes arabes .....	65
2.2.1. Classification selon la raison ayant provoqué la naissance du proverbe 65	
2.2.2. Classification selon les critères morphologiques.....	66
a) Les proverbes courants .....	66
b) Les proverbes standards .....	66
c) Les proverbes imaginaires mythiques.....	66
2.2.3. Proverbes de l'arabe classique الأمثال الفصحى.....	66
2.2. 4. Les proverbes de l'arabe dialectal (populaires) المثل الشعبي.....	67
3. Caractéristiques du proverbe de l'arabe dialectal algérien. ....	70

4. Distinction entre proverbe arabe et autres formes d'art populaire (الأدب الشعبي) 71	
4.1. Aqwal « المأثورات الأقوال والأحكام » (paroles et maximes).....	71
4.2. Hikm « حكم » (paroles de bon sens) .....	72
Conclusion .....	72
CHAPITRE III:Caractéristiques linguistiques du proverbe.....	75
Introduction .....	75
1. L'exclusivité aux humains.....	76
2. La généricité .....	78
3.L'habitualité.....	79
4. Les marqueurs médiatifs génériques.....	81
5. L'événementialité.....	82
6. L'auteur du proverbe.....	84
7. Universalité du proverbe .....	91
8.L'aspect évidentiel des proverbes.....	95
9.La fonction argumentative des proverbes .....	96
10.Autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique .....	97
11. La métaphoricité .....	98
12. Structure binaire.....	103
13. La rythmique (métrie) du proverbe.....	105
Conclusion.....	109
CHAPITRE V : Dénomination, stéréotype et métaphore.....	110
Introduction .....	110
1. Dénomination.....	111
1.1. Définition.....	111

1. 2. Dénomination par nom commun et par un nom propre .....	111
1.2.1. Le nom commun .....	111
1.2.2. Le nom propre .....	112
1. 3. Valeurs sémantiques de l'article défini, indéfini et zéro.....	114
2. Stéréotype .....	118
2.1. Définition du stéréotype .....	119
2.2. Les types de stéréotypes .....	120
2.2. 1. Le stéréotype de pensée.....	120
2.2.2. Le stéréotype de langue .....	121
2.2. 3. La doxa .....	121
1) Le savoir partagé.....	122
2) L'opinion commune.....	122
L'opinion commune peut être définie comme étant : .....	122
2.3. Les propriétés comme indices de stéréotypisation. ....	123
2.3.1. Définition de la notion de « propriétés ».....	123
2.3.2. Les propriétés, reflets de stéréotypes .....	124
2.3. 3. La qualification comme lieu d'expression de la propriété .....	125
2.3.3.1. Catégories linguistiques qui portent la qualification.....	125
2.3.3.2. Qualification de « l'être » et qualification du « faire ».....	126
3. La métaphore comme cristallisation du stéréotype .....	127
3.1. Métaphore poétique et métaphore argumentative.....	128
3.1.1. Métaphore poétique.....	128
a) La métaphore in praesentia.....	128
b) La métaphore in absentia.....	128
c) La métaphore filée.....	129

3.1.2. Métaphore argumentative .....	129
3.2. Types de métaphores proverbiales	131
L'anthropomorphisation	132
La concrétisation	132
Conclusion	132
Chapitre VI : Le proverbe au prisme sémiolinguistique.....	135
Introduction	135
1. La sémiolinguistique : approche multidimensionnelle du sens	135
2. Système de connaissance et système de croyance	137
1) Système de connaissance et savoir de connaissance	138
2) Système de croyance et savoir de croyance	138
2.1. Savoirs d'opinion	139
a) Savoir d'opinion commune	140
b) Savoir d'opinion relative	140
c) Savoir d'opinion collective	140
3. Processus de transformation et processus de transaction.....	140
1) Le « processus de transformation » .....	140
2) Le processus de transaction.....	141
4. Sens implicite, sens explicite.....	144
Conclusion.....	145
<b>DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE ET ANALYSE DES</b>	
<b>DONNEES 146</b>	
CHAPITRE I: Recueil des données et méthodes d'approche et d'analyse 147	
Introduction .....	147
1. Sources de données .....	147
2. Sélection des proverbes.....	149
2.1. Traits spécifiques de sélection du corpus.....	149
2.2. Traits généraux de la construction du corpus.....	150

3. Méthode d'approche et d'analyse du corpus .....	151
CHAPITRE II: Analyse de la combinatoire lexicale et des procédés linguistiques associés à la Femme dans le discours proverbial de l'arabe dialectal algérien et le discours proverbial français .....	
	153
Introduction .....	153
1. Dénomination de la femme dans le discours proverbial .....	154
1.1. Dénomination par nom commun, nom propre et valeurs sémantiques .....	161
1.2. Interprétation des résultats de l'analyse .....	168
2. Procédé d'association porté sur la femme dans le discours proverbial	169
3. Procédé analogique porté sur la femme dans le discours proverbial	173
3.1. Procédé analogique par comparaison .....	174
3.2. Procédé analogique par métaphore argumentative	182
3.2.1. Types de métaphore relatifs à la femme dans le discours proverbial	188
Conclusion	
<b>Error! Bookmark not defined.</b> CHAPITRE III : Analyse du procédé de qualification comme lieu d'inscription de propriétés axiologisées .....	200
Introduction	200
1. Qualification de l' « être » Femme	200
2. Constructions linguistiques du procédé de qualification .....	202
2.1. Qualification par l'auxiliaire être +nom .....	202
2.2. Qualification par participe .....	212
2.3. Qualification par constructions prépositionnelles .....	219
2.4. Qualification par construction relative .....	226
2.5. Qualification par constructions verbales .....	232
a) Qualification par verbes à l'impératif .....	247

b) Qualification par présent générique et aoriste ( المضارع )	
/almuḍa :ri'/ .....	256
2.6. Qualification par présentatif .....	263
2.7. Qualification par l'adjectif qualificatif.....	268
A- Constructions des adjectifs et effets sémantiques.....	270
B -Positions de l'adjectif et effet sémantique.....	277
Conclusion.....	283
CHAPITRE IV Stéréotypisation de la femme .....	287
Introduction .....	287
1. Les stéréotypes de pensée invoqués pour dire la femme .....	287
1.1. Le rôle de la femme est d'être jeune et belle.....	288
1.2. La femme doit être moralement exemplaire.....	289
1.3. La figure maternelle est la figure de référence .....	291
1.4. La femme est inférieure à l'homme .....	292
1.5. Les défauts de la femme mis en exergue.....	293
2. Propriétés qualitatives relatives à la Femme dans le discours proverbial au prisme de l'évaluation doxique.....	295
2.1. Propriétés qualitatives évaluées .....	295
2.2. Evaluation esthétique et éthique .....	297
Conclusion.....	299
Conclusion partielle de la partie II.....	300
<b>Conclusion générale</b> .....	302
Bibliographie .....	306
Annexe.....	320

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Proverbes algériens et français ) mentionnant explicitement l'entité femme .....	155
Tableau 2: construction comparative relative à la femme dans les proverbes français (PF) et algériens (PA) .....	176
Tableau 3: construction qualificative par nom relative à la femme dans les proverbes français et algériens .....	203
Tableau 4: construction par participe passé relative à la femme dans les proverbes français (PF) et algériens (PA).....	213
Tableau 5: construction prépositionnelle relative à la femme dans les proverbes français et algériens .....	219
Tableau 6: constructions relatives portant sur la femme dans les proverbes français et algériens .....	228
Tableau 7: constructions verbales relatives à la femme dans les proverbes français et algériens .....	247
Tableau 8: constructions adjectivales relatives à la femme dans les proverbes français et algériens .....	274

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1: Caractéristiques linguistiques du proverbe français et formes sentencieuses .....	62
Figure 2: interaction du processus de transaction et de transformation dans la production du sens ( Charaudeau, 2005) .....	143
Figure 3: représentation de la notion de processus.....	234
Figure 4 : Types d'adjectifs qualificatifs (Orrecchioni, 2012).....	247

## TABLEAU DE TRANSCRIPTION PHONETIQUE<sup>1</sup>

### Consonnes

[ء ]	'	ض	[d]
[ب]	[b]	ط	[t]
[ت ]	[t]	ظ	[ð]
ث	[θ]	ع	[ʻ]
ج	[ʒ]	غ	[R]
ح	[h]	فا	[f]
خ	[X]	ق	[q]
د	[d]	ك	[k]
ذ	[ð]	ل	[l]
ر	[r]	م	[m]
ز	[z]	ن	[n]

<sup>1</sup> Nous empruntons ce tableau à Amorouayache Essafia (2009)

س	[s]	ه	[h]
ش	[ʃ]	و	[w]
ص	[ʒ]	ى	[y]

### Voyelles

<b>Voyelles brèves</b>	ا	[a]	ي	[i]	و	[u]
<b>Voyelles longues</b>	أ	[a :]	ى	[i :]	و	[u :]

## **INTRODUCTION GENERALE**

Les proverbes existent depuis la plus haute Antiquité dans toutes les civilisations et cultures. Formules toutes faites, ils traduisent une vérité générale, traditionnellement fondée sur le bon sens, l'expérience, que l'on estime important de rappeler. Surtout utilisés à l'oral, les proverbes sont des créations faisant partie de la mémoire collective d'une communauté linguistique. Ils sont généralement courts, métaphoriques, ornés d'assonances, d'allitérations et de rimes. Les proverbes concernent de nombreux thèmes : la culture, l'amour, la liberté, le courage, le travail, les animaux, les relations entre l'homme et le monde qui l'entoure, etc. C'est sur le thème de la femme, plus précisément sur la parole proverbiale algérienne et la parole proverbiale française relatives à la femme, dans une perspective contrastive, que porte notre étude.

Plusieurs raisons ont motivé le choix de notre sujet :

D'une part, une recension documentaire nous a permis de constater que si les travaux de recherche portant sur les proverbes algériens sont rares, aucune étude n'a été menée sur la parole proverbiale algérienne relative à la femme et sa mise en rapport avec la parole proverbiale française.

D'autre part, notre intérêt d'étude privilégié a depuis la préparation de notre licence de français été dirigé vers l'aspect sémantique des mots et dans une

plus large mesure vers l'analyse du discours et de la sémio-linguistique. De même, le choix de la thématique de la femme a été au centre de notre réflexion<sup>2</sup>.

Par ailleurs, dans les conversations familiales, le recours aux proverbes, considérés comme un produit du bon sens, de la sagesse des anciens, leur caractère ludique (jeu de mots, jeu de rimes, jeu de rythmes), les figures de style qu'ils utilisent nous a interpellé et la thématique de la femme nous intéresse encore.

Enfin, si comme le souligne Barthes(1970), le proverbe participe d'une « saisie » spécifique à chaque nation du monde qui l'entoure il nous a paru intéressant dans cette étude, d'interroger deux aires linguistiques dans leur saisie d'une thématique socialement controversée : la femme.

Les proverbes ont fait l'objet d'un certain nombre d'études aussi bien lexicographiques ; nous pouvons citer : *Proverbes et dictons* (Le Robert, 2006), *Proverbes de l'Algérie et du Maghreb*, (Ben Cheneb, 2013) que linguistiques (Greimas 1960, Zumthor 1976, Burridant 1984, Brussel 1989). L'essentiel des travaux de ces derniers, porte sur la définition du proverbe, les critères qui le distinguent des autres énoncés sentencieux tels que le dicton, l'adage, le truisme, la maxime, la devise, l'aphorisme, ses caractéristiques syntaxiques, prosodiques, sémantiques. Le n° 139 de la revue *Langages*(2000), dirigée par le linguiste Jean-Claude Anscombe et intitulé *La parole proverbiale*, regroupe des articles qui rendent compte que les proverbes constituent un sous-système du système général de la langue et traitent notamment des structures syntaxiques qui s'y manifestent, de leurs propriétés sémantiques, de leur fonctionnement énonciatif, des équivalences repérables entre langues, de la genericité inhérente à ces expressions. La recension des études et travaux sur les proverbes nous a permis de consulter des thèses de doctorat parmi lesquelles nous citons quelques-unes : celle de Gomez Jordana Ferary, intitulée : *Le proverbe : vers une définition théorique. Etude sémantique des proverbes français et espagnols contemporains* (2006), soutenue à Madrid qui aborde au prisme de la théorie de

---

<sup>2</sup> Cette thématique a été l'objet de notre réflexion lors de notre recherche en magistère.

l'argumentation dans la langue et de la théorie des stéréotypes, des proverbes français et espagnols dans une démarche comparative. Le corpus analysé est extrait de livres sur les proverbes mais aussi de contextes d'occurrences tels que: les médias, les conversations, la littérature et le cinéma. Cette étude offre une analyse de la formation et du sens des parémies françaises et espagnoles. Citons aussi, la thèse de ThiHuongNguyen , intitulée : *De la production du sens dans le proverbe : Analyse linguistique contrastive d'un corpus de proverbes contenant des praxèmes corporels en français et vietnamien* soutenue à Montpellier en 2008. Dans cette étude, par l'ancrage théorique inscrit en praxématique, l'auteur analyse l'actualisation nominale et verbale dans les parémies de deux langues typologiquement non apparentées : le vietnamien et le français. Citons également la thèse de Talmenssour, intitulée : *Représentation du corps en tachelhit : polysémie nominale, expression idiomatique, proverbes*, soutenue à Orléans en 2007 qui s'est intéressée à la dénomination des parties corporelles dans la langue tachelhit du Maroc. L'auteur a tenté, à travers cette recherche de comprendre la symbolique du corps en langue tachelhit et de relever les significations majeures du champ sémantique, en édifiant un modèle d'analyse sémantique des proverbes et expressions idiomatiques inhérentes aux parties corporelles. Citons en outre, la thèse de Benabbas intitulée : *Etude comparative d'un langage féminin : les proverbes français et kabyles relatifs à la représentation de l'homme* (2014), soutenue à l'Université de Tizi-Ouzou qui a porté sur l'analyse des parémies et leurs spécificités d'un point de vue sociolinguistique que la gente féminine convoque pour parler de l'homme. Citons enfin la thèse de MohsanELkbir intitulée : *Analyse sémio-linguistique des noms propres dans les proverbes libyens* soutenue à l'Université de Lorraine en 2015. A partir de l'analyse d'un corpus de 73 proverbes extraits d'un ouvrage publié en 2012 par le linguiste A Guila, Elkbir a montré que dans un énoncé proverbial, un nom propre peut avoir une fonction différente de celle qu'il remplit dans un énoncé ordinaire. Outre ces travaux de thèses de doctorat, nous avons fait la recension d'articles portant sur des proverbes maghrébins. Citons l'article d'Hammouti « Le proverbe dans le roman maghrébin d'expression française : place,

nature et fonctions » (2018), dans cet article, à travers l'analyse de quelques romans maghrébins d'expression française, l'auteur se penche sur l'usage subversif que font de l'adverbe des auteurs maghrébins dans leurs œuvres littéraires. Citons également l'article d'Ouchène, (2015) « L'image de la femme à travers les proverbes marocains » qui se propose de soulever quelques questions concernant la femme dans ces proverbes ; particulièrement la question du mariage, de la maternité et de l'éducation. Son étude montre que la femme occupe une place de choix dans ce type de littérature. L'image qu'elle reflète est négative et rend compte de la représentation dominante qui en est donnée dans la société marocaine. Citons aussi, l'article Ben Achour « De l'effet de l'ellipse dans les expressions proverbiales : valeur argumentative et équivalence traductive (l'exemple des proverbes tunisiens). Ellipse dans les expressions proverbiales : valeur argumentative et équivalence de traduction » (2015). A partir d'un corpus de proverbes tunisiens exprimés en français, Ben Achour examine les types d'équivalences obtenus, les procédés de traduction employés (adaptation, étoffement, allègement...) et cherche à savoir si les proverbes en tant qu'éléments du discours conservent leur sens argumentatif notamment lorsqu'ils sont employés sous une forme elliptique en passant de la langue source à la langue cible. Citons enfin, l'article de Kerras et Lahssen-Bayae : « Les proverbes algériens et les proverbes arabes : étude sociolinguistique et parémiologique » (2018). En comparant des proverbes algériens, des proverbes arabes et des proverbes qui leur correspondent dans d'autres langues, les auteurs de cet article tentent de mieux comprendre la sagesse populaire que transmettent différentes cultures.

Dans notre contribution à l'étude des proverbes, nous adopterons une démarche hypothético-déductive afin de répondre aux questions suscitées par l'objet de notre recherche et auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses sont les suivantes :

- Comment s'effectue la mise en mots de la femme dans un discours réputé être la « voix de la sagesse » ?

- Les pratiques linguistiques qui sous-tendent la prédication<sup>3</sup> de l'entité femme dans les deux discours proverbiaux de l'arabe dialectal algérien et du français sont-elles dénuées d'évaluation à l'égard de cette entité?
- La mise en mot de la thématique de la femme implique-t-elle un traitement différent dans deux langues ayant des caractéristiques clairement distinguées ?

Les hypothèses que nous émettons sont :

- La mise en mots de l'entité femme dans un discours proverbial, réputé être un discours de sagesse, est un « réceptacle »<sup>4</sup> de pensées doxiques des deux communautés, travesties en forme sentencieuse.
- Les pratiques linguistiques qui sous-tendent la prédication<sup>5</sup> de l'entité femme dans les deux discours proverbiaux de l'arabe dialectal algérien et du français n'excluent pas une évaluation de la femme.
- Enfin, les deux langues disent la femme différemment puisque l'arabe dialectal algérien<sup>6</sup> et le français appartiennent à deux univers linguistiques éloignés, ils construisent donc des structures linguistiques distinctes et ont des effets de sens différents dans la mise en mots de la femme.

L'objectif principal de cette étude contrastive est de saisir les dissemblances et les similitudes du traitement de la parole proverbiale d'une thématique précise : la femme, portée par des univers linguistiques distincts.

---

<sup>3</sup> La prédication est considérée comme une « opération consistant à attribuer une propriété à une **entité** ou à la mettre en relation avec une ou plusieurs autres. » (Charolles, 2002, p.248). Dans cette étude, nous entendons par prédication : les catégories et procédés linguistiques.

<sup>4</sup>(Schapira, 2014)

<sup>5</sup> La prédication est considérée comme « opération consistant à attribuer une propriété à une entité ou à la mettre en relation avec une ou plusieurs autres. » (Charolles, 2002, p.248). Dans cette étude, nous entendons par prédication : les catégories et procédés linguistiques.

<sup>6</sup> Par arabe dialectal algérien, nous retenons la conception de Cheriguen qui le conçoit comme de l'arabe qui trouve ses racines dans l'arabe classique et qui a des variantes lexicales et phonétiques spécifiques aux aires géographiques de l'Algérie. Si cet arabe a emprunté assez massivement son lexique à l'arabe classique, c'est surtout au berbère qu'il doit sa structure syntaxique et sa « simplicité phonétique » (2002, p.19).

Nous cherchons aussi à mettre la lumière sur le traitement que fait chaque société de la femme.

Pour réaliser notre étude nous avons procédé à un recueil de proverbes du français et de proverbes de l'arabe dialectal algérien portant sur l'entité femme. Pour ce faire, nous avons eu recours à des outils analogiques et des outils numériques de sources variées. Au cours du développement de notre étude, nous présenterons de manière plus détaillée, les sources du recueil des données, les modalités de leur collecte ainsi que les critères que nous avons établis pour leur sélection.

Pour rendre compte de la sémiotisation de la femme dans le discours proverbial, nous faisons appel à la théorie charaudienne de la signification : la sémiolinguistique. Ainsi, nous effectuerons une analyse sémantique à double dimension : une analyse de la catégorie lexicale des unités linguistiques associées à la femme et une analyse des procédés linguistiques adoptés dans les deux discours proverbiaux, selon l'optique sémiolinguistique de Charaudeau (2010).

Nous avons organisé notre recherche en deux volets qui fournissent la matière de deux grandes parties de notre exposé.

1) Dans la première partie, composée de cinq chapitres, intitulée *Cadre contextuel et théorique*, nous présenterons d'abord quelques repères historiques sur les proverbes, susceptibles de nous éclairer sur l'évolution de leur perception, de leur usage, de leur approche linguistique relativement récente ; permettant de les aborder en termes de syntaxe, de sémantique, de lexicologie et de pragmatique. Nous tenterons ensuite de définir les concepts théoriques auxquels nous nous référerons pour analyser notre corpus : proverbe et formes sentencieuses ; caractéristiques linguistiques du proverbe ; dénomination ; métaphore ; qualification ; stéréotypes.

Dans la seconde partie intitulée *Méthodologie et analyse des données*, comportant quatre chapitres, le pan méthodologique précisera le choix et la justification du corpus, explicitera la démarche adoptée pour le recueillir,

l'approche théorique utilisée pour l'analyser. Dans le pan analytique, à la lumière des éléments théoriques étudiés dans la première partie de notre travail, nous tenterons d'identifier les catégories linguistiques qui permettent de dénommer la femme dans les deux discours proverbiaux du français et de l'arabe dialectal algérien et de les analyser. Notre analyse portera également sur le procédé linguistique de l'association, sur le procédé de l'analogie à travers la comparaison, la métaphore et sur le procédé de la qualification. Nous tenterons à partir de cette analyse de mettre en évidence les valeurs sémantiques qu'ils engendrent dans la construction de l'entité femme dans les dans les proverbes des deux langues. Nous analyserons également les stéréotypes exploités, inhérents à cette entité. Nous terminerons cette étude par une conclusion qui fera la synthèse des résultats obtenus et exposera des perspectives pour des travaux de recherches ultérieures.



## **PREMIERE PARTIE : CADRE SITUATIONNEL ET THEORIQUE DE LA RECHERCHE**

« Le proverbe populaire, ancestral, participe encore d'une saisie instrumentale du monde comme objet (...) il reste la parole d'une humanité qui se fait et non qui est. » (Barthes, 1951, p.263).

## **CHAPITRE I :Aperçu historique sur les proverbes**

### **Introduction**

Toute langue est inscrite dans un contexte social et ne peut être appréhendée sans référence à l'histoire et à la culture dans laquelle elle se trouve impliquée. Aussi, dans ce chapitre de notre étude, nous tenterons de donner un aperçu historique sur les proverbes français et les proverbes arabes depuis les temps les plus anciens jusqu'au XX<sup>ième</sup> siècle. C'est une manière de reviter le passé mais aussi de mieux comprendre les faits présents.

Nous donnerons d'abord un aperçu sur l'évolution de la perception, de l'usage et de l'étude des proverbes français à travers le temps. Nous présenterons ensuite brièvement quelques repères historiques sur les proverbes arabes en mettant l'accent sur leur classification: les proverbes de la période préislamique et islamique recueillis par les linguistes arabes du VIII<sup>ième</sup> au XIX<sup>ième</sup> siècles, les proverbes issus de textes religieux, les proverbes collectés par les linguistes européens au XX<sup>ième</sup> et les proverbes dialectaux ou populaires, formulés dans le dialecte local.

### **1. Les proverbes français**

#### **1.1. Les proverbes français de l'Antiquité au XIX<sup>ième</sup> siècle**

Le proverbe, pendant l'Antiquité était un support majeur pour les prêtres et les législateurs comme le rappelle *Grand dictionnaire universel du 20<sup>ième</sup> siècle* :

C'est sous forme de proverbes que les prêtres firent parler les oracles, que les législateurs promulguèrent leurs lois, que les sages et les savants résumèrent leurs doctrines. Ces maximes de la vie pratique devinrent même si recommandables chez les peuples de l'antiquité que, pour les avoir sans cesse présents à l'esprit, ils les inscrivaient sur les monuments publics des villes et des villages (2012, p. 30).

Un des livres de la Bible hébraïque est intitulé Livre des Proverbes. Le roi Salomon, réputé pour sa sagesse est présumé en être l'auteur. Son nom est

mentionné en Proverbes 1,1. Cet ouvrage est une suite de développements pédagogiques dont l'objet est d'enseigner la "sagesse" :

Les proverbes ont pour but d'enseigner aux hommes la sagesse et de les former, pour qu'ils comprennent les paroles prononcées avec intelligence, et qu'ils apprennent à agir de façon réfléchie, juste, droite et correcte. Ces Proverbes donneront aux gens sans expérience le bon sens et aux jeunes la connaissance et le jugement. En les écoutant, le sage enrichira son savoir-faire, et l'homme avisé acquerra l'art de bien se conduire. (Proverbes 1.2 à 5)<sup>7</sup>

*Le livre des proverbes* aborde des thèmes : tels la vie et la mort, le bien et le mal, le sens de la souffrance, le travail, l'amour, la mort, la nourriture, la richesse et la pauvreté, le pouvoir et l'obéissance, l'éducation.

Le proverbe a été une forme canonique que les différentes strates de la société convoquaient pour officier en public. Les prêtres faisaient parler les oracles, les législateurs promulguaient leurs lois par les proverbes. Le proverbe, est à cette époque, une référence verbale, inscrit sur les monuments publics de la cité et des villages pour les vulgariser au peuple. Pendant tout le Moyen-âge, les proverbes en Europe, jouissent d'un grand prestige intellectuel, didactique et moral. Les textes bibliques et philosophiques sont considérés comme source essentielle de la parole proverbiale. Au 13<sup>ème</sup> siècle les *Distica Catonis*<sup>8</sup> traduits en français, sont des compilations de proverbes destinés essentiellement à l'éducation de la jeunesse. Des cours de traduction portaient sur celle des proverbes français en proverbes latins et vice versa. Les proverbes sont utilisés comme support pour l'enseignement de la grammaire en vertu de leur double avantage : leur forme brève facile à mémoriser, la morale qu'ils véhiculent. En marge de leur adoption didactique et scolaire, les proverbes ont aussi fait leurs premières apparitions en littérature :

Nous pouvons constater, écrit G. Condé, Tarrío la présence de formes sentencieuses dans la plupart des œuvres du XII<sup>e</sup> siècle : Whiting (1935) indique que dans le Roman de Renart il y a 161 proverbes, Schulze-

---

<sup>7</sup> Ian Flanders *La sagesse des proverbes*, 1<sup>ère</sup> partie <https://fr.scribd.com> > document > La-Sagesse-Des-Prover.

<sup>8</sup> Les *Distica Catonis* ou les distiques de Caton sont des couplets de vers en langue latine, produits au Moyen-Âge par Caton l'Ancien. L'ouvrage comportait des maximes et proverbes en prose en langue latine médiévale, utilisés principalement comme outil didactique.

Busacker (1985 : 45) signale 135 proverbes dans l'ensemble de l'œuvre de Chrétien de Troyes, etc. (2007, p.3).

Outre les sources bibliques ou littéraires, ce siècle a connu, pour la première fois, des recueils qui proviennent du langage populaire dont : *Les Proverbes ruraux et vulgaires*<sup>9</sup>, *Les Proverbes au vilain*<sup>10</sup> ou *Proverbes au comte de Bretagne*. Au 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècle, les proverbes sont utilisés dans les œuvres littéraires : « les auteurs ne dédaignaient pas ces formes sentencieuses et même ils mettaient dans la bouche d'un de leurs personnages la justification de leur emploi dans le terrain littéraire » (id., p.4). Il est à noter que le mot proverbe est emprunté au latin *proverbium*, lui-même dérivé de *verbum*, « mot » et comme le souligne Amalia Rodríguez Somolinos, au Moyen Âge, le terme proverbe est peu courant en ancien français, son sens est très vague :

Aucun de ces termes n'est employé univoquement pour désigner les proverbes proprement dits. Le terme de respit, comme celui de proverbe d'ailleurs, ne désigne pas uniquement un proverbe, mais aussi tout énoncé générique sentencieux. Ils peuvent désigner également un exemple, une histoire exemplaire qui fait preuve de sagesse. [...] Les mots respit et reprovier disparaissent pratiquement à partir du xive siècle, et proverbe devient alors extrêmement fréquent dans les structures introductrices de proverbes. [...] La démarcation entre le proverbe, la phrase sentencieuse, l'exemple, le mot, le dit n'est pas nette. (2012, p.231).

Cette citation résume le flou dénominateur qui a prévalu à cette époque. Ce flou dénominateur caractérise ainsi toute cette période du Moyen Age.

Le proverbe a le statut d'argument d'autorité d'un énoncé ou d'un discours.

Le 15<sup>ème</sup> siècle, est le siècle de la Renaissance, de la Réforme et des Guerres de Religion, période de vie débordante, d'activités intenses dans tous les domaines de la pensée, qui conduit l'art, la littérature et la langue française du *Moyen Age* au *Classicisme*. Ce siècle constitue un tournant important dans

---

<sup>9</sup> « C'est une suite d'environ six cents proverbes encore en usage aujourd'hui. Malgré le temps qui s'est écoulé depuis le milieu du XIIIe siècle époque à laquelle remontent ces proverbes, malgré les changements qui se sont opérés dans nos mœurs, dans nos habitudes nos croyances dans notre langage depuis cette époque, ces sentences empruntées aux laboureurs et aux vulgaires sont encore présents dans toutes les bouches » (Leroux de Lincy, 1842, introduction, p. xlix)

<sup>10</sup> « C'est une pièce composée de 6 strophes irrégulières, de 6,8 et 9 vers comportant des dictons populaires semblables aux proverbes ruraux » (id.)

l'histoire de l'évolution des proverbes, ce tournant est associé à l'œuvre d'Erasmus de Rotterdam : *Adagia* (1500) reconnue par les parémiologues comme étant un pasnotoire dans l'histoire des proverbes. Cet ouvrage qui a eu un succès dès son apparition a été traduit dans d'autres langues et glosé dans d'autres versions. Dans la littérature, certains auteurs tels que Montaigne et Rabelais mêlaient dans leurs œuvres la tradition savante et écrite avec la tradition populaire et orale, contrairement aux écrivains de la Pléiade, comme Ronsard qui cultivait une vision savante et pédantesque de la poésie et rejetait tout ce qui avait attiré au peuple. Le recours à la culture populaire chez Rabelais et Montaigne se manifeste par l'usage d'expressions proverbiales et de régionalismes. Rabelais dans *Gargantua et Pantagruel* mélangeait proverbes anonymes et proverbes qu'il inventait de toutes pièces, en préservant dans son discours leur forme dialectale, exemples : « *A bon entendeur ne fault qu'une parole* » ; « *Ne clochez pas devant les boiteux* » ; « *Par le monde, il y a beaucoup plus decouillons que d'hommes* » ; « *Tout homme marié est en danger d'être cocu* ». Montaigne procède de par des commentaires provocateurs. Les proverbes sont présents dans les de cet auteur. Leur usage contribue à la recherche de la simplicité style. A ce propos G. Floyd écrit :

Une des premières qualité du style de Montaigne c'est la spontanéité. Il est souvent près de son idéal : " un parler succulent et nerveux, court et serré ", c'est-à-dire un style plus parlé qu'écrit avec un accent personnel, confidentiel, familial, avec l'amabilité, l'aisance, et l'allure de la conversation (1961, p.89).

La tendance du 16<sup>ième</sup> siècle a été orientée vers une somme de travaux relatifs soit à l'origine et au sens des proverbes soit à leur recueil avec une glose ou une explication. Cette mouvance a persisté jusqu'à la fin de ce siècle. Le premier dictionnaire de langue française *Le Trésor de la langue francoyse tant ancienne que moderne* de Jean Nicot publié en 1606 en est l'œuvre majeure. A partir du 17<sup>ième</sup> siècle, le proverbe connaît un déclin, il devient même objet de mépris. Ce dédain est selon Le Roux de Lincy (1842) dû à « l'abus proverbial » adopté par Rabelais ainsi que d'autres écrivains de l'époque. Notons que ce siècle est traversé par la sacralisation de la norme en français qui était tributaire

du français en usage dans la Cour. Cette tendance fut renforcée par la naissance de l'Académie Française à qui a été attribué le rôle de normaliser cette langue. Dans le champ littéraire en France, le proverbe est employé par certains auteurs notamment Molière, La Fontaine, Racine ou encore Corneille qui adoptent les proverbes existants et en créent d'autres ; telle que l'illustre la réplique très répandue : *la valeur n'attend pas le nombre des années* dans la tragédie du *Cid*.

Au début du 17<sup>ième</sup> siècle l'usage des proverbes continue à avoir une tendance favorable. Les proverbes sont illustrés dans les arts visuels du 16<sup>ième</sup> et 17<sup>ième</sup> siècles. Peter Briegel, peintre flamand est le plus connu notamment pour ses tableaux *La Tour de Babel* (1563) et *Proverbes Flamands* (1559). Les proverbes sont également représentés dans des sculptures et des gravures. Une culture ludique de la conversation se développe. La haute société pratique un jeu théâtral appelé jeu des proverbes à la cour et dans les salons en mettant en scène des proverbes qu'elle fait deviner par ses invités. La *Comédie de proverbes*, rédigée vers 1630, le *Ballet des Proverbes* de Benserade en 1674, *Proverbes dramatiques* de Carmontelle en 1768, témoignent de la mode des jeux de société ayant pour support des proverbes, pratiqués par les nobles et les aristocrates. La cour s'amuse en participant à des ballets poétiques comme *le jugement de Paris*, *la naissance de Paris*, *les noces de Thétis et Pelée*, *le ballet des proverbes*, *les plaisirs troublés*, *la mode des aveugles*, *de la curiosité*. Ces ballets qui tiennent pour la plupart de l'histoire et de la fable renferment un sens moral. A partir de la deuxième moitié du 17<sup>ième</sup> siècle, le développement de l'imprimerie et de la culture écrite a pour conséquence un rejet de la culture orale. Indifférenciés au 15<sup>ième</sup> siècle, le proverbe et la maxime se dissocient au 17<sup>ième</sup> siècle. Il y a une hiérarchie des deux genres. Le proverbe jugé grossier, peu noble est abandonné à la culture populaire, au burlesque, aux valets et aux paysans de la comédie. De forme plus abstraite, d'ordre intellectuel et philosophique, la maxime est appréciée et pratiquée par la haute noblesse. Le 17<sup>ième</sup> siècle manifeste un goût marqué pour le langage soutenu. C'est le siècle où la langue française se définit par les grammairiens de l'Académie, se précise, s'épure, se diffuse. Les proverbes sont identifiés au langage populaire, ils sont considérés comme

« communs », ridicules et deviennent même objet de mépris. Leur emploi est toléré s'ils ne sont pas dits sérieusement. Dans le champ littéraire en France, ils sont utilisés par certains auteurs notamment Racine, Molière et La Fontaine. Dans *Les Plaideurs*, Racine fait parler par proverbes les personnages bornés et ridicules. Dans les pièces de Molière les proverbes sont employés pour caractériser le langage des servantes. Dans *Les Fables* de la Fontaine ils sont utilisés dans des conversations familières dans un style ironique et visent essentiellement une morale. A la fin du 17<sup>ième</sup> siècle, apparaissent successivement le *Dictionnaire françois* de César-Pierre Richelet (1680), le *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, d'Antoine Furetière (1690), *Le Dictionnaire de l'Académie Française dédié au roy* (1694), le *Dictionnaire des arts et des sciences* de Thomas Corneille (1694) : d'où sont élaborés par imitations, corrections et enrichissements tous les grands dictionnaires français. Les auteurs du *Dictionnaire de l'Académie Française dédié au roy*, suivant l'idéologie de l'époque, ne comporte que les mots de la langue « polie », « tout ce qui peut servir à la Noblesse et à l'Elégance du discours ». Il s'agit d'un dictionnaire descriptif du bel usage, dont des exemples sont choisis dans l'œuvre de Boileau, Molière, Pascal, Vaugelas. La terminologie des « arts mécaniques » en est exclue et renvoyée à un répertoire spécialisé publié par Thomas Corneille sous la direction de l'Académie. Antoine Furetière avait insisté sur l'originalité de son dictionnaire, rédigé dans un esprit plus moderne que celui du *Dictionnaire de l'Académie Française*, édité pour la première fois en 1690 en trois tomes. Furetière n'a pas enregistré uniquement les termes du bel usage, du style à la mode mais aussi ceux de la langue commune, de la langue populaire, de la langue ancienne, des langues de spécialité. Son objectif était de rendre compte de la totalité du français, de son évolution de son usage réel dans toutes les couches sociales.

Au 18<sup>ième</sup> siècle, les proverbes continuent à subir le dédain légué par le siècle antérieur. Ils apparaissent rarement dans les œuvres littéraires, on ne trouve

que quelques mentions dans *Les Fables et Poèmes* de Clarins de Florian (1792)<sup>11</sup>. Cependant, le proverbe dramatique né du proverbe dialogué du 17<sup>ième</sup> est répandu. Le proverbe dramatique est un divertissement de salon :

C'est une scène en plusieurs scènes qu'on écrivait ou que souvent on improvisait entre soi sur un simple canevas et qui renfermait un petit secret [...]. Le secret était le mot même du proverbe (par exemple : Selon les gens, l'encens ; ou bien : Il ne faut pas jeter le manche après la cognée), mot qui était enveloppé dans l'action et qu'il s'agissait de deviner » (Sainte-Beuve). Ce jeu de société nécessitait des acteurs d'occasion, les habitués des salons qui avaient le double plaisir de jouer la comédie et d'intriguer leur public, lequel s'amusait pour sa part à chercher l'énigme<sup>12</sup>.

Les premiers succès sont dus à : Charles Collé, chansonnier, homme de théâtre, fournisseur attitré des divertissements du duc d'Orléans ; à Carmontelle, auteur de plus d'une centaine de proverbes régulièrement réédités au 19<sup>ième</sup> siècle. Alfred de Musset, reconnu comme étant l'un des plus grands dramaturges de la période romantique, dans de courtes pièces de théâtre, avec des proverbes donne une dimension morale aux comédies de mœurs. Entre 1833 et 1855 il publie les pièces suivantes : *Les Caprices de Marianne* (1833), *On ne badine pas avec l'amour* (1834), *Il ne faut jurer de rien* (1836), *Faire sans dire* (1836), *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* (1845), *On ne saurait penser à tout* (1849) : *L'Âne et le Ruisseau* (1855).

Tenant compte de l'évolution de la langue courante, les lexicographes du 18<sup>ième</sup> siècle ne consignent plus la façon de parler de la Cour, ils n'hésitent pas à enregistrer des termes techniques, des néologismes, des archaïsmes, des mots de

---

<sup>11</sup> J.P. Claris de Florian publie en 1792 un recueil de cent fables en cinq livres, ainsi que douze fables publiées à titre posthume.

<sup>12</sup>Hélène LACAS, « Proverbe dramatique », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 15 septembre 2022. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/proverbe-dramatique/>

la langue parlée, des proverbes. Plusieurs éditions du Dictionnaire de Trévoux (1704-1771) reprennent et augmentent l'ouvrage de Furetière. Dès 1710 Georges de Backer publie à Bruxelles le *Dictionnaire des Proverbes français*. En 1718 est publié le *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial* de P. J. Le Roux, en 1749 celui de Panckouck le *Dictionnaire des proverbes français, et des façons de parler comiques, burlesques et familières*, en 1789 celui de l'abbé Tuet intitulé *Matinées senonaises ou Proverbes françois*. Au 19<sup>ème</sup> siècle il y a un regain d'intérêt pour les proverbes dans le cadre du romantisme et du réveil du nationalisme. Mis en comédie et en ballet au 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle, les proverbes sont aussi la matière de sermons au 19<sup>ème</sup>. En littérature, les proverbes font leur apparition mais sous une forme détournée, comme le relève N. Domínguez (2000) qui reprend la phrase de Balzac (1845)<sup>13</sup> « les voyages déforment la jeunesse » s'inspirant du proverbe « les voyages forment la jeunesse ». Les voyages déforment la jeunesse » s'inspirant du proverbe « les voyages forment la jeunesse ». Cette subversion des proverbes connaîtra son paroxysme au 20<sup>ème</sup> siècle avec les surréalistes. Au XIX<sup>e</sup> siècle apparaissent les premiers recensements systématiques des proverbes (celui de La Mésangère en 1827 et d'Antoine Leroux de Lincy, *Livre des proverbes français*, (1840), le *Dictionnaire général et grammatical*, de N. Landais (1834), comportant aussi bien des termes techniques que des expressions populaires ; le *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales de la langue française en rapport avec des proverbes et des locutions*.

## 1.2. Les proverbes français depuis le XX<sup>ème</sup> siècle

Au 20<sup>ème</sup> siècle la parémiologie, du grec *paroimiā*, « proverbe » discipline ayant pour objet l'étude des parémies : proverbes et expressions apparentées tels

---

<sup>13</sup> Dans *Un début dans la vie* (1845).

que les sentences, préceptes, slogans, devises, connaît un développement international notamment grâce aux travaux du linguiste américain Archet Taylor auteur de *The Proverbe* publié en 1931, considéré encore de nos jours comme une incontournable introduction à la parémiologie. Les proverbes ont retenu l'attention de chercheurs de diverses disciplines mais ils sont longtemps restés à l'écart des préoccupations majeures des linguistes. En effet, comme le souligne Anscombe (2005) :

Une tradition grammaticale très ancienne et reposant sur une vision parfois extrêmement normative de la langue et du 'beau parler' a fait des phénomènes sentencieux une catégorie marginale et marginalisée, sous prétexte qu'ils ne correspondaient pas – en apparence du moins (et ces apparences sont parfois trompeuses) – à certains schémas considérés comme 'normaux'. D'où leur rejet des grammaires, en compagnie d'autres phénomènes comme les interjections et les onomatopées, dans la catégorie bien commode des phénomènes 'folkloriques'. La connotation négative attachée à *folklore* - en tant que mot de la langue et non en tant que notion – montre bien le peu d'estime (linguistique) attachée à cette sorte de manifestation(2005, p.17)

L'approche linguistique est relativement récente :

Après la Seconde Guerre mondiale, avec l'essor des sciences humaines et avec le progrès de l'interdisciplinarité, la « parémiologie » s'efforce de devenir une science et d'analyser, par exemple, la structure interne des proverbes ou la fonction qu'ils ont exercée ou exercent encore dans telle ou telle société<sup>14</sup>.

La parémiologie a depuis les années 1960 pris un essor considérable et reste en constante évolution. Parmi les chercheurs marquant du XX<sup>e</sup> siècle, on peut citer : Greimas (1960), Combet (1971) Zumthor (1976), Buridant, (1984), Rodegem (1989), Arnaud (1991). L'essentiel de leurs travaux portent sur la définition du proverbe, sur les critères qui le distinguent des expressions apparentées telles que : la maxime, l'adage, le dicton, la devise et sur leur classification en fonction de leurs caractéristiques morphosyntaxique, sémantiques et prosodiques. Les travaux publiés dans le n° 139 de la revue *Langages*(2000), dirigée par le linguiste Jean-Claude Anscombe ont

---

<sup>14</sup><https://www.universalis.fr> > encyclopedie > paremiologie

apporté une importante contribution non seulement à la parémiologie, mais également à l'élaboration de dictionnaires automatiques de proverbes.

Nous passerons dans ce qui suit à une présentation de notre objet d'étude dans la langue arabe.

## **2. Les proverbes arabes**

### **2.1. Classification des proverbes arabes de l'Antiquité au XIX<sup>ème</sup> siècle**

En diachronie, les proverbes arabes ont été classés en dix catégories (Brill et al, 1991) nous présentons brièvement cette classification dans ce qui suit.

La première catégorie est celle des proverbes de la couche la plus ancienne, les vieux proverbes classiques : qui sont les proverbes de la période préislamique et islamique<sup>15</sup>. Ils sont issus principalement de la littérature du II et VIII<sup>ème</sup> siècle. Les proverbes de la deuxième couche, sont les proverbes produits durant la période islamique. Les proverbes de la troisième couche sont les proverbes produits durant l'expansion de l'islam en califats dans le Moyen-Orient. Ces proverbes naissent soit d'une création, soit d'un calque de proverbes locaux. La quatrième couche est celle des proverbes qui convoquent des noms féminin ou masculin, des animaux, des créatures fantastiques de l'époque préislamique, s'adressant à l'Homme. La cinquième couche du proverbe classique est la couche de proverbes métis « al amthal al mouwaladha ». Ce sont des proverbes produits à partir du XI<sup>ème</sup> siècle. La sixième couche est celle des proverbes tirés du l'Ancien et Nouveau Testament<sup>16</sup>. Il s'agit de proverbes arabes qui font une référence explicite ou sémantique à ces textes religieux. La septième couche est celle de proverbes cités dans les histoires mythiques et légendaires. La huitième catégorie est celle des proverbes issus du Coran et du Hadith. La neuvième catégorie est celle des proverbes poétiques, issus de la littérature classique. La dixième catégorie est celle des proverbes récents collectés par les linguistes européens au XIX<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>15</sup>La période préislamique correspond à l'ère historique antérieure à l'avènement de l'islam au VI<sup>e</sup> siècle.

<sup>16</sup>Le christianisme se divise en deux parties : l'Ancien Testament qui est un ensemble de textes religieux formulés en majorité en hébreu. Et le Nouveau Testament : qui comprend toujours des textes religieux, mais formulés en grec ancien, ce dernier est considéré par les autorités chrétiennes comme étant canonique.

## 2.2. Les proverbes de la période préislamique et islamique

Les proverbes de la couche la plus ancienne, les vieux proverbes classiques sont ceux de la période préislamique et islamique. De nombreux proverbes, ont été transmis oralement et recueillis entre le VIII<sup>ème</sup> et le XII<sup>ème</sup> siècle. Le plus ancien recueil est *Kiteb –al- Amthal* « Le livre des proverbes » du philologue iranien MufaddaI al-Dabbi (mort vers 786), l’ouvrage composé de récits historico-légendaires, comporte des proverbes de l’Arabie ancienne. AuXII<sup>ème</sup> siècle le dictionnaire *Mağma al-amtal* du persan Abu I-Fadl al-Maydani (mort en 512/1124) rassemble près de 6200 proverbes, classés par ordre alphabétiques en 28 sections divisées en trois sous-sections : la première contient les adages et des proverbes considérés comme anciens, la deuxième, des proverbes sous forme de comparaison, la troisième, des dictons et des proverbes islamiques étrangers au domaine arabe. Ibn ‘Abd Rabbihi’ (860/940), juriste, homme de Lettres sous le règne des Omeyyades d’Espagne, compose un ouvrage en sept volumes, *al-’Iqd al-Farîd* « Le collier unique ». Cet ouvrage aborde des thèmes variés : art de gouverner ; connaissances religieuses, généalogie, histoire des califes, art épistolaire et illustre des maximes et des conseils moraux. Il comporte 25 chapitres portant chacun le nom d’une pierre précieuse. Ainsi, par exemple le premier chapitre est intitulé : *Lu’lu’atï al-Sulţān* « La perle du sultan ». Ce chapitre comportant de nombreux proverbes et traite de la gestion du pouvoir et de l’autorité, de l’art de bien gouverner. *Al-’Iqd al-Farîd* est considéré comme une encyclopédie servant de “guide des références littéraires et culturelles de l’honnête homme de l’époque”. Sous l’empire Abasside (750/128) la vie culturelle a connu le plus grand essor. Durant cette période la traduction est particulièrement intense et joue un rôle de premier rang dans la conservation de produits de la culture ancienne, dans la diffusion et la transmission de cette culture vers l’Occident. Le développement des lettres puise son inspiration dans la civilisation persane mais aussi dans les œuvres de l’antiquité classique traduites en arabe. Abdallah Ibn al-Muqaffa` (720/ 756) secrétaire de l’administration des abbassides , considéré comme le père de la littérature classique et de la prose arabe, traduit du sanscrit un recueil de fables du

*Panchatantra* (contes hindous), intitulé en arabe *Kalîla et Dimna* qui constitue l'un des monuments de la littérature arabe classique. Des animaux, symbolisant des figures humaines sont utilisés comme personnages principaux. Parmi les personnages animaliers les plus importants, figurent le lion qui joue le rôle du roi, et son serviteur le taureau nommé *Shanzaba*. Deux chacals, *Kalîla et Dimna*, racontent des anecdotes, donnent des conseils et édictent des règles de conduite sous la forme voilée de la fable. Destiné à l'éducation morale et politique des princes, *l'ouvrage* aborde de nombreux sujets : notamment la relation entre le dirigeant et le gouverné ; l'amitié et l'inimitié et un certain nombre de sagesses et de morales. Les fables se terminent par des proverbes. La version arabe du livre a joué un rôle majeur dans sa diffusion et sa transmission en Orient et en Occident soit par le texte arabe directement, soit par des langues intermédiaires tirées du texte arabe. Le texte d'Ibn al-Muqaffa' a été traduit en hébreu au XII<sup>ème</sup> siècle et en latin au XIII<sup>ème</sup> siècle. A partir d'une nouvelle variante persane, au XVII<sup>ème</sup> siècle, Jean de La Fontaine s'en inspire pour quelques-unes de ses Fables telles que : *Le Chat, la Belette et le Petit Lapin, Le Chat et le Rat, Les Deux Pigeons, La laitière et le Pot au lait, Le Roi et son Fils, Les Deux Perroquets, La Lionne et l'Ourse, Les Poissons et le Cormoran, L'âne et le chien...* Abû al-Wafâ al-Mubashshir ibn Fâtik (m.1097), philosophe, mathématicien, médecin érudit écrivain arabe est l'auteur *Kitâb mukhtâr al-ḥikam wa-maḥâsin al-kalim* (ou *al-kilam*) "Choix de maximes de sagesse et des meilleures paroles" recueil de biographies de vingt-et-un « sages », principalement grecs : Hippocrate, Homère, Platon, Aristote, Galien. Ce recueil a connu un grand succès dans le monde arabo-musulman et en Europe occidentale. Il a fait l'objet de plusieurs traductions qui ont assuré sa diffusion. Il a été traduit en espagnol, en latin, en moyen français, en italien, en occitan, en moyen anglais.

## **2.3. Les proverbes issus des textes religieux**

### **2.3.1. Les proverbes issus de la bible**

Le Nouveau Testament, constitue la seconde partie de la Bible, la première partie est formée par la Bible des juifs, celle que les chrétiens appellent,

par différence, l'Ancien Testament. Regroupés par livrets dans le « Livre des proverbes » de la Bible hébraïque en trente-et-un chapitres, les proverbes de l'Ancien Testament font partie des « Livres poétiques ». Le livre des Proverbes en attribue la plupart au roi Salomon qui régna sur la nation d'Israël de 970 à 930 avant J- Ch. Les proverbes de l'Ancien Testament ont pour fonction d'enseigner la sagesse en soulevant des questions sur le comportement religieux et moral, «la crainte de Dieu», les valeurs, la sagesse, le bon sens, la justice, le jugement, l'équité, la bonne manière de vivre. Exemples de proverbes de l'Ancien : « Le commencement de la sagesse, c'est la crainte de Dieu » ; « Un fils sage fait la joie d'un père, et un fils insensé le chagrin de sa mère » ; « Une réponse paisible calme la fureur, un mot blessant déclenche la colère » : « Dans son cœur, l'homme propose; par sa parole, Dieu dispose » ; « Mieux vaut du pain sec, et la paix, qu'une salle de banquet pleine de discorde ».

Si es livres de sagesse occupent une place bien repérable dans l'Ancien Testament , le Nouveau Testament ne comprend aucun livre de sagesse proprement dit, mais comporte de nombreux proverbes et maximes. On trouve dans le nouveau Testament des proverbes similaires à ceux de l'ancien Testament. Certains sont identiques au texte original, d'autres ne leur correspondent pas exactement. Exemples : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même, moi je suis l'Éternel* » (Ancien Testament)/ : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » (Nouveau Testament)/ ; « *Œil pour Œil, dent pour dent, selon le mal corporel qu'il aura causé à un homme, ainsi il lui sera fait* » (Ancien Testament)/ « *Œil pour Œil, dent pour dent* » (Nouveau Testament). Des proverbes arabes ont été empruntés à la Bible, certains ont été traduits littéralement, d'autres inspirés du texte. Exemples : « *Qui creuse une fosse pour son frère y tombera* », « *Des paroles aimables sont un rayon de miel* ».

### **2.3.2.Les proverbes issus du coran et du hadith**

#### **2.3. 2. 1. Les proverbes issus du coran**

Les proverbes extraits du coran sont peu nombreux :

Si ce livre, en effet, contient une foule de comparaisons et nombre de paraboles, en revanche il ne renferme, semble-t-il, que fort peu de proverbes. Dans les rares passages où il s'en trouve, il n'est pas aisé de dire si le proverbe est cité dans sa forme textuelle ou bien si, au contraire, tout ne se réduit pas à un rappel de la morale qu'on propose (Blachère, Régis, 1975)<sup>17</sup>

La parabole est chargée d'un enseignement morale ou religieux qui reste implicite, *Le Dictionnaire du Coran* en donne la définition suivante de la parabole :

Une parabole est un court récit chargé d'enseignement, un modèle à suivre ou à éviter, mais elle est surtout l'expression d'un rapport d'analogie, ascendant ou descendant, selon qu'il s'agit de l'homme ou de Dieu, occupant de ce fait une place éminente dans la Révélation. (2007, p. 638).

Dans ce sens, le Coran recourt à ce type de récit pour les raisons suivantes : « *Nous avons, dans ce Coran, cité pour les gens des exemples [amthâl] de toutes sortes afin qu'ils se souviennent.* » (39 : 27). « Et ces paraboles [amthâl] Nous les citons aux gens afin qu'ils réfléchissent. » (59 : 21) (id.).

Les proverbes inspirés de dits à valeur éthique sont ceux prononcés par Luqman al-hakim, Sage légendaire de la période préislamique, cité dans le Coran dans la sourate 31 qui lui a été entièrement consacrée, verset 12, comme suit : « *Nous avons donné la sagesse à Luqmân, en lui disant : Sois reconnaissant envers Dieu, car quiconque l'est le sera à son propre avantage ; tandis que celui qui se montre ingrat, Dieu se passera de sa gratitude, car Il est le seul digne de louanges* » La Sourate 31 du coran nous rapporte qu'à l'approche de sa mort Luqman "al-hakim", exhorte son fils à se conformer à des commandements et valeurs morales, dans les versets 13, 16, 17,18, 19 en ces termes :

13. « ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme »

16. « ô mon enfant, fût-ce le poids d'un grain de moutarde, au fond d'un rocher, ou dans les cieux ou dans la terre, Allah le fera venir. Allah est infiniment Doux et Parfaitement Connaisseur ».

17. ô mon enfant, accomplis la Salat, commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute

---

<sup>17</sup><https://books.openedition.org/ifpo>

entreprise !

18. Et ne détourne pas ton visage des hommes, et ne foule pas la terre avec arrogance : car Allah n'aime pas le présomptueux plein de gloriole.

19. Sois modeste dans ta démarche, et baisse ta voix, car la plus détestée des voix, c'est bien la voix des ânes ».

Ces paroles d'exhortation sont considérées comme une leçon d'éthique universelle.

### **2.3. 2.2. Les proverbes issus du hadith**

Le hadith est l'ensemble des traditions relatives aux actes et aux paroles du prophète Mohammed et de ses compagnons, désignés sous le nom de *amthal nabawiyya* « traditions prophétiques ». Parmi les proverbes émanant du Prophète Mohammed citons : « *Agissez pour ce monde comme si vous deviez vivre mille ans et pour l'autre comme si vous deviez mourir demain* » ; « *Dieu aime ceux qui persévèrent* » ; « *Puisque la montagne ne vient pas à nous allons à la montagne* » ; « *La supériorité entre le savant et le dévot, est comme celle de la pleine lune sur le reste des astres* ». Un grand nombre de hikma est attribué à Ali Ibn Abi Taleb , cousin du prophète Mahammed et fils d'*Abû Tâlib*, oncle de Mahammed. Citons : « *Le savoir est le legs des prophètes, la fortune l'héritage des Pharaons. Par conséquent, le savoir est mieux que la fortune* » ; *Le plus incapable des hommes est celui qui pourrait corriger ses défauts et qui ne le fait pas* ; « *Certes Allah accorde un répit à l'opresseur mais quand il le saisit il ne Lui échappe plus* ».

L'usage des proverbes arabes remonte à très loin dans le temps et que la collecte et la traduction des formes sentencieuses ont été pratiquées dans la culture écrite des Arabes depuis l'Antiquité, notons à l'instar de Michel Quitout que :

le *matôl*, dans la quasi-totalité des compilations et des travaux le concernant, n'a jamais fait l'objet d'une vraie analyse qui tiendrait compte de sa nature, sa fonction, son rôle, son utilisation, etc. L'on a souvent été sensible à la beauté de ces énoncés que sont les *amatôl*, on les collectait, les commentait, mais de là à les étudier en profondeur, l'entreprise ne semblait pas susciter beaucoup d'intérêt chez les auteurs (1999, p.4).

## 2.4. Le proverbe arabe au XX<sup>ème</sup> siècle

Le proverbe arabe du XX<sup>ème</sup> siècle fait écho à deux types de proverbes, d'une part, aux proverbes récents, qui sont ceux collectés par les linguistes européens, d'autre part aux proverbes dialectaux ou populaires, qui sont formulés dans le dialecte local. Les proverbes dialectaux ont été rassemblés dans les différents pays arabes (Ibrahimi, 1974). Ainsi, existe-il des recueils de proverbes d'Arabie, d'Égypte, de Bagdad, du Liban, etc.

Les proverbes de l'arabe dialectal algérien, ont été collectés pour la première fois durant la période coloniale par Mohamed Ben Cheneb (1906). Cependant, il est à noter qu'Ibn Khaldoun (1332-1406) a été le premier à relever la richesse du proverbe dialectal dans la littérature populaire. Le proverbe dialectal algérien est un proverbe populaire, ainsi, considéré comme faisant partie de la littérature populaire (الأدب الشعبي) à l'instar de la légende (الأسطورة), du اللغز (l'énigme), les histoires populaires (الحكايات الشعبية) et النكتة الشعبية (blague populaire) (Ibrahimi, 1974). Mais, il s'en distingue par plusieurs caractéristiques linguistiques, que nous aborderons ultérieurement.

Le proverbe dialectal algérien est un proverbe populaire, ainsi, considéré comme faisant partie de la littérature populaire (الأدب الشعبي) à l'instar de la légende (الأسطورة), du اللغز (l'énigme), les histoires populaires (الحكايات الشعبية) et النكتة الشعبية (blague populaire) (Ibrahimi, 1974). Mais, il s'en distingue par plusieurs caractéristiques linguistiques, que nous aborderons ultérieurement.

## Conclusion

Les proverbes français ont connu diverses considérations à travers les siècles. Ainsi d'objet de prédilection des prêtres et législateurs de l'ère hellénique, ils sont passés à objet didactique et scolaire pendant l'époque médiévale, puis ils sont devenus objet de dédain et de mépris à l'ère classique. Il a fallu attendre le 19<sup>ème</sup> siècle pour qu'ils soient considérés comme objet d'étude digne de réflexion exhaustive tant sur le plan historique que sur le plan philologique. De nombreux dictionnaires diachroniques et comparatifs de

proverbes français et leurs équivalents étrangers ont vu le jour durant ce siècle. Relégués à l'ethnologie, aux folklores nationaux, les proverbes ont longtemps été tenus à l'écart des préoccupations majeures des linguistes. A partir du 20<sup>ème</sup> siècle avec l'essor des sciences humaines et avec le progrès de l'interdisciplinarité, ils sont devenus objet de réflexion scientifique et considérés comme un phénomène linguistique abordable en termes de syntaxe, sémantique, lexicale, pragmatique...

Transmis oralement et rassemblés par des érudits musulmans dès le VIII<sup>ème</sup> siècle, les proverbes arabes donnent un des premiers témoignages de la prose de cette langue avant l'apparition du coran. L'élargissement de l'Empire musulman, les échanges culturels entre l'Orient et l'Occident ont contribué à leur transmission et à leur diffusion de l'Arabie en Andalousie dès le début de la présence musulmane en Espagne. Durant la période Abasside la traduction a été intense, le travail des interprètes musulmans a joué un rôle très important dans la conservation de produits de la culture ancienne, dans la diffusion et la transmission de cette culture vers l'Occident. La plupart des proverbes arabes sont issus de conseils de sages, de textes religieux ou d'expériences du peuple. Les proverbes dialectaux ont été rassemblés dans différents pays arabes. Ceux de l'arabe dialectal algérien, ont été collectés pour la première fois durant la période coloniale par Mohamed Ben Cheneb en 1906. Si les Arabes ont depuis longtemps fait usage avec prédilection des proverbes dans la littérature orale, dans la littérature écrite, dans les conversations et si dès les premiers siècles après l'avènement de l'islam voire avant cette période ils ont procédé à leur collecte, à leur conservation et à leur diffusion, leur étude est longtemps restée à l'écart de leurs préoccupations. Tout comme les proverbes français n'est qu'à partir du 20<sup>ème</sup> siècle que les proverbes arabes sont devenus objet d'une réflexion scientifique.

## **CHAPITRE II:Formes sentencieuses et proverbes**

### **Introduction**

Définir le proverbe n'est pas aisé. Cette difficulté est soulignée par le père de la parémiologie le linguiste américain Arché Taylor en 1931 :

La définition du proverbe est une tâche trop ardue pour qu'elle vaille la peine de s'y engager, et même si par bonheur nous arrivions à réunir en une seule définition tous les éléments essentiels, et à donner à chacun l'importance qui lui revient, nous ne disposerions même pas alors d'une pierre de touche. Une qualité incommunicable nous révèle que de deux phrases, l'une est proverbe, l'autre ne l'est pas (cité par Privat,1999, p.1).

Le problème découle du fait qu'on doit faire face à des énoncés apparentés comme la maxime, l'adage, l'aphorisme, le dicton, le slogan, l'apophtegme, le truisme, la devise, etc. qui présentent des similitudes mais aussi des nuances de sens. A ce propos Anscombe souligne : « *On se trouve confronté à une série de termes [...] dont on sent confusément qu'ils ne sont pas synonymes, sans pouvoir cependant étayer cette intuition.* » (1994, p. 95). La réflexion des parémiologues a été dans un premier temps de distinguer le proverbe de ces énoncés, en proposant l'appellation « énoncés sentencieux », qui engloberaient le proverbe et

les formes qui lui sont connexes. Les premiers travaux ont consisté à distinguer ces énoncés sentencieux du proverbe et à proposer une typologie de ces derniers. Dans ce chapitre, nous tenterons dans un premier temps de rendre compte des traits linguistiques qui caractérisent le proverbe français, en mettant d'abord en évidence les vulgates qui lui sont associées et ensuite les formes sentencieuses qui lui sont proches. Le problème de définition n'est pas propre au proverbe français. Il se pose avec autant d'acuité sinon plus en ce qui concerne le proverbe arabe. Les diverses définitions que recouvre ce dernier ne font pas l'unanimité. Nous essayerons dans un deuxième temps d'en proposer quelques-unes, puis nous rendrons compte des principales distinctions entre le proverbe de l'arabe classique et celui de l'arabe dialectal, enfin mettrons en évidence les principales spécificités du proverbe de l'arabe dialectal qui le distinguent d'autres formes d'art populaires qui lui sont apparentées.

## **1. Le proverbe français**

### **1.1. Quelques « vulgates »<sup>18</sup> relatives au proverbe français en parémiologie**

La parémiologie, issue du grec « pemia », signifiant proverbe, a pour sens général la discipline qui a pour objet l'étude des proverbes et expressions apparentées appelées parémies : sentences, préceptes, slogans, devises etc. Elle est définie par J.C. Anscombe comme étant : « *l'étude des formes sentencieuses en tant que catégorie de phénomènes repérables par un faisceau de propriétés linguistiques communes.* » (2012, p.22). S'il est aisé, aujourd'hui de parler de formes sentencieuses, il n'a pas toujours été le cas. En effet, en plus du flou dénominateur qui les caractérisait les appellations oscillaient entre proverbe, adage, dicton ou encore aphorisme, les formes sentencieuses ont été pendant longtemps considérées comme de simples « vulgates »<sup>19</sup> appartenant au folklore,

---

<sup>18</sup>Les vulgates sont des idées associées aux proverbes qui ne sont pas nécessairement justifiées scientifiquement ( Anscombe 2012).

<sup>19</sup>Selon l'expression d'Anscombe (2003). Les « vulgates » sont des idées courantes en circulation, associées aux proverbes.

considérées ainsi exclusivement dans une optique philologique. La grammaire a participé à cette conception des parémies car elles représentent un fait foncièrement oral, pauvre en procédés linguistiques comme le souligne Anscombe :

(...) Le facteur interne-une certaine vision normative de la langue- voit le phénomène parémique comme le fait d'une oralité pauvre en procédés linguistiques, d'un parler vulgaire et exprimant plus d'affects instinctifs que de pensée logique maîtrisée (2012, p. 24).

Par ailleurs, le proverbe étant essentiellement issu du « folk », c'est-à-dire provenant et n'existant qu'au sein du peuple, il en est déduit qu'il est pauvre en structures syntaxiques et serait plutôt primitif, sans fondement logique. Ainsi, nombres de « vulgates » sont associées à la matière proverbiale. Notons que l'item « vulgate » fait référence à un ensemble d'idées en circulation dans les ouvrages qui font force de loi. Ce qui justifie que, pendant longtemps, l'ensemble des travaux linguistiques a considéré le fait parémique comme un fait qui ne se donne pas à l'analyse syntaxique, sémantique ou lexicale. Anscombe est parmi les linguistes qui postulent qu'il n'y a point de fait linguistique qui soit marginal, que tous les faits linguistiques sont parties prenantes du système, et par conséquent, prêtables à l'observation linguistique.

Examinerons quelques « vulgates » en circulation, reprises par Anscombe (2003) et revues sous l'optique scientifique :

- a) Les proverbes sont le reflet de la sagesse populaire et sont pourvus d'une vérité universelle, générale dont la validité a des origines ancestrales.
- b) Le proverbe est bref et souvent métaphorique.
- c) Il se caractérise par son aspect oral et spontané, ce qui expliquerait son aspect « vulgaire » et sa construction syntaxique qui est assez pauvre.
- d) Il se transmet fidèlement de génération en génération, d'où la présence d'éléments archaïques.
- e) Il est caractérisé par le figement linguistique.
- f) Il est bâti sur une forme « bi-structurale ».
- g) Il présente des caractéristiques métriques qui facilitent la mémorisation.

Anscombe (2003) reprend chaque « vulgate » pour en examiner la véracité scientifique :

a) Les proverbes qui ont une portée universelle sont les proverbes météorologiques. Tels que : « Quand il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard » ou encore « Noël au bacon, Pâques aux tisons ». Ces derniers, bien qu'ils ne soient pas saisis par le problème de l'antinomie, ils sont caractérisés par leurs aspects approximatifs inhérents aux aires géographiques et climatiques. Les proverbes non météorologiques<sup>20</sup>, possèdent, bien souvent des proverbes antinomiques<sup>21</sup>, c'est-à-dire des proverbes qui généralisent deux faits contradictoires, par exemples : « Abondance de biens ne nuit pas »/ « Trop gratter cuit »<sup>22</sup>, ou encore « Qui ne risque rien n'a rien »/ « Prudence est mère de sureté ». Or, l'existence de ces derniers annule la prétention universelle du discours proverbial.

b) L'aspect métaphorique des proverbes : les linguistes convergent sur le fait que les proverbes ont une valeur métaphorique. Nous verrons, plus loin de quelle manière la métaphoricité intervient et quel est son rôle dans la production des proverbes.

c) L'oralité des proverbes et la thèse de la vulgarité qui lui est consubstantielle n'est pas soutenable. En effet, nombre de proverbes ont trouvé vie auprès des écrivains les plus célèbres qui les ont adoptés sans que l'on puisse déterminer leur véritable parenté, ainsi : « Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera » est attribué à Racine (*Les Plaideurs*), trouvé aussi chez Baif « Qui rit le matin le soir pleure ». Les constructions parémiques témoignent au contraire d'un discours élaboré, en l'occurrence : les figures de rhétorique telles que les chiasmes, les asyndètes, les métaphores, mais aussi les constructions sonores, telles que les assonances et allitérations.

---

<sup>20</sup> Un proverbe météorologique est un proverbe dont le fait généralisant est relatif à un phénomène climatique.

<sup>21</sup> Un proverbe antinomique est un proverbe qui exprime le sens contraire d'un autre proverbe.

<sup>22</sup> Exemple d'Anscombe (2003).

Les vulgates relatives au figement et à l'archaïsme des proverbes dans les points d') et e') ou la thèse de la transmission des proverbes sans modification et de son corollaire : le caractère figé ne sont pas fondés scientifiquement.

Effectivement, l'examen diachronique des formes sentencieuses révèle une stabilité des formes linguistiques mais aussi des modifications, des rallongements, troncations, transformation ou disparitions. Un nombre très réduit d'expressions figées a maintenu une structure archaïque. Le proverbe subit des modifications quand il traverse des générations. Ces modifications sont de différents ordres. Ainsi dans l'exemple « Celui qui frappera du **glaive**, périra par le **glaive** » (proverbe du 19<sup>ième</sup> siècle), il y a une modification lexicale présente sous la forme contemporaine suivante : « Qui vit par l'**épée**, périt par l'**épée** ». La modification peut aussi être d'ordre syntaxique. Le proverbe couramment usité au 18<sup>ième</sup> siècle à travers la forme suivante « **Pour** un perdu deux **retrouvez** », se retrouve actuellement sous la forme suivante : « Un de perdu, dix de retrouvés ». Anscombe invoque des arguments synchroniques qui annulent la thèse du figement. D'une part, Le proverbe admet des « variantes simples » qui : « correspondent à des variations paradigmatiques, et se manifestent par un nombre limité de choix relatifs à l'un des éléments lexicaux de la locution considérée, sans changement sémantique global significatif » (2012, p.32). Cela renvoie donc à l'ensemble des parémies qui impliquent une possibilité de variation paradigmatique, une variation de locution partielle ou complète. Dans cette optique, nous considérons les paradigmes possibles en circulation de cette locution proverbiale : « **Quiconque** se sert de l'épée, périra par l'épée », ou « **celui qui** se sert de l'épée périra par l'épée » et enfin : « **Qui frappe** par l'épée, périra par l'épée ». Aussi, le proverbe peut faire l'objet de « variation étendue », qui est une variation d'ordre syntagmatique. Comme l'affirme J.C. Anscombe:

Les variantes étendues peuvent donner lieu à des modifications qui font sortir du patron de base de la locution, en particulier la suppression (facultative) d'éléments (pour son propre compte/pour son compte), l'addition (facultative) d'éléments (en avoir ras le bol/ en avoir plus que ras le bol) (2012, p. 32).

Cette variation consiste donc en l'introduction ou la suppression d'un fragment sur l'axe syntagmatique. Ainsi, par exemple en l'introduction d'adverbe spatio-temporel : « qui va à la chasse **peut** perdre sa place », proverbe présent aussi sans ledit adverbe « qui va à la chasse perd sa place ». Une modification d'ordre syntaxique peut aussi exister telle que : « **c'est** toujours les cordonniers **qui** sont les plus mal chaussés » au lieu de « **faut être** cordonnier **pour être** mal chaussé » ou encore « **ce sont** les cordonniers les plus mal chaussés ».

Nous pouvons donc conclure à l'instar d'Anscombe que la prétendue fixité inhérente aux parémies n'a aucun fondement scientifique et découle d'un autre aspect linguistique. Anscombe, émet l'hypothèse de l'existence de structures parémiques<sup>23</sup> à nombre réduit, ce qu'il a désigné par « matrice lexicale » qui sont en français au nombre d'une douzaine et dont la structure, très redondante est : [**Relatif sujet+ GV1+ GV 2**], exemple : « qui vit par l'épée, périra par l'épée ». Une variante simple de « Celui qui part à la chasse, perd sa place », mais aussi, la matrice [**il n'y a pas +GN +QUI+GV**] qui possède plusieurs variante simples : « il n'est » dans : « Il n'est si méchant pot qui ne trouve son couvercle » et une variante étendue « chaque pot trouve son couvercle » sur la base d'une autre matrice lexicale, en l'occurrence : [**chaque +N1+V+GN2**]. Anscombe (2012) postule par la suite, l'existence de structures rythmiques<sup>24</sup>, « matrices rythmiques » en nombre fini qui seraient à l'origine de cette impression de fixité. Par ailleurs, les proverbes se caractérisent par un flou théorique quant à leur définition. Ainsi, comme le précise Anscombe, les tentatives de définition des proverbes oscillent entre une tendance de « pessimisme résigné » et une tendance « d'optimisme mesuré ». Il ajoute qu'une définition devient possible à condition d'abandonner l'étude des formes au profit d'une étude des « propriétés linguistiques » des proverbes. Deux définitions attenantes aux proverbes sont présentes dans le champ

---

<sup>23</sup>Le terme parémie a été proposé par Buridant qui le conçoit comme un archilexème : « qui englobe le proverbe et les formes connexes » (Buridant, 1984, p.1)

<sup>24</sup> La question de la rythmique des parémies fera l'objet d'un traitement plus exhaustif en un point ultérieur.

parémiologique : une définition le considérant comme étant un fait « dénominatif »<sup>25</sup> et une définition le considérant comme étant plutôt « médiatif ». L'optique dénominative représentée essentiellement par les travaux de G. Kleiber qui considère le proverbe comme un « name » et l'identifie dans une catégorie lexicale.

L'optique « médiative », quant à elle, illustrée principalement par Anscombe, considère le proverbe comme ayant une fonction discursive et « médiative » spécifique. L'acception médiative du proverbe implique de le considérer comme étant soumis aux « marqueurs médiatifs », c'est-à-dire un ensemble d'expressions pouvant se combiner aux proverbes<sup>26</sup>, de type « comme dit S », le S pouvant être un locuteur spécifique ou communautaire, comme l'affirme Oddo: « *des expressions qui servent à indiquer l'origine du discours du locuteur, qui servent au locuteur à désigner celui qu'il présente étant à l'origine de son discours* » (2018, p.13). .

Dans le cadre de notre travail, nous retiendrons cette seconde conception des proverbes. Ce choix s'explique par l'accessibilité de cette optique à notre corpus qui comporte des proverbes appartenant au français et à l'arabe algérien.

## 1.2.Définition des formes sentencieuses

Dans le sillage de la conception « méditative » des proverbes, Anscombe (2015) définit d'abord, les formes sentencieuses dans leur globalité pour introduire ensuite une définition des proverbes, qui font partie des formes sentencieuses. Définition valable pour les langues de l'Indo-européen<sup>27</sup> :

Les formes sentencieuses : a) sont des **textes** (i.e.ils peuvent comporter plus d'une proposition) ; b) ils sont **clos** (se suffisent à eux-mêmes) ; ils sont **autonomes** (on peut généralement les déplacer à l'intérieur d'un discours, sauf contrainte syntaxique supérieure) ; d) ils sont **minimaux** (i.e on ne peut rien retrancher à la forme sous laquelle ils apparaissent) ; e) ils se combinent avec des marqueurs médiatifs de type comme dit x, x pouvant être un auteur spécifique ou collectif. ( ibid., p.21)

---

<sup>25</sup> L'optique dénominative considère le proverbe comme un « name » ou une dénomination et l'identifie dans une catégorie lexicale. Cette tendance est assumée entre autre par Kleiber.

<sup>26</sup> Ce point fera l'objet d'une explication, ultérieure dans les critères d'identification des proverbes.

<sup>27</sup> Et semble-t- au coréen, comme l'affirme Anscombe (2015)

Autrement dit, les énoncés sentencieux sont des archilexèmes qui renvoient au proverbe et aux formes qui lui sont proches : dictons, maximes, apophtegmes etc. Comme l'affirme Oddo : « *On essaye d'englober sous un signifiant unique les différentes manifestations qu'ils recouvrent* » (2018, p.4)

Par ailleurs, les formes sentencieuses sont des textes dans la mesure où ils dépassent une conception du proverbe comme étant un énoncé simple mais comme pouvant avoir une ou plusieurs propositions, simple ou complexe, par opposition à un énoncé simple qui, ne contient qu'une seule proposition. Ils sont « clos » lorsqu'ils sont relatifs à une énonciation indépendante de l'énonciation antérieure ou postérieure, ne dépendant pas d'un ancrage déictique. Ils sont, de surcroît, « autonomes » car ils peuvent être déplacés librement dans le discours sans qu'ils ne soient assignés à une position précise dans le discours. Ils sont « minimaux » du fait même des propriétés précédentes, cela implique l'impossibilité d'en extraire une partie ayant les mêmes propriétés.

Les formes sentencieuses se divisent en deux grandes parties : les « L-formes sentencieuses, relatives » à un auteur spécifique *S*, et celles des « ON-formes sentencieuses », où le *S* renvoie à une communauté anonyme.

Ainsi, est considérée comme L-forme sentencieuse : « Vanité des vanités » dans la mesure où le *L* renvoie à la Bible, et ON-forme sentencieuse « Quand il n'y en a plus, il y en a encore ». Le ON étant communautaire.

Les L-formes sentencieuses renvoient aux maximes, sentences et préceptes. Les ON-formes sentencieuses quant à elles se divisent en deux sous-classes : les ON-formes sentencieuses génériques ou parémiques et les ON-formes sentencieuses situationnelles. Anscombe (2015) en donne la définition qui suit :

Nous définissons l'ensemble des formes sentencieuses comme la classe générale des énoncés autonomes, combinables avec une expression de type comme dit *x*, et minimaux pour ces propriétés. Si l'auteur *x* est un auteur déterminé, spécifique, nous parlerons de sentence, d'aphorisme, de maximes, etc. nous ne nous intéressons pas à cette sous classe ici, et n'envisageons que le cas d'un auteur *x* anonyme et communautaire, ce que nous avons appelé ailleurs un ON-locuteur (2015, p. 122-123).

Les ON-formes situationnelles (non génériques) sont des entités qui commentent directement une situation. Ce sont des entités telles que « les carottes sont cuites », « il y a anguille sous roche », « un ange passe », etc. Inversement, les ON-formes sentencieuses génériques ou parémiques commentent une situation par le biais d'un principe général.

Ce qui permet de distinguer les ON-formes situationnelles et ON-formes parémiques, est un ensemble de critères linguistiques dont les principaux sont :

a) Les phrases situationnelles ne sont pas génériques, alors que les phrases parémiques le sont. Ce qui justifie que les premières refusent les combinaisons avec les modalisateurs de type « en général », normalement ou avec « les marqueurs fréquentatifs » comme « souvent, toujours », et « parfois », qui sont en revanche, possibles avec les phrases parémiques du fait de leur caractère gnomique.

Prenons les exemples suivants cités par Anscombe (2015) :

- « Un tiens vaut »(**parfois, toujours, souvent**) « mieux que deux tu l'auras ».
- (**En général, normalement**), « la nuit porte conseil »
- (**En général, normalement**) « ce n'est pas demain la veille ».
- (**En général, normalement**), « c'est l'hôpital qui se moque de la charité ».

Nous voyons bien qu'il est clairement possible d'incorporer des éléments de modalisation ou des adverbes temporels aux énoncés parémiques et cette possibilité est inhérente au caractère gnomique des parémies<sup>28</sup>. Chose qui n'est pas envisageable avec les phrases situationnelles.

b) Les phrases situationnelles sont de nature événementielles et comme telles, elles se combinent avec des marqueurs circonstanciels et déictiques (Anscombe, 1994), ce qui n'est pas le cas avec les phrases parémiques.

---

<sup>28</sup> Ce terme est un archilème qui renvoie au proverbe et à une à d'autres formes sentencieuses : dicton, maxime, apophtegme etc. . Il a été proposé par Buridant (1984), qui le définit comme : « On essaye d'englober sous un signifiant unique , les différentes manifestations qu'il recouvre» (1984, p.1)

Donnons les exemples suivants:

- « **Cette fois ça y est** », « les carottes sont cuites ».
- « **\*Cette fois ça y est** », « la parole est d'argent, mais le silence est d'or ».
- « **\* Depuis** nul n'est prophète dans son pays » (Anscombe, 2015)

Nous pouvons constater à partir de ces exemples qu'il est impossible pour les phrases parémiques de se combiner avec les éléments déictiques du fait même de leur aspect généralisant.

c) Corollairement au point précédent, les phrases situationnelles admettent des variations temporelles que les phrases parémiques ne peuvent envisager, comme le montrent les exemples suivants:

- Il « s'est fait un grand silence, un ange **est passé** »
- « Il est passé de l'eau sous le pont »
- « Charité bien ordonnée (**a commencé\***) par soi-même »
- « Qui n'**adit\*** mot **a consenti\*** » (Anscombe, 1994 p. 55).

Nous constatons qu'il est impossible d'entrevoir une modification temporelle dans les deux derniers énoncés, contrairement aux deux premiers énoncés situationnels qui admettent parfaitement l'introduction de la modalité temporelle du passé composé et du présent passif.

d) Enfin, le marqueur médiatif « on dirait que » qui renvoie nécessairement à une opinion de son locuteur, ne se combine qu'avec les phrases situationnelles, tels que l'illustrent les exemples suivants :

- « **On dirait que** les carottes sont cuites »  
« **On dirait que\*** c'est en forgeant qu'on devient forgeron »  
( Anscombe, 1994, p. 55)

Cette impossibilité témoigne aussi de l'aspect situationnel tributaire des références spatio-temporelles des énoncés situationnels contrairement aux phrases parémiques qui s'en libèrent totalement par leur aspect généralisant.

### 1.3. Distinction entre proverbe et formes sentencieuses

L'optique anscombrienne considère le proverbe comme étant inscrit dans l'ordre des phrases parémiques (généralisantes). Ces dernières commentent une situation par le biais d'un « principe général », permettant ainsi de régler le problème de la « designata » à l'œuvre dans le champ parémique comme il le stipule dans ce qui suit :

Les phrases parémiques regroupent en principe les proverbes, dictons, adages, tautologie, etc. ce sont des entités qui caractérisent une situation par le biais d'un principe général dont le locuteur décide qu'il s'applique à cette situation (Anscombe, 2012, p. 37).

Ainsi, les formes parémiques se subdivisent à leur tour en plusieurs catégories : les phrases tautologiques telle que : « Quand il faut y aller, il faut y aller », les phrases parémiques à schémas rythmiques qui sont en deux types : les dictons : « Noël au balcon, Pâques aux tisons », les adages : « à chacun son métier et les vaches seront bien gardées » et enfin les proverbes : « Qui va à la chasse perd sa place ». Une ultime catégorie est celle n'ayant pas une caractérisation particulière comme « les apparences sont trompeuses », « chacun voit midi à sa porte ».

Avant de donner une définition du proverbe, il est pertinent de le distinguer des formes qui s'en rapprochent.

#### 1.3.1. Proverbe et dicton

Greimas (1970) fait la distinction entre proverbe et dicton. Le proverbe est connoté et le dicton ne l'est pas. Il explicite sa pensée en donnant les exemples suivants :

- « Bonjour lunettes, adieu fillettes »
- « Chose promise, chose due » (1970, p.75)

Pour le premier exemple, il apparaît clair que le sens construit ne s'inscrit pas au niveau des unités de signification lunette et fillettes mais est relatif aux situations de passage de jeunesse à vieilles. Le second exemple, en revanche, a trait

littéralement au sens des constituants qui font cet énoncé, il est donc pourvu d'un sens littéral, contrairement au premier exemple qui était pourvu d'un sens métaphorique.

Pineau, cité par Schapira (1994), différencie le proverbe du dicton en affirmant que:

Le proverbe est une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de vie[...] formellement le dicton garde une allure directe et n'emprunte pas la forme imagée du proverbe (1994, p.6).

Dans le même sillage, Rodegem (1972) opère une distinction entre proverbe et dicton et la fonde sur deux critères : la métaphoricité et l'ensemble des locuteurs concernés. Le proverbe est effectivement une expression métaphorique et s'applique à une multiplicité d'emplois. Le dicton est au contraire littéral et ne s'applique qu'à un groupe social restreint. Ainsi, affirme-t-il :

Le dicton s'oppose au proverbe par l'absence d'images métaphoriques et le domaine d'application = vérité générale (très souvent sous forme rythmée), le dicton ne concerne que des secteurs précis d'activités et des groupes spécifiques. Un dicton peut devenir proverbe : il est alors employé au sens figuré : petite pluie abat grand vent(1972, p. 663).

Cependant, la métaphoricité à elle seule comme critère permettant de distinguer le proverbe du dicton s'avère insuffisante. Effectivement, il existe bien des proverbes pourvus d'un sens littéral et des dictons qui ont un sens métaphorique, comme en témoignent les exemples ci-dessous.

#### **Proverbes littéraux :**

- « La propreté est la santé du corps ».
- « Un homme averti, en vaut deux. »
- « Lave tes mains souvent, tes pieds rarement, et ta tête jamais ».

#### **Dictons métaphoriques :**

- « Après la pluie, le beau temps »
- « Labour d'été vaut fumier »

- « Si tu veux des blés, fais les prés »

Le sens des proverbes ci-dessus est construit littéralement par les constituants même de cet énoncé. Au contraire des dictons, où dans ces cas de figure, ils font appel à une lecture figurée. Le second critère relatif aux locuteurs concernés, n'est pas opérationnel car les dictons comme les proverbes ont une origine de l'univers paysan et agricole et les deux peuvent être inhérents à n'importe quel domaine d'activité. Kleiber rajoute au critère de la métaphoricité, le critère de « l'humain ». Il donne la définition suivante :

[...]Ce trait « humain » est bien une condition d'acceptabilité, une condition sémantique, à laquelle doit satisfaire une phrase générique<sup>29</sup> pour prétendre être ou pouvoir devenir proverbe. Ou, dit encore autrement, dans notre compétence du proverbe figure la nécessité de concerner les hommes (2000, p. 45)

Ainsi, pour Kleiber, le proverbe est pourvu de deux caractéristiques : la première renvoie à l'opposition littéral/ métaphorique [ $\pm$  M], la deuxième est relative à l'opposition référence à l'homme/ absence de référence à l'homme [ $\pm$  H]. Notons que cette distinction a été postulée dans son article en 1989. Mais depuis, Schapira (1999) et J.C. Anscombe (1994) tendent à remettre en cause la validité de cette distinction.

Pour Anscombe (1994) un énoncé tel « Noël au balcon, Pâques aux tisons » peut renvoyer dans une première lecture à un dicton à dimension météorologique, mais il relève que ses éléments lexicaux renvoient à des situations humaines ; ce qui le range du côté du proverbe. Aussi, la parémie « Petite pluie abat grand vent », même si elle appelle des interprétations figurées, elle est toujours associée à un comportement humain. Pour Schapira (2000), tous les énoncés parémiques sont inhérents à la condition humaine, y compris les parémies météorologiques, pour elle ce critère va de soi. Kleiber (2000) maintient son hypothèse et explique que le dicton « Noël au balcon, Pâques aux tisons », malgré les lexèmes à portée humaine qu'il comporte, le dicton ne porte en fait pas sur les hommes, mais sur le temps. Il affine, de ce fait, ce qu'il entend par relatif « aux hommes », et ajoute

<sup>29</sup>Anscombe considère les phrases génériques comme « des phrases qui évoquent une propriété générale, non-événementielle, et dénotent des propriétés généralement vraies qui leur confèrent un caractère gnomique. » (2000, p.10).

que ce critère doit être pris d'un point de vue sémantico-référentiel autrement dit :

Les dictons sont des phrases génériques qui portent directement sur les phénomènes naturels et donc qu'indirectement, si l'on veut, sur les hommes, les proverbes sont des phrases génériques qui portent directement sur les hommes (2000, p.46).

C'est cette conception que nous retenons dans ce présent travail, et considérons les parémies de nature météorologique ou relatives aux expériences professionnelles comme étant des dictons.

Greimas (1970) fait la distinction entre proverbe et dicton. Le proverbe est connoté et le dicton ne l'est pas. Il explicite sa pensée en donnant les exemples suivants :

- « Bonjour lunettes, adieu fillettes »
- « Chose promise, chose due » (1970, p.75)

Pour le premier exemple, il apparaît clair que le sens construit ne s'inscrit pas au niveau des unités de signification lunette et fillettes mais est relatif aux situations de passage de jeunesse à vieilles. Le second exemple, en revanche, a trait littéralement au sens des constituants qui font cet énoncé, il est donc pourvu d'un sens littéral, contrairement au premier exemple qui était pourvu d'un sens métaphorique.

#### **Proverbes littéraux :**

- « La propreté est la santé du corps ».
- « Un homme averti, en vaut deux. »
- « Lave tes mains souvent, tes pieds rarement, et ta tête jamais ».

#### **Dictons métaphoriques :**

- « Après la pluie, le beau temps »
- « Labour d'été vaut fumier »

- « Si tu veux des blés, fais les prés »

Le sens des proverbes ci-dessus est construit littéralement par les constituants même de cet énoncé. Au contraire des dictons, où dans ces cas de figure, ils font appel à une lecture figurée. Le second critère relatif aux locuteurs concernés, n'est pas opérationnel car les dictons comme les proverbes ont une origine de l'univers paysan et agricole et les deux peuvent être inhérents à n'importe quel domaine d'activité. Kleiber rajoute au critère de la métaphoricité, le critère de « l'humain ». Il donne la définition suivante :

[...]Ce trait « humain » est bien une condition d'acceptabilité, une condition sémantique, à laquelle doit satisfaire une phrase générique<sup>30</sup> pour prétendre être ou pouvoir devenir proverbe. Ou, dit encore autrement, dans notre compétence du proverbe figure la nécessité de concerner les hommes (2000, p. 45)

Ainsi, pour Kleiber, le proverbe est pourvu de deux caractéristiques : la première renvoie à l'opposition littéral/ métaphorique [ $\pm$  M], la deuxième est relative à l'opposition référence à l'homme/ absence de référence à l'homme [ $\pm$  H]. Notons que cette distinction a été postulée dans son article en 1989. Mais depuis, Schapira (1999) et J.C. Anscombe (1994) tendent à remettre en cause la validité de cette distinction.

Pour Anscombe (1994) un énoncé tel « Noël au balcon, Pâques aux tisons » peut renvoyer dans une première lecture à un dicton à dimension météorologique, mais il relève que ses éléments lexicaux renvoient à des situations humaines ; ce qui le range du côté du proverbe. Aussi, la parémie « Petite pluie abat grand vent », même si elle appelle des interprétations figurées, elle est toujours associée à un comportement humain. Pour Schapira (2000), tous les énoncés parémiques sont inhérents à la condition humaine, y compris les parémies météorologiques, pour elle ce critère va de soi. Kleiber (2000) maintient son hypothèse et explique que le dicton « *Noël au balcon, Pâques aux tisons* », malgré les lexèmes à portée humaine qu'il comporte, le dicton ne porte en fait pas sur les hommes, mais sur

---

<sup>30</sup>Anscombe considère les phrases génériques comme « des phrases qui évoquent une propriété générale, non-événementielle, et dénotent des propriétés généralement vraies qui leur confèrent un caractère gnomique . » (2000, p.10).

*le temps. Il affine, de ce fait, ce qu'il entend par relatif « aux hommes », et ajoute que ce critère doit être pris d'un point de vue sémantico-référentiel autrement dit :*

Les dictons sont des phrases génériques qui portent directement sur les phénomènes naturels et donc qu'indirectement, si l'on veut, sur les hommes, les proverbes sont des phrases génériques qui portent directement sur les hommes (2000, p.46).

C'est cette conception que nous retenons dans ce présent travail, et considérons les parémies de nature météorologique ou relatives aux expériences professionnelles comme étant des dictons.

### **1.3.2. Proverbe et maxime**

Si le proverbe est une expression anonyme, collective, associé au peuple qui le produit, la maxime est toujours apparentée à un individu. Elle est effectivement relative à l'homme du point de vue de son esprit, de sa pensée, de sa morale et a souvent une provenance noble et savante. Sur le plan linguistique, elle se caractérise par une forme d'élégance comme le confirme Schapira: « *Les maximes [...] sont faites pour les hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour les vulgaires* »(1999, p.30). Cependant, cette affirmation est empreinte d'un aspect intuitif qui rend insuffisant la distinction entre ces deux formes sentencieuses. Anscombe (1994) émet comme premier critère permettant de distinguer entre les deux la présence du « ON-locuteur » relatif au proverbe et le « L-locuteur » correspondant à un locuteur identifié qui est associé à la maxime. Il illustre cette opposition par la combinaison des proverbes avec les « marqueurs médiatifs » de type : « comme on dit » et donne à titre d'exemples les proverbes :

- **Comme on dit /comme dit le proverbe** : Qui va à la chasse perd sa place
- **Comme on dit\*/comme dit le proverbe\*** : « Ce qu'on apprend au berceau dure jusqu'au tombeau ».

Cette combinaison avec « les marqueurs médiatifs » se trouve impossible avec les maximes : il ne s'agit donc plus de « comme on dit » le refus des louanges est un désir d'être loué deux fois ». Anscombe (1994) souligne :

Il est clair que le proverbe, de par son caractère intemporel, se présente comme un savoir qui ne provient pas d'une perception ni d'une inférence effectuées par celui qui utilise le proverbe. Le proverbe ne se rattache donc pas aux catégories évidentielles « perception » et « inférence », mais à la catégorie « emprunt », troisième grande catégorie évidentielles, plus précisément à « l'emprunt à une source inconnue » ceci à la différence par exemple de maximes dont l'auteur est connu (1994, p.105).

Cependant, le critère du sujet collectif /sujet individuel à lui seul n'est pas suffisant pour établir une définition entre le proverbe et la maxime, Ch. Schapiraécrit dans cette optique :

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la maxime qui perd sa référence devienne proverbe puisque, comme ce dernier, elle est d'emblée, du point de vue linguistique, une phrase ou un ensemble de plusieurs phrases constituant « une unité de discours achevée [...] autonome aussi bien du point de vue référentiel (et) offr(ant) l'apparence d'une vérité générale (2000, p. 87).

De ce fait, un autre critère doit être pris en compte pour affiner ce qui distingue le proverbe de la maxime. La métaphoricité ou le caractère métaphorique des énoncés, apparaît, là encore, comme un critère qui peut être pertinent. Or, admettre la métaphoricité du proverbe n'omet pas le fait que certaines maximes peuvent aussi se caractériser par un aspect métaphorique, comme peuvent exister des proverbes ayant une caractérisation littérale tels que le montrent les exemples de proverbes à caractère littéral :

- La propreté est la santé du corps.
- Le riz fait ventre gros et la poitrine étroite.

Et les maximes à aspect métaphorique :

- Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement.
- C'est ne régner pas qu'être à deux à régner.

Cette maxime, bien qu'elle rende compte d'une situation précise, historique, en l'occurrence, où Ptolémée régnait conjointement avec sa sœur Cléopâtre dans *La*

*mort de Pompée*<sup>31</sup>de Corneille (1643), peut néanmoins s'appliquer à toutes les situations où des décisions importantes sont aux prises avec plusieurs personnes en même temps. Néanmoins, ces exemples ne sont pas légions, elles sont plutôt considérées comme des exceptions dans la littérature parémiologique. En définitive, nous dirons donc, que les proverbes se distinguent des maximes par deux critères : d'une part, le critère de la parenté de la forme sentencieuse et le critère de la métaphoricité.

### 1.3.3. Proverbe, adage et aphorisme:

L'adage a été associé dès le 17<sup>ième</sup> siècle au proverbe comme l'atteste le Dictionnaire de l'académie :« *l'adage : proverbe. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase : « Les adages d'Erasme*». (Nguyen 2012, p.58).

Aujourd'hui, cette confusion sémantique est toujours présente comme l'attestent les extraits suivants venant de la presse française:

- « Se vendre comme bac +3 alors qu'on est bac+6 n'est pas grave, selon **l'adage** « Qui peut le plus peut le moins »
- « Mercure, le Soleil et Neptune dans votre signe, en bon aspect de Jupiter... cela suffit à vous rendre optimiste et confiant, mais également très idéaliste. Vous pourriez vous emballer pour une idée, un projet ...avec bien sur un risque d'illusion ou de dérapage. Rappelez-vous de **l'adage** « tout ce qui brille n'est pas or »et suivez vos intuitions.(id., p.59)

De nos jours, l'adage se définit comme une : « *formule généralement ancienne énonçant une vérité admise, un principe d'action ou une règle juridique* ». (Schapira 1999, p.159). Comme peuvent l'illustrer les exemples suivants :

- Nul n'est censé ignorer la loi.
- Les paroles s'envolent, les écrits restent.

Par ailleurs, il se caractérise également par son aspect prescriptif comme l'affirme cette auteure (id., p. 110): « *On parle donc d'adage à propos*

---

<sup>31</sup>La mort de Pompée est une tragédie corneilienne sur la mort, jouée pour la première fois en 1643.

*d'énoncés anonymes, universellement connus, au verbe à l'impératif*». L'aspect injonctif est donc principalement ce qui distingue le proverbe de l'adage, comme elle le stipule plus loin :

Un regard plus attentif fera découvrir qu'il désigne surtout des phrases prescriptives, dont l'origine remonte souvent à une catégorie professionnelles, mais qui ont déjà pénétré dans l'usage commun et dont certaines (cf. par exemple, Vox populi, Vox Dei ; Mieux vaut prévenir que guérir) se prêtent même à un emploi métaphorique (id., p.111).

L'aphorisme est défini par *Le Trésor de la langue française informatisé*<sup>32</sup> comme étant une « proposition résumant à l'aide de mots peu nombreux, mais significatifs et faciles à mémoriser, l'essentiel d'une théorie, d'une doctrine, d'une question scientifique (en particulier médicale, politique) ».

Exemples :

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » (Rabelais)

« Le plus lourd fardeau c'est d'exister sans vivre » (V. Hugo)

« C'est un grand défaut que de se croire plus que l'on est et de s'estimer moins que l'on ne vaut » (J.W. Goethe).

L'aphorisme a été associé à la maxime, cependant, contrairement à celle-ci, il se fonde sur des propositions qui forment des antithèses. Il est proche des figures de style telles que la contradiction, la symétrie, l'antithèse. Sur le plan formel il est proche de la maxime : il est fondé sur la copule du verbe être et sur l'analogie anthétique.

L'adage a été associé dès le 17<sup>ième</sup> siècle au proverbe comme l'atteste le Dictionnaire de l'académie : « l'adage : proverbe. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase : « Les adages d'Erasmus ». (Nguyen 2012, p.58).

Aujourd'hui, cette confusion sémantique est toujours présente comme l'attestent les extraits suivants venant de la presse française:

- « Se vendre comme bac +3 alors qu'on est bac+6 n'est pas grave, selon l'**adage** « Qui peut le plus peut le moins »

---

<sup>32</sup> <http://www.atilf.fr/tlfi>,

- « Mercure, le Soleil et Neptune dans votre signe, en bon aspect de Jupiter... cela suffit à vous rendre optimiste et confiant, mais également très idéaliste. Vous pourriez vous emballer pour une idée, un projet ...avec bien sur un risque d'illusion ou de dérapage. Rappelez-vous de **l'adage** « tout ce qui brille n'est pas or » et suivez vos intuitions. (id., p.59)

De nos jours, l'adage se définit comme une : « *formule généralement ancienne énonçant une vérité admise, un principe d'action ou une règle juridique* ». (Schapira 1999, p.159). Comme peuvent l'illustrer les exemples suivants :

- Nul n'est censé ignorer la loi.
- Les paroles s'envolent, les écrits restent.

Par ailleurs, il se caractérise également par son aspect prescriptif comme l'affirme cette auteure (id., p. 110) : « *On parle donc d'adage à propos d'énoncés anonymes, universellement connus, au verbe à l'impératif* ». L'aspect injonctif est donc principalement ce qui distingue le proverbe de l'adage, comme elle le stipule plus loin :

Un regard plus attentif fera découvrir qu'il désigne surtout des phrases prescriptives, dont l'origine remonte souvent à une catégorie professionnelles, mais qui ont déjà pénétré dans l'usage commun et dont certaines (cf. par exemple, Vox populi, Vox Dei ; Mieux vaut prévenir que guérir) se prêtent même à un emploi métaphorique (id., p.111).

Autre forme linguistique s'apparentant au proverbe : l'aphorisme. L'aphorisme est défini par *Le Trésor de la langue française informatisé*<sup>33</sup> comme étant une « *proposition résumant à l'aide de mots peu nombreux, mais significatifs et faciles à mémoriser, l'essentiel d'une théorie, d'une doctrine, d'une question scientifique (en particulier médicale, politique)* ».

Exemples :

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » (Rabelais)

---

<sup>33</sup> <http://www.atilf.fr/tlfi>,

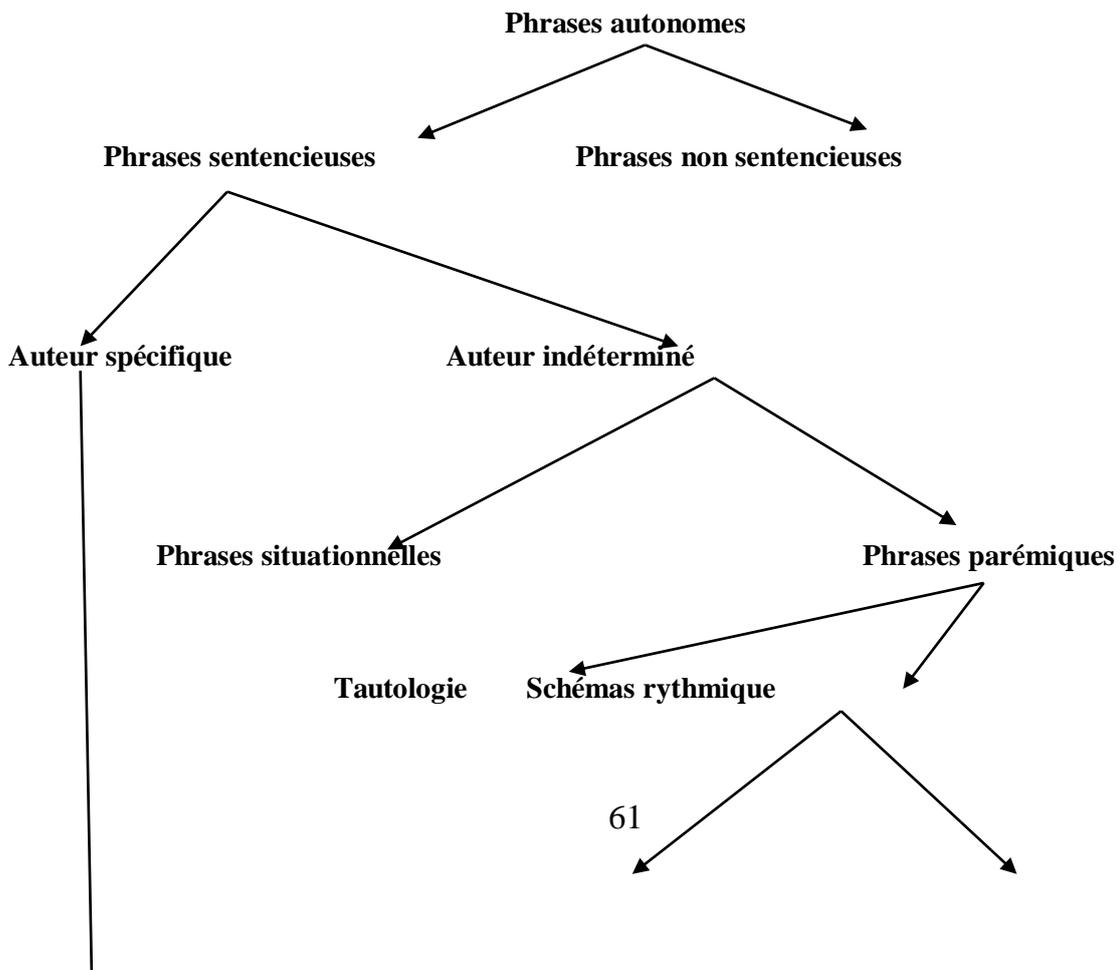
« Le plus lourd fardeau c'est d'exister sans vivre »(V . Hugo)

« C'est un grand défaut que de se croire plus que l'on est et de s'estimer moins que l'on ne vaut » (J.W.Goethe).

L'aphorisme a été associé à la maxime, cependant, contrairement à celle-ci, il se fonde sur des propositions qui forment des antithèses. Il est proche des figures de style telles que la contradiction, la symétrie, l'antithèse. Sur le plan formel il est proche de la maxime : il est fondé sur la copule du verbe être et sur l'analogie anthétique.

#### 1. 4.Schématisation des formes sentencieuses et proverbe français

Nous nous proposons de reprendre la schématisation d'Anscombe (2005) dans ce qui suit pour résumer la distinction entre proverbe et les autres énoncés sentencieux qui s'y apparentent en rendant compte des principaux traits linguistiques qui les distinguent.



**Maximes**

**Sentences**

**Aphorismes**

**Figure 1: Caractéristiques linguistiques du proverbe français et formes sentencieuses**

Nous voyons ainsi que le proverbe français a en commun avec les formes qui lui sont apparentées d'être un énoncé sentencieux, c'est-à-dire appartenant à la classe générale des énoncés autonomes, minimaux, et combinables avec les marqueurs médiatifs génériques. Le proverbe fait partie des phrases autonomes, sentencieuses, il se distingue des phrases autonomes non sentencieuses. Les phrases sentencieuses se distinguent des phrases non sentencieuses par la détermination de leur auteur ou non. Celles qui ont un auteur spécifique sont les maximes, les sentences et les aphorismes. Celles dont l'auteur est indéterminé sont de deux types : les phrases situationnelles qui ont un ancrage temporel et les phrases parémiques, qui se soustraient à tout ancrage. Les phrases parémiques, qui constituent l'objet de notre étude, sont de deux types : les phrases tautologiques et les phrases à schéma rythmique. Ces dernières comprennent les proverbes et les dictons.

## **2. Le proverbe arabe**

### **2. 1. Essai de définition**

Le proverbe est dénommé en arabe « mathal » pluriel « amathal ».

Selon l'Encyclopédie de l'Islam<sup>34</sup>, par le terme de (mathal), proverbe en arabe :

---

<sup>34</sup> Encyclopédie de l'Islam en ligne, Leyde, Éditions Brill, 2010, (consulté le 11 janve2023).

il faut entendre quelque chose de plus large que notre proverbe, car ce terme s'applique en outre à la locution proverbiale qui comprend aussi le vaste groupe des comparaisons [...], aux adages (gnomes, dictons), c'est-à-dire aux hikam (des sagesse) et aux aqwal (des dire) qui, comme beaucoup de proverbes, se rencontrent aussi dans les ahadit (des paroles) sous forme de maximes et de sentences, comprenant des devises, des maximes personnelles, des apophtegmes et des aphorismes, à des tournures [...] employées dans des exclamations optatives ou des malédictions, dans des adresses et des salutations, dans la prière et, parfois, une parabole, une fable, exactement comme dans l'Orient ancien.

Dans le dictionnaire *Larousse* « Dictionnaire mondial des littératures », nous relevons la définition suivante des amthal :

Ces dits évoquent, de façon intuitive et sensible, à la fois ce qu'il est convenu d'appeler la sagesse populaire et, plus précisément, un ensemble d'attitudes morales et sociales recoupant l'antique code des valeurs bédouines. Quant à leur mode d'expression, on y distingue déjà quelques-uns des traits essentiels de ce que devait devenir l'arabe classique : effets phoniques, concision et balancements rythmiques. Le *mathal* peut servir également comme prétexte à l'introduction d'une riche matière narrative [...].

Régis Blachère (1975) en donne la définition suivante :

« Le substantif matal désigne soit un dicton ou un proverbe, soit une parole mémorable, une sorte de *mot historique* proféré lors d'un évènement singulier, réel ou imagé. Parfois enfin le terme désigne une *locution idiomatique*, voire une *formule bénéfique ou maléfique*, donc une expression rendue obscure par son archaïsme [...]. Ce glissement de sens du terme matal n'est d'ailleurs pas aussi inexplicable qu'on pourrait le croire. Comme pour un dicton, ils'agit en général d'une formule très courte qui, en outre, s'accompagne d'un récit historique ou légendaire destiné à en éclaircir le sens. » (1975, p.65).

Les définitions qui précèdent rendent compte de l'ambiguïté du terme mathal qui comme le terme proverbe en français peut renvoyer à différentes formes qui lui sont plus ou moins apparentées, dont : adages (gnomes, dictons), hikam (sagesse) aqwal (dires) ahadit (paroles), maximes, sentences, devises, des apophtegmes et des aphorismes.

Comme le souligne Michel Quitout (1999) dans son article « De quelques problèmes majeurs de la parémiologie moderne » :

Il faut dire que le problème de frontière entre ces différentes appellations a très rarement intéressé les auteurs arabes. Consciemment ou inconsciemment, on a toujours donné au mathal une acception générique et qui englobe par là-même celle des autres énoncés proverbiaux de sens voisin (1999, p.4).

Le proverbe est dénommé en arabe « mathal » pluriel « amathal ».

Selon l'Encyclopédie de l'Islam<sup>35</sup>, par le terme de (mathal), proverbe en arabe :

il faut entendre quelque chose de plus large que notre proverbe, car ce terme s'applique en outre à la locution proverbiale qui comprend aussi le vaste groupe des comparaisons [...], aux adages (gnomes, dictons), c'est-à-dire aux hikam (des sagesses) et aux aqwal (des dire) qui, comme beaucoup de proverbes, se rencontrent aussi dans les ahadit (des paroles) sous forme de maximes et de sentences, comprenant des devises, des maximes personnelles, des apophtegmes et des aphorismes, à des tournures [...] employées dans des exclamations optatives ou des malédictions, dans des adresses et des salutations, dans la prière et, parfois, une parabole, une fable, exactement comme dans l'Orient ancien.

Dans le dictionnaire *Larousse* « Dictionnaire mondial des littératures », nous relevons la définition suivante des amthal :

Ces dits évoquent, de façon intuitive et sensible, à la fois ce qu'il est convenu d'appeler la sagesse populaire et, plus précisément, un ensemble d'attitudes morales et sociales recoupant l'antique code des valeurs bédouines. Quant à leur mode d'expression, on y distingue déjà quelques-uns des traits essentiels de ce que devait devenir l'arabe classique : effets phoniques, concision et balancements rythmiques. Le *mathal* peut servir également comme prétexte à l'introduction d'une riche matière narrative [...].

Cette conception du mathal en arabe est pensée comme correspondante à la conception française du proverbe.

Par ailleurs, Régis Blachère (1975) en donne aussi la définition suivante :

---

<sup>35</sup> Encyclopédie de l'Islam en ligne, Leyde, Éditions Brill, 2010, (consulté le 11 janve2023).

« Le substantif mathal désigne soit un dicton ou un proverbe, soit une parole mémorable, une sorte de mot historique proféré lors d'un évènement singulier, réel ou imagé. Parfois enfin le terme désigne une locution idiomatique, voire une formule bénéfique ou maléfique, donc une expression rendue obscure par son archaïsme [...]. Ce glissement de sens du terme mathal n'est d'ailleurs pas aussi inexplicable qu'on pourrait le croire. Comme pour un dicton, il s'agit en général d'une formule très courte qui, en outre, s'accompagne d'un récit historique ou légendaire destiné à en éclaircir le sens. » (1975, p.65).

Les définitions qui précèdent rendent compte de l'ambiguïté du terme mathal qui, comme le terme proverbe en français peut renvoyer à différentes formes qui lui sont plus ou moins apparentées, dont : adages (gnomes, dictons), hikam (sagesses) aqwal (dires) ahadit (paroles), maximes, sentences, devises, des apophtegmes et des aphorismes.

Comme le souligne Michel Quitout (1999) dans son article « De quelques problèmes majeurs de la parémiologie moderne » :

Il faut dire que le problème de frontière entre ces différentes appellations a très rarement intéressé les auteurs arabes. Consciemment ou inconsciemment, on a toujours donné au mathal une acception générique et qui englobe par là-même celle des autres énoncés proverbiaux de sens voisin (1999, p.4).

## **2.2. Classification des proverbes arabes**

Les proverbes arabes peuvent être classés en plusieurs catégories, nous en présentons les principales dans ce qui suit.

### **2.2.1. Classification selon la raison ayant provoqué la naissance du proverbe**

Cette classification est relative aux proverbes nés suite à un évènement particulier, évènement qui peut se répéter dans le groupe et par conséquent faire

l'objet d'un proverbe. Cette classification comprend cinq types de proverbes (El Kebir, 2015, p. 63) :

- a) les proverbes nés d'une assimilation ou d'une comparaison ;
- b) les proverbes nés d'une histoire : qu'il s'agisse d'histoire humaine ou d'un texte sacré ;
- c) les proverbes extraits d'un poème ;
- d) les proverbes issus d'une moralité ce sont des proverbes émis par un sage ou une personne ayant de l'expérience dans la vie ;
- e) les proverbes extraits du Coran et de la Sunna<sup>36</sup> qui sont les proverbes prononcés par le prophète Mohamad (SAWS).

### 2.2.2. Classification selon les critères morphologiques

Cette dernière classification se compose de trois catégories :

#### a) Les proverbes courants

Ce sont des proverbes ayant une structure simple, qui leur confère une circulation d'une génération à une autre

#### b) Les proverbes standards

Ce sont des proverbes à structure binaire, formés de phrases composées.

#### c) Les proverbes imaginaires mythiques

Il s'agit des contes et des histoires dans lesquels sont incluses des paroles à sens humain, mais attribuées à des êtres non-humains.

### 2.2.3. Proverbes de l'arabe classique الأمثال الفصحى

Les proverbes de l'arabe classique se rapportent à trois ères différentes : l'époque préislamique - période antérieure à l'islam la *jâhilîya* (جاهليّة), caractérisée par le polythéisme sur le territoire de l'Arabie, époque très prolifique en production poétique ; la période islamique -les premiers temps de l'islam - et celle de l'expansion de l'Etat islamique, illustrée par les califes abbassides.

---

<sup>36</sup>Sunna ou Hadith renvoie au comportement et parole provenant du prophète Mohamad (SAWS), considéré comme complémentaire au texte sacré : le Coran.

- Pour les linguistes arabes depuis Abu Ubayd<sup>37</sup>, (774-838) le proverbe se caractérise par trois critères : la comparaison (tashabih), la concision (idjaz) et l'usage (sair). Le « mathal » pour Abu Ubayd est bâti sur l'expérience, il est donc relatif au bon sens pratique (la hikma). Il permet de dire l'expérience de manière indirecte (kinaya), de verbaliser les choses qu'il est difficile d'exprimer de façon directe, c'est à dire, grâce au « tachbih » (comparaison), le « mathal » permet de rendre compte métaphoriquement de situations analogues dont il est impossible de rendre compte de manière littérale. Al-zamakhsari<sup>38</sup> (538-1144) considère que le « mathal » correspond nécessairement à son sens étymologique « nazir » (correspondant)<sup>39</sup>.

La littérature de l'arabe classique est centrée autour de la prose. Les philosophes de Basra et Kufa compilèrent au VIII<sup>ème</sup> siècle, les grands poètes préislamiques. De nombreux proverbes de l'arabe classique sont issus de cette prose.

#### **2.2. 4. Les proverbes de l'arabe dialectal (populaires) المثل الشعبي**

Les dialectes arabes, en tous pays diffèrent de l'arabe classique par la syntaxe et le vocabulaire. Par ailleurs, ceux en usage en Orient, présentent, par leur vocabulaire, une proximité plus grande de l'arabe classique que l'arabe dialectal maghrébin. Comme le souligne Cheriguen (1997) : Si cet arabe « *a emprunté assez massivement son lexique à l'arabe classique, c'est surtout aux berbère qu'il doit sa structure syntaxique et sa " simplicité phonétique" »*. (Ibid. p. 45). Les proverbes de l'arabe dialectal sont des proverbes locaux, énoncés dans différents dialectes.

En chaque pays arabe, il y a des dialectes citadins et des dialectes ruraux présentant des variantes phonétiques prosodiques, lexicales, syntaxiques, parfois très importantes selon les régions.

---

<sup>37</sup>De son nom Abou Oubeid al Allah Al Qassim Ibn Sallam (774- 838), est un le grammairien, philologue, exégète de l'islam et juriste le plus relaté par l'histoire.

<sup>38</sup> Al Zamakhsari ( 1075-1144) est un grammairien et théologien musulman d'Asie centrale.

<sup>39</sup>Traduction proposée par nous.

Les proverbes de l'arabe dialectal ou المثل الشعبي, littéralement : « proverbes populaires » sont selon Achour (2022) la : « parole qui circule parmi le peuple » هو القول السائر بين الناس (2022, p.205).

Les proverbes de l'arabe dialectal sont des proverbes locaux, énoncés dans différents dialectes.

Les linguistes arabes font la distinction entre le proverbe en usage, correspondant au المثل السائر et proverbe imaginaire correspondant au المثل الفرضي, comme le conte de *Kalila et Dimna* ودمنة و كليلة de Ibn Al Moukafa.

Ibrahim (1974) conçoit le proverbe de l'arabe dialectal comme étant : une parole qui circule au sein du peuple et qui se caractérise par un aspect didactique, et littéraire complet qui se distingue des formes verbales habituelles.<sup>40</sup>

القول الجاري على ألسنة الشعب ، الذي يتميز بطابع تعليمي ، و شكل أدبي مُكتمل يسمو على « أشكال التعبير المألوفة »

Par ailleurs, Ibrahim (1975) résume les caractéristiques du proverbe arabe populaire en trois points :

و إذا حاولنا ان نلخص خصائص المثل الشعبي فإننا نجدها تنحصر فيما يلي

اولا: المثل خلاصة التجارب و محصول الخبرة

ثانيا: المثل يحتوي على معنى في الصميم

ثالثا: المثل يتمثل فيه الاعجاز و جمال البلاغة (1975, p. 141).

Littéralement traduits<sup>41</sup> : « et si nous devons résumer les caractéristiques du proverbe populaire, nous identifions ces caractéristiques : premièrement, le proverbe est un réceptacle d'expériences. Deuxièmement, le proverbe est pourvu d'un sens édifiant. Troisièmement, le proverbe a une rhétorique qui lui est spécifique ».

Les dialectes arabes, en tous pays diffèrent de l'arabe classique par la syntaxe et le vocabulaire. Par ailleurs, ceux en usage en Orient, présentent, par

<sup>40</sup>Traduction proposée par nous.

<sup>41</sup> Traduction proposée par nous.

leur vocabulaire, une proximité plus grande de l'arabe classique que l'arabe dialectal maghrébin. Comme le souligne Cheriguen (1997) : Si cet arabe « a emprunté assez massivement son lexique à l'arabe classique, c'est surtout aux berbère qu'il doit sa structure syntaxique et sa " simplicité phonétique" ». (Ibid. p. 45). Les proverbes de l'arabe dialectal sont des proverbes locaux, énoncés dans différents dialectes.

En chaque pays arabe, il y a des dialectes citadins et des dialectes ruraux présentant des variantes phonétiques prosodiques, lexicales, syntaxiques, parfois très importantes selon les régions.

Les proverbes de l'arabe dialectal ou المثل الشعب, littéralement : « proverbes populaires » sont selon Achour (2022) la : « parole qui circule parmi le peuple » (2022, p.205). هو القول السائر بين الناس

Les proverbes de l'arabe dialectal sont des proverbes locaux, énoncés dans différents dialectes.

Les linguistes arabes font la distinction entre le proverbe en usage, correspondant au المثل السائر et proverbe imaginaire correspondant au المثل الفرضي, comme le conte de *Kalila et Dimna* ودمنة و كليلة de Ibn Al Moukafa.

Ibrahim (1974) conçoit le proverbe de l'arabe dialectal comme étant : une parole qui circule au sein du peuple et qui se caractérise par un aspect didactique, et littéraire complet qui se distingue des formes verbales habituelles.<sup>42</sup>

القول الجاري على ألسنة الشعب ، الذي يتميز بطابع تعليمي ، و شكل أدبي مُكتمل يسمو على « أشكال التعبير المألوفة »

Par ailleurs, Ibrahim (1975) résume les caractéristiques du proverbe arabe populaire en trois points :

و إذا حاولنا ان نلخص خصائص المثل الشعبي فإننا نجدها تنحصر فيما يلي

اولا: المثل خلاصة التجارب و محصول الخبرة

ثانيا: المثل يحتوي على معنى في الصميم

---

<sup>42</sup>Traduction proposée par nous.

ثالثاً: المثل يتمثل فيه الاعجاز و جمال البلاغة (1975, p. 141).

Littéralement traduits<sup>43</sup> : « et si nous devons résumer les caractéristiques du proverbe populaire, nous identifions ces caractéristiques : premièrement, le proverbe est un réceptacle d'expériences. Deuxièmement, le proverbe est pourvu d'un sens édifiant. Troisièmement, le proverbe a une rhétorique qui lui est spécifique ».

### 3. Caractéristiques du proverbe de l'arabe dialectal algérien

Les proverbes de l'arabe dialectal algérien sont des proverbes populaires, considérés comme faisant partie de la littérature populaire (الأدب الشعبي) à l'instar de la légende (الأسطورة), du اللغز (la devinette), les histoires populaires (الحكايات الشعبية) et النكتة الشعبية (blague populaire) (Ibrahimi, 1974). Cet auteur énumère comme suit les caractéristiques suivantes du proverbe de l'arabe dialectal algérien.

- Résumé d'expérience et de sagesse populaire
- Capacité à atteindre l'idée exprimée par des significations précises
- Brièveté et beauté de la rhétorique
- Son aspect populaire
- Son aspect didactique
- Son aspect littéraire complet
- Ce n'est pas une parole habituelle, même s'il provient du peuple.
- Pour être impactant, certains proverbes font appel à la répétition de leurs unités
- Syntaxiquement le proverbe fait usage de phrases simples.
- Existence de phrases paradoxales, témoignant de la complexité de l'expérience humaine.
- Le proverbe dialectal fait un usage esthétique de ses unités et ne tient pas compte de la rigueur grammaticale.

---

<sup>43</sup> Traduction proposée par nous.

- Présence de musicalité et de rythme.
- Son usage systématique de l'image par les figures de style, notamment la métaphore pour incarner l'idée exprimée.

#### 4. Distinction entre proverbe arabe et autres formes d'art populaire (الأدب الشعبي)

A l'instar du proverbe français qui connaît différentes formes sentencieuses qui lui sont apparentées, en arabe, il est question de littérature populaire (الأدب الشعبي), dont le proverbe serait la forme la plus patente. L'art populaire (الأدب الشعبي) est considéré comme :

هو ذلك الادب الذي يكتب بلغة عامية، قريبة من افواه الشعب وأحاديثهم اليومية التي يتداولونها فيما بينهم، (...) هو مصطلح يقابل مصطلح الفلكلور عند الغرب، (...) وهو يتألف من الحكايات والأغاني والأمثال وبعض الظواهر التمثيلية وغيرها، مما يدخل في مجال الأدب الشعبية<sup>44</sup>

Le proverbe arabe est donc une manifestation de la littérature populaire, puisqu'il frappé au sceau de la langue du peuple.

Le proverbe arabe se distingue d'autres formes de l'art populaire (الأدب الشعبي) par différentes caractéristiques, nous en présentons les principales ci-dessus.

##### 4.1. Aqwal « المأثورة الأقوال و الأحكام » (paroles et maximes)

Le proverbe est caractérisé par l'usage quasi systématique de l'image métaphorique pour illustrer l'idée qu'il véhicule, ce qui n'est pas le cas des الأقوال (maximes), qui sont plutôt littérales.

Ces dernières sont en arabe des énoncés appartenant à un auteur identifié et non identifié alors que les proverbes appartiennent à un locuteur collectif non identifié. Les maximes (الأقوال و الأحكام المأثورة) sont immuables, comme l'affirme Ibrahim : « فالأقوال قد نطق بها أصحابها كاملة، و لم يعترها تغير بعد ذلك »<sup>45</sup> : « Ces énoncés ont été énoncés par leurs auteurs sous leur formes complètes et ne

44

<https://teleensm.ummo.dz/course/info.php?id=694&lang=ar#:~:text=%D8%A7%D9%84%D8%A3%D8%AF%D8%A8%20%D8%A>

<sup>45</sup> Traduction proposée par nous.

changent pas après cela. »<sup>46</sup> Contrairement aux proverbes qui peuvent subir des changements linguistiques de différentes natures. Enfin, les maximes arabes sont l'apanage de la classe sociale des intellectuels et lettrés alors que les proverbes sont l'usage de couches sociales primaires. (1974, p. 135).

#### 4.2. Hikm « حِكْم » (paroles de bon sens)

Le proverbe se distingue aussi de la *حِكْمَة hikma*, le bon sens pratique par le fait qu'il est fondé sur une histoire ou un événement, alors que la hikma en est dépourvue, comme l'affirment Brill et al (1991): « (...) la hikma (la sagesse) est la parole, qui avec sa brièveté, porte un sens logique, déduit de la de la pensée et de la méditation, fondée parfois sur un peu de philosophie, non sur un événement ou une histoire comme le proverbe » (1991, p. 300).

#### Conclusion

Les énoncés sentencieux qui renvoient aux proverbes et à leurs formes connexes sont de deux types : les « L-formes sentencieuse » qui désignent l'existence d'un locuteur spécifique, et les On-formes sentencieuses qui renvoient à un locuteur anonyme. Cette dernière classe comporte également deux catégories : les On-formes sentencieuses génériques, des énoncés qui commentent une situation par un principe général et les énoncés sentencieux situationnels qui décrivent une situation spécifique sans avoir une valeur de généralisation. Le proverbe fait partie de l'énoncé On-forme sentencieuse.

Le proverbe faisant partie de la classe des énoncés On-sentencieux se distingue de l'énoncé situationnel. Cette distinction repose sur les traits suivants. L'énoncé situationnel ne se combine pas avec les marqueurs médiatifs qui expriment un généralité. Ces derniers ne se combinent qu'avec des énoncés génériques. Les énoncés parémiques, étant non événementiels ne se lient pas avec des marqueurs circonstantiels et déictiques, que seuls les énoncés situationnels acceptent. Les énoncés situationnels sont prétables aux variations temporelles, ce qui n'est pas le cas de l'énoncé parémique. Enfin, à la différence de l'énoncé parémique, les

---

<sup>46</sup>Traduction proposée par nous.

énoncés situationnels sont combinables avec des marqueurs médiatifs qui témoignent de l'opinion personnelle du locuteur.

Après avoir identifié le proverbe comme étant un On-énoncé sentencieux, nous en avons fait la distinction avec les autres formes sentencieuses : le dicton, la maxime, l'adage et l'aphorisme. Le proverbe est distinct du dicton par le sens métaphorique dont il se caractérise alors que le dicton a un sens littéral, Kleiber (2000) ajoute le trait d'humain auquel renvoie directement le proverbe, alors que le dicton y réfère de manière indirecte. Quant à la maxime, elle se distingue du proverbe par l'identification de son locuteur qui est bien identifié, alors que celui du proverbe est anonyme et serait collectif. Par ailleurs, la maxime est pourvue d'un sens littéral alors que le proverbe est majoritairement métaphorique. Et fin, le proverbe se différencie de l'adage et de l'aphorisme. Le premier se caractérise systématiquement par un aspect injonctif, le second est quant à lui une parole de figure de style.

Comme pour la tradition occidentale, la définition du *mathal* est ambiguë. Cette ambiguëté vient du fait qu'il entretient des rapports de similitude sémantique avec d'autres formes sentencieuses telles que :les hikam « maximes » aqwal « dits/dictons », kalima sa'ira « parole répandue », etc. Mais comme le souligne Michel Quitout (1991) :

Ce qui est curieux en fait dans ce problème de la définition du proverbe, c'est que celui-ci, nous est parfaitement familier et pourtant sa définition semble relever de l'impossible, Autrement dit ,il y a en même temps la familiarité de la reconnaissance et la difficulté à définir (1999, p.6).

De nombreux proverbes de l'arabe classique sont issus de la prose de grands poètes de la période préislamique. Les proverbes de l'arabe classique diffèrent de ceux de l'arabe dialectal par leur syntaxe élaborée et leur vocabulaire soutenu. Les proverbes de l'arabe dialectal comprennent des variantes régionales au plan phonique, syntaxique et lexicale. Leur syntaxe est simple, ils font un usage esthétique de leurs unités et ne tiennent pas compte de la rigueur grammaticale. Ils font également usage de figures de style, notamment de la

métaphore pour souligner et présenter divers aspects de l'image et en prolonger l'évocation.

A l'instar du proverbe français le mathalse distingue des formes sentencieuses qui lui sont apparentées, telles que : les aqwal et les hikam. Ainsi, le proverbe se différencie du qawl par son caractère mutable et lié à un événement ayant provoqué sa naissance. Il se distingue de la hikma qui englobe sagesse sciences et philosophie, dénommée dans le coran *hikma baligha* "sagesse mature", elle implique la connaissance de hautes vérités spirituelles.

## CHAPITRE III:Caractéristiques linguistiques du proverbe

### Introduction

Il est question dans ce chapitre de proposer une définition de la notion de proverbe en linguistique et non tel qu'il est conçu dans l'usage commun de la langue. Pour définir la classe proverbiale, Anscombe (2015)<sup>47</sup> a théorisé un certain nombre de critères linguistiques pouvant catégoriser et identifier la forme proverbiale. Nous les présentons dans ce qui suit.

Pour distinguer le proverbe de l'ensemble des énoncés apparentés, Anscombe propose de relever les propriétés de ce dernier. Il préconise de centrer l'analyse sur les propriétés linguistiques plutôt que sur les formes pour optimiser l'approche de l'analyse proverbiale et la rendre le moins intuitive possible. Cette démarche dénommée en parémiologie la « médiativité »<sup>48</sup>, a été initiée par ce linguiste qui considère le proverbe comme un genre de discours ayant des caractéristiques formelles et sémantiques. Cette approche s'oppose à la démarche « dénominative », instiguée par Kleiber (2000) qui considère le proverbe comme un « name » et l'identifie dans la catégorie lexicale. Deux définitions attenantes aux proverbes sont présentes dans le champ parémiologique : une définition le considérant comme étant un fait « dénominatif »<sup>49</sup> et une définition le considérant comme étant plutôt « médiate ». L'optique dénominative représentée essentiellement par les travaux de G. Kleiber, considère le proverbe comme une catégorie lexicale.

L'optique « médiative », quant à elle, illustrée principalement par Anscombe, qui considère le proverbe comme ayant une fonction discursive et « médiative » spécifique. L'acception médiative du proverbe implique de le considérer comme étant soumis aux « marqueurs médiateurs », c'est-à-dire un ensemble

---

<sup>47</sup> Ces critères ont été ébauchés dans Anscombe 1994, puis complétés en 2000 et 2015, le critère de la métrique (rythmique) comme trait définitoire du proverbe n'a été évoqué qu'en 2000.

<sup>48</sup> La médiativité correspond à (...) l'ensemble des procédés linguistiques signifiant, pour un énoncé donné, la source d'une information, le mode d'accès à cette information et la position du locuteur par rapport à ces paramètres. » (Anscombe, 2017, p.13)

<sup>49</sup> L'optique dénominative considère le proverbe comme un « name » ou une dénomination et l'identifie dans une catégorie lexicale. Cette tendance est assumée entre autre par Kleiber.

d'expressions pouvant se combiner aux proverbes<sup>50</sup>, de type « comme dit S », le S pouvant être un locuteur spécifique ou communautaire, comme l'affirme Oddo (2018): « des expressions qui servent à indiquer l'origine du discours du locuteur, qui servent au locuteur à désigner celui qu'il présente étant à l'origine de son discours » (2018, p.13).

Dans le cadre de notre travail, nous retiendrons cette seconde conception des proverbes.

Nous souscrivons à l'optique médiative et nous nous attelons à la présentation des caractéristiques linguistiques du proverbe selon cette conception. Ce choix s'explique par l'accessibilité de cette optique à notre corpus qui comporte des proverbes appartenant au français et à l'arabe algérien..

### **1. L'exclusivité aux humains**

Les proverbes peuvent avoir l'apparence de s'adresser à d'autres entités du monde, mais ce n'est pas le cas, puisque dans les faits ils n'ont d'interprétations qu'appliqués à l'humain. On pourrait croire que c'est le contexte dans lequel apparaît le proverbe qui détermine la transposition à l'humain mais même en l'absence de ce dernier, il y a bien transposition aux hommes. Celle-ci est un trait consubstantiel à la condition d'une phrase générique pour prétendre devenir un proverbe.

A travers les exemples ci-dessous, nous appuyerons notre point de vue et verrons de quelle manière se fait la mise en mot de cette catégorie.

Les proverbes algériens :

- الإحسان يقطع اللسان

( La bienveillance (coupe la langue) éloigne les malveillants).

- ادخل يا مبارك بحمارك

---

<sup>50</sup> Ce point fera l'objet d'une explication, ultérieure dans les critères d'identification des proverbes.

( O Mbarek entre avec ton âne. Se dit d'un endroit où l'on reçoit côte à côte la noblesse et la roture. Exceptionnellement, se dit d'une fille que l'on croit vierge alors qu'elle a perdu son honneur bien avant le mariage.)

- اذا حبّك القمر بكماله واش عليك من النجوم اذا دارت

( Si la lune t'aime tout à fait, que t'importe si les étoiles s'éclipsent. Si une personne belle ou haut placée, t'aime ou t'honore de son amitié, peu importe si tes anciens amis t'abandonnent).

- ألي يحب ينال المعالي، يسهر الليالي

(Celui qui veut arriver aux grandeurs, doit veiller pendant les nuits).

- بات ليلة فالبحر، اصبح ابن عم الحوت

( Ayant passé une nuit à la mer, il se réveille le cousin des poissons. Se dit d'un lourdeau (...)qui, dès son arrivée dans une ville ou dans une société abandonne ses anciennes habitudes du tout au tout.)

Nous avons dans notre corpus un renvoi à la catégorie femme, qui s'illustre différemment : d'une part, un renvoi direct par la catégorie explicite de nom commun femmes, et d'autre part, ceux qui ne font un renvoi implicite à la femme et lui réfèrent métaphoriquement. Dans les proverbes gérénaux, nous avons une référence aux humains, et ce, malgré une référence explicite à la figure animale..

Les proverbes français :

- Il faut prendre le taureau par les cornes.
- "Faute avouée est à moitié pardonnée."
- On ne fait pas d'omelettes sans casser d'oeufs
- La fortune sourit aux audacieux
- Les apparences sont trompeuses
- L'habit ne fait pas le moine
- Toute vérité n'est pas bonne à dire
- Chat échaudé craint l'eau froide

Pareillement, en français il y a des proverbes littéraux, c'est-à-dire qui renvoient directement aux femmes et des proverbes métaphoriques. Dans les deux cas observés, les proverbes traitent bien d'une catégorie en relation avec la condition des humains.

## 2. La généralité

La généralité se définit comme étant tout énoncé contenant un principe général et intemporel appliqué à une situation particulière par un mécanisme de syllogisme, comme l'explique Anscombe (2015):

Les textes comme C'est en forgeant qu'on devient forgeron sont généraux (énoncé parémique), i.e. renferment un principe général et intemporel qui est appliqué- moyennant un mécanisme de type syllogique- à la situation considérée en tant que cas particulier(2015, p.23).

Ainsi, l'énoncé parémique : « c'est en forgeant qu'on devient forgeron » implique un principe général qui est celui de la persévérance induit par une situation particulière. En revanche, l'énoncé « il a coulé de l'eau sous les ponts » est quant à lui un énoncé situationnel dans la mesure où il commente directement la situation et est proche de l'énoncé événementiel. Ainsi, pour distinguer l'énoncé situationnel de l'énoncé parémique, Anscombe propose de leur soumettre des « marques déictiques et circonstancielles »<sup>51</sup>. Les énoncés situationnels admettent la combinaison avec les « marques déictiques », ce qui n'est pas le cas pour les énoncés généraux, qui sont gnominiques, ayant donc une valeur de vérité générale. Dans les « énoncés situationnels » suivants, nous remarquons qu'il est clairement possible d'introduire des « adverbies déictiques » ou « circonstancielles » : « **là**, il y a anguille sous roche » (, « tout le monde s'est tu, un ange est passé » « **depuis lors**, il avait coulé de l'eau sous les ponts » ( Anscombe, *ibid.*, p.26). Cette possibilité s'annule dès le moment où nous utilisons des phrases parémiques : « **\*depuis lors**, c'est en forgeant qu'on devient forgeron », « **\*attention**, il faut battre le fer quand il est chaud ».

---

<sup>51</sup> Point abordé dans le chapitre 2 relatif aux traits distinctifs entre un énoncé sentencieux et un énoncé parémique (proverbial).

Cette impossibilité de combinaison avec les adverbess « situationnels » ou « circonstanciels » est aussi valable pour les parémies en algérien :

- بات مع الجاج و اصبح يقاقي

( Ayant passé une nuit avec les poules, il se mit à caqueter le lendemain matin. Se dit d'un lourdeau (...) qui, dès son arrivée dans une ville ou dans une société, abandonne ses habitudes du tout au tout).

- الدنيا مع الواقف

(La fortune est avec le travailleur)

Le caractère générique implique l'impossibilité de liaison avec les indicateurs circonstanciels et cela est valable pour les proverbes français autant pour que les proverbes algériens.

### **3.L'habitualité**

L'habitualité désigne la réccurrence d'une action, qui se produit de manière habituelle . Les proverbes ne se combinent pas avec des adverbess d'habitualité, parce qu'ils ne sont pas soumis aux contraintes déictiques, ce sont des énoncés génériques et non situationnels. Ce point caractérise l'apanage des énoncés gnomiques et n'est pas l'exclusivité des énoncés proverbiaux. Parmi les énoncés gnomiques. Anscombe distingue ( 2015) :

Les énoncés dispositionnels (Max joue du piano), et les énoncés fréquentatifs (Max joue du piano avec un doigt). Les énoncés dispositionnels sont en fait paraphrasables par des énoncés attributifs (Max est un pianiste), et les fréquentatifs par une mise en relation entre deux événements (Quand Max joue du piano, c'est avec un doigt). Les seconds –et non les premiers- sont combinables avec les adverbess d'habitualité comme généralement, toujours, souvent, parfois, etc. (2015, p. 24).

En plus des énoncés « fréquentatifs », de nombreuses parémies sont combinables avec les adverbess « d'habitualité » comme : « généralement, toujours, souvent, parfois » etc., comme l'illustrent les exemples suivants : « Un tiens vaut (généralement, toujours, souvent) mieux que deux tu l'auras », « Une hirondelle ne fait (généralement, jamais, que rarement) le printemps ».

Les parémies tautologiques n'admettent pas d' adverbess « d'habitualité » à l'exception de toujours: « Une femme est (généralement, toujours) et non

(souvent et parfois) une femme », « Quand il faut y aller, il faut (\*généralement, toujours, souvent\*, parfois\*) y aller » (Anscombe, 2015, p.26).

Les parémies algériennes subissent aussi la même contrainte, à savoir : une impossibilité de combinaison avec les adverbes d'habitualité à l'exception de généralement, correspondant à « في العادة » et toujours correspondant à « ديمًا » et non combinable avec : parfois et souvent dont l'équivalent algérien est : « ساعات » /. Comme le justifient les parémies suivantes :

- الذهب يخسر المذهب

(L'or gâte (le rite) la piété.

- رجعت حليلة لعادتها القديمة

(Halima est revenue à son ancienne habitude. Se dit de celui qui, après avoir occupé injustement une situation où il s'est montré arrogant et hautain, retombe dans celle où il tire son origine.)

- الرخص يدَهش

( Le bon marché stupéfie. Se dit au propre)

A l'instar des énoncés parémiques français, les énoncés parémiques de l'arabe dialectal algérien n'admettent pas non plus les combinaisons avec parfois et souvent correspondant à : « ساعات ». Comme peuvent l'illustrer les exemples ci-dessus : « بمزتك تاخذ مرة جارك ساعات حسن », « Sois **parfois** bon pour ta femme, tu épouseras celle de ton voisin » ou encore : « ياكلوه اولادها ساعاتالي طيبته », « Ce que prépare la femme malpropre est parfois mangé par ses enfants ».

Nous constatons donc que les parémies algériennes et françaises, du fait de leur caractère générique ne peuvent se combiner avec les adverbes d'habitualité hormis le cas de « toujours » en arabe dialectal algérien : ديمًا. Cette exception se justifie par le fait que ces deux adverbes expriment un processus rituel qui viendrait appuyer le caractère gnominique du proverbe. Ce qui n'est pas le cas avec les adverbes ayant le sens d'une action peu redondante dans le temps, comme le sont les adverbes : parfois et souvent, en arabe ساعات .

#### 4. Les marqueurs médiatifs génériques

Les marqueurs génériques se définissent comme étant des expressions qui indiquent la source d'un discours. Ainsi lorsque cette origine touche la vérité du discours, il sera question de marqueur médiatif spécifique, comme l'exemple de : à mon avis, et de marqueur médiatif générique quand la source sera de l'avis général, comme par exemple : comme on dit.

Les énoncés parémiques sont combinables avec le marqueur médiatif générique tel « comme on dit », « dit-on, on dit que ».

Les parémies ont la caractéristique de pouvoir se combiner avec un marqueur médiatif générique de type « comme dit x ». Ce critère se révèle être pertinent dans la mesure où il permet de distinguer entre les phrases génériques habituelles comme « les singes mangent des bananes », des formes sentencieuses telle : « l'homme est un roseau pensant »<sup>52</sup> ou encore « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ».

Ainsi, il est improbable de dire :

- « **On sait que +\*comme on dit+ \*comme dit Pascale**, les singes mangent des bananes » (Anscombe, 2015, p. 28)

Mais il est tout à fait possible de dire :

- « **\*on sait que+ comme on dit** l'homme est un roseau pensant » (Ibid. 2015)

En arabe dialectal algérien, le marqueur médiatif générique « comme on dit »<sup>53</sup> traduit « كَيْمَا اَيْقُولُوا » est aisément combinable avec les :

- الرزق المخطوف متلوف (le bien ravi est pérable)<sup>54</sup>  
« كَيْمَا اَيْقُولُوا » « **comme on dit**
- Et شرب من البيرو رمى فيه حجر (Il a bu du puits et y a jeté une pierre.  
Se dit à l'ingrat)

<sup>52</sup>Nous empruntons ces exemples à Anscombe, 2015, p.25.

<sup>53</sup>Traduction proposée par nous.

<sup>54</sup> Ce proverbe a son correspondant français : bien mal acquis, ne profite jamais.

- correspondant à « **comme on dit** شرب من البيرو رمى فيه حجر (Il a bu du puits et y a jeté une pierre

Cette caractéristique de se combiner avec les marqueurs médiatifs génériques corrobore une autre caractéristique du proverbe à savoir : l'origine populaire de ce dernier, ce qui distingue , par exemple, rappelons le : le proverbe de la maxime, qui est imputée à un auteur précis. Ce trait explique aussi le point suivant, à savoir : la soustraction du proverbe à toute inscription temporelle.

## 5. L'événementialité

Le proverbe se soustrait à toute inscription dans un cadre spatio-temporel, revêtant ainsi un caractère gnomique, un aspect de vérité générale comme le confirme J.C. Anscombe (1994): « Les proverbes et formes proverbiales énoncent une généralité intemporelle » (1994, p. 98) et ne peuvent donc servir à une énonciation événementielle. De ce fait, il est impossible pour un énoncé proverbial de se joindre à un adverbe temporel du type :\* **La semaine prochaine**, qui « va à la chasse perd sa place ». Le proverbe se caractérise donc par un aspect générique qui refuse toute inscription dans un cadre spatio-temporel. Ce trait permet de distinguer, les énoncés proverbiaux des énoncés idiomatiques, en soulignant que ces derniers admettent une implication dans un ancrage spatio-temporel, comme le montrent les exemples suivants :

- « Un ange passe/ **est passé** » ( : la modulation temporelle du présent passif est parfaitement possible dans ce cas de figure.
- « *Qui est allé* à la chasse, **a perdu** sa place » Ou encore : « La fortune **souriait** aux audacieux ». ( Anscombe, 2015, p.29).

Dans ces deux derniers exemples proverbiaux, la déclinaison temporelle au passé composé et à l'imparfait est inacceptable. Cependant, certains proverbes permettent une modulation temporelle tout en conservant leur généralité temporelle. Donnons des exemples cités par Anscombe (2015, p.29) :

- « Une hirondelle n'**a** jamais **fait** le printemps »
- « La fortune **a toujours** souriaux aux audacieux »

- « Qui a semé le vent, récoltera la tempête »

Il semble cela dit, que la déclinaison temporelle des proverbes ne soit acceptable qu'au passé composé et n'est guère possible à l'imparfait - hypothèse défendue par O. Ducrot (1979) et Anscombe (1992)—est que l'imparfait implique toujours une entité située systématiquement dans le passé de l'énonciation, ce qui vient contredire l'intemporalité du proverbe.

Dans les proverbes de l'arabe dialectal algérien, le traitement des verbes n'est pas fonction de la temporalité comme c'est le cas des langues romanes et germaniques. Le verbe est ainsi tributaire de l'action qu'il exprime. Il s'agit, dans ce cas de figure, de l'aspect<sup>55</sup> et non du temps ou du mode. Il est plutôt question d'aspect *inaccompli* sans distinction formelle qui se rapporte à ses différents types : indicatif, subjonctif ou apocopé<sup>56</sup> ou d'aspect accompli. Il n'est donc pas possible, dans ce cas de figure, de parler de déclinaison au passé composé et à l'imparfait mais de modulation temporelle en aspect accompli et inaccompli.

Effectivement, la généralité temporelle se présente dans le corpus algérien est tout à fait envisageable en arabe, sous deux aspects différents : l'accompli et l'inaccompli comme peuvent l'illustrer les proverbes suivants à l'aspect accompli :

- عايشة و باندو جاو يتقاودوا

(Aïcha et Bandou sont venues la main dans la main (l'une conduisant l'autre. Se dit de l'arrivée de deux individus de même acabit.

•

- حَسَّتْ به في النَّبُولَة \* بَشَّرَتْ به المَهْبُولَة

---

<sup>55</sup>L'aspect renvoie à un trait grammatical qui caractérise le procès : son état initial, son déroulement, son achèvement.

<sup>56</sup>Les trois formes de l'inaccompli : l'indicatif, le subjonctif et l'apocopé sont des formes adoptées en arabe classique et non en arabe dialectal. Nous ne distinguons pas d'emploi de l'une de ces dernières dans le parler algérien.

« L'ayant senti dans le ballon, elle est allée l'annoncer, la folle »<sup>57</sup>.

- دارت الدائرة على راس الحائرة

« La fortune a tourné le dos à la paresseuse. Se dit de celle à qui arrive des malheurs successifs ».

Les proverbes se présentent néanmoins dans leur grande majorité sous la forme de l'aspect inaccompli dans les exemples suivants :

- المرأة تهرب من الشيب كيف النعجة من الذيب

« La femme fuit (la canitie) les vieillards comme la brebis fuit le loup ».

- زوج عصافر ما ينضربوا بحجر<sup>58</sup>

( On ne tue pas deux moineaux à la fois avec une seule pierre)

Nous constatons que la déclinaison à l'aspect accompli, c'est-à-dire à l'équivalent du passé composé est tout à fait envisageable dans certains proverbes. Cette modulation temporelle, là encore, n'annule nullement le caractère générique de l'énoncé proverbial.

## 6. L'auteur du proverbe

Le proverbe est un énoncé collectif, est catégorisé par Anscombe comme faisant partie des on-formes sentencieuses, le pronom on correspondant à un locuteur indéfini, la collectivité qui crée le proverbe. S'opposant à l'unicité d'un je individuel. Le locuteur du proverbe est donc un locuteur collectif, une communauté linguistique. Anscombe le définit ainsi:

Ce sont des discours ON-sentencieux, i.e des discours génériques typifiants a priori. Ils ont un énonciateur premier qui est un ON-énonciateur, et acceptent la combinaison avec comme on dit, comme le dit la sagesse des nations, etc. b) Ce sont des discours autonomes, clos et minimaux en tant que sentencieux (2000, p. 14).

---

<sup>57</sup>Se dit d'une femme qui se sent enceinte, s'empresse d'annoncer sa grossesse à ses voisines.

<sup>58</sup>Ce proverbe a son correspondant français : il ne faut pas courir deux lièvres à la fois.

Les proverbes sont présentés comme étant relatifs à un « trésor » de conseils empiriques prodigués par la sagesse doxique. Cet aspect doxique de la parole proverbiale est visible linguistiquement à travers l'usage intuitif du marqueur médiatif générique « comme on dit ». Observons les exemples suivants:

- **Comme on dit** qui va à la chasse, perd sa place.
- **On a bien raison de dire** qu'on n'est jamais trahi que par les siens.
- **Si j'en crois la sagesse populaire**, il ne faut jamais mettre la charrue avant les bœufs (Anscombe, 2000 p.15) .

Comme nous l'avons soulevé précédemment, contrairement aux maximes qui ont la caractéristiques d'avoir une parenté à un locuteur bien précise, la parenté des proverbes n'est jamais un locuteur en tant individu mais plutôt une conscience linguistique collective, comme le stipule Anscombe:

L'idée que nous voudrions défendre ici est que celui qui énonce un proverbe, s'il est bien le locuteur du proverbe, n'est pas l'auteur de ce proverbe en termes de polyphonie ; il n'est pas l'énonciateur du principe qui y est rattaché. C'est lui en revanche qui endosse la responsabilité de déclarer ce principe applicable hic et nunc (1994, p.100).

Anscombe compare le locuteur d'un proverbe à un avocat qui énonce une loi, il n'est pas l'auteur de cette dernière, seulement un intermédiaire qui prend la responsabilité d'évoquer, telle ou telle loi dans des circonstances précises. Cet état de fait se traduit linguistiquement comme le note Ducrot (1973) dans son analyse des expressions performatives d'opinion. Il rend compte en effet, que le locuteur de « je trouve que » exprime un jugement individuel et direct, autrement dit, il ne se fonde pas sur un jugement préalable qu'il reprend, de ce fait, les proverbes ne sont guère combinables avec ce type d'expressions performatives. Examinons les exemples suivants :

- **Je trouve que** la fortune sourit aux audacieux
- **Je trouve que** qui va à la chasse perd sa place
- **Je trouve que** petite pluie abat grand vent

Avec « j'estime que » qui exprime la reprise d'un jugement dont le locuteur n'est pas l'auteur, la combinaison avec les proverbes devient tout à fait possible, comme l'illustrent les exemples suivants donnés par Anscombe :

- **J'estime que** la fortune sourit aux audacieux
- **J'estime que** qui va à la chasse perd sa place
- **J'estime que** prudence est mère de sureté ( 2000,p.17).

En définitive, nous pouvons dire que le proverbe n'est pas un énoncé qui reflète un jugement individuel. Cependant, « je trouve que » peut énoncer un jugement direct à condition de renvoyer à une situation spécifique par l'emploi d'une unité linguistique qui le sous-tendrait

Considérons les exemples suivants:

- Je trouve que **pour cette fois**, à quelque chose malheur est bon.
- Je trouve que, **au vu des circonstances**, pas de nouvelle , bonnes nouvelles.
- Je trouve que, **dans le cas qui nous occupe**, le vin étant tiré, il faut le boire.

Il s'agit donc de distinguer entre une lecture générale du proverbe et son application spécifique. Anscombe ajoute d'autres éléments linguistiques susceptibles de permettre cette distinction. A cet effet, il donne l'exemple de l'adverbe d'énonciation « franchement » et « visiblement » qui ne sont pas compatibles avec la « valeur génétique » du proverbe mais plutôt avec l'invocation locale de son utilisation :

- **Visiblement** qui ne risque rien, n'a rien
- **Visiblement, de nos jours**, qui ne risque rien, n'a rien
- **Franchement, au vu des circonstances**, pas de nouvelles, bonnes nouvelles (2015, p.89).

Nous remarquons que ce qui permet la combinaison entre les adverbes d'énonciation et le proverbe est l'emploi des locutions prépositionnelles : « de nos jours » et « au vu des circonstances », créant ainsi une adaptation locale des

proverbes. Combinaison qui devient improbable sans l'emploi de ces dernières. Le on-énonciateur indéfini qui correspondrait à l'opinion doxique est aussi présent en arabe dialectal algérien, à travers l'emploi de « كَيْما يقولوا »<sup>59</sup> correspondant à « comme on dit », comme l'illustrent les combinaisons suivantes :

- كَيْما يقولوا جارك البعيد و لا خوك القريب ( **comme on dit** Ton voisin qui est près de toi, t'est plus utile que ton frère éloigné)<sup>60</sup>
- كَيْما يقولوا الجبل ما يهزه الريح ( **comme on dit** le vent ne saurait faire bouger une montagne. Se dit d'une personne de considération qui se trouve en présence de futilités, et qui ne se départ pas de son sérieux).
- كَيْما يقولوا جرح الكلام أصعب من جرح الحسام ( **comme on dit** les blessures de la langue sont plus dangereuses que celles de l'épée).
- كَيْما يقولوا زيادة الخير خير ( **comme on dit** ajouter de bien est un bien)<sup>61</sup>.
- كَيْما يقولوا السامط غلب القبيح ( **comme on dit** le fat vainc le méchant. La futilité l'emporte sur la méchanceté.)
- كَيْما يقولوا ألسبع في خيمته خلي الكلاب تنبح ( **comme on dit** le lion est dans sa tente et laisse les chiens aboyer.

On ne doit pas tenir compte des insultes venant d'en bas)<sup>62</sup>, de prise en charge par le locuteur qui pourrait se révéler par l'emploi du pronom « je + verbe d'opinion », du type : « je trouve que », « انا براي »<sup>63</sup>.

Comme on peut le constater dans l'impossibilité des combinaisons suivantes :

- انا براي سبق الحطب قبل ما يخطب (je trouve qu'il a fait sa provision de bois avant de faire sa demande en mariage. (...) se dit (...) de celui qui prend des précautions bien avant)<sup>64</sup>

<sup>59</sup> Cette traduction est proposée par nous.

<sup>60</sup> Traduction relevée de Ben Cheneb, (1906) [2013].

<sup>61</sup> L'équivalent français de ce proverbe est : abondance de bien ne nuit pas. (Ben Cheneb, (1906) [2013].

<sup>62</sup> L'équivalent français de ce proverbe est l'expression : les chiens aboient, la caravane passe. (Ben Cheneb, ibid.).

<sup>63</sup> Traduction proposée par nous.

- انا براي سَيِّق الحصر قبل الجامع (je trouve qu'il acheté des nattes avant d'avoir construit la mosquée. Même sens que le précédent)
- انا براي ملح على جرح ( je trouve que du sel sur la blessure. Se dit d'un malheur qui arrive à celui qui a mérité un autre malheur).
- انا براي من جرب عرف (je trouve que qui éprouve connaît. Se dit d'un homme expérimenté).

Ducrot (1982) ajoute d'autres éléments linguistiques pouvant faire intervenir une « collectivité énonciative », ces entités sont : le thème et présupposé. Ces deux entités ont la capacité de présenter le point de vue d'une communauté discursive à laquelle le locuteur peut appartenir, dans le cas du présupposé, ou ne pas y appartenir, dans le cas du thème. Ducrot souligne que globalement, ces deux entités partagent les propriétés suivantes :

- Toutes les deux refusent toute question totale ou rhétorique.
- Elles n'admettent pas la combinaison avec la négation descriptive.
- Elles ne tolèrent pas la combinaison avec « c'est ...que ».
- Les deux impliquent un enchaînement discursif.

Les proverbes, à l'instar de ces entités, partagent les mêmes caractéristiques :

A. Ils ne peuvent faire l'objet d'une question totale :

« **Est-ce qu'**un chien qui aboie ne mord pas » ? , « **est-ce qu'**un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ? Exception faite aux questions rhétoriques : une hirondelle **a-t-elle jamais** fait le printemps ? **N'est-il pas vrai** qu'un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras ?

Ce qui caractérise aussi les proverbes algériens, auxquels nous avons soumis l'interrogation, possible en arabe avec la modulation de l'intonation à savoir :

- من علا شانہ کثرت احزانه ( celui dont le rang devient élevé, voit s'accroître ses chagrins)<sup>65</sup>

<sup>64</sup> L'équivalent français de ce proverbe est l'expression lexicalisée : mettre la charrue avant les bœufs. (Ben Cheneb, ibid.)

<sup>65</sup> L'équivalent français de ce proverbe : « grande fortune, grande servitude » (Ben Cheneb, ibid., p.76).

- i a l'intention de divulguer son secret, n'a qu'à venir au milieu d'une réunion de femmes et de le faire connaître / le secret des femmes est proverbial. »

« ؟ ألي ما يذبح شاته \* و ما يسوط امراته \* موته خير من حياته  
égorger son mouton, qui ne peut frapper sa femme (quand elle le mérite),  
il est préférable pour lui de mourir que de vivre. »

« ؟ امرأة بلا حياء كالطعام بلا ملح  
sans sel »

Ainsi, d'après les exemples ci-dessus, nous attestons que les proverbes algériens ne se soumettent pas aussi à l'interrogation, si ce n'est l'interrogation rhétorique.

Ils n'admettent pas non plus les négations descriptives mais plutôt les négations polémiques. Comme peuvent l'illustrer les exemples suivants : La fortune **ne** sourit **pas nécessairement** aux audacieux, La raison du plus fort **n'est pas toujours** la meilleure. En arabe dialectal algérien, les proverbes ne peuvent faire l'objet d'une négation descriptive correspondant à : « ما شي ديما »<sup>66</sup>. Mais peuvent, dans certains cas, faire l'objet d'une négation polémique

:

- en introduisant : « correspondant à « ne pas toujours », introduction possible aussi dans :
  - ما شي ديما من فرّش قعد ومن زرع حصد ( qui fait un lit **ne** se couche, **pas toujours**, qui sème, **ne** moissonne **pas toujours**)
  - ماشي ديما النمل يقتل الجمل ( les fourmis **ne** tuent **pas toujours** le chameau. Au sens de : « les infiniment petits sont la cause de la mort des plus grands. »

<sup>66</sup>Traduction proposée par nous.

- à voler du **pas toujours**'apprend n( le froid ماشي ديما البرد يعلم سرقة الفحم<sup>67</sup> charbon. On est souvent contraint par la nécessité de faire des choses qu'on préférerait ne pas faire. » (Ben Cheneb, ((1906) [2013], p.151).

Cependant, il est à noter que les proverbes de l'arabe dialectal algérien ne sont pas tous modulables avec la négation polémique, certains contiennent déjà une négation descriptive.

B.Les proverbes ne peuvent faire l'objet d'une extraction par « c'est ...que », comme le montrent les exemples suivants : « **C'est** la raison du plus fort **qui** est toujours« lameilleure ou **ce n'est pas** le printemps **qui** fait une hirondelle mais plutôt ce n'est pas le printemps qui fait une hirondelle ».

Dans les proverbes de l'arabe dialectal algérien, nous pouvons distinguer l'usage de la structure « c'est... que » dont l'équivalent serait : « هداك... أي ».

C.Enfin, le proverbe est aussi un cadre permettant d'opérer des enchainements discursifs mais d'une manière indirecte. En effet, le proverbe à lui seul, ne peut être considéré comme une réponse complète à une demande d'information. Anscombe cite l'exemple suivant : à la question suivante : est-ce que je dois me méfier de mon entourage ? la réponse ne peut être donnée directement par la formulation du proverbe : « On n'est jamais trahi que par les siens », mais il doit y avoir un marquage énonciatif pour permettre l'enchainement du proverbe, de type : **Oh oui !** « On n'est jamais trahi que par les siens ».

Ce constat est aussi valable pour les proverbes algériens dont l'usage ne permet pas de les concevoir directement en tant que réponse à une interrogation.Ils doivent être insérés dans un cadrage énonciatif.

Ainsi, à la question suivante :« لازم نتزوج بالمرأة الاصلية ؟ »(Est- ce que je dois épouser une femme de noble origine ?) , la réponse ne peut consister en le proverbe seul mais doit contenir un marquage énonciatif : خذ المرأة : إيه يا ولدي (oui, mon fils : prends une femme de noble origine الأصلية تولوكانت على الحصيرة

<sup>67</sup> L'équivalent français de ce proverbe est le proverbe : « Nécessité n'a pas de loi » (Ben Cheneb, (1906) [2013], p.151).

même en dépensant ta fortune pour lui fournir son douaire). Ou encore : وَاش زَايِكَ (que penses-tu des femmes qui ne sont pas pudiques?) , « امراة بلا حياء » (mon fils : une femme sans pudeur est comme un mets sans sel ).

Anscombe (2005) évoque d'autres facteurs linguistiques susceptibles de rendre compte du caractère collectif du proverbe. Citons, dans un premier temps, « les connecteurs combinables aux proverbes ».

L'énoncé proverbial ne peut être combinable avec le connecteur de type « par conséquent » et donc apparaître comme faisant suite à un raisonnement :

- **\*Par conséquent**, une hirondelle ne fait pas le printemps<sup>68</sup>.
- **\*Par conséquent**, les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Au contraire des expressions qui permettent l'introduction de prémisses d'un discours, envisagent parfaitement la combinaison avec l'énoncé proverbial :

- **Etant donné que** la nuit porte conseil.
- **Etant donné que** pierre qui roule n'amasse pas mousse.

En arabe dialectal algérien, il n'y a pas de connecteurs logiques, de ce fait, nous ne pouvons établir la validité de cette supposition.

Le fait que le proverbe n'admette pas de liaison avec toute proposition déductive, implique qu'il ne soit pas « un contenu asserté » ; mais plutôt un « contenu présenté ». Cet aspect non asserté du proverbe accentue le fait que le locuteur d'un proverbe ne soit pas son auteur mais plutôt « un utilisateur d'une dénomination présentée dans la langue ». (Anscombe 1994, p.103).

L'absence de locuteur du proverbe justifie le prochain critère : le caractère collectif du proverbe.

## 7. Universalité du proverbe

Du caractère générique découle le caractère universel du proverbe. La généricité se définit comme étant tout énoncé contenant un principe général et

---

<sup>68</sup>Exemple emprunté à Anscombe (2015, p.15)

intemporel appliqué à une situation particulière par un mécanisme de syllogisme. L'universalité du proverbe est quant à elle la capacité du proverbe de rendre compte des mêmes préoccupations, comme l'affirme Anscombe : « nous dirons qu'il ya universalité (ou une phrase universelle) chaque fois qu'il y a représentation par ( $\forall x$ ). » ( Anscombe, 1999, p.104).

Le caractère gnomique inhérent aux phrases génériques apparaît à travers deux propriétés linguistiques que nous résumons ainsi :

A. L'existence d'éventuels contre-exemples n'annulent pas les phrases génériques :

Dans l'exemple de la phrase générique : Les singes mangent des bananes mais pas de cheetah<sup>69</sup>, la coordination de la seconde proposition « ne mangent pas de cheetah » avec la première n'annule aucunement cette dernière. De la même manière, qu'un contre-exemple n'annule pas la validité d'un proverbe : pierre qui roule n'amasse pas mousse et pourtant, ce globe-trotter a amassé une immense fortune.

En arabe dialectal algérien :

الزمان ما فيه امان (il n'ya pas de confiance dans [le temps]la fortune). Le proverbe se coordonne avec l'énoncé « و لا في الصحة » (ni la santé).

Mais aussi, **زوج حنوشة ما يتلاقوا في غار** ( Deux serpents ne sauraient (se rencontrer)être dans le même trou. Deux méchants ne sauraient se supporter).

Nous constatons, dans ce cas de figure que les proverbes n'ont pas de difficultés à se lier à des propositions qui peuvent annuler leurs propositions ou exprimer le contraire.

B. Les phrases génériques admettent des « déductions par défaut » des situations auxquelles elles renvoient. L'exemple « Petite pluie abat grand vent » permet à son locuteur de faire des prédictions sur certaines situations tout en les qualifiant,

---

<sup>69</sup> Nous empruntons l'exemple à Anscombe (1994).

en les considérant notamment comme plausibles. Anscombe (1990) fait intervenir un autre aspect des phrases génériques : leur relation avec le caractère universel. Bien qu'il admette que toutes les phrases génériques ne soient pas nécessairement universelles, néanmoins, il existe bien un lien étroit entre ces deux aspects. Il affirme aussi que :

Les phrases génériques supportent des contre-exemples sont en effet révélatrices. Elles montrent en effet qu'un contre-exemple à une phrase générique est présentable que moyennant un opérateur de type concessif. Ce qui montre que les phrases génériques sont en fait des arguments d'universalité. Et comme il ne s'agit que d'arguments, elles ne permettent que des inférences plausibles, mais non nécessaires. (ibid.p.104)

Les phrases génériques admettent bien la combinaison avec les adverbes de type « en général » et « généralement », comme le montrent les phrases suivantes :

- En général, les singes mangent des bananes.
- En général, les Alsaciens boivent de la bière.

Or, les proverbes ne supportent pas cette association :

- **En général/ d'une façon générale**, à quelque chose malheur est bon.
- **En général/d'une façon générale**, la fortune sourit aux audacieux.

Pour Anscombe, cette impossibilité s'explique par le fait que les phrases génériques de type *les N*<sup>70</sup> impliquent une description précise qui présuppose l'existence d'un référent (l'existence du N). Ce référent étant consigné au niveau de l'asserté : « ces N que je considère, ce sont les N ». Or, l'assertion du référent, rend sa délimitation modulable, par entre autre « en général » ou de « façon générale ». Dans le cas des proverbes, il en est autrement comme le soutient Kleiber (1988, p.245), son statut de dénomination suggère la vérité de la situation générique relevée. Cette vérité ne peut être modifiée par les adverbes, en l'occurrence : « en général » et « généralement », qui sont quant à eux, relatifs au posé puisque la vérité de l'énoncé est déjà présupposée. Ainsi, la genericité des

---

<sup>70</sup> Les phrases de type *Les N* sont les phrases génériques renvoyant à un référent asserté dans la proposition, ayant la structure : déterminant+ nom

phrases génériques de type « Les castors construisent les barrages » découle de l'aspect stéréotypique associé au « castor » et « barrage ». Ce qui n'est pas le cas pour les proverbes. En effet, dans l'exemple cité par Kleiber et repris par Anscombe « Qui aime bien, châtie bien », « châtier » n'est pas associé stéréotypiquement au verbe « aimer ». Cette absence d'association stéréotypique entre les éléments doxiques convoqués justifie l'existence des proverbes antonymiques ayant le même aspect de vérité universelle. Comme peuvent l'attester les exemples suivants :

- « Qui se ressemblent, s'assemblent et les extrêmes s'attirent »
  - « Abondance de biens ne nuit pas et l'argent ne fait pas le bonheur »
  - « Une hirondelle ne fait pas le printemps et il n'y a pas de fumée sans feu »
- (Anscombe 1994., p.105) :

Ce qui n'est pas le cas dans les phrases génériques. Ces dernières ne peuvent admettre l'existence de phrases antonymiques, comme l'affirme Anscombe (1994) : « un même sujet parlant ne peut admettre simultanément comme phrases génériques les castors construisent des barrages et les castors ne construisent pas les barrages » (Anscombe, 1994, p 105).

En arabe dialectal algérien, les proverbes ne se soumettent pas aux expressions adverbiales que connaît ce dernier : « في العادة » correspondant aux adverbes : « généralement » et « en général ». Ainsi, en introduisant ce dernier dans les proverbes suivants, nous relevons une incompatibilité de sens :

- في العادة حبة تقتل الميزان ( en général, un grain fait pencher la balance)

Ainsi, dans le proverbe Qui aime bien, châtie bien, le locuteur adopte ce proverbe afin de qualifier une situation mais comme le soulève Anscombe, cette qualification n'implique en aucun cas de se présenter comme *qualifiant de la situation*, il s'agit de présenter « la situation comme cas particulier, une occurrence de la situation générique dénotée par le proverbe » (Anscombe, 1994, p.105). L'aspect stéréotypique du

proverbe découle de sa convocation d'une situation spécifique dont il est l'illustration.

## **8.L'aspect évidentiel des proverbes**

Le proverbe porte en lui-même un savoir commun, relatif au patrimoine linguistique. L'information qu'il véhicule découle du champ folklorique<sup>71</sup>. L'emprunt d'un savoir au folklore est comparable dans la littérature sur « l'évidentialité » à d'autres formes d'emprunt d'information, en l'occurrence « l'information empruntée à quelqu'un d'autre (second hand information) » et « l'information obtenue par ouï-dire (third hand information).<sup>72</sup>

Le proverbe de par son aspect intemporel, est présenté comme un savoir qui ne découle pas d'une inférence par l'utilisateur du proverbe. Le proverbe n'est donc pas lié aux catégories évidentielles de « perception » et « inférence » mais plutôt à la catégorie « emprunt », qui est la troisième catégorie évidentielle, plus précisément à la catégorie de « l'emprunt à une source inconnue ». Ce qu'il y a à relever est que le proverbe comme « marqueur d'évidentialité », contrairement aux autres marqueurs traditionnels, comme le « conditionnel d'ouï-dire » par exemple, contient lui-même son propre marqueur évidentiel, c'est-à-dire que l'information et le marquage de l'origine de cette information sont simultanément présents. Ainsi que l'affirme Anscombe (1994) :

Le proverbe en s'offrant comme proverbe, signale l'origine « folklorique » de l'information qu'il contient. C'est en fait le trait [+ proverbial] de l'énoncé, trait qui découle des caractéristiques linguistiques [...] qui, signalant la provenance de l'information transmise dans l'énoncé proverbial, constitue le vrai marquage évidentiel (1994, p.106).

Ce caractère évidentiel est présent aussi bien dans les proverbes français que dans les proverbes de l'arabe dialectal algérien, comme en attestent les exemples suivants :

Les proverbes français :

- A bon chat, bon rat.

---

<sup>71</sup> Terme repris par Anscombe, employé dans les études sur l'évidentialité.

<sup>72</sup> Terme utilisé par Willett (1988), et repris par Anscombe (1994).

- A chaque Saint, sa chandelle.
- A chaque jour suffit sa peine.

Les proverbes algériens :

- حتى شاب باش داروا له كتاب ( jusqu'à ce qu'il soit devenu vieux pour qu'on lui ait donné un livre (pour apprendre à lire). Se dit de quelqu'un qui, sur le tard, s'adonne à une chose).
- إلهجرة من عند الحبيب تفاحة (une pierre provenant de la main d'un ami, est une pomme. Un rien venant d'un ami est beaucoup).

Nous constatons que dans les deux langues, nous avons affaire à un aspect évidentiel sous-tendu par « l'emprunt à une source inconnue ».

## 9. La fonction argumentative des proverbes

Le but de convoquer la parole proverbiale n'est pas de relater l'information qui lui est inhérente, comme le dit J.C. Anscombe: « *Le proverbe n'est pas destiné à fournir l'information par lui-même. Il sert au contraire de cadre et de garant à un raisonnement* ». (1994, p.106). C'est pour cela qu'un proverbe n'est jamais une réponse complète à une demande d'information mais plutôt le support et le « garant d'un raisonnement ». Anscombe donne les exemples suivants : « à supposer que A déclare à B : « J'aime beaucoup mon fils », B ne peut lui rétorquer : « Alors, tu le punis beaucoup, car, qui aime bien, châtie bien » mais plutôt : c'est pourquoi tu es sévère avec lui, je suppose, qui aime bien châtie bien. Comme il le déclare très clairement : « Un proverbe recouvre un principe général de raisonnement. Très précisément, il dénote un « topos », c'est-à-dire le garant d'un raisonnement qui fait passer, dans un raisonnement, du chaînon P au chaînon Q » (Anscombe, 1994, p.106).

Ainsi, nous sommes dans l'impossibilité d'insérer les proverbes français ci-dessous dans un raisonnement causal mais ils peuvent se poser comme des principes généraux de raisonnement :

- A coeur vaillant, rien d'impossible.
- A l'oeuvre on connaît l'ouvrier.

- La fortune sourit aux audacieux.
- A quelque chose malheur est bon.
- A beau mentir qui vient de loin
- Bien faire et laisser dire
- Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée

Cette conception est valable pour les proverbes de l'arabe algérien comme l'attestent les exemples ci-dessous.

- الحديد ما ينضرب إلا سخون ( le fer n'est battu que chaud. Il faut poursuivre activement une entreprise pendant qu'elle est en bon train.)
- الحرُّ حُرٌّ و لو مسَّه الضُّرُّ ( le noble est toujours noble, même s'il est atteint par un malheur)
- القرعة بلُّكها\* و الطُّفلة بزُّكها

« La bouteille (n'est bonne qu'avec) sa cire à cacheter, et la fille n'est bonne qu'avec son cul ».

Ces proverbes ne peuvent s'envisager dans un discours où il sera question d'un rapport causal mais bel et bien comme un principe général qui soutiendrait un raisonnement argumentatif.

## 10. Autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique

Anscombe (2000) considère le proverbe comme un énoncé « clos » et « autonome » :

Un proverbe est clos dans la mesure où il peut à lui tout seul faire l'objet d'une énonciation autonome, i.e. ne requérant pas d'énonciations antérieures ou postérieures pour former un discours complet. Et un proverbe est autonome dans la mesure où il ne lui assigné de place fixe dans les discours dans lesquels il apparaît (2000, p.12).

Le proverbe est porteur d'un message achevé et complet. Le sens d'un proverbe est tributaire de l'ensemble de ses composantes lexicales et des relations syntaxiques. Cela implique qu'il est indépendant des données déictiques et contextuelles qui ne sont pas indispensables pour sa compréhension.

Proverbe du français

- A attendre que l'herbe pousse, le bœuf meurt de faim.
- A chaque jour suffit sa peine
- Aide-toi et le ciel t'aidera

Proverbes de l'arabe dialectal algérien:

- الحركة بركة ( le mouvement est une bénédiction)<sup>73</sup>.

Les proverbes français tout comme les proverbes algériens, se caractérisent par une autonomie sémantique qui impose une compréhension sans que cette dernière ne soit tributaire des éléments contextuels et déictiques.

A l'instar des proverbes français, les proverbes algériens présentent aussi une caractérisation comprise en dehors de toute indication contextuelle ou déictique.

## 11. La métaphoricité

Le proverbe est souvent compris comme étant foncièrement lié à la métaphore. Etymologiquement, cette proximité est justifiée, puisque comme le souligne TH. Nguyen (2008) :

En grec, le mot « paroimá » désigne « parole parallèle », l'élément « para » dans «« paroimá » a le même sens que dans « parallèlos » « placé l'un à côté de l'autre, semblable » et dans « parabolē » « comparaison ». En latin, le mot proverbium contient le préfixe pro au sens de « la place de », verbum a le sens de parole, le mot « proverbium » a donc le même sens « parole mise à la place d'une autre ». (2008, p.73)

Les parémiologues considèrent la métaphoricité comme trait constituant des proverbes. Conenna et Kleiber (2002) conçoivent le proverbe métaphorique comme étant fondé sur le mécanisme de « déviance catégorielle » et son interprétation sur le principe d'« appariement analogique ». Cette proposition arrive à traiter l'opposition régnante entre sens littéral/ sens métaphorique. En effet, le proverbe ayant un sens littéral est communément pensé comme étant construit sur le sens des constituants qui le forment. Le proverbe métaphorique

---

<sup>73</sup> L'équivalent français est le proverbe « Qui cherche, trouve » (Ben Cheneb, (1906) [2013], p.223)..

ne provient pas de la simple combinaison de sens de ses constituants. Cependant, cette conception tend à être relativisée car nombre de proverbes ont un sens littéral peuvent avoir une interprétation métaphorique. Le sens métaphorique, s'il n'est pas construit avec l'addition des sens de ses constituants, est construit par la particularité qui lui est consubstantielle, comme le soulignent Conenna et Kleiber (2000):

Ce que les proverbes non métaphoriques ont de remarquable, c'est que leur sens non proverbial ou « sens phrastique »<sup>74</sup> ou encore sens littéral, est lui-même déjà non littéral en ce qu'il est lui-même déjà le foyer d'une métaphore. (2000, p.60).

Il ne s'agit donc plus de considérer le sens métaphorique d'un proverbe comme étant superposé au sens littéral, les deux sens coexistant ensemble dans la structure proverbiale. Il est plutôt question comme l'affirment Visetti et Cadiot (2006) « [...] des formations de sens, s'étageant à des niveaux de généralité variable et dont la différenciation se laisse moduler en fonction d'un certain engagement interprétatif » (2006, p.88). Cet « engagement interprétatif » est construit de la « déviance » entre le sens conventionnel relatif au proverbe et la situation exprimée par le sens phrastique. Par cette « déviance », le locuteur identifie les ressemblances entre le sens phrastique du proverbe et les situations auxquelles il peut renvoyer, effectuant ainsi une généralisation du sens phrastique du proverbe à d'autres situations susceptibles de lui correspondre. Une fois la généralisation opérée, le proverbe peut renvoyer à différentes situations attenantes au sens phrastique. C'est dans cette optique, que s'explique la généralisation du proverbe « après la pluie, le beau temps », qui est de par ses constituants est pourvu de sens purement météorologique, à d'autres situations extra-météorologiques avec le sens : les périodes pénibles font suivre de meilleurs jours. Ce sens peut de ce fait convenir à des situations humaines telles que les conflits ou les séparations. En définitive, le sens météorologique initial de ce proverbe s'est vu dévier pour d'autres situations par un mécanisme « d'appariement analogique », qui expliquerait le mécanisme interprétatif des proverbes métaphoriques. Ce processus « d'appariement analogique » provient

---

<sup>74</sup> Selon l'expression de Tamba (2000)

d'une vérité reconnue, admise et identifiée par tous les usagers de la langue. C'est grâce à cette réalité attestée météorologiquement : le ciel se dégage après la tombée de la pluie, que cette vérité a été généralisé avec le sens général de : les moments difficiles laisseront place aux moments plus agréables. Le proverbe métaphorique contient un exemple concret auquel il correspond et une multiplicité de contextes à laquelle il peut renvoyer.

Ainsi, comprendre le proverbe métaphorique nécessite d'avoir des compétences culturelles de celui qui en fait usage. Effectivement, établir le processus « d'appariement analogique » d'une situation concrète avec d'autres situations requiert du locuteur d'avoir un certain nombre d'expériences et une maîtrise de la culture dans laquelle le proverbe est impliqué.

Comme le rappelle Nguyen (2008):

Ces ressemblances sont des modèles préexistants qui se trouvent dans la langue et dans la culture et qui sont réactivées et/ou réélaborées par l'expérience du locuteur du proverbe. Plus le locuteur a de l'expérience, plus le processus de réactivation et/ou de réélaboration marche (Nguyen, 2008, p.74).

En français, les proverbes métaphoriques ne sont pas très présents comme le sont les proverbes littéraux. En arabe dialectal algérien, ils sont encore plus rare, nous n'en dénombrons guère que quelques occurrences.

Exemples de proverbes métaphoriques :

- la vengeance est un plat qui se mange froid. (Tamba, 2000)
- un clou chasse l'autre (Tamba, ibid.)
- Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq.
- Jamais géline n'aime chapon.

Dans les proverbes algériens, les proverbes sont quasiment tous des proverbes littéraux, les proverbes métaphoriques ne sont guère légion, pour ne pas dire totalement absents, ainsi sur une quasi-totalité de cinquante-deux proverbes, nous dénombrons les parémies suivantes :

- **خرج من الحبس جاء لعند بابه**. (Sorti de prison, il est venu s'asseoir devant la porte de la prison. Se dit de quelqu'un (...) qui ne profite pas de la leçon.
- **خضرة فوق عشاء** (c'est comme des fruits après le diner)<sup>75</sup>.
- **المرأة عورة**

« La femme est considérée comme un objet dont on rougit ».

Le proverbe est tributaire de la compétence du locuteur, d'une part, ce dernier peut le comprendre littéralement ou métaphoriquement. D'autre part, c'est à lui qu'incombe la liberté de l'appliquer à certaines situations ou au contraire de l'en exclure. En définitive, le critère de la métaphoricité, bien qu'il soit inhérent à la matière proverbiale, est tributaire de la compétence du locuteur qui le produit. Le proverbe est exclusif aux Hommes et d'origine populaire. Ce critère est d'ordre thématique. Les proverbes ont la caractéristique de porter sur les Hommes.

Bien qu'il existe des proverbes qui portent a priori sur les sujets non-humains, tels que par exemples : « Chat échaudé craint l'eau froide, petit à petit l'oiseau fait son nid » en français. Ou en arabe algérien : **يولد البغلة** (Il fait engendrer la mule qui a le sens de menteur), leur emploi est cependant exclusivement inhérent aux humains. Ces proverbes renvoient par le biais d'une métaphore, animale en l'occurrence, aux situations qui sont humaines et ne sont quasiment jamais utilisées dans leur acception littérale. L'usage de ces proverbes au sens littéral implique la perte de leur valeur générale et universelle. Par ailleurs, comme l'explique Nguyen (2008):

Par la voie métaphorique, ces proverbes élargissent leur champ d'application sur le plan humain. En effet, selon notre observation du mode de l'utilisation du proverbe, ce type de proverbes s'applique presque exclusivement aux situations humaines, sauf que pour l'ironie, on utilise ce type de proverbes pour décrire un fait constaté : un chat craint l'eau froide, les chevaux refusent de la nourriture, etc. L'emploi de ce type de proverbes au sens littéral entraîne la perte de la portée de vérité générale du proverbe (2008, p.75).

<sup>75</sup> L'équivalent français est le proverbe : « c'est de la moutarde après le diner » . ( Ben Cheneb, (1906) [2013], p. 242) pour signifier quelque chose qui vient quand on n'en a plus besoin.

L'exclusivité d'être relatif aux hommes est justifiée par le fait que le proverbe comme toute création humaine, a trait à la relation de celui qui l'a produit avec l'environnement qui l'entoure. Ceci explique le fait que les proverbes relatifs aux questions non humaines peuvent correspondre à la thématique humaine et réciproquement, ceux traitant des hommes, peuvent justifier l'application aux questions non humaines. Comme cela a été dit antérieurement, les proverbes appartiennent à un savoir populaire, une sagesse des nations. L'auteur du proverbe est donc, comme l'affirme Anscombe, un « ON-locuteur », c'est-à-dire un locuteur anonyme ancré dans la « voix populaire ». Ce fait explique le fait que les proverbes sont compatibles avec les marqueurs médiatifs génériques : « comme on dit, comme dit le proverbe », comme cela a été étayé antérieurement.

Nos proverbes portent dans le contexte de notre étude sur la thématique des femmes, cette dernière se trouve à lire dans notre corpus de deux manières différentes : la caractérisation des femmes dans leurs comportements/qualités, ou la caractérisation des comportements à tenir avec les femmes. Comme nous pouvons l'illustrer dans les proverbes français.

Comportement à adopter avec les femmes :

- « Ne prends jamais femme dans un cafetier, ni vache dans un meunier ».
- « Contre femme, point ne débattre ».
- « Prends le premier conseil de la femme , non le second ».

Dans les proverbes algériens :

- عليك بالسانية القريبة و المرة الغريبة  
« Choisis (à toi) un jardin à proximité et une femme étrangère ».
- ولو كانت على الحصيرة «الأصيلة»  
« Epouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui faire son douaire »
- الشابة شهوة\* و العجوزة بلوة

« La jeune femme est un (plaisir) bonheur, et la vieille est un malheur ».

Caractérisation de l'entité Femme :

- « Les femmes sont comme les omelettes, elles ne sont jamais assez battues ».
- « Femme bonne vaut couronne ».
- « Vides chambres font femmes folles ».

Dans les proverbes algériens, concernant le comportement à adopter avec les femmes voici des exemples :

- خذ بنت عمك\* إذا مضغتك ما تسرطك  
« Epouse ta cousine, si elle te mâche, elle ne t'avale pas ».
- الطفلة حُكَّها كالحلفا الي بقى منها يَنكفي  
« La fille, il faut (la froter) l'écraser comme l'alfa car ce qui reste est suffisant »
- لا تاخذ الهجالة\* و لو كانت باهية الحالة  
« N épouse pas la femme veuve (ou répudiée) même si elle est de belle apparence »

La caractérisation de l'entité Femme peut être illustrée par les exemples ci-dessous :

- عمياء تقود مجنونة  
« Une aveugle conduit une folle ».
- الضرة مرة\* ولو كانت حرة  
« La co-épouse est amère, même si elle est (libre) de bonne famille ».
- الشابة شهوة\* و العجوزة بلوة  
« La jeune femme est un (plaisir) bonheur, et la vieille est un malheur. Se dit à celui qui cherche à se marier ».

## 12. Structure binaire

Le proverbe est souvent compris comme ayant une structure binaire, c'est-à-dire qu'il se présente sous une structure comprise en deux propositions, qui peuvent être achevées ou elliptiques. Comme peuvent l'illustrer les exemples suivants pris de notre corpus.

Proverbe français :

- Qui aime bien châtie bien
- Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera (Oddo, 2017)
- Maison faite et femme à faire.

Proverbe algériens :

- شرب من البير و رمى فيه حجر ( il a bu du puits et y jeté ensuite une pierre)
- الفنطازية و القمل في الشاشية « Grande fiereté et [il a ]des poux dans la culotte » « s’applique à un petit qui se donne des airs d’un grand »
- الفلاحة ما فيها راحة « point de repos dans le labourage »
- الغيرة تهيج الدم « la jalousie fait agiter le sang »

Le proverbe algérien, comme le proverbe français apparaissent majoritairement dans une forme bipartite. La structure binaire est liée à la longueur du proverbe qui est caractérisée par son aspect court et bref mais aussi par un aspect symétrique entre les deux propositions. Cette symétrie est inhérente au nombre de syllabes qui est égal.

En arabe, les syllabes commencent toujours par une consonne unique et s’achèvent soit par une voyelle<sup>76</sup> (syllabe ouverte), soit par une consonne unique.

Généralement, nous distinguons quatre configurations de syllabes :

- CV (consonne+voyelle brève)
- CVC (consonne+ voyelle brève+consonne)
- CVV (consonne+ voyelle longue)

---

<sup>76</sup>Rappelons que l’arabe connaît trois voyelles : /a/, /i/ et /u/, représentées par les signes diacritiques suivants : « َ », « ِ » et « ُ », lesquelles peuvent être brèves ou longues. « Cette quantité joue un rôle distinctif qui permet de différencier de nombreuses paires semblables. Ainsi /GaadaRa/ (abandonner) s’oppose à /Gadara/ (trahir). » (M. Harkat, 2002 :21). Aussi, les consonnes sont susceptibles d’être gémées, et cette gémation peut être pertinente : le verbe /NaḍaRa/ (voir) et /NaḍḍaRa/ (théoriser).

- CVVC (consonne+voyelle longue+consonne)

La division syllabique en arabe est fonction de l'algorithme qui suggère qu'il y a une division avant chaque consonne suivie d'une voyelle.

Aussi, deux types de syllabes peuvent exister en arabe : les syllabes brèves et les syllabes longues. La syllabe est dite brève quand elle se termine par une voyelle brève : /ma/, /bi/ etc. Une syllabe est dite longue dans deux cas de figure, soit quand elle se compose d'une voyelle longue, telles : « ما » /ma :/, « لي » /li :/, « فُو » /fu :/ etc. Soit quand elle se termine par un soukoun<sup>77</sup>. Comme par exemple : « دُرُ » /dur (mets)/, « بَلْ » /beɫ/.

Cette binarité n'est pas l'unique structure présente dans notre corpus, qu'il soit algérien ou français. En effet, comme le relève J.C. Anscombe (2000), la binarité du proverbe n'est pas la seule structure définitoire. Il le justifie ainsi :

En fait, la thèse de la structure binaire des proverbes repose sur une erreur qui est fréquemment faite, et qui est celle du parallélisme logico-grammatical. Une thèse très largement admise est que tout proverbe se ramène fondamentalement à une structure de type « P est argument pour / implique Q ». Il s'agit là d'une binarité sémantique, que rien n'oblige à représenter par une forme binaire. (2000, p.18)

La binarité n'est donc qu'une possibilité structurelle parmi d'autres qui peut caractériser le proverbe. En effet, même si tous les proverbes ne sont pas les dépositaires de la structure binaire, ils sont néanmoins pourvus d'une autre propriété structurelle dont il faut tenir compte dans la définition du proverbe. Nous verrons dans le point suivant la caractérisation de cette propriété structurelle et de quelle manière elle prend forme dans notre corpus.

### 13. La rythmique (métrie) du proverbe

Dans son article paru en 2000, intitulé « parole proverbiale et structure métrique », Anscombe propose une définition du proverbe différente de celle qu'il avait proposée antérieurement (1994), dans laquelle celle-ci était envisagée d'un point de vue exclusivement sémantique. Anscombe (2000) ajoute la rythmique du proverbe comme élément définitoire de ce dernier. Cette

<sup>77</sup> Notons que le soukoun سُكُون /sukkuun/ en arabe, représenté par le signe diacritique « ° » renvoie à l'absence de voyelle après une consonne.

intégration de l'élément rythmique dans la définition du proverbe n'est pas un fait nouveau, d'autres parémiologues<sup>78</sup> avaient souligné la présence des allitérations<sup>79</sup> et/ou de l'isosyllabisme<sup>80</sup> comme étant intrinsèques au proverbe. Cependant, parler de rythme n'est pas dans le sens de la métrique, qui est différente de ce dernier.

En effet, il est communément admis que le proverbe est une expression bipartite, pourvue d'une rime ou bien ayant une forme isosyllabique. Cette considération est bien trop étroite nous verrons que le proverbe dépasse cette simple structure binaire. J.C. Anscombe ne considère plus seulement le proverbe d'un point de vue sémantique, comme étant une phrase générique typifiante *a priori* assumée par un ON-locuteur, mais aussi comme ayant des structures rythmiques précises et récurrentes, comme il l'affirme dans la définition suivante : « *Un proverbe est : a) un discours ON-sentencieux, b) l'occurrence d'un schéma rythmique déterminé, présentant une parenté avec certaines structures poétiques, moyennant parfois une intertextualité* » (2000, p. 21). Ainsi, si nous tenons compte de cette définition, l'exemple suivant ne sera pas considéré comme proverbe car il est construit sur la structure du tercet : partir/ c'est mourir /un peu/ qui a cette disposition : a (2), a (3), b(2) ou encore l'exemple suivant : Tel maître, /tel valet, où là, nous avons une structure distique en a (2), b(2).

Il est nécessaire que la rime ne soit passeulement cantonnée à son acception traditionnelle, c'est-à-dire comme une « uniformité de son dans la terminaison de deux ou de plusieurs mots »<sup>81</sup> mais aussi comme constituée d'assonance (répétition de phonèmes vocaliques) ou bien d'allitération (répétition de phonèmes consonantiques) ou de la combinaison des deux éléments.

---

<sup>78</sup> A l'instar de C. Michaux (1998) et (1999).

<sup>79</sup> L'allitération est définie comme « la répétition son ou d'un groupe de sons à l'initiale de plusieurs syllabes ou de plusieurs mots d'un même énoncé (ex. : *farfouiller, chuchoter, saussurer*). (Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 1994, p. 24).

<sup>80</sup> L'isosyllabisme : « On dit de deux ou plusieurs mots qu'ils sont *isosyllabiques* quand ils ont le même nombre de syllabes. » ). (Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 1994, p. 249).

<sup>81</sup> Littré, dictionnaire numérique.

De ce fait, certains proverbes ne sont pas pourvus de rimes au sens traditionnel du terme mais sont empreints d'une structure rythmique qui leur est inhérente. J.C. Anscombe émet l'hypothèse que le proverbe est caractérisé par certaines constructions rythmiques, un « schéma prosodique », il affirme à ce propos :

Tant les rimes, les assonancements, les allitérations que l'isosyllabisme ne sont pas là en tant que tels, mais en tant qu'indicateur d'une structure rythmique. Peu importe donc que le phénomène ait lieu à l'initiale, en finale ou en position médiane : c'est la structure rythmique dans son ensemble qui compte. (Anscombe 2000, p. 19)

Il souligne que le proverbe est une occurrence de certaines constructions rythmiques. Ce schéma rythmique serait inhérent à chaque langue et en nombre restreint dans chaque langue. Cette optique, permet de rendre compte des constructions proverbiales suivantes :

- Construction en tercet, structure très présente dans les proverbes français:  
 « Bonne renommée/vaut mieux que/ceinture dorée : a (4) b(3) a(4) » (Anscombe,  
 « Le gourmand/ creuse sa tombe/avec ses dents : a(3) b (3) a( 4) »  
 « L'habit/ ne fait pas/ le moine : a (2 ) b (3 ) b (2) »<sup>82</sup>

Dans les proverbe algériens, il y a aussi quelques structures en tercet, peu redondantes, en voici quelques exemples :

- استحى الفكرون من نسيبته غطى راسه و عزى قعره « La tortue mâle a eu honte en voyant sa belle-mère : il a caché sa tête et découvert son derrière »
- الي اكبر منك اجعله باباك\* و الي نتيجك اجعله خوك\* و لي تحت منك اجعله ابنك  
 « Celui qui est plus âgé que toi, considère-le comme ton père, celui qui est ton égal (du même âge que toi), considère-le comme ton frère, et celui qui est plus petit<sup>83</sup> que toi, considère-le comme fils. »

<sup>82</sup> Exemple retenu d'Anscombe (2000, p.17).

<sup>83</sup> Cette traduction est reprise de Ben Cheneb (1906) [2013].

Par ailleurs, en arabe dialectal algérien, certains proverbes relèvent d'une autre structure : le quatrain. Cette structure, si elle est peu présente dans le proverbe algérien, elle est carrément absente des proverbes français. En voici quelques exemples algériens ayant cette structure :

- إذا حمارت مع العشية\* اربط حمارك للمشية\* و إذا احمارت مع الصباح\* اطلق حمارك يستراح  
(Lorsque le ciel devient rouge le soir, attache ton âne pour la marche ( c'est-à-dire qu'il fera beau temps) ; et lorsqu'il devient rouge le matin, lâche ton âne pour qu'il se repose (il fera mauvais temps)).
- الي جاء و جاب\* يستاهل الفراش و الوجب\* و الي جاء و ما جاب ما يستهل لا فراش و لا و جاب  
« celui qui, en venant, ramène quelque chose, mérite un tapis (pour s'asseoir) et une réponse à l'empressement.

Par ailleurs, certains proverbes ne font intervenir aucun paramètre métrique, comment expliquer qu'ils soient considérés quand même comme des proverbes ? J.C. Anscombe fait intervenir une autre hypothèse, celle de l'intertextualité de la structure proverbiale au sens où la compréhension d'un élément T dépend de la connaissance du T`. Comme il l'affirme : « *certaines énoncés clos et minimaux sont des proverbes par le biais d'une intertextualité forte ou faible* ». (2000, p. 20) Nous parlerons d'intertextualité forte quand le T` est explicite ou est explicitable et d'intertextualité faible quand ce dernier seulement l'existence de ce dernier. Ainsi, dans le cas de : une hirondelle ne fait pas le printemps, son aspect proverbial découle de sa faible intertextualité avec le dicton latin : une hirondelle, en son temps/ ne fait pas le printemps, constitué d'une structure isosyllabique a (7) a(7). Anscombe (2000), résume ainsi la question proverbiale par : « *un proverbe est : a) un discours On-sentencieux, b) l'occurrence d'un schéma rythmique déterminé, présentant une parenté avec certaines structures poétiques, moyennant parfois une intertextualité* » (2000, p.

21). Cette intertextualité sous-tend donc une construction rythmique de certains proverbes, en apparence dépourvus de rythme.

## **Conclusion**

Selon la conception « médiative » telle que développée par Anscombe (2000, 1991, 2012), le proverbe en tant que genre, est régi par le principe d'identité. La forme proverbiale peut être ainsi catégorisée et identifiée par les critères linguistiques suivants : la généricité, l'habitualité, les marqueurs médiatifs génériques, l'événementialité du proverbe, l'auteur du proverbe, l'universalité du proverbe, l'évidentialité du proverbe, la fonction argumentative, l'autonomie sémantique, syntaxique et pragmatique, la métaphoricité, l'exclusivité de la matière proverbiale à l'Homme et enfin la structure binaire et rythmique spécifique à la forme proverbiale. Ces différents critères sont des « traits universaux » du genre proverbial aussi bien en français qu'en arabe algérien à des degrés différents.

## **CHAPITRE V : Dénomination, stéréotype et métaphore**

### **Introduction**

Dans la présente étude nous nous sommes proposée, d'analyser la combinatoire lexicale et les procédés linguistiques associés à la sémiotisation de la femme dans le discours proverbial ainsi que les stéréotypes inhérents à cette entité dans les proverbes de l'arabe et du français. Aussi, nous nous proposons dans ce chapitre de définir les concepts théoriques auxquels nous nous référerons au cours de cette analyse. Dans un premier temps nous définirons le concept de dénomination, ses deux types : le nom commun et le nom propre leurs particularités sémantiques, les différents types d'articles : zéro, défini et indéfini. Une autre notion est prépondérante dans notre corpus : le stéréotype. Les proverbes ont une valeur culturelle dans la mesure où ils dévoilent une manière de penser d'une société donnée, ils sont pourvus « d'indices révélateurs » d'un fonctionnement social et culturel. Il s'agira dans notre travail de sonder ce fonctionnement à travers la thématique des femmes dans deux univers linguistiques à priori distincts. Dans un deuxième temps, nous présentons donc les conceptions théoriques de la notion de stéréotype et ses types. Nous définirons ensuite la notion de propriétés sous l'optique sémantique (Charaudeau 2010) à savoir comme qualité attribuée à une entité, qui est tributaire du mode de vision que le locuteur porte sur l'entité en question. Nous rendrons compte également de l'opération linguistique qui sous-tend l'attribution de propriétés : la qualification. Nous présenterons les catégories linguistiques qui la portent, puis nous ferons la distinction entre qualification de l'être et qualification du faire. Un

des objectifs de notre étude est de rendre compte de l'implicite porté par la métaphore dans les discours proverbiaux : algérien et français. Aussi, dans un troisième temps, nous définirons les concepts théoriques relatifs à cette notion. Nous ferons la distinction entre la métaphore poétique et la métaphore argumentative puis nous rendrons compte de leurs caractéristiques respectives. Enfin nous présenterons une typologie de métaphores proverbiales.

## **1. Dénomination**

### **1.1. Définition**

La dénomination correspond à l'opération de nommer, qui est définie comme étant : « une opération de langage qui consiste à construire un concept, à travers une forme, en combinaison avec d'autres signes. » (Charaudeau, 2010, p.17). L'intérêt de la dénomination est né dans la communauté francophone à partir des années 1980 avec les travaux de Kleiber et de Siblot. En regard de la nomination, à la suite de Kleiber, Lecolle emploie le terme de dénomination avec deux acceptions : « (1) forme lexicale codée appariée à un référent ainsi que (2) l'acception processuelle correspondant à l'emploi de cette forme codée.» (Ibid.). La dénomination est donc une association entre une forme et un concept. Cette association n'est pas arbitraire mais pourvue d'une « dimension argumentative ». Autrement dit, elle peut amener l'interlocuteur à partager une vision du monde ou au contraire la modifier. Outre cette dimension argumentative, la dénomination a un « pouvoir démiurgique » ; c'est-à-dire qu'elle est capable de « faire exister une chose pour nous » (Lecolle, 2016, p.24).

### **1. 2. Dénomination par nom commun et par un nom propre**

Deux types de noms sont possibles pour dire une entité : le nom commun et le nom propre.

#### **1.2.1. Le nom commun**

Le nom commun consiste avant tout en une classe grammaticale. Il constitue une catégorie linguistique permettant de parler de ce qui nous entoure.

« Nommer écrit Siblot : c'est classer dans une catégorie linguistique en même temps qu'assigner une place dans l'ordre du monde » (1997, p.41). C'est par l'intermédiaire du nom qu'il est possible de représenter une idée une personne, un lieu. Le nom commun fait partie des catégories linguistiques qui acquièrent une valeur sémantique dans un contexte donné. Ce qui explique par exemple, que les unités lexicales dans le dictionnaire, hors contexte, sont en état de virtualité. Ces unités sont actualisées lorsqu'elles sont utilisées dans un contexte donné. En arabe, le nom commun اسم الجنس /ismzins/ désigne, comme en français, n'importe quel élément d'une classe donnée. On dira donc qu'il a une valeur de généralité.

### 1.2.2. Le nom propre

En français, le nom « peut être attribué à des êtres qui appartiennent aux classes d'espèces suivantes : *personnes (...), animaux (...), pays (...), provinces (...), fleuves ; montagnes (...), villes (...), continents (...), institutions officielles (...), fêtes (...), bateaux (...).* » (Charaudeau, 2010, p.22).

Le nom propre fait référence à une classe particulière d'êtres. Il correspond à la volonté d'identification d'un être donné de « façon unique et particulière » (ibid., p.21). Le propre renvoie à un individu alors que le nom commun renvoie à une classe. Il a, de ce fait, une valeur de singularité.

Au plan sémantique : Une nomination exprime une façon variable de considérer l'être nommé, et cela qu'elle soit individualisante ou classifiante. Il ne revient pas au même d'appeler une même personne « Monsieur le Directeur, Monsieur Dupond, le Rastignac de la grande distribution, Pierre, Pierrot, le grand blond qui rit jaune... ». Chacune des désignations repose sur l'assignation d'une catégorisation ou d'un nom propre ; elle constitue une prédication et implique une prise de position du locuteur envers le référent en même temps qu'à l'égard des autres nominations (Leroy, Siblot, 2000, p.92). Le nom de personne peut être le même pour plusieurs personnes, l'ajout d'un nom de famille ou d'un nom de parent permet de les distinguer.

En arabe, le nom<sup>84</sup> correspond à « une entité abstraite ou concrète et figure, essentiellement, comme un dépendant syntaxique du verbe. Les deux sous-classes principales du nom sont le nom propre et le nom commun. » (El Kessas, 2005, p.58). Par ailleurs, le nom propre « اسم العلم » /ismal-‘alam/ désigne aussi un être particulier d’une classe donnée, contrairement au nom commun qui désigne n’importe quel élément d’une classe.

Larcher (2014) conçoit le nom propre de l’arabe comme suit :

Les constituants théoriques du nom développé d’un Arabe (surtout musulman) sont suivants :1) le nom personnel (ism) : Mohamad (...). 2) La généalogie (nasab), réduite dans l’usage courant au nom du père : Ibn Ali etc. 3) le nom d’origine territoriale ou ethnique (nisba), qui est un adjectif de relation (...) : al-Magrabi (...), 4) La kunaya, qui consiste à apostropher une personne par le nom de son premier né : Abu l-Hassan (...). L’usage de la kunaya, qui est une marque de civilité, est encore très vivant en Orient. Il a pratiquement disparu en tant que tel dans le Maghreb. (2014, p. 1).

En arabe, le nom propre, peut donc renvoyer à quatre types de noms : l’ism (le nom personnel), le nasab (la généalogie), la nisba (nom d’origine territoriale ou ethnique) et la kunaya. Il peut être un anthroponyme ou un toponyme.

« اسم العلم » / ism’alam/ désigne aussi un être particulier d’une classe donnée, comme l’affirme Saada : « Contrairement au nom commun qui désigne n’importe quel élément d’une classe. Le nom propre désigne un élément spécifique. Il peut être un nom géographique ou nom de personne.» (2014, p. 165). Le nom de personne peut renvoyer au prénom, et au nom de famille ou à celui de la tribu. Il peut aussi faire référence au : اسم/ism/ (nom) stricto sensu, qu’il soit simple tel que محمد/ \*moḥamad/ مريم/ \*meryam/ (Mohamad, Meriem) ou composé عبد الله, au /nasab/ dénomination par filiation patrilinéaire : noms d’ancêtres précédés du mot *Ibn* ou *Bint* (fils, fille), exemple : *Ali Ibn Abî Tâlib*, *Aicha Bent Abu Bakr*, à la *nisba* ; adjectif en -i formé à l’origine sur le nom de la tribu, ou du clan de

---

<sup>84</sup>Dans la conception antique des unités linguistiques, le nom était considéré comme le troisième composant d’une classification triptique : le nom, le verbe et la particule. Dans une classification récente les unités linguistiques comprennent cinq classes : le nom, le verbe, la particule, le résiduel et la ponctuation. ( El Kassas, 2005).

l'individu, du lieu de naissance, d'origine ou de résidence, parfois d'une secte, d'un métier ou d'une profession. Exemples : Idrissi, Brahimi, Hanafi, Chergui, Benblidia, Kadi, Talbi, au *laqab* ; surnom, titre, épithète honorifique ou descriptive. Exemples : Latèche (le sourd), Rachid (le bien guidé), Mansour (vainqueur). Le nom propre peut être pourvu « d'évocations symboliques » ; en effet, il peut charger des valeurs appréciatives ou dépréciatives à l'être nommé. Appeler une personne Massinissa confère à cette dernière une valeur positive, puisque Massinissa est un personnage historique, connu pour sa bravoure et son ambition politique. Le nom propre peut avoir une valeur de qualification de l'être nommé.

Dans cette optique, Ben Redjeb<sup>85</sup> écrit une croyance chez les Maghrébins :

réside dans le fait que certains prénoms peuvent constituer un présage de bonheur et peuvent exercer une influence favorable sur la destinée des enfants. [...]. Ce sont par exemple les prénoms suivants *Sa'd* (bonheur), *Barka* (don), *Khîr* (bien), *Marzûq* (celui qui a reçu les biens terrestres progéniture, richesse etc.), *Rzayyaq* (diminutif de *rizq* : biens). D'autres prénoms sont la trace d'un esclavage disparu, du temps des mamelouks, c'est le cas de *Mabrûk* / *Mabrûka* ; *Mbârik* / *Mbârka* ; *Mas'ûd* / *Mas'ûda*, etc.

Comme l'affirme Charaudeau : « Du fait de son caractère identificatoire, le nom propre prend des valeurs positives ou négatives qui accompagnent les êtres qui le portent. » (2010, p. 25).

### **1. 3. Valeurs sémantiques de l'article défini, indéfini et zéro**

Le nom commun est actualisé, en français par l'article. C'est-à-dire que sémantiquement il permet à ce dernier le passage de « l'état puissantiel » à l'état « effectif » (Guillaume, 1973).

Ainsi, lorsque le nom commun est précédé d'un article défini : il le singularise, quand il précédé d'un indéfini ; il exprime l'appartenance de ce dernier à un ensemble d'éléments ayant un trait commun. L'article, en français, est un « outil minimal de détermination » (Saada, 2014, p.25). Il actualise le nom et le détermine en précisant son genre et son nombre. L'article par ses quatre formes : zéro, partitif, déterminé, indéterminé ; possède des valeurs sémantiques qu'il confère au nom dénommé. Dans la partie analyse de notre étude, nous nous

---

<sup>85</sup> <http://geza.roheim.pagesperso-orange.fr/html/benrejeb.htm>

intéresserons aux valeurs de ces trois derniers dans leur mise en mot de la femme. Quant à l'article zéro : il est présent par son absence, c'est-à-dire qu'il renvoie à l'absence de déterminant.

Nous pouvons donc parler d'absence d'actualisation dudit nom, en cas de déterminant zéro. L'article défini « le »/ « la » indique que le référent est connu des protagonistes du discours, au singulier renvoyant ainsi à l'ensemble des éléments d'une même classe de façon homogène. Il aura dans ce cas une valeur générique. Au pluriel, il y a toujours référence aux composants d'une même classe, mais cette référence est hétérogène. Il sera donc question de valeur de spécificité.

L'article défini au singulier est pourvu de « valeur de généralité » (Charaudeau, 2010, p. 172), c'est-à-dire qu'il ne réfère pas à un seul élément comme ayant une valeur d'exemplaire de la classe, mais à l'ensemble des éléments de la classe de façon homogène.

Au pluriel, il a une valeur de spécificité, c'est-à-dire qu'il renvoie aussi à l'ensemble des éléments d'une classe mais en les considérant dans leur hétérogénéité individuelle. La différence est donc que dans la détermination du pluriel où la référence est hétérogène.

Cet article n'actualise pas une classe d'appartenance (comme c'est le cas de l'article indéfini), mais une « propriété »<sup>86</sup> qui caractériserait cette classe.

Notons avec Saada (2014) que la détermination, en français peut être de deux types : « la définitude sémantique » et « la définitude pragmatique » (2014, p.31). La « définitude sémantique » est en usage quand l'identification du référent se fait indépendamment du contexte d'énonciation. Ainsi dans les exemples : « le maire de Marseille » et « le soleil » nous avons une identification d'un référent unique son genre et nombre. « La définitude pragmatique » est celle dont le référent est identifié par le contexte d'énonciation dans lequel le nom apparaît.

---

<sup>86</sup> Ce point sera traité dans un chapitre ultérieur, dans lequel nous verrons les propriétés associées aux femmes, ainsi que les effets de sens qui sont inhérents à ces dernières.

A titre d'exemple dans les phrases : « Je t'ai acheté la robe que tu as choisie. » (Saada, 2014, p.31) et « Ce n'est pas la robe qu'elle portait hier. » (ibid. p. 32). Nous avons le référent robe qui est identifié seulement par le contexte d'énonciation.

Nous tenterons au cours de l'analyse de notre corpus d'identifier le type de définitude qui est convoqué et sa valeur sémantique.

En arabe, la détermination fait généralement écho à la dichotomie défini- indéfini النكرة-المعرفة /anakiRa/ alma'Rifa/ ou ce qui désigné par la définitude.

Il n'existe qu'un article défini « ال » /al/ qui est invariable quels que soit le genre et le nombre du nom.

Le défini التعريف /ata'Rif/ en arabe, est exprimé par le morphème de définitude préfixé ال/al/, seul article de définitude<sup>87</sup>. Ce qui signifie que le référent du nom est identifié par les interlocuteurs. A ce propos, Saada affirme, que : « lorsque le mot de signification al- est préfixé au nom indéfini (...) l'ambiguïté sur le référent est levée et il devient défini. » (2014, p. 34). L'article « ال » /al/ sert pour les deux genres et les trois nombres – singulier, duel, pluriel-. Le défini en arabe s'exprime par le morphème /al/, nous verrons ainsi, au cours de l'analyse de notre corpus les valeurs sémantiques inhérentes à l'emploi de l'article dans l'identification de l'entité femme.

Le nom commun est actualisé, en français par l'article. C'est-à-dire que sémantiquement il permet à ce dernier le passage de « l'état puissantiel » à l'état « effectif » (Guillaume, 1973).

Ainsi, lorsque le nom commun est précédé d'un article défini : il le singularise, quand il précédé d'un indéfini ; il exprime l'appartenance de ce dernier à un ensemble d'éléments ayant un trait commun. L'article, en français, est un « outil minimal de détermination » (Saada, 2014, p.25). Il actualise le nom et le détermine en précisant son genre et son nombre. L'article par ses quatre formes : zéro, partitif, déterminé, indéterminé ; possède des valeurs sémantiques qu'il confère au nom dénommé. Dans la partie analyse de notre étude, nous nous

---

<sup>87</sup> mais aussi par cinq autres formes : le pronom, le nom propre, le nom annexé à un nom défini et l'appellatif singularisé. (Assad, 2014)

intéresserons aux valeurs de ces trois derniers dans leur mise en mot de la femme. Quant à l'article zéro : il est présent par son absence, c'est-à-dire qu'il renvoie à l'absence de déterminant.

Nous pouvons donc parler d'absence d'actualisation dudit nom, en cas de déterminant zéro. L'article défini « le »/ « la » indique que le référent est connu des protagonistes du discours, au singulier renvoyant ainsi à l'ensemble des éléments d'une même classe de façon homogène. Il aura dans ce cas une valeur générique. Au pluriel, il y a toujours référence aux composants d'une même classe, mais cette référence est hétérogène. Il sera donc question de valeur de spécificité.

L'article défini au singulier est pourvu de « valeur de généralité » (Charaudeau, 2010, p. 172), c'est-à-dire qu'il ne réfère pas à un seul élément comme ayant une valeur d'exemplaire de la classe, mais à l'ensemble des éléments de la classe de façon homogène.

Au pluriel, il a une valeur de spécificité, c'est-à-dire qu'il renvoie aussi à l'ensemble des éléments d'une classe mais en les considérant dans leur hétérogénéité individuelle. La différence est donc que dans la détermination du pluriel où la référence est hétérogène.

Cet article n'actualise pas une classe d'appartenance (comme c'est le cas de l'article indéfini), mais une « propriété »<sup>88</sup> qui caractériserait cette classe.

Notons avec Saada (2014) que la détermination, en français peut être de deux types : « la définitude sémantique » et « la définitude pragmatique » (2014, p.31). La « définitude sémantique » est en usage quand l'identification du référent se fait indépendamment du contexte d'énonciation. Ainsi dans les exemples : « le maire de Marseille » et « le soleil » nous avons une identification d'un référent unique son genre et nombre. « La définitude pragmatique » est celle dont le référent est identifié par le contexte d'énonciation dans lequel le nom apparaît.

---

<sup>88</sup> Ce point sera traité dans un chapitre ultérieur, dans lequel nous verrons les propriétés associées aux femmes, ainsi que les effets de sens qui sont inhérents à ces dernières.

A titre d'exemple dans les phrases : « Je t'ai acheté la robe que tu as choisie. »( Saada, 2014, p.31) et « Ce n'est pas la robe qu'elle portait hier. » (ibid. p. 32). Nous avons le référent robe qui est identifié seulement par le contexte d'énonciation.

Nous tenterons au cours de l'analyse de notre corpus d'identifier le type de définitude qui est convoqué et sa valeur sémantique.

En arabe, la détermination fait généralement écho à la dichotomie défini- indéfini النكرة-المعرفة /anakiRa/ alma'Rifa/ ou ce qui désigné par la définitude.

Il n'existe qu'un article défini « ال » /al/ qui est invariable quels que soit le genre et le nombre du nom.

Le défini التعريف / ata'Rif/ en arabe, est exprimé par le morphème de définitude préfixé ال/al/, seul article de définitude<sup>89</sup>. Ce qui signifie que le référent du nom est identifié par les interlocuteurs. A ce propos, Saada affirme, que : « lorsque le mot de signification al- est préfixé au nom indéfini (...) l'ambiguïté sur le référent est levée et il devient défini. » (2014, p. 34). L'article « ال » /al/ sert pour les deux genres et les trois nombres – singulier, duel, pluriel-. Le défini en arabe s'exprime par le morphème /al/, nous verrons ainsi, au cours de l'analyse de notre corpus les valeurs sémantiques inhérentes à l'emploi de l'article dans l'identification de l'entité femme.

## 2. Stéréotype<sup>90</sup>

### Introduction

La langue est un vecteur qui permet de cristalliser la pensée mais aussi d'entériner les valeurs symboliques inhérentes à une société donnée. Les proverbes comme construction linguistique rendent compte d'une image tout en

---

<sup>89</sup> mais aussi par cinq autres formes : le pronom, le nom propre, le nom annexé à un nom défini et l'appellatif singularisé. (Assad, 2014)

<sup>90</sup> Nous faisons le choix d'adopter le terme de stéréotype et non d'imaginaire tel que le suggère Charaudeau (2007).

imposant une « façon de voir », cette dernière se trouve être lexicalisée par la langue. Les proverbes ont, de ce fait une valeur culturelle dans la mesure où ils nous dévoilent une manière de penser d'une société donnée, ils sont pourvus « d'indices révélateurs » d'un fonctionnement social et culturel. Il s'agira dans notre travail de sonder ce fonctionnement à travers la thématique des femmes dans deux univers linguistiques à priori distincts. Dans ce chapitre nous présentons les conceptions théoriques de la notion de stéréotype et ses types pour pouvoir l'analyser dans un chapitre ultérieur.

## **2.1. Définition du stéréotype**

Adopté au 19<sup>ème</sup> siècle dans le sens de cliché, négatif de la photographie susceptible d'être reproduit en série, le stéréotype intègre le champ de la psychologie et de la sociologie sous l'acception suivante proposée par le dictionnaire numérique TLF : « idée, opinion toute faite, acceptée sans réflexion et répétée sans avoir été soumise à un examen critique (par un groupe ou toute communauté linguistique) [...] et qui détermine, à un degré plus ou moins élevé, ses manières de penser, de sentir et d'agir ». TLFi. Plus tard, il acquiert une signification en linguistique qui renvoie à : « association stable d'éléments, groupe de mots formant une unité devenue indécomposable, réemployée après avoir perdu toute expressivité [...] » (id).

Aussi, le stéréotype d'un terme est considéré par Anscombe (2001) comme étant :

une suite ouverte de phrases attachées à ce terme, et en définissant la signification. Chaque phrase du stéréotype est, pour ce terme considéré, une phrase stéréotypique [...] si tout sujet parlant possède dans son stock linguistique un certain nombre de phrases qui pour lui caractérisent la signification du terme considéré, cette liste n'est pas nécessairement la même que celle d'un autre sujet parlant, et il peut se faire qu'il la modifie pour une raison ou pour une autre [...] d'où la nécessité de caractériser le stéréotype d'un terme comme étant une liste ouverte. Par ailleurs, quand nous parlons, nous parlons en tant que membre d'une communauté linguistique, et cette communauté peut varier selon les circonstances (2001, p.60).

Cet auteur note par ailleurs que le stéréotype peut comprendre des formes sentencieuses, par exemple le stéréotype du terme extrême « comportera pour beaucoup d'entre nous, la phrase sentencieuse : Les extrêmes s'attirent » (ibid).

En énonçant une phrase stéréotypique, le locuteur la présente comme étant le point de vue d'une communauté linguistique à laquelle il appartient. Il montre qu'il partage le point de vue de cette dernière ; point de vue relevant d'un énonciateur collectif auquel il s'identifie. Le stéréotype reflète les croyances des locuteurs, leur vision du monde ; il peut être basé sur une idée fautive ou obsolète, mais que partagent les locuteurs.

Plus tard, il acquiert une signification en linguistique qui renvoie à : « association stable d'éléments, groupe de mots formant une unité devenue indécomposable, réemployée après avoir perdu toute expressivité [...] » (id).

## **2.2. Les types de stéréotypes**

### **2.2. 1. Le stéréotype de pensée**

Le stéréotype de pensée est l'un des composants de la doxa et de l'opinion commune ; notions proches mais distincte l'une de l'autre.

Le stéréotype de pensée correspond aux « représentations schématiques, plus ou moins complexes, selon les individus, et figées en stéréotypes » (Schapira, 1999, p.69). La doxa d'une croyance est bien ancrée dans la communauté qui la soutient. Arriver à effacer une doxa de croyance nécessite beaucoup de temps, même si la prise de position individuelle peut fortement y contribuer ; Schapira cite, à cet effet, l'exemple de Copernic et de Galilée<sup>91</sup> et la révolution doxique dont ils ont été les auteurs dans le domaine de l'astrophysique. La pensée doxique ne se donne pas à voir de façon patente mais elle est à démasquer de façon graduelle. De plus, le stéréotype de pensée n'a pas d'expression linguistique fixe, il peut se manifester dans des segments de phrases, de textes ou de livre complet. Il peut être repris par différents locuteurs de différentes manières. Pour le sonder, il est impératif de le chercher à travers des tranches de textes consécutives.

---

<sup>91</sup>Rappelons que Copernic et par la suite Galilée sont des mathématiciens, astronomes et philosophes du XVII<sup>e</sup> siècle, ont révolutionné l'astronomie en défendant, entre autre, la thèse des astres qui tournent autour du soleil et non autour de la terre, comme il était en vigueur au XVII<sup>e</sup> siècle.

### **2.2.2. Le stéréotype de langue**

Contrairement aux stéréotypes de pensée qui se présentent sous formes diverses, les stéréotypes de langue sont pourvus d'une forme fixe. Ils constituent, en français : « une sous-catégorie d'expressions figées, puisqu'ils consistent en des séquences de discours polylexicales, syntagmatiques ou phrastiques, qui, ayant d'abord été des combinaisons individuelles libres, se sont ensuite fixées dans l'usage » (Schapira, 2014, p.70). Les stéréotypes de langue consistent donc en expressions figées. Les proverbes sont leur forme la plus patente.

La question qui se pose est celle d'un hypothétique rapport d'implication entre le stéréotype de pensée et le stéréotype de langue. On pourrait croire que le stéréotype de pensée sous-tend nécessairement le stéréotype de langue, mais il y a des expressions linguistiques qui sont dépourvues de stéréotype de pensée et qui sont de simples tropes ayant une valeur purement « stylistique », en voici quelques exemples donnés par Shapira : « battre la campagne », « avaler des couleuvres » etc. (Ibid). Cette auteure stipule que tout stéréotype de langue a d'abord été une trouvaille stylistique « une image qui initialement s'est propagée en discours précisément grâce à son expressivité et qui, érodée par l'usage, a fini par perdre son originalité » (id. p.71). Tombé en usage, il serait lexicalisé et intégrerait la langue devenant un « item lexical ».

### **2.2. 3. La doxa**

Un versant collectif du stéréotype peut exister, appelé doxa. En tant que composant du stéréotype, Schapira conçoit la doxa comme étant : « l'opinion, la réputation, ce que l'on dit des choses et des gens » (2014, p.67). La doxa est une désignation générique qui renvoie à un ensemble d'idées, de croyances largement partagées d'opinions existantes à un certain moment historique, de savoirs informels au sein d'une communauté socio-culturelle donnée. Les analyses du discours ont souligné le rôle fondamental de la doxa en tant que savoir « constitutif de l'environnement cognitif et condition de l'intercompréhension sur la base d'un principe très général de pertinence » (Fournier, 2010, p. 49). L'étude de la doxa s'est longtemps focalisée sur le premier niveau d'analyse à savoir le

niveau du lexique, car même si la doxa s'exprime par d'autres vecteurs<sup>92</sup>, la langue demeure son principal support.

La doxa comporte **deux composants** qui lui sont consubstantiels : d'une part, le savoir partagé, d'autre part, l'opinion commune.

### 1) Le savoir partagé

Le savoir partagé désigné aussi par « sens commun »<sup>93</sup>, renvoie à :

« des connaissances que l'on ne considère même pas comme telles, qui ont leur origine dans l'observation, l'expérience personnelle, l'acquisition des premiers principes existentiels, la tradition transmise verbalement et non verbalement ; c'est la strate la plus élémentaire de la doxa, une strate pré-encyclopédique, qui précède celle de la compétence encyclopédique [...] elle aussi doxale mais très variable d'un sujet à l'autre. » (Schapira, 2014, p. 68)

Le savoir partagé ou la « science populaire » (Anscombe) est donc cet ensemble de connaissances intériorisées qui « va sans dire », dont on ne parle jamais, sur lequel reposent le folklore et tous les genres de réactions populaires notamment le proverbe.

### 2) L'opinion commune

L'opinion commune peut être définie comme étant :

La deuxième catégorie doxale a pour objet exclusif les humains sous leurs aspects psychologiques et sociaux : leur vie, leur appartenance sociale, les relations entre eux, leurs liens avec la nature et le monde. Il ne s'agit plus d'un savoir objectif ou du moins que l'on croit objectif ; celui-ci est le domaine des représentations collectives, source des opinions individuelles, des préjugés, des superstitions. (Schapira, 2014, p.68)

Cette deuxième composante de la doxa est relative à la dimension psychologique et sociale des individus ; leur vie, leur appartenance sociale, les liens qu'ils ont avec la nature et le monde. Elle n'est pas relative à un savoir objectif mais a trait aux : « représentations collectives, source des opinions individuelles, des préjugés, des superstitions » (Id., p.68).

---

<sup>92</sup> La doxa s'exprime aussi par le comportement, les actions, les décisions des individus, c'est ce qui justifie la doxa comme objet transdisciplinaire.

<sup>93</sup>Notamment par Charaudeau et Maingueneau

## **2.3. Les propriétés comme indices de stéréotypisation.**

### **2.3.1. Définition de la notion de « propriétés »**

Charaudeau(2010) considère que « les propriétés constituent une classe conceptuelle qui décrit des caractères particuliers « la qualité particulière qui identifie l'être à travers une manière d'être (...) ou une manière de faire (...), comme étant un processus qui consiste à attribuer une propriété à un être. La propriété dépend toujours de quelque chose d'autre que d'elle-même ». (2010, p.326).

Les propriétés ne sont donc pas objectives, mais des “ données sémantiques” qui renseignent sur la manière dont l'Homme perçoit et construit la signification du monde , elles reflètent « le mode de vision » <sup>94</sup>que l'homme-sujet -parlant projette sur les qualités des êtres » (2010, p. 326). Relever les propriétés nous permettra d'une part, de comprendre comment se fait la construction de l'entité femme dans le discours proverbial algérien et français, d'autre part, de savoir si les propriétés qualificatives imputées aux femmes diffèrent en fonction de l'arrière-plan doxique qui les sous-tend.

Charaudeau(2010) considère que « les propriétés constituent une classe conceptuelle qui décrit des caractères particuliers « la qualité particulière qui identifie l'être à travers une manière d'être (...) ou une manière de faire (...), comme étant un processus qui consiste à attribuer une propriété à un être. La propriété dépend toujours de quelque chose d'autre que d'elle-même ». (2010, p.326).

Les propriétés ne sont donc pas objectives, mais des “ données sémantiques” qui renseignent sur la manière dont l'Homme perçoit et construit la signification

---

<sup>94</sup>Charaudeau (2010) souligne que le « mode de vision » peut être « anthropologique » ou « socioculturel ». Les deux dépendent, cependant, du point de vue du sujet parlant. « Le mode de vision anthropologique » concerne la localisation des objets du monde par rapport au sujet parlant. « Le mode de vision socioculturel » tend à être spécifique à chaque communauté linguistique, puisque l'organisation de l'espace dépend de la communauté linguistique qui vit dans cet espace.

du monde , elles reflètent *le mode de vision*<sup>95</sup> que l'homme-sujet -parlant projette sur les qualités des *êtres* » (2010, p. 326). Relever les propriétés nous permettra d'une part, de comprendre comment se fait la construction de l'entité femme dans le discours proverbial algérien et français, d'autre part, de savoir si les propriétés qualificatives imputées aux femmes diffèrent en fonction de l'arrière-plan doxique qui les sous-tend.

### **2.3.2. Les propriétés, reflets de stéréotypes**

Définir un « être » consiste à lui octroyer une identité. L'identité est conçue comme « le résultat de la manière dont l'homme perçoit et construit le monde » (Charaudeau, 2010, p.325). Cette identité peut prendre forme par deux opérations linguistiques : d'une part, *nommer* un *être* en fonction de l'espace dans lequel il se trouve et du temps dans lequel il se situe. D'autre part, le *nommer* en lui afférant des « qualités saillantes » : des « propriétés ». Celles-ci constituent « une classe conceptuelle qui décrit des caractères particuliers, des qualités, des manières d'être ou de faire que l'homme perçoit ou construit et qu'il assigne aux êtres ou aux processus. » (Id., p. 37).

La première opération a été développée plus haut. Nous nous attèlerons dans le présent point à la seconde opération : « nommer » en attribuant des traits saillants.

Relever les propriétés associées à l'entité Femme, nous permettra ainsi, de mettre en évidence des stéréotypes de pensée<sup>96</sup> inhérents à cette entité, dans les deux univers linguistiques : algérien et français, puisque, dans cette optique, les

---

<sup>95</sup>Charaudeau (2010) souligne que le « mode de vision » peut être « anthropologique » ou « socioculturel ». Les deux dépendent, cependant, du point de vue du sujet parlant. « Le mode de vision anthropologique » concerne la localisation des objets du monde par rapport au sujet parlant. « Le mode de vision socioculturel » tend à être spécifique à chaque communauté linguistique, puisque l'organisation de l'espace dépend de la communauté linguistique qui vit dans cet espace.

<sup>96</sup>Notons que Schapira (2014) conçoit le stéréotype comme une notion qui s'analyse en deux catégories : le stéréotype de pensée et le stéréotype de langue. Le stéréotype de pensée est défini comme les représentations schématiques qui permettent à l'individu d'appréhender le monde, qui se manifeste par divers moyens linguistiques et n'a donc pas de forme fixe (segments de phrases, phrases complètes, textes, ou même ouvrages entiers) et le distingue du stéréotype de langue, qui renvoie à l'ensemble des locutions, exprimant des représentations figées, ce dernier peut prendre forme par divers formes linguistiques dont le proverbe, les expressions idiomatiques... .

propriétés révèlent le mode de vision<sup>97</sup> que le sujet parlant assigne aux êtres du monde.

### **2.3. 3. La qualification comme lieu d'expression de la propriété**

Dans ce qui suit nous présentons d'une part, le processus d'attribution de propriétés, d'autre part, les catégories de la langue qui sont convoquées pour cet effet. En tant que processus de mise en propriétés, la qualification est considérée par Charaudeau (2010) comme ayant la spécificité de ne pas être prise en charge par des moyens linguistiques qui lui sont propres, comme c'est le cas, par exemple, de l'actualisation<sup>98</sup> prise en charge exclusivement par l'article.

#### **2.3.3.1. Catégories linguistiques qui portent la qualification**

Le processus de qualification, peut être pris en charge par différentes catégories linguistiques : le nom, l'adjectif et le verbe. Ceci est possible grâce au processus de « mise en dépendance » d'une unité linguistique : le « qualifiant » avec une autre unité linguistique : le « qualifié ».

Cette « mise en dépendance » est tributaire de trois paramètres :

1) La catégorie linguistique (ou la fonction grammaticale) ; le nom, l'adjectif, le verbe ...

2) La connexion du qualifiant au qualifié, qui peut être « jointe » ; c'est-à-dire liée directement au qualifié par une mise en apposition, ou « disjointe » ; c'est-à-dire que le qualifiant est rattaché au qualifié par une unité intermédiaire.

---

<sup>97</sup> Selon Charaudeau (2010) le mode de vision se divise en trois types. Le mode de vision objectif, subjectif et objectif relatif. Le mode de vision objectif correspond à une perception des objets du monde du point de vue de leur « forme », de leur « couleur », du « sexe » et de « l'âge », s'il s'agit d'une connaissance anthropologique. La vision subjective est une appréciation (positive ou négative) que le sujet émet sur ce qu'il perçoit. Enfin, le mode de vision objectif relatif correspond à une perception physique du monde qui implique une appréciation, à l'image de la qualification relative à la distance, les dimensions, les poids et les mouvements.

<sup>98</sup> L'actualisation ou le passage de l'état virtuel des unités hors contexte à l'état actuel, des unités en discours. Ce passage est permis pour les noms, en français, grâce aux articles (défini, indéfini et zéro). Ces derniers déterminent les noms qu'ils précèdent différemment, en leur apportant des informations sur le genre et le nombre.

3) La place du qualifiant, si ce dernier antéposition ou postposé au qualifié.

Nous tenterons à travers ces paramètres de rendre compte de la nature de cette qualification, de ses constructions ainsi que de ses retombées sémantiques dans les deux langues concernées.

### 2.3.3.2. Qualification de « l'être » et qualification du « faire »

La qualification est pensée dans l'optique charaudienne comme « une opération linguistique d'ordre notionnel qui correspond à une certaine intention d'expression » Charaudeau (2010, p. 326). Nous rendrons compte dans la seconde partie de notre travail du type de qualification dominant dans les deux paroles proverbiales. La qualification en tant qu'attribution de propriétés, se subdivise en deux types : la « qualification de l'être » et la « qualification du faire ». La qualification de l' « être » qui est l'attribution de propriétés à l'être, et l'attribution de propriétés liées aux faire.

La « qualification des faire » est relative aux propriétés qui caractérisent les faire d'un être, devenant ainsi la qualification du comportement de l'être, comme l'affirme Charaudeau : « Le processus de qualification des faire (...) correspond au cas où les propriétés identifient l'être à travers ses comportements » (2010, p.357). Celle-ci se divise en deux types : la « qualification objective » et la « qualification subjective ».

- La qualification objective : se dit dépourvue de toute appréciation du sujet car elle qualifie un être perceptible. Elle est censée ne pas dépendre de l'appréciation du sujet parlant, parce qu'elle est perceptible, mesurable, ou vérifiable, au regard de certains codes sociaux : la fourmi se déplace **verticalement**, elle travaille **méthodiquement**.
- La qualification subjective : se dit subjective car elle comporte une appréciation du locuteur sur la manière de faire d'un sujet. Comme le souligne Charaudeau :

Celle-ci laisse poindre une appréciation de la part du sujet parlant, sans qu'il ne s'agisse vraiment d'une modalisation du discours. Dans, il peint superbement, on est en droit de penser que la qualification est une appréciation du sujet parlant (id., 2010, p. 357).

Cependant, il ne faut pas confondre la qualification subjective, qui comporte une appréciation sur la manière de faire de l'agent « il peint avec passion » et la modalisation du discours : « heureusement, il peint » qui comporte une appréciation sur sa propre énonciation. La qualification de « l'être » prend forme à travers l'attribution à un être d'« états qualificatifs », comme l'affirme Charaudeau : « Le processus de qualification des êtres qui correspond au cas où les propriétés identifient l'être à travers ses états qualitatifs (Ibid., 2010, p.326). Construisant ainsi une identité de ce dernier. Les propriétés sont des « substances sémantiques » (Ibid., p.38) qui permettent de catégoriser les êtres : en établissant un sous-ensemble à l'intérieur d'un ensemble.

Relever les propriétés associées à l'entité des femmes, relatives à « l'être » ou aux « faire » nous permettra de mettre en évidence des représentations inhérentes à cette catégorie, dans les deux univers : algérien et français. Nous mettrons en évidence dans la seconde partie le type de qualification le plus redondant dans les deux langues et les incidences sémantiques que cela engendre dans la construction de l'entité femme.

### **3. La métaphore comme cristallisation du stéréotype**

Nous soutenons Lusetti (1991) qui affirme que la métaphore est l'expression d'un discours « oblique » (1991, p. 107). Un discours implicite inscrit subrepticement, dont le decryptage permet d'identifier le sens suggéré, comme elle l'affirme : « Grâce aux métaphores, il est possible de ne pas parler directement, de dire sans dire. Décrypter une métaphore, c'est dévoiler bien des insinuations et des arrière-pensées qui constituent en quelque sorte la partie immergée du discours » (1991, p. 107). L'implicite est ce qui n'est pas dit explicitement.

### 3.1. Métaphore poétique et métaphore argumentative

#### 3.1.1. Métaphore poétique

La métaphore poétique est définie dans le *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage* (1999) comme étant « une figure de rhétorique qui consiste dans l'emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite, en l'absence de tout élément introduisant formellement une comparaison ». (1999, p.301-302).

La métaphore est envisagée depuis Aristote comme un transfert de sens fondé sur un rapport analogique. Cette conception que nous adopterons tout au long de cette étude, a été remise en question, notamment par l'approche cognitive. Perelman et Olbrecht (2008) conçoivent la métaphore comme étant composée du : **thème**, qui renvoie au comparé, c'est-à-dire l'objet de la comparaison, du **phore** qui est le comparant, à savoir l'élément mis en relation avec le thème et du **motif** qui est le trait analogique relevé des deux termes, qui justifie la mise en correspondance. La métaphore poétique est fondée sur un raisonnement analogique. Il y a analogie quand il y a un rapprochement de rapport entre les deux termes comparés. La métaphore poétique peut être argumentative ou du moins révéler les valeurs d'une société.

La métaphore poétique est de trois types :

##### a) La métaphore in praesentia

La métaphore in praesentia est un rapprochement analogique entre deux réalités explicitement désignées dans le discours et réunies dans une relation de coprésence.

##### b) La métaphore in absentia

La métaphore in absentia renvoie à une comparaison dont le comparé est absent. Exemple la dernière strophe du poème « demain dès l'aube » : « l'or du soir qui tombe » où assimile l'or qui tombe au coucher de soleil. Le comparé soleil étant absent, il est suggéré par le contexte.

### c) La métaphore filée

La métaphore filée est un ensemble de métaphores qui s'étend sur plusieurs phrases, relatives à un même comparant. Exemple le passage de V. Hugo qui compare l'empereur Napoléon à un arbre, dont le début est initié par une comparaison : « l'empereur était là, debout, qui regardait.

« Il était comme un **arbre** en proie à la cognée. Sur ce géant, grandeur jusqu'à alors épargnée,

Le malheur, **bûcheron** sinistre, était monté ;

Et lui, **chêne** vivant, par la hache insulté,

Tressaillant sous le spectre aux lugubres revanches,

Il regardait tomber autour de lui ses **branches**. »

Nous avons un seul comparant : l'arbre qui qualifie l'empereur dans une série d'autres métaphores, toutes relatives à la végétation

### 3.1.2. Métaphore argumentative

La métaphore poétique est dite argumentative quand elle induit un point de vue dépréciatif ou mélioratif à propos d'une analogie donnée.

En effet la métaphore argumentative fait appel à des sèmes évalués, qui engendrent l'expression de la négativité ou de la positivité. Comme le dit Lusetti (1991) : « Les sèmes choisis sont presque toujours des sèmes évaluatifs qui chargent l'expression de la positivité ou de la négativité et conduisent inévitablement à la **valorisation** ou à la **négativité** du thème. » (1991, p. 106). Comme la précédente, la métaphore argumentative opère un transfert de sens, mais elle comporte une évaluation.

Dans la métaphore argumentative, il y a donc sélection sémique. Quand il y a sélection sémique, la réalité s'en trouve déformée. Comme la précédente, la métaphore argumentative est bâtie sur un raisonnement analogique. Mais, dans ce type de métaphore, l'analogie est subvertie. Lusetti donne l'exemple de la métaphore du « croyant bêlant » qui induit une dépréciation de celui-ci. Pourtant le raisonnement adopté de l'évêque à ses fidèles, au berger, à ses moutons, est un

raisonnement analogique. Cette analogie induit une dépréciation du croyant et a été « indûment » détournée. (1991, p. 108). Cependant, l'interlocuteur ne s'en aperçoit pas nécessairement et prend pour raisonnement logique un raisonnement analogique.

C'est en cela que la métaphore argumentative peut induire en erreur, comme l'affirme Lusetti (1991) : « Grâce à la métaphore s'opère des déplacements et des glissements qui permettent au locuteur de tricher et de manipuler l'interlocuteur. Des déplacements peuvent être obtenus en passant d'une identité de structure qui caractérise l'analogie à une identité de propriétés. » (1991, p.108).

L'argumentation par métaphore permet ainsi de présenter des êtres ou des situations sous une même identité.

La métaphore poétique est dite argumentative quand elle induit un point de vue dépréciatif ou mélioratif à propos d'une analogie donnée.

En effet la métaphore argumentative fait appel à des sèmes évalués, qui engendrent l'expression de la négativité ou de la positivité. Comme le dit Lusetti (1991) : « Les sèmes choisis sont presque toujours des sèmes évaluatifs qui chargent l'expression de la positivité ou de la négativité et conduisent inévitablement à la **valorisation** ou à la **négativité** du thème. » (1991, p. 106).

Comme la précédente, la métaphore argumentative opère un transfert de sens, mais elle comporte une évaluation.

Dans la métaphore argumentative, il y a donc sélection sémique. Quand il y a sélection sémique, la réalité s'en trouve déformée. Comme la précédente, la métaphore argumentative est bâtie sur un raisonnement analogique. Mais, dans ce type de métaphore, l'analogie est subvertie. Lusetti (1999) donne l'exemple de la métaphore du « croyant bêlant » qui induit une dépréciation de celui-ci. Pourtant le raisonnement adopté de l'évêque à ses fidèles, au berger, à ses moutons, est un raisonnement analogique. Cette analogie induit une dépréciation du croyant et a été « indûment » détournée. (ibidem. p. 108). Cependant, l'interlocuteur ne s'en aperçoit pas nécessairement et prend pour raisonnement logique un raisonnement analogique.

C'est en cela que la métaphore argumentative peut induire en erreur, comme l'affirme Lusetti (1991) : « Grâce à la métaphore s'opère des déplacements et des glissements qui permettent au locuteur de tricher et de manipuler l'interlocuteur. Des déplacements peuvent être obtenus en passant d'une identité de structure qui caractérise l'analogie à une identité de propriétés. » (1991, p.108).

L'argumentation par métaphore permet ainsi de présenter des êtres ou des situations sous une même identité.

### 3.2. Types de métaphores proverbiales

Norrick (1985) a procédé à une classification des métaphores poétiques existantes dans le proverbe anglais. Cet auteur s'est intéressé aux proverbes métaphoriques anglais et essayé d'en présenter une typologie. Il considère que le proverbe fait appel à deux types de métaphores :

1) La métaphore qui consiste à transférer un trait sémantique<sup>99</sup> d'un terme nominal sujet (qualifiant) à un autre terme. Exemple dans le proverbe « La faim chasse le loup hors du bois » (Gencarau, 2008, p.220), nous avons l'extension du trait sémantique /est animé/ associé au verbe « chasser » qui confère le caractère animé au qualifié « faim ».

2) La métaphore « objet-propriété » qui consiste à présenter un terme nominal par la mise en exergue d'un trait sémantique saillant. Ce type de métaphore ne se réalise pas par le transfert d'une propriété sémantique mais il s'agit de présenter un trait sémantique saillant d'un terme nominal, comme étant commun aux deux entités : qualifié et qualifiant. Ainsi, dans le proverbe « la vertu est un bijou », (id.), nous avons le trait sémantique saillant / valeur/ associé à « bijou » qui vient caractériser le qualifié « vertu » et lui associer ce trait saillant de /valeur/. Il ne s'agit donc pas de mettre en exergue le trait saillant,

---

<sup>99</sup>« On appelle *trait sémantique* l'unité sémantique minimale non susceptible de réalisation indépendante. Ainsi le trait sémantique [+ humain] est une unité sémantique minimale signifiant des mots comme *garçon*, *vendeur*, *architecte* etc. Chaque mot apparaît donc comme un ensemble de traits. » (Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 1999, p.487).

commun du « constituant A » mais de qualifier le « constituant B » par cette propriété commune.

Le premier type de métaphore a trois sous types : l'anthropomorphisation, l'animation et la concrétisation. Le deuxième type de métaphore n'a pas de sous types.

a) **L'anthropomorphisation** : est l'extension du trait sémantique /est humain/ à l'entité qualifiée. Celle-ci est comparée à l'humain.

Dans l'exemple « la fortune sourit aux audacieux » (Gencarau, 2008, p.221), la « fortune » est comparée à l'humain, par le transfert du trait sémantique /est humain/ conféré par le verbe « sourire ».

b) **L'animation** : est l'extension du trait sémantique /est animé/ à l'entité qualifiée. Dans le proverbe « la faim chasse le loup hors du bois » (id.), nous avons l'entité qualifiée « faim » qui subit le transfert du trait sémantique /est animé/ associé au verbe « chasser », qui lui est étendu et qui devient, par conséquent, animée.

c) **La concrétisation** : est le transfert du trait sémantique /est concret/ à l'entité qualifiée, trait qu'elle n'avait pas au préalable. Le proverbe « beau parler n'écorche pas la langue » le qualifié « beau parler » est comparé à un objet concret, conféré par le verbe « écorcher » (id.).

## **Conclusion**

Nous avons tenté, dans ce chapitre, de présenter en premier lieu la notion de dénomination linguistique. Après avoir défini la dénomination comme un appariement entre une « forme codée » et un concept pourvu d'une « visée argumentative », nous avons développé un premier point sur le type de dénomination linguistique : la dénomination par nom commun et la dénomination par nom propre. Nous avons relevé les particularités sémantiques des deux types de dénomination. En deuxième point, nous nous sommes arrêtée sur les différents types de détermination : zéro, défini et indéfini. Nous verrons,

au cours de l'analyse de notre corpus les valeurs sémantiques inhérentes à l'emploi leur dans l'identification de l'entité femme.

Nous avons ensuite procédé à la présentation d'un concept prééminent dans notre corpus : le stéréotype. Définir ce concept a nécessité de faire la distinction entre deux notions proches : le stéréotype de pensée et le stéréotype de langue. Nous avons repris le distinguo de Schapira (2014) qui définit le stéréotype de pensée comme étant des « représentations schématiques » plus ou moins complexes selon les individus, permettant d'appréhender la réalité. Le stéréotype est latent et non fixe puisqu'il peut prendre différentes formes linguistiques : des mots, des fragments de phrases, des phrases complètes, des textes ou des ouvrages intégraux. Il peut être repris par le même sujet différemment : par différentes structures linguistiques. Le stéréotype de langue renvoie aux constructions figées, nées d'un usage personnel « purement stylistique » et qui se sont fixées telles quelles dans la langue en devenant un « item lexical ». Au versant collectif du stéréotype, nous avons présenté la doxa. Celle-ci fait écho aux idées qui circulent dans une communauté nationale ou même internationale. La doxa est composée du savoir partagé correspondant aux connaissances qui vont de soi, et de l'opinion commune qui correspond à un ensemble de connaissances relatives à l'humain.

Nous avons également défini le concept de propriétés selon l'optique sémantique de Charaudeau (2010) à savoir comme qualité attribuée à une entité, qui est tributaire du mode de vision que le locuteur porte sur l'entité en question. Corollairement à la subjectivité nous avons ensuite identifiées les propriétés comme vecteur de stéréotypie. Enfin, nous nous sommes intéressée à l'opération linguistique qui sous-tend l'attribution de propriétés : la qualification. Nous avons d'abord présenté les catégories linguistiques qui la portent, puis nous avons présenté la distinction entre qualification de l'être et qualification du faire. Relever les propriétés associées à l'entité Femme, nous permettra au cours de l'analyse de notre corpus de mettre en évidence des stéréotypes de pensée inhérents à cette entité, dans les deux univers linguistiques : algérien et français, puisque, dans cette optique, les propriétés révèlent le mode de vision que le

sujet parlant projette sur les qualités de l'être. Nous nous sommes ensuite intéressée à l'opération linguistique qui sous-tend l'attribution de propriétés : la qualification. Nous avons d'abord présenté les catégories linguistiques qui la portent, puis nous avons fait la distinction entre qualification de l'être et qualification du faire. Nous rendrons compte dans la seconde partie de notre travail du type de qualification dominant dans les deux paroles proverbiales.

Nous nous sommes arrêtée enfin dans ce chapitre sur un concept qui se trouve être une cristallisation du stéréotype : la métaphore. Nous avons dans un premier temps, fait la distinction entre métaphore poétique et métaphore argumentative puis mis en évidence ces caractéristique dont la principale est l'aspect évaluatif des sèmes retenus qui crée ainsi un point de vue mélioratif ou dépréciatif de l'entité qualifiée. Dans un second temps, nous avons présenté la typologie des métaphores proverbiales de Norrick (1985) à laquelle nous nous référerons au cours de l'analyse des métaphores du discours proverbial de notre corpus. Cette typologie distingue: les métaphores construites sur le transfert d'un trait sémantique. Ce type connaît trois variétés: l'anthropomorphisation qui consiste en l'extension du trait humain à une entité qui n'avait pas ce trait. L'animation qui consiste à transférer le trait animé et la concrétisation qui consiste en l'extension du trait concret. Le second type de métaphore est désigné par métaphore « objet-propriétés », ce type de métaphore n'est pas bâtie sur une extension de propriétés mais sur la mise en commun d'un trait saillant des entités comparées.

## **Chapitre VI : Le proverbe au prisme sémiolinguistique**

### **Introduction**

Nous présenterons dans ce chapitre les grandes lignes de la théorie sémantique charaudienne que nous avons adoptée pour analyser nos proverbes. Ces dernières consistent en quatre points : premièrement, nous avons rappelé l'aspect « multidimensionnel » de la théorie sémiolinguistique. Dans un second point, nous avons présenté les univers qui jalonnent la construction du sens selon cette théorie, à savoir : l'univers de connaissance et l'univers de croyance. Dans un troisième point, nous avons présenté les deux processus, qui sous-tendent la production du sens, à savoir : le processus de transformation et le processus de transaction. En quatrième et dernier lieu, nous sommes revenue sur le sens explicite et implicite.

#### **1. La sémiolinguistique : approche multidimensionnelle du sens**

La sémiolinguistique est une théorie de la signification, qui considère l'acte langagier comme étant un acte comportant les dimensions suivantes :

- la « dimension cognitive » : qui consiste à rendre compte des « opérations sémantico-cognitives » responsables de la « structuration » du réel ;
- la dimension sociale et psychosociale, mettant en évidence la « valeur d'échange » des signes et la « valeur d'influence » de ces derniers ;

- la dimension sémiotique, terme adopté par Charaudeau(1995) dans un sens large qui porte sur le rapport de la« construction du sens et de la construction des formes », ou plus explicitement sur la manière dont se réalise « sémantisation » des formes linguistiques.

L'approche sémiolinguistique tente de fédérer toutes ces dimensions et les prendre en considération sans clivage. Proposant pour ainsi dire une approche foncièrement transdisciplinaire. Charaudeau (id.) justifie le choix de l'appellation sémiolinguistique par :

sémio-, de « sémiosis », évoquant que la construction du sens et sa configuration se fait à travers un rapport forme-sens (de différents systèmes sémiologiques), sous la responsabilité d'un sujet d'intentionnalité pris dans un cadre d'action et ayant un projet d'influence sociale ; linguistique rappelant que cette forme est principalement constituée de matière langagière-celle des langues naturelles-qui, par le fait de sa double articulation, de la particularité combinatoire de ses unités (syntagmatiques, paradigmatisées à plusieurs niveaux : mots, phrases, textes), impose une « procédure de sémiotisation du monde différente de celle d'autres langages (1995, p. 2).

C'est cette construction du sens que nous tenterons d'interroger dans le présent travail. En effet, il est question dans notre travail d'appréhender le phénomène proverbial au prisme de la sémiolinguistique tel que développé par Charaudeau (1992, 2010), dans une perspective contrastive d'un corpus français et d'un corpus de l'arabe dialectal algérien. L'optique sémiolinguistique considère, comme nous l'avons dit précédemment, le fait langagier comme étant un fait inscrit « dans une problématique d'ensemble qui tente de relier les faits du langage avec certains autres phénomènes psychologiques et sociaux : l'action et l'influence » (Charaudeau, 1995, p.1). Il s'agit donc de rendre compte des procédés impliqués dans la « sémiotisation » du monde, c'est-à-dire les phénomènes de la construction psycho-socio-langagière du sens, qui est tributaire de l'intervention du sujet, lui-même psycho-socio-langagier.

La sémiolinguistique est une théorie de la signification, qui considère l'acte langagier comme étant un acte comportant les dimensions suivantes :

- la « dimension cognitive » : qui consiste à rendre compte des « opérations sémantico-cognitives » responsables de la « structuration » du réel ;
- la dimension sociale et psychosocial, mettant en évidence la « valeur d'échange » des signes et la « valeur d'influence » de ces derniers ;
- la dimension sémiotique, terme adopté par Charaudeau(1995) dans un sens large qui porte sur le rapport de la « construction du sens et de la construction des formes », ou plus explicitement sur la manière dont se réalise « sémantisation » des formes linguistiques.

L'approche sémiolinguistique tente de fédérer toutes ces dimensions et les prendre en considération sans clivage. Proposant pour ainsi dire une approche foncièrement transdisciplinaire. Charaudeau (id.) justifie le choix de l'appellation sémiolinguistique par :

sémio-, de « sémiosis », évoquant que la construction du sens et sa configuration se fait à travers un rapport forme-sens (de différents systèmes sémiologiques), sous la responsabilité d'un sujet d'intentionnalité pris dans un cadre d'action et ayant un projet d'influence sociale ; linguistique rappelant que cette forme est principalement constituée de matière langagière-celle des langues naturelles-qui, par le fait de sa double articulation, de la particularité combinatoire de ses unités (syntagmatiques, paradigmatiques à plusieurs niveaux : mots, phrases, textes), impose une « procédure de sémiotisation du monde différente de celle d'autres langages (1995, p. 2).

## **2. Système de connaissance et système de croyance**

La construction de sens est subséquentement à un mouvement permanent de va et vient entre ces deux types de savoirs.

## **1) Système de connaissance et savoir de connaissance**

Le système de connaissance portent sur un discours de vérité sur le monde, vérité qui échapperait à la maîtrise du sujet, un discours dit objectivant. Charaudeau (2005) en donne l'explication suivante :

il porte sur l'existence des faits du monde et l'explication des phénomènes du monde qui se présentent comme autant d'objets placés devant l'homme et mis à sa considération. D'autre part, il s'énonce à travers un « il-vrai » extérieur au sujet, un « il-vrai » qui ne peut être énoncé que par un sujet neutre que l'on sait nommer : « l'ordre des choses, la « science » ou la « révélation » et qui joue le rôle de vérificateur (Charaudeau,2005, p. 8).

Ainsi, le savoir de connaissance porte sur l'intelligibilité des phénomènes du monde. Il est « objectivant » c'est-à-dire qu'il s'énonce par un « il-vrai » qui nie l'existence de la personne et donc de la subjectivité. Il ne faut pas confondre le « il-vrai » et « on-vrai ». Les deux ne renvoient pas à la même notion. En effet, le « il-vrai », contrairement au« on-vrai » n'implique pas un jugement, car il n'y a pas d'axiologisation ». Le « il-vrai », même s'il se distancie du propos rapporté, il n'émet aucun « jugement ». Cette absence de jugement est justifiée par le fait que la connaissance « est un mode d'explication qui est centré sur le monde, et qui est censé ne pas dépendre de l'homme (comme l'énoncé « la terre tourne autour du soleil »). (Charaudeau, 2005, p.9).

## **2) Système de croyance et savoir de croyance**

Le système de croyance n'est pas inhérent à la connaissance du monde mais aux valeurs. Les valeurs ne sont pas des connaissances , même s'il est difficile d'en faire le départ. Si la connaissance est un mode d'intelligibilité du monde qui semble se dérouler en dehors de la volonté de l'homme. La valeur, quant à elle, est sous-tendue par le jugement. Comme le stipule Charaudeau (2005):

Les systèmes de croyances ne portent pas tant sur la connaissance du monde que sur la valeur. (...). La connaissance se caractérise par le fait qu'elle est un mode d'explication qui est centré sur le monde et qui est censé ne pas dépendre de l'homme (...).La valeur procède d'un jugement, non pas sur le monde (...), mais sur les êtres du monde, leur pensée et leur comportement (...). Elle se caractérise donc à la fois par une activité mentale polarisée sur les comportements (d'où son aspect affectif) et par une prise de position (d'où son aspect subjectivant ». (2005, p.10).

Ici, on n'a plus affaire à un « il-vrai » mais à un « on-vrai », le savoir n'est plus extérieur au sujet, mais il est dans le sujet et il n'est point vérifiable. Le savoir véhiculé par les croyances n'est pas pris en charge par un « il-vrai » mais par un « on-vrai », le rendant ainsi tributaire du sujet même. Effectivement, le « on » fait bien référence à une personne et non à une impersonnalisation comme c'est le cas du « il ».

En effet, le on « est dans le système français de la Personne, une marque d'indétermination de la personne et non une impersonnalisation.

Dans le premier cas, la personne ne disparaît pas, dans le second cas si » (Charaudeau, 2005, 10).

Les proverbes étant un vecteur essentiel de ces systèmes de croyance, nous tenterons à travers notre étude de cerner le système de croyance sous-jacent dans les deux langues : le français et l'arabe dialectal algérien. Ainsi, serons-nous en mesure de nous demander si ces proverbes partagent les mêmes univers de croyances ou si nous avons affaire à deux systèmes foncièrement distincts.

Les savoirs de croyance se manifestent différemment dans les discours par : savoirs d'opinion commune, savoir d'opinion relative et savoir d'opinion collective. Nous verrons les distinctions entre chaque concept.

## **2.1. Savoirs d'opinion**

Un savoir d'opinion est un savoir qui :

nait d'un processus d'évaluation. Au terme duquel le sujet se détermine une attitude de jugement à propos des faits du monde [...]trois choses caractérisent l'opinion : le fait que le jugement consiste en une évaluation axiologisée, le fait que d'autres partagent ce jugement, le sujet s'engage dans le partage de ce jugement(Charaudeau, 2004, p.11).

Autrement dit, le savoir d'opinion est un ensemble de jugements axiologisés<sup>100</sup> partagés par les membres d'une communauté. Plus cette communauté est étendue, plus ce savoir est partagé, donnant ainsi trois types

---

<sup>100</sup> L'axiologisation est la présence d'évaluation.

d'opinion : commune, collective et relative. C'est donc un savoir « subjectivant » puisqu'il impose des jugements institués en savoirs de vérité.

Le savoir d'opinion est formulé par un « on-vrai ». Le pronom « on » étant une marque « d'indétermination de la personne ».

#### **a) Savoir d'opinion commune**

L'opinion commune est l'opinion la plus partagée puisqu'elle « est issue d'un groupe de références qui est censé constituer l'ensemble de l'humanité » (Charaudeau, 1994, p.6).

#### **b) Savoir d'opinion relative**

L'opinion relative est portée par un groupe de références limité par ses membres. Le groupe qui porte cette opinion n'a d'existence que par cette dernière et n'a pas d'existence effective.

#### **c) Savoir d'opinion collective**

L'opinion collective est portée par un groupe de référence limité dans son nombre aussi, mais qui a une existence effective en dehors de cette opinion.

L'échange langagier est truffé de ces savoirs d'opinion déguisés en savoir de connaissance.

### **3. Processus de transformation et processus de transaction**

La sémiotisation du monde est présidée par deux processus que Charaudeau désigne par : « processus de transformation » et « processus de transaction », tributaires l'un de l'autre, ils sont complémentaires et interdépendants.

#### **1) Le « processus de transformation »**

Le « processus de transformation est celui qui, partant d'un « monde à signifier » « transforme » celui-ci en « monde signifié » sous l'action du sujet parlant ». Ce processus est sous-tendu par quatre opérations linguistiques qui sont : l'opération d'identification, de qualification, l'action et la causation.

- L'opération d'identification se définit comme le repérage « dans le monde phénoménal des êtres matériels ou idéisés, les conceptualiser et les nommer pour pouvoir en parler». Les êtres du monde deviennent ainsi des « identités nominales »(Charaudeau 2010, p. 622).
- L'opération de qualification : « les êtres sont présentés comme ayant « des propriétés, des caractéristiques qui à la fois les discriminent, les spécifient et motivent leur manière d'être » (id.). Les êtres du monde sont ici donc des « identités descriptives ».
- L'opération d'action : les êtres y sont présentés comme des êtres qui « agissent ou sont agis, s'inscrivent dans des schémas d'action conceptualisés qui leur donnent une raison d'être, en faisant quelque chose. ». (id. p. 320) . Les êtres du monde sont dans ce cas des « identités narratives ».
- L'opération de causation : « ces êtres avec leurs qualités, agissent ou sont agis en raison de certains motifs (humains ou non humains) qui les inscrivent dans une chaîne de causalités » ( Charaudeau 1995, p.3).Ainsi la succession des faits y est présentée dans un rapport de causalité.

## 2) Le processus de transaction

Le processus de transaction « fait du monde signifié un objet d'échange avec un autre sujet parlant qui joue le rôle de destinataire de cet objet ». (Charaudeau, ibid., p.10). Ce processus implique quatre principes. **Le « principe d'interaction »** : qui stipule que tout acte de langage est tributaire de deux protagonistes qui partagent des univers de référence (savoirs partagés) et des finalités (motivations communes). Ces protagonistes sont différents et semblables à la fois. Différents par les spécificités individuelles des protagonistes, ils sont en effet, tantôt sujet communiquant, tantôt sujet interprétant. Semblables, parce qu'ils partagent des univers de références communs (savoirs de référence) pour pouvoir échanger.

**Le principe de pertinence** : qui veut que, dans un acte de langage, les protagonistes de cet acte, puissent identifier les univers de référence qui font l'objet de l'échange. C'est-à-dire qu'ils doivent être en mesure de partager des savoirs contenus dans l'échange, ces savoirs sont : savoirs sur le monde, les valeurs psychologiques et sociales, et savoirs sur les comportements.

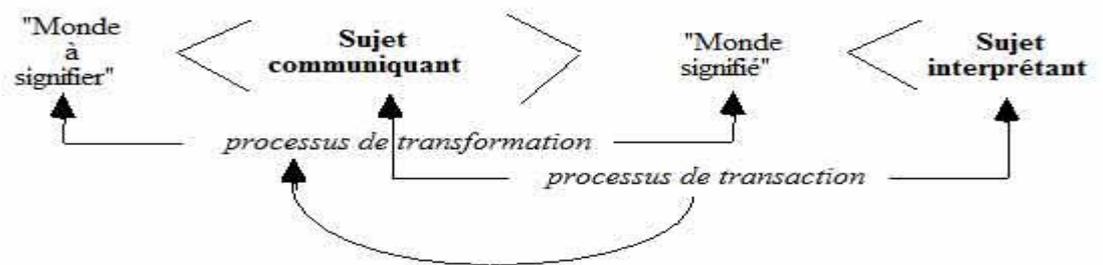
**Le principe d'influence** : stipule que tout acte de langage aspire à « influencer » son interlocuteur dans le but de le faire agir, l'émouvoir, ou orienter sa pensée. Le principe de régulation : est lié au principe d'influence.

**Le principe de régulation** : suggère que, d'une part, les protagonistes de l'échange ont un univers de référence commun dans lequel ce dernier est inscrit. Cet univers de référence renvoie à un ensemble de savoirs sur le monde, les valeurs sociales qui le rendent intelligible. D'autre part, que cet échange est inscrit dans un projet de parole et d'intention.

Etant donné que l'interlocutaire est conscient qu'il peut faire l'objet d'influence, il peut avoir une attitude de contre-influence. Alors que, pour que cette contre-influence ne tourne pas à l'affrontement, l'interlocutoire use de stratégies pour réguler ces influences de sorte à assurer une intercompréhension minimale. Il est clair que même si les deux processus se réalisent en fonction d'opérations distinctes, ils sont, cependant, dépendants l'un de l'autre. Effectivement, les opérations impliquées dans le processus de transformation (identification, qualification etc.) ne s'emploient pas librement mais sont tributaires du processus de transaction qui leur confère du sens. Cependant, cela n'exclue pas une mobilisation des opérations du processus de transformation seules comme dans l'exemple « les carottes sont cuites », mais pour le processus de transaction, c'est-à-dire en tant qu'acte de langage, qu'est ce qui fait l'objet de l'échange ? Quel est l'enjeu de transaction dans cet acte de langage ? Comme le rappelle Charaudeau, cet énoncé peut être associé à une multiplicité de significations. Le processus de transformation est donc lié au processus de transaction qui lui-même est déterminé par la situation de sa production. Ainsi pour Charaudeau, la dépendance du processus de

transformation par rapport au processus de transaction marque un changement d'orientation dans les études des faits de langue. Autrement dit, pour identifier le « sens communicatif » (ou la valeursémantico- discursive) des faits de langue, il n'est plus suffisant de sonder les opérations de transformation. Il est, désormais, nécessaire de les considérer dans le cadre du processus de transaction.

Reprenons (Charaudeau, 2005) dans ce qui suit le schéma récapitulatif qui explique l'entrelacs de ces deux processus dans la production du sens.



**Figure 2: interaction du processus de transaction et de transformation dans la production du sens ( Charaudeau, 2005)**

La parole proverbiale étant foncièrement une parole inscrite dans les sphères de la pensée populaire, nous tentons, à travers notre étude, à comprendre davantage cette notion en faisant appel aux outils méthodologiques proposés par la sémiolinguistique. Revenant aux deux opérations qui président toute construction de sens. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la construction du sens est tributaire de deux opérations : « l'activité de catégorisation » et « l'activité de sémiologisation ». L'activité de « catégorisation du monde », selon Charaudeau (2005) consiste :

à construire des visions du monde en univers de discours qui résultent de la façon dont les êtres sociaux, à force d'échanges langagiers, se représentent le

monde. Ils le font en partageant des savoirs de connaissance et de croyance, savoirs qui circulent dans les groupes auxquels ils appartiennent et qui sont mobilisés par un jeu d'intersubjectivité. Il s'agit ici d'une activité sémantisation constructrice d' « imaginaires socio-discursifs. (2005 , p.1).

Cette activité nécessite donc, pour le sujet, d'avoir une compétence sémantique. En parallèle à cette activité, s'ajoute « l'activité de sémiologisation », qui consiste: « pour le sujet à articuler ces catégories de signifiante (combinaison de sémantisation, le mode d'organisation et de relation) avec des catégories de langue. » (Chauradeau, 1991 p.1) ».

L'activité de sémiologisation est donc le fait de combiner les catégories de signifiante et les catégories de langue.

#### **4. Sens implicite, sens explicite**

La langue, dans la perspective sémiolinguistique, est considérée comme ayant une double dimension : la dimension explicite et la dimension implicite. Mais, l'originalité de cette dernière est qu'elle considère le sens implicite comme déterminant le sens explicite, comme l'affirme Charadeau (1994): « Nous dirons que c'est le sens implicite qui commande le sens explicite pour constituer la signification d'une totalité discursive » (1994, p. 19).

La dimension explicite renvoie à la « symbolisation référentielle », c'est-à-dire qui réfère à « la réalité environnante (activité référentielle) en la *conceptualisant* ( activité de symbolisation) » ( Charadeau, 1994, p.17).

La dimension implicite renvoie au sens construit en contexte, qui correspond à la signification, qu'il définit comme :

c'est un jeu constructeur (...) d'une totalité discursive qui renvoie le langage à lui-même comme condition de la réalisation des signes, de sorte que ceux-ci ne signifient plus pour eux-mêmes mais pour une totalité discursive qui les dépasse : nous l'appellerons Signification (Charadeau, 1994, p.18).

Etant donné le double ancrage contextuel de notre corpus : discours proverbial algérien et français, nous avons considéré qu'elle nous permettra de réaliser au mieux notre analyse.

## **Conclusion**

Nous nous sommes dans ce chapitre attelée à une présentation des grandes lignes de la théorie de la signification à savoir la théorie de la sémiolinguistique que nous allons adopter pour analyser le discours proverbial algérien et français portant sur la femme, à savoir la théorie sémiolinguistique.

Cette présentation est articulée autour de quatre points. Le premier, porte sur la conception de la sémiolinguistique de l'acte de langage comme étant « multidimensionnel » d'où la posture transdisciplinaire de cette théorie. Le second point, rappelle que selon cette optique, la production du sens est une construction permanente entre un « univers de connaissance » et « un univers de croyance ». Que bien souvent les savoirs d'opinion sont présentés comme des savoirs de connaissance.

Le troisième point est relatif aux deux « processus de transaction » et de « transformation » qui sous-tendent l'acte de langage. Le quatrième et dernier point traite de la considération de cette théorie de l'implicite. . En effet, la langue, dans la perspective sémiolinguistique, est considérée comme ayant une double dimension : la dimension explicite et la dimension implicite. La théorie de signification charaudienne (Charaudeau 2010) est une théorie de la signification, qui considère la dimension implicite du langage comme déterminant la dimension explicite.

**DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE ET ANALYSE DES  
DONNEES**

# CHAPITRE I : Recueil des données et méthodes d'approche et d'analyse

## Introduction

Dans ce premier chapitre, nous exposerons les sources qui ont permis la constitution du corpus de notre étude, les traits spécifiques et généraux qui ont permis la sélection de ce dernier et enfin, la méthode d'approche sémantique adoptée pour l'appréhender. Il s'agira d'une démarche descriptive et qualitative afin d'identifier les significances relatives à la sémiotisation de la femme dans deux langues.

### 1. Sources de données

Pour constituer le corpus de notre étude nous avons eu recours à des outils analogiques et outils numériques de sources variées. Pour le recueil des proverbes français, nous avons utilisé des dictionnaires de proverbes et de langue ainsi que des anthologies. Comme support écrit, *le Dictionnaire de proverbes et dictons (2006)* est la source principale de la collecte de notre corpus. Nous avons retenu ce dictionnaire, car il représente le document écrit le plus exhaustif rencontré en matière de proverbes français. Il comporte plus de 2 000 proverbes, près de 1500 dictons français, et approximativement 6 000 proverbes du monde entier. Les proverbes français sont classés en fonction de différents thèmes : la météorologie, le travail, la nature, les animaux, les relations entre l'homme et le monde qui l'entoure, la femme, la religion, etc. Les proverbes du monde entier sont classés par groupes de langues : indo-européenne<sup>101</sup>, sémitiques<sup>102</sup>, etc. Pour ce qui est des outils numériques, nous avons fait appel au quotidien français « Le Monde » qui regroupe plus de 153 000 citations, proverbes et dictons du monde. Nous avons également consulté la plate-forme:

---

<sup>101</sup>Les langues indoeuropéennes sont des langues apparentées, parlées en Europe et en Asie, elles comprennent plusieurs familles : les langues indo-iraniennes, le grec, les langues baltes, les langues slaves, les langues celtiques, les langues romanes (dont est issu le français) et les langues germaniques.

<sup>102</sup>Les langues sémitiques appartiennent à la famille des langues afro-asiatiques (chamito-sémitiques) telles que l'arabe, l'hébreu et le syriaque.

proverbes et dictons du monde entier, qui rassemble plus de 10 000 proverbes. Une autre source du recueil de notre corpus est *le Dictionnaire automatique et philosophique de proverbes français* (DicAuPro), qui est une base de données numériques contenant plus de 17000 proverbes français, du Moyen-Age au XXI<sup>ème</sup> siècle. Concernant les proverbes algériens dans un premier temps, nous avons consulté l'anthologie de Mohamed Ben Cheneb<sup>103</sup>(1869-1929) *Proverbes de l'Algérie et du Maghreb* (2013).

Cet ouvrage demeure une référence primordiale en matière de proverbes algériens, réalisé initialement de 1906 à 1907 en trois volumes, intitulés initialement : *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb*. Il constitue un véritable compendium de la matière proverbiale algérienne pour les raisons suivantes : d'une part, il est le résultat d'un recueil exhaustif de plus de trois mille cent vingt et un proverbes, assemblés à partir d'une enquête de terrain par l'auteur lui-même en Algérie, avec une précision géographique de leur usage, d'autre part, il est complémentaire à tous les ouvrages existants, c'est-à-dire une référence à plus d'une dizaine de recueils de proverbes en circulation à l'époque et même actuellement, puisque les documents récents mentionnent toutes les mêmes proverbes et dictons. Dans ce livre de 700 pages, écrit par Mohamed Bencheneb, les proverbes sont classés par ordre alphabétique, ils sont accompagnés de traductions et d'explications de l'auteur lui-même ainsi que des noms des localités où ils ont été entendus.

L'ouvrage est enrichi par 25pages d'annexes reprenant les adages populaires algériens publiés entre 1907 et 1910 dans un recueil gnomique. En 2013, cet ouvrage a été réédité par Flites édition, c'est sur cette dernière que nous avons construit notre corpus.

Dans un second temps, nous avons fait appel au recueil, de Boutarene Kada [1986] *Proverbes et dictons populaires algériens* qui regroupe mille dix proverbes algériens.

---

<sup>103</sup> Mohamed Ben Cheneb (1869-1929) est un savant, professeur émérite, poète et théologien algérien. Ses travaux sont d'un apport qui a marqué divers domaines : la théologie, les lettres, la linguistique, la philosophie et l'histoire.

Enfin, nous avons utilisé le *Recueil de proverbes algériens et des pays arabes* (2013), de Mimouni Hadroug qui compte plus de mille proverbes.

## **2. Sélection des proverbes**

Nous rendons compte dans ce qui suit d'une part des critères généraux établis pour constituer notre corpus de proverbes, d'autre part, les traits, que nous avons nous-même établis, pour sélectionner les proverbes analysés.

### **2.1. Traits spécifiques de sélection du corpus**

Des documents que nous avons consultés, nous avons sélectionné un corpus de 102 proverbes mentionnant explicitement ou implicitement l'entité Femme. Les proverbes français sont au nombre de 50 et les proverbes algériens au nombre de 52. Notre étude portant sur le thème de la femme, nous n'avons sélectionné que les proverbes qui la citent explicitement ou implicitement. Nous avons sélectionné un corpus de cent proverbes en fonction de quatre types de désignations de la femme : deux sont communes aux deux langues à savoir les désignations par les noms communs Femme et Fille ainsi que la désignation par un substantif ; deux autres désignations sont spécifiques à l'arabe algérien, notamment les désignations par pronom de l'absent<sup>104</sup> et par lien de parenté<sup>105</sup>. Nous avons au total collecté cent proverbes.

Subséquentement, nous avons structuré les proverbes en fonction de ces désignations<sup>106</sup>.

Pour analyser ces proverbes, nous les avons classés dans des tableaux, qui sont au nombre de huit, relatifs à un point linguistique d'analyse. Les tableaux comportent des proverbes français et des proverbes de l'arabe dialectal algérien avec leur traduction littérale, proposée par l'auteur lui-même, en l'occurrence Mohamed Ben Cheneb.

---

<sup>104</sup>Le pronom de l'absent en arabe désigne le pronom féminin absent « هي » /hia/ elle dont la marque linguistique est le ت /t/.

<sup>105</sup>Les désignations par lien de parenté sont des désignations où la femme est désignée par un lien filial, en l'occurrence par la figure de la mère et de la cousine et une désignation typiquement inhérente aux sociétés orientales « بنت ال », « fille de » dont la désignation se fait par rapport à une tierce personne.

<sup>106</sup> La totalité du corpus est présentée en annexe.

Tout en opérant une première sélection , nous l'avons soumis aux critères généraux, indispensables à toute constitution de corpus.

## **2.2.Traits généraux de la construction du corpus**

Le corpus retenu obéit aux critères suivants : la représentativité, la pertinence, l'homogénéité, la différence.

Premièrement, la **représentativité**, les proverbes choisis sont représentatifs des proverbes en circulation dans les sociétés algérienne et française.

Deuxièmement, la **pertinence**, le corpus retenu est approprié à l'objectif de notre recherche. Il permet d'entreprendre une étude comparative entre la parole proverbiale algérienne et la parole proverbiale française.

Troisièmement, **l'homogénéité**, l'ensemble les proverbes choisis ont une homogénéité thématique, puisque tous se rapportent à la femme et également une homogénéité typologique, dans la mesure où la totalité des énoncés choisis appartiennent à la classe proverbiale.

Quatrièmement et enfin, le critère de **la différence**, les proverbes sélectionnés appartiennent à deux langues éloignées : l'arabe dialectal algérien et le français. Une variable qui rend notre analyse pertinente.

Ainsi, en respectant ces traits, nous avons collecté Nous avons ainsi découvert plus de quatre-vingt proverbes algériens et français ayant trait au genre féminin, remettant ainsi en question les propos de Schapira qui affirme : « Les proverbes parlent généralement de principes humains simples et universels. Il est très rare qu'ils expriment une idée qui fustige ou critique une catégorie humaine ou sociale spécifique » (2014, p. 82-83). Elle ajoute en notes de bas de page :

Les stéréotypes concernant le supposé mauvais caractère des femmes constituent une exception mais ils sont relativement rares en français : Qui femme a noise a. Ce que femme veut, Dieu le veut.A en croire les recueils des

proverbes du monde, ce genre de commentaire sur les femmes est bien plus fréquent dans les sociétés orientales (id, p. 83)

### 3. Méthode d'approche et d'analyse du corpus

Pour rendre compte de la sémiotisation de la femme dans le discours proverbial, nous ferons appel à la théorie charaudienne de la signification : la sémiolinguistique. Ainsi, nous effectuerons une analyse sémantique à double dimension : une analyse de la catégorie lexicale des unités linguistiques associées à la femme et une analyse des procédés linguistiques adoptés dans les deux discours proverbiaux, dans une démarche comparative, au prisme de la théorie sémiolinguistique de Charaudeau (2010).

Nous entendons par catégorie de la langue les unités linguistiques ; sont matières qui sous-tendent la production des proverbes, à l'instar de ce qu'affirme Charaudeau: « les **catégories de la langue** sont d'ordre strictement *linguistique* en ce qu'elles organisent les signes en systèmes formels signifiants. » (2010), p.635). Ces systèmes formels sont les différents types de texte. Au cours de notre étude, nous analyserons d'abord les catégories de la langue associées à la femme.

Nous procéderons ensuite à l'analyse des « **procédés linguistiques** » associés à la mise en mots de la femme. Les « procédés linguistiques » « (...) utilisent une ou plusieurs catégories de langue qui peuvent se combiner entre elles pour servir l'une ou l'autre des composantes de l'organisation descriptive : *Nommer, Localiser -Situer, Qualifier.* » (Ibid., p.686). Chaque organisation descriptive est pourvue de catégories de langue qui se combinent entre elles, produisant des effets de sens. Ainsi, pour le procédé linguistique de nomination, qui fait exister des êtres dans la réalité, fait appel aux catégories de langue telles que : la dénomination, l'actualisation, la désignation et la mise en dépendance. La présence ou l'absence de ces dernières induit des effets sémantiques.

En conséquence, dans cette étude, nous observerons les catégories de langue associées à la femme par ce que nous avons appelé la combinatoire

lexicale ainsi que les procédés linguistiques invoqués pour dire la femme, dans un discours réputé être le discours de la sagesse populaire.

Nous passons maintenant au second versant analytique de cette seconde partie.

## **CHAPITRE II: Analyse de la combinatoire lexicale et des procédés linguistiques associés à la Femme dans le discours proverbial de l'arabe dialectal algérien et le discours proverbial français**

### **Introduction**

Par combinatoire lexicale, nous entendons : les parties du discours associées à l' « entité »<sup>107</sup>Femme. Nous tenterons d'analyser d'une part, les prédictions linguistiques qui sémiotisent cette entité, c'est-à-dire « les catégories de langue, qui sont d'ordre strictement linguistique en ce qu'elles organisent les signes en systèmes formels signifiants » (Charaudeau, 2010, p. 635), et d'autre part, les procédés discursifs impliqués dans cette mise en mots. Par procédés linguistiques, nous entendons l'utilisation d'« une ou plusieurs catégories de langue qui peuvent se combiner entre elles pour servir l'une ou l'autre des composantes de l'organisation descriptive : nommer, localiser-situer, qualifier » (id., p.686) ; une organisation de discours qui construit un mode de raisonnement.

Nous examinerons les « catégories de la langue » et les « procédés linguistiques » impliqués dans la sémiotisation de l'entité Femme dans une perspective contrastive, confrontant ainsi le discours proverbial français et le

---

<sup>107</sup> Comme cela a été dit précédemment, le terme « entité » est emprunté à B. Pottier (1992, p.75) qui en propose la définition suivante : « Une entité existe dans l'espace et dans le temps (...), une propriété peut lui être affectée, ou une activité peut émaner d'elle. ». Ces propriétés sont désignées respectivement par les propriétés *endocentriques* et *exocentriques*. L'entité peut être en relation avec le « monde objectif » quand elle est localisée avec le « monde subjectif » quand elle est inscrite dans le domaine de la « cognitivité » : des sensations, intellections et des modalisations.

discours proverbial de l'arabe dialectal algérien. Cette perspective comparative nous permettra de savoir si les constructions prédicatives et les procédés linguistiques exprimés dans la langue française sont semblables à ceux de l'arabe dialectal algérien ou s'il y a, au contraire, des prédictions qui font l'exclusivité de telle ou telle langue et si tel est le cas, nous interrogerons les retombées sémantiques engendrées dans la construction de cette entité, c'est-à-dire les effets de sens qui influent sur la construction des représentations des femmes.

Ce chapitre sera axé sur la dénomination de la femme, sur le procédé linguistique de l'association, sur le procédé linguistique de l'analogie à travers la comparaison et la métaphore. Nous tenterons de mettre en évidence les valeurs sémantiques qu'ils engendrent dans la construction de l'entité femme dans les deux langues.

## **1. Dénomination de la femme dans le discours proverbial**

Nous avons entrepris de recenser les différentes manières utilisées dans les proverbes de l'arabe dialectal algérien et les proverbes du français. Ce premier travail de « décanation » est nécessaire pour mettre en relief les différentes possibilités de dénomination. Il ne s'agit pas encore de l'analyse proprement dite, mais ce relevé va nous permettre d'organiser cette analyse.

Commençons par observer dans le tableau qui suit, les proverbes issus de notre corpus mentionnant de manière explicite l'entité femme.

**Tableau 1 : Proverbes algériens et français ) mentionnant explicitement l'entité femme**

Numéro	Proverbe français (PF)	Proverbe algérien (PA)	Traduction littérale des proverbes algériens <sup>108</sup>
1.	« Ne prends jamais femme dans un cafetier, ni vache dans un meunier »	البنات والخيل والإبل « هم خيار الكسيية البنات و الخيل و الإبل هم خيار الكسيية* البنات يحبوا التفاصيل* من كل حاجة جديدة و الخيل ايحبوا الفراسين * و الأشبور ماضية حديدة و الإبل تحب البواصير* و تقصد للبلاد بعيدة	« Les femmes, les chevaux et les chameaux sont ce qu'il y a de mieux à posséder, les femmes aiment avoir des toilettes de toute étoffe nouvelle, les chevaux aiment les cavaliers habiles et les éperons bien pointus, les chameaux aiment porter les palanquins et se diriger vers les pays lointains ».
2.	« La terre fait marier bouse »	" بنت القاع والباع والخلخال يقريع"	« C'est une fille de maison et de noblesse et du <i>Khalkhal</i> tintant ».
3.	« La femme et l'œuf, un seul maitre veut »	" اذا تابت القحبة تولى قوادة «	« Quand la prostitué s'amande elle devient proxénète ».
4.	« Le fuseau doit suivre le garreau »	إذا تودرك حمارك سل « المسنات <sup>109</sup> هما يعطوك خبر	Si tu perds ton ane (si ton ane s'égare),

<sup>108</sup> Ces traductions littérales sont proposées par M. Ben Cheneb et accompagnent les proverbes en langue arabe.

			interroge les femmes qui ne sortent jamais de chez elles, elles te (donneront ses nouvelles) diront ce qu'il est devenu).
5.	« Les femmes sont comme des omelettes, elles ne sont jamais assez battues »	اضررب القطوسة تتأدب العروسة	« Frappe ta chatte, la jeunemariée(s'éduquera) profitera » de la leçon.
6.	« Souvent les jupons se moquent des pantalons »	"امرأة بلا حياء كالطعام بلا ملح"	« Une femme sans pudeur est comme un met sans sel ».
7.	« Le ménage va mal quand la poule chante plus fort que le coq »	ثلاثة قيار دين سو كلمة سو زوجة سو	« Trois choses sont (affligentes) mauvaises : méchante pitié, mauvaise parole et méchante épouse.
8.	« Fumée, pluie et femme sans raison chassent l'homme de sa maison »	ثلاثة نزاها *الزوجة الراضية* والعودة الهادية* *والصغار من الذرية	Trois choses font plaisir : une épouse satisfaite (de son sort), une jument tranquille et les enfants quand ils sont jeunes »
9.	« Belle femme, mauvaise tête Bonne mûle, mauvaise bête »	ثلاث مسایل مايتمنواشي في الدنيا الزمان والنساء والخيل	« Dans ce monde, il ya trois choses auxquelles il ne faut jamais se fier : la fortune, les femmes et les chevaux ».
10.	« Femme et melon à peine connaît-on »	ثلاثة في الدنيا يفرجوا الهموم النساء والخيل والكتب	« Dans ce monde, il ya trois choses qui dissipent la tristesse : les femmes, les chevaux et les livres ».
11.	« Femme et vin ont leur venin »	ثلاثة ايكحلوا الوجه رفود القفاء الحفا ومشي	« Trois choses noircissent le visage : porter des fardeaux sur

<sup>109</sup>L'auteur précise que المُسْتَة le sens de « une femme cachée à tous les regards, qui ne sort jamais (...)» Se dit des femmes qui, apparemment ne mettent jamais le pieds en dehors de leur demeure, savent ,cependant, tout ce qui se passe. » (Ben Cheneb, 2013, p.34.

		ومن يتزوج من شارفة	la nuque, marcher pieds nus, épouser une vieille fille ».
12.	« Des femmes et des chevaux, il n’y en a point sans défauts »	حائرة يا حائرة * بين قرانك بايرة	« Paresseuse, ô paresseuse qui reste sans époux, contrairement à tes compagnes » . Se dit à une jeune fille qui boude à la besogne.
13.	« A toute heure, chien pisse et femme pleure »	خذ البنات على الأمهات و الخدم على السادات	« Choisissez les filles d’après leurs mères et les domestiques d’après leurs maîtres ».
14.	« Il faut se garder du devant d’une femme, du derrière d’une mule et d’un moine de tous cotés »	خذ البنات على الامات وخذ الخيل على الصّفات	« Prends les filles d’après leurs mères et les chevaux d’après leurs qualités physiques ».
15.	Le fard ne peut faire Héléne » <sup>110</sup>	زين الرجال في عقله عقل المرأة في حُسنها	« La beauté de l’homme est dans son intelligence, l’intelligence de la femme dans sa beauté ».
16.	« D’une bonne vigne, prenez le plant Dune bonne mère, prenez la fille »	الشابة شهوة و العجوزة - بلوة	« La jeune femme est un (plaisir) bonheur, et la vieille est un malheur ». Se dit à celui qui cherche à se marier.
17.	« Poires et femmes sans rumeur sont en prix et grand honneur » à vérifier	شلاطة بلا بصل كالمرأة - بلا عقل	« Une salade sans oignon est comme une femme sans raison ».
18.	« Les filles et les poules se perdent de trop courir »	الضرسة والزوجة العليبة والمكحلة الثقيلة الهبيلة زوّ لهم تراتح	« La dent malade, le lourd fusil, l’épouse folle, fais les disparaître et tu seras tranquille ».

<sup>110</sup> Dans le sens où le fard ne peut réparer les années de l’irréparable outrage.

19.	« Fille qui trotte et géline qui vole sont adirées »	الطفلة حُكَّها كالحلفا - اللي بقى منها يَنْكُفَى	« La fille, il faut (la frotter)l'écraser comme l'alfa car ce qui reste est suffisant ».
20.	« Les tisons relevés chassent les galants »	الطفلة حُطَّها تحت الصَّحفة وإذا شاط منها طرَيْف حُكَّه بالحلفا	« Place ta fille sous l'écuelle et s'il en reste un peu frotte-le avec l'alfa ».
21.	« La peur garde la vigne »	العجوز للرحا و الشيخ للسَّرحة	« La vieille est pour le moulin et le vieux pour le pacage de troupeaux ». La femme et l'homme âgées ne peuvent plus remplir que ces deux fonctions.
22.	« Jamais géline n'aime chapon <sup>111</sup> »	الفرس من الفارس و المرأة من الراجل	« Le cheval dépend du cavalier, et la femme de l'homme ».
23.	« Ville qui parlemente est à demi rendue »	قحبة والبزاق من عندها تعصي ربي وتزيد من يدها	« C'est une putain qui fournit la salive, désobéit à Dieu et donne encore de l'argent de sa main ».
24.	« Jamais coup de pied de jument ne fit mal à un cheval »	كيد النساء فيه كيدين - ومن كيدهم جيت هارب يتحزموا بالحنوشة ويخللوا بالعقارب	« Dans la ruse des femmes, il y a toujours deux ruses, et c'est de leur malice que je viens fuyant ; elles se ceignent avec des serpents et s'épinglent avec des scorpions.
25.	« A la Quenouille, le fol s'agenouille ».	ما في النساء صغيرة ولا في النار طشيشة	« Dans les femmes, il n'y a pas de jeunes, de même que dans le feu , il n'ya pas d'étincelle ».
26.	« Serviettes damassées deviennent torchon de	المرأة بلا حزام و العودة بلا لجام	« La femme sans ceinture ressemble à une

<sup>111</sup> Rappelons que le chapon est un coq châtré.

	cuisine ».		jument sans bride ».
27.	« Un vieux four est plus aisé à chauffer qu'un neuf ».	المرأة تهرب من الشيب كيف النعجة من الذيب	« La femme fuit (la canitie) les vieillards comme la brebis fuit le loup ».
28.	« Dans les vieux pots, les bonnes soupes ».	مسكين من كانت عنته مرته	« Est bien malheureux celui dont le mal est son épouse ».
29.	« Il n'est femme, cheval, ni vache, ni bête qui n'ait quelques taches ».	النساء بقرات ابليس	« Les femmes sont les vaches de satan ».
30.	« Temps et vent, femme et fortune changent autant comme la lune ».	النساء كيتهم ما تنتسى ومرقتهم ما تتحسى	« La cautérisation des femmes ne s'oublie pas et leur bouillon ne se mange pas ».
31.	« Amour, toux, femme et argent, on ne peut cacher longuement ».	وج العجوزة ما يخفى *لو كان تحكّه بالحلفا	« Le visage de la vieille ne se cache pas lors même que tu le froterais avec l'alfa »
32.	« De femme, pâté, fruit, jambon. Qui en prend peu le trouve bon »	وجهها غابة و العرب حطابة	« Sa figure est une forêt où les Arabes font beaucoup de bois » « Se dit d'une femme dont le visage est couvert de poils »
33.	« Femme qui gagne, poule qui pond Sont le diable en la maison »	ياللي تعيط قدام الباب *عيط وكن فاهم مايفسد بين الاحباب* غير النساء و الدراهم	« Ô toi qui appelles devant la porte, appelle et sois prudent, rien ne brouille les amis comme les femmes et l'argent ».
34.	« Deux femmes font un plaid, trois, un grand coquet, quatre, un plein marché »	التحواس في البلدان رياسة* ومعرفة الرجال كنوز وخليلتك بين النساء نجاسة* ولو كان تكون شابة و الآ عجوز	« Visiter les villes est une marque de supériorité et la connaissance des hommes est un trésor. Ton amante au milieu des femmes est une

			merde, fut-elle jeune ou vieille ».
35.	« Si le diable en sait plus long que les femmes, c'est simplement qu'il est plus vieux »	التحواس في البلدان رياسة* و معرفة الرجال كنوز* ومخالطة النساء نجاسة* سيوى شابة ولا عجوز	« Voyager à travers les villes impose, connaître les hommes est un trésor, fréquenter les femmes est une malpropreté, qu'elles soient jeunes ou vieilles »
36.	« Le cheval dépend du cavalier, la femme de l'homme »		
37.	« Les femmes et les chevaux, il n'y en a point sans défauts »		
38.	« L'homme est indigne de l'être si de sa femme il n'est de maître »		
39.	« A la femme et à la chèvre, longue cordes »		
40.	« Fais confiance à ta chienne plutôt qu'à la folie des femmes »		
41.	« L'obéissance aux femmes fait entrer en enfer »		
42.	« Quand les cheveux commencent à blanchir, laisse la femme et prends le vin »		
43.	« Temps pommelé, pomme ridée, femme fardée, courte durée »		

Nous allons procéder maintenant à l'identification des procédés linguistiques invoqués dans la « sémiotisation » de cette entité ainsi que les valeurs sémantiques qui découlent de ces derniers.

### 1.1. Dénomination par nom commun, nom propre et valeurs sémantiques

Examinons les proverbes ci-dessous extraits du tableau qui précède et rappelons que nous analysons la dénomination de la femme dans un discours réputé être le discours de la sagesse.

#### Proverbes français

1. «Vides chambres font **femmes** folles »
2. « Belle **femme**, mauvaise tête,  
Bonne mûle, mauvaise bête »
4. Qui épouse la **femme**, épouse des dettes
5. « Jolie **fil**le porte sa dot au front »
6. « Les **fil**les et les poules se perdent de trop courir ».
7. D'une bonne mère, prenez la **fil**le »
8. **Dame** blanche a le cul noir »
9. A la chandelle, la **chèvre** semble demoiselle ».
10. Un pain suffit à être un voleur, un baiser suffit à être une **putain** ».
11. Une **maman** est un bon bol à couvercle
12. Le ménage va mal quand la **poule** chante plus haut que le coq.

#### Proverbes de l'arabe dialectal algérien

1. توبة خلّادة تابت على القحب و رجعت قوادة  
« C'est le repentir de Khelada qui, ayant cessé de faire la prostituée, s'est faite proxénète »
2. بنت موسى ما هي مطلقة ما هي محروسة  
« C'est la fille de *Moussa* : elle n'est ni répudiée, ni gardée »  
(Se dit d'une fille dont les fiançailles durent depuis Longtemps ».
3. العازب فأنظر يته على الهجالة.

« Le jeune célibataire n'a de fantaisie que vis-à-vis de la veuve.

Le célibataire ne se montre exigeant qu'à l'égard d'une veuve ou d'une divorcée ».

4. العَمَشَاءُ فِي دَارِ الْعُمَيَّانِ تَطْهَرُ كَحَلَاءِ الْعَيُونِ

« La femme aux yeux (chassieux) malades passe pour avoir de beaux yeux noirs dans une maison d'aveugles ».

5. ثَلَاثَةٌ نَزَاهَةٌ \* الزَّوْجَةُ الرَّاضِيَةُ وَ الْعُودَةُ الْهَادِيَةُ\* وَ الصَّغَارُ مِنَ الذَّرِيَّةِ

«Trois choses font plaisir : l'épouse satisfaite (de son sort), une jument tranquille et les enfants quand ils sont jeunes »

6. « Dans ce monde il ya trois choses auxquelles il ne faut jamais se fier : la fortune, les femmes et les chevaux »

7. الدَّارُ وَ الْمَرَاةُ مَا فِيهِمْ شَرِكَةٌ

« Le foyer de même que la femme ne peuvent faire l'objet de partage. »

8. الْبَنَاتُ يَبْقَوْنَ بِغُبَارِهِمْ حَتَّى يَجِي نَهَارُهُمْ

« Les filles doivent rester avec leur poussière jusqu'à ce que leur jour arrive.

Se dit des filles qui doivent rester timides, éviter la toilette jusqu'à ce qu'elles se marient. »

Comme nous pouvons le constater, dans les proverbes français, l'entité femme apparaît exclusivement par la dénomination du nom commun ; à savoir la classe du genre : femme (1,2, 3), la classe des âges : fille (4, 5, 6) ainsi que des dénominations correspondant à différents statuts sociaux : mère, putain et maman (9, 7, 10).

Enfin, des dénominations par noms communs d'animaux à connotation dépréciative dans les proverbes français: poule, chèvre dans (12 et 9) renvoyant métaphoriquement à la femme loquace et laide : « Le ménage va mal quand la **poule** chante plus haut que le coq » et « A la chandelle, la **chèvre** semble demoiselle ».

Dans les proverbes algériens, nous avons une dénomination majoritaire par nom commun et quelques dénominations par noms propres.

Par ailleurs, dans les dénominations par nom commun, dans le proverbe algérien, nous n'avons que la classe du genre (7, 8) : الدَّارُ وَ الْمَرَاةُ مَا فِيهِمْ شَرَكَةٌ (le foyer de même que la femme ne peuvent faire l'objet de partage) et celle de l'âge (8) qui est sollicitée : « البنات يبقوا بغبارهم حتى يجي نهارهم » (Les filles doivent rester avec leur poussière jusqu'à ce que leur jour viendra).

Le proverbe français fait exclusivement appel au nom commun sous ses trois formes : définie et non définie et absence de détermination pour nommer la femme. Le proverbe algérien, lui, convoque le nom commun sous la forme déterminée et le nom propre. Le proverbe algérien fait appel à des désignations par nom commun et par nom propre. Quoique ce dernier est un peu moins présent puisqu'il n'apparaît que dans deux occurrences dans les proverbes algériens et il est absent dans les proverbes français. Dans le proverbe algérien, la désignation par nom propre est présente. Elle est de type nom de personne (anthroponyme) : توبة خَلَادَةَ تَابَتْ عَلَى الْقَحْبِ وَ رَجَعَتْ قَوَادَةَ (1) /Xlada/ (c'est le repentir de Khellada qui, ayant cessé de faire la prostituée, s'est faite proxénète) et بنت موسى /bantmu:si:/ (2). (C'est la fille de *Moûsa* : elle n'est ni répudiée, ni gardée. Se dit d'une fille dont les fiançailles durent depuis longtemps) .

Le premier est un anthroponyme à proprement parler, le second est un surnom كنية/kunya/, composé de « بنت » fille de et le prénom propre موسى /musi:/. Contrairement au nom commun qui identifie des objets/ êtres du même genre, le nom propre identifie une seule personne dans sa particularité. Le nom propre est l'outil qui permet de « singulariser les êtres ». Le proverbe français ne fait pas appel à la dénomination par nom propre. Effectivement, dans tous les proverbes

français la dénomination de la femme s'opère exclusivement par le recours à une seule catégorie : le nom commun.

Le nom commun, dans les proverbes français et algérien, apparaît majoritairement dans la dénomination de la femme, dans les deux langues.

Ce dernier apparaît dans le proverbe (1,2, 3, 4, 5, 6, 7, 8), sous trois formes d'articles pour les proverbes français : déterminé, indéterminé et article zéro et déni, indéfini pour les proverbes algériens.

Dans le proverbe algérien, nous avons la dénomination de l'entité femme qui apparaît massivement par la catégorie du genre المرأة /almRa/ au singulier ou au pluriel النساء (les femmes) et la catégorie de l'âge dans la fille : بنت /bant/ طفلة.

Dans les proverbes français, la dénomination par NC<sup>112</sup> apparaît sous trois formes : déterminée (par l'article défini), indéterminée (par un article indéfini) et absence de détermination (ou ce que nous appelons en sciences du langage : le signifiant zéro).

Dans les proverbes algériens, le nom commun apparaît sous une seule et unique forme : déterminée.<sup>113</sup> Alors que les trois formes d'article confèrent au nom une valeur sémantique particulière.

La forme déterminée s'illustre massivement dans les proverbes français par le NC précédé d'un article défini (la) pour signifier que le nom commun est déjà identifié par les protagonistes du discours dans ( 4,6 et 12), respectivement :

« Qui épouse la femme, épouse des dettes », « Les filles et les poules se perdent de trop courir » et « Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq ».

C'est dans ce sens qu'il y a actualisation du nom commun.

L'article défini est un déterminant, c'est-à-dire qu'il détermine le nom qu'il accompagne soit en renvoyant à un être unique, soit à un être unique en son genre et connu de tous. Cette forme au singulier apparaît dans une moindre

---

<sup>112</sup>Désormais, nous adoptons ces initiales pour le nom commun.

<sup>113</sup> L'article zéro n'existe pas en arabe.

récurrence que la forme précédente puisque deux proverbes seulement illustrent cette catégorie (9) et (12), respectivement : « A la chandelle, la chèvre semble demoiselle » et « Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq ».

Dans les proverbes français, la forme déterminée au singulier (ou le /la) a une valeur générique. Autrement dit, cet article renvoie à l'ensemble d'individus d'une classe, de façon homogène. Ainsi, nous avons le nom commun « femme » précédé d'article défini « la » à valeur de générique, associé à des comportements ou traits négatifs : être dépensier, être loquace, respectivement dans (4 et 12) : « Qui épouse la femme, épouse des dettes » et « Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq ». Ainsi que le trait de la laideur dans (8) « A la chandelle, la chèvre semble demoiselle », ce qui entraîne une dépréciation<sup>114</sup> de cette entité.

Le pluriel de cette forme est peu présent dans les proverbes français, puisque nous ne dénombrons qu'une occurrence sous cette forme (6) « Les filles et les poules se perdent de trop courir » où le nom commun filles est précédé d'un article défini les.

Dans ce cas, la valeur de cette détermination a valeur de singularité puisqu'il ya renvoi à l'ensemble des individus d'une classe, dans leur hétérogénéité.

En arabe, la forme définie est l'unique forme présente puisque les proverbes présentent une précision du nom commun par la présence du morphème préfixé /al-/ «ال». Cette forme est exclusive dans les proverbes algériens, puisque celle-ci caractérise tous les proverbes algériens hormis le proverbe 13 العازب فأنظرَيْتَه على الهَجَّالَة (le jeune célibataire n'a de fantaisie que vis-à-vis de la veuve).

---

<sup>114</sup> Rappelons qu'une dépréciation émane d'un jugement évaluatif, or ce dernier « met en jeu à minima des interactions entre une « cible évaluée », une « source évaluatrice » et un « contexte d'évaluation » » (Jackiewicz, 2014, p.1).

Cette forme déterminée au singulier est dominante : الهجالة (la divorcée), الزوجة (l'épouse), المرأة (la femme), العمشاء (femme aux yeux chassieux) dans (14), النساء (16) et البنات (18) المرأة (17).

Dans ces proverbes, il est aussi question de valeur de généralité de faits ou de traits présentés comme caractérisant la femme.

Comme dans le proverbe français, le proverbe algérien présente une généralisation de ces catégories de femmes par des traits moraux et physiques, respectivement : « la femme aux yeux chassieux », métaphoriquement la femme qui serait pourvue d'un défaut العمشاء في دار العُُمَيان تظهر كحلاء العيون « La femme aux yeux (chassieux) malades passe pour avoir de beaux yeux noirs dans une maison d'aveugles » (14), la femme satisfaite de sa condition dans ثلاثة نزاها \* (Trois choses font plaisir : l'épouse satisfaite (de son sort), une jument tranquille et les enfants quand ils sont jeunes ) (15). Les filles qui doivent adopter un comportement chaste dans « البنات يبقوا بغبارهم حتى يجي نهارهم » ( Les filles doivent rester avec leur poussière jusqu'à ce que leur jour arrive. Se dit des filles qui doivent rester timides, éviter la toilette jusqu'à ce qu'elles se marient) (18). Et la femme, objet de méfiance dans

«ثلاث مسایل ما يئتمو شي في الدنيا الزمان و النساء و الخيل»

( Dans ce monde il ya trois choses auxquelles il ne faut jamais se fier : la fortune, les femmes et les chevaux (16) ( .

Au pluriel, cette forme est peu présente dans les deux langues. En français, nous avons une seule occurrence « les filles » dans « Les **filles** et les poules se perdent de trop courir » (6).

En arabe, nous avons deux occurrences : (8) البنات (les filles) dans

« البنات يبقوا بغبارهم حتى يجي نهارهم » (« Les filles doivent rester avec leur poussière jusqu'à ce que leur jour arrive, se dit des filles qui doivent rester timides, éviter la toilette jusqu'à ce qu'elles se marient).

ثلاث مسائل ما يَتَمَثُّوْ شَي فِي الدنِيا الزمان و النساء (les femmes) dans (6) et et الخيل (Trois choses auxquelles il ne faut jamais se fier : la fortune, les femmes et les chevaux).

Cet article a une valeur de spécificité, c'est-à-dire qu'il renvoie aux individus d'une même classe, cette référence est hétérogène.

La forme indéfinie est peu présente dans ces proverbes algériens: elle n'existe effectivement qu'à travers son association aux patronymes : بنت موسى (la fille de Moussa) dans (c'est la fille de Moussa, elle n'est ni répudiée ni gardée) (2). Et خَلّادَة (Khelada) dans توبة خَلّادَة ثابت على (c'est le repentir de Khelada, qui ayant cessé de faire la prostituée, s'est faite proxénète) (1).

Conférant aux dits noms propres une valeur générique (Saadi, 2014), c'est-à-dire que les traits soulevés concernent l'ensemble des individus de cette classe dont le nom évoqué est un représentant.

Dans le proverbe français, l'indéfini est peu redondant aussi puisque nous ne dénombrons que deux occurrences : « une mère » (7) « D'une bonne mère, prenez la **fil**le » , « une putain » (10) dans « Un pain suffit à être un voleur, un baiser suffit à être une **putain** ». Et « une maman » dans « Une **maman** est un bon bol à couvercle. L'indétermination confère aussi une valeur de généralité aux traits convoqués, traits peu laudatifs, qui renverraient à tous les individus qui font le genre féminin.

L'arabe, lui, ne connaît pas d'article indéfini. En effet, dans cette langue, l'indétermination est exprimée par le tanouine<sup>115</sup>, elle n'est pas signifié en dehors de ce cas. Or, nous ne dénombrons aucun cas de tanouine dans nos proverbes algériens.

---

<sup>115</sup>Tanouine en arabe est la marque de l'indétermination, qui est ainsi exprimée quand le suffixe «-n» est ajouté au nom. (Saadi, 2014).

Le déterminant zéro est l'exclusivité du proverbe français puisque l'arabe ne connaît pas ce déterminant.

Ce déterminant est présent dans les proverbes français, dans quatre occurrences sur onze. Nous avons effectivement, les noms communs du genre « femme » et le nom commun des âges « fille », tantôt au singulier, tantôt au pluriel. Ce déterminant procure un effet sémantique « d'étiquette » (Assad, 2014) au nom apposé, c'est-à-dire que les qualifiés qui sont apposés à ces classes sont présentés comme étant inhérents aux classes de : femme et fille. Or, tous ces qualifiés supposés inhérents à ces classes sont péjorés : dépréciation physique ou morale dans (2, 4, 7), respectivement : être soumis aux travers dans « Belle **femme**, mauvaise tête, Bonne mûle, mauvaise bête » (2), être dépensier, dans « Qui épouse la **femme**, épouse des dettes » (4) et être défini par sa lignée dans « D'une bonne mère, prenez la **fille** ». Enfin, être frivole dans « Vides chambres font **femmes** folles » (1).

Le déterminant zéro, c'est-à-dire que le nom commun apparaît sans déterminant. Ce déterminant zéro concerne que les proverbes français, puisque l'arabe ne le permet pas. Les noms communs qui apparaissent sans détermination sont peu présents, puisque nous ne dénombrons que quatre occurrences de cet article (1), (2), (4) et (7) qui confère aux noms relevés : femmes, femme, fille et dame une virtualité, c'est-à-dire que leur référent est non identifié. Or l'article zéro est pourvu d'effets sémantiques, comme le signifie Charaudeau (2010) :

L'article zéro fait sens en ce qu'il manifeste un refus de l'actualisation du double point de vue de la classe et de la spécificité du nom. Il ne s'agit donc pas, comme on le dit dans certaines grammaires, d'une omission (au sens d'un oubli, d'une négligence, d'une lacune ou d'un manque), mais le résultat d'une contrainte ou d'un choix (2010, p.180).

## 1.2. Interprétation des résultats de l'analyse

Dans ce premier pan d'analyse, nous tenterons de rendre compte de la manière dont s'effectue la dénomination de la femme dans les deux langues dans le but de relever les incidences sémantiques qui découlent.

Notre analyse nous a permis de constater que la dénomination de la femme s'effectue majoritairement par le nom commun. Le nom propre est l'exclusivité du proverbe algérien. Le nom commun dans le corpus algérien convoque la classe du genre et de l'âge, tandis que le proverbe français, outre ces classes, il convoque la classe des animaux. Les noms d'animaux ont une valeur dépréciative et sont propres à entourer de mésestime l'entité femme. Par ailleurs, l'observation de l'actualisation de ces noms communs par l'article a révélé une triple actualisation dans le corpus français : défini, indéfini et zéro et une unique actualisation dans le corpus arabe : par la forme définie. Ces types d'actualisations sont pourvus d'effets sémantiques distincts dans l'identification de l'entité femme. L'actualisation des noms communs par l'article défini est massivement présente dans les deux langues. Dans les proverbes français, au singulier, le défini signifie que le nom commun est identifié en tant que référent et qu'il est connu des protagonistes du discours. Sa valeur sémantique est de généralité, puisqu'il renvoie à l'ensemble des individus d'une classe de façon homogène et il est à noter que les traits généralisés à toutes les femmes, sont des traits négatifs. Dans les proverbes algériens, cette forme au singulier, est également prépondérante. Comme proverbes français, la forme définie au singulier du proverbe algérien, a aussi valeur de généralité cependant les traits généralisés ne sont pas négatifs, c'est-à-dire qu'ils n'induisent pas de jugement de valeur négatif sur la femme. Au pluriel, la forme définie, en français comme en arabe est peu présente. Dans les deux langues, cette forme est la forme de la singularité.

Nous passerons, dans ce qui suit, à l'analyse du procédé d'associatif sous lequel apparaît la femme dans le discours proverbial et ses retombées sémantiques dans la présentation de l'entité femme.

## **2. Procédé d'association porté sur la femme dans le discours proverbial**

Le procédé d'association est un « mode de raisonnement » qui permet de structurer la logique argumentative. En français, l'association est considérée en tant que mode de raisonnement qui « peut utiliser la *conjonction*, la *cause*, ou la

*conséquence* comme enchainement et dont la caractéristique est qu'il met A1 et A2 dans une relation de *contraire* ou d'*identité* » (Charaudeau, p.797). L'examen de notre corpus rend compte que ce procédé d'association est récurrent aussi bien dans les proverbes français que dans les proverbes algériens. Nous avons constaté que la femme fait l'objet d'associations multiples. En voici des exemples extraits du tableau qui précède :

### Proverbes français

- a. « La femme **et** l'œuf un seul maître veut » (1)
- b. « Fumée, pluie **et** femme sans raison chassent l'homme de sa maison » (8)
- c. « Femme **et** melon à peine connaît-on » (10)
- d. « Femme **et** vin ont leur venin » (11)
- e. « Femme **et** chevaux, il n'y a point sans défauts » (12)
- f. « A toute heure, chien pisse **et** femme pleure » (13)
- g. « Les filles **et** les poules se perdent de trop courir » (18)
- h. « Fille qui trotte **et** géline qui vole sont adirées » (19)

### Proverbes algériens

1. البنات و الخيل و الإبل هم خيار الكسبية\* البنات يحبوا التفاصيل\* من كل حاجة جديدة و الخيل ايحبوا الفراسين\* و الأشبور ماضية حديدة و الإبل تحب البواصير\* و تقصد للبلاد بعيدة

« Les femmes, les chevaux et les chameaux sont de ce qu'il y a de mieux à posséder, les femmes aiment avoir des toilettes de toute étoffe nouvelle, les chevaux aiment les cavaliers habiles et les éperons ben pointus, les chameaux aiment porter les palanquins et se diriger vers les pays lointains. »

2. بنت القاع و الباع و الخخال يقربع

«C'est une fille de maison et de noblesse et du *Khalkhal* tintant. »

C'est une fille de maison et de noblesse et du *Khalkhal* tintant. »

3. \*ثلاثة نزاها\* الزوجة الراضية\* والعودة الهادية\* والصغار من الذرية

« Trois choses font plaisir : une épouse satisfaite (de son sort), une jument tranquille, et les enfants quand ils sont jeunes. »

4. ثلاث مسایل مايتمنواشي في الدنيا الزمان

**والنساء والخيل**

« Dans ce monde, il ya trois choses auxquelles il ne faut jamais se fier : la fortune, les femmes et les chevaux.

5. ثلاثة ايكحلوا الوجه رفود القفاء

ومن يتزوج من شارفة ومشي الحفا

«Trois choses noircissent le visage : porter des fardeaux sur la nuque, marcher pieds nus, épouser une vieille fille. »

6. خذ البنات على الأمهات و الخدم على السادات

«Choisissez les filles d'après leurs mères et les domestiques d'après leurs maitres. »

7. خذ البنات على الامّات وخذ الخيل على الصّفات

« Prends les filles d'après leurs mères et les chevaux d'après leurs qualités physiques. »

8. الشابة شهوة و العجوزة بلوة

«La jeune femme est un (plaisir) bonheur, et la vieille est un malheur.

Se dit à celui qui cherche à se marier ».

9. والي عينه في الحُسن والعباط\*يكثّر النساء و الكلاب

« Celui qui a l'intention de divulguer son secret, n'a qu'à venir au milieu d'une réunion de femmes et de le faire connaitre / le secret des femmes est proverbial.

Dans les exemples qui précèdent, comme nous pouvons le constater l'association prend forme par la conjonction de coordination « **et** » en français et par la conjonction de coordination « **و** » /waw/en arabe.

Par ailleurs en français, l'entité « femme » est associée tantôt à une thématique animale telle que : « chevaux », « chien », « poule », « géline ». Tantôt, à une denrée comestible : « melon », « œuf », « vin ». Cette association semble similaire dans les proverbes algériens : « jument », « chameaux » et « chevaux » noms d'animaux assez redondants dans notre corpus. Cette association de l'entité Femme aux différents lexèmes soulignés relève d'un type d'association qui est : « l'association de l'identique ». Celle-ci bien qu'elle soit tautologique, revêt un caractère argumentatif, comme l'affirme Charaudeau :

L'association de l'identique est un mode de raisonnement- qui est souvent taxé de tautologie-devrait également être discrédité comme procédé d'argumentation, pour cause de redondance [...]. Le raisonnement dit

tautologique- qui peut avoir par ailleurs un effet d'amusement et donc de complicité- est une manière au contraire, de discriminer les deux termes mis en relation, de montrer que sous le même signifiant on met des signifiés différents. (1997, p.798)

Nous remarquons la redondance d'un même signifié femme auquel sont associés différents signifiants susmentionnés dans le corpus algérien. Cette « association de l'identique » permet de construire un raisonnement qui est en l'occurrence, un raisonnement dit : par « symétrie ». Autrement dit, un raisonnement qui considère l'entité comparée, la femme, comme étant symétrique aux signifiés présentés.

Nous relevons également, des cas d'associations de l'entité « femme » par la négation « **ne** ...**ni** » dans les proverbes français : « **Ne** prends jamais femme dans un cafetier, **ni** vache dans un meunier », où nous avons la particule « ne » associée à « femme » de la première séquence et « ni » associée à « vache » dans la seconde séquence. La particule « ni » relie deux énoncés négatifs, dont le second dépend du second énoncé. Le même procédé relevé est utilisé dans les proverbes algériens :

Exemple : « ما في النساء صغيرة و لا في النار طشيشة » en français « Dans les femmes, il n'y a pas de jeunes, de même que dans le feu, il n'y a pas d'étincelle ». La négation est exprimée dans ce proverbe dans la première séquence par « **ما** » associée à l'entité femme « النساء » et introduite par la deuxième particule « **لا** » associée à l'entité « feu » ou « النار ». La convocation de « ni » implique un rapprochement sémantique des traits supposés être communs des entités présentées notamment: « femme » / « vache » et « femme » / « feu ».

Par ailleurs, cette « association de l'identique », prend aussi forme à travers une « mise en apposition » de différentes entités qui viennent se superposer à l'entité « femme », dans les **P.F.** suivants :

1. « De femme, pâté, fruit, jambon, qui en prend peu, le trouve bon ».
2. « Belle femme, mauvaise tête, bonne mule, mauvaise bête ».

Cette *mise en apposition* du lexème « femme » associé aux aliments : *pâté, fruit, jambon* dans le premier exemple, et au *linge déchiré* et « fumée de four » dans le P.A., participe d'un « rapprochement sémantique » (Charaudeau 2010) entre les deux entités. Aussi, la construction par la mise en apposition correspond à une « fonction d'étiquetage » (ibid.) émise à l'entité Femme. Cette fonction sémantique est inhérente à la présence de l'article zéro et l'absence de détermination nominale, faisant de l'unité Femme une entité à laquelle s'ajoutent les unités apposées relevées ci-dessus.

Ainsi, au terme de l'analyse de ce procédé, nous pouvons dire que l'adoption de « l'association de l'identique » implique un raisonnement par « symétrie », c'est-à-dire soulignant un rapport « d'équivalence sémantique » entre l'entité Femme et des unités négativement connotées auxquelles elle est associée par le biais d'une conjonction de coordination « et » en français et « و » /waw/ en arabe. Par ailleurs, l'aspect péjoratif de ces associations qui tend à tourner autour des mêmes entités au dans le corpus algérien, il y a une association à la thématique animale à travers: « jument », « chameaux » et « chevaux » - animaux symboles de prospérité et de faste dans la société arabe d'antan - .Dans le corpus français, cette association animale prend plutôt forme à travers d'autres animaux dont « chevaux », « chien », « poule », « géline ». Cette association s'apparente à la figure animale dans les deux langues, même si elle est de nature différente, puisque l'extralinguistique qui sous-tend celles-ci est différent. Notons le caractère dépréciatif de ces associations.

Passons maintenant à l'analyse d'un autre procédé linguistique redondant dans notre corpus : le procédé analogique à travers ses deux opérateurs : la comparaison et la métaphore.

### **3.Procédé analogique porté sur la femme dans le discours proverbial**

Rappelons que l'analogie est un procédé « qui consiste à mettre « en correspondance » des êtres de l'univers et des qualités qui appartiennent à des domaines différents » (Charaudeau, 2010, p. 692). Cette analogie peut être

explicite en cas de présence d'unités de « comparaison » ou implicite en cas de transfert de sens par le recours à la « métaphore », la « métonymie », etc.

L'analogie est présente dans notre corpus de façon explicite dans la comparaison et implicite dans la métaphore<sup>116</sup>.

### **3.1. Procédé analogique par comparaison**

Le procédé de comparaison s'inscrit dans le procédé de l'analogie mais il relève aussi à la fois de la qualification et de la quantification<sup>117</sup>. Comme l'affirme Charaudeau :

La comparaison participe à la fois de deux catégories de la langue : la qualification parce que apprécier la ressemblance ou la dissemblance ; la quantification soit parce que les quantités sont comparées, soit parce que la comparaison des propriétés est graduée » (2010, p. 822).

La comparaison s'inscrit donc aussi dans la qualification, puisque comparer consiste à confronter des qualités des êtres ou comportements dans le but d'en relever les ressemblances et les dissemblances. Dans cette optique, P. Charaudeau définit la comparaison comme étant :

Un processus qui consiste à confronter les qualités, les quantités ou les comportements d'au moins deux êtres, entre eux, et à conclure sur les ressemblances ou dissemblances de ces qualités, quantités ou comportements (2010, p. 360).

En outre, la comparaison peut porter sur une « ressemblance » ou une « dissemblance », la première peut mettre en exergue une « égalité », une « proportionnalité » (homogénéité), ou une « extension ». La seconde met en exergue une « inégalité », une « non-proportionnalité », une « non-extension ».

Par ailleurs, la comparaison se divise en quatre types, qui sont tributaires de quatre paramètres :

1. Le type d'opération : s'il s'agit d'une confrontation simple ou d'une confrontation double. La confrontation simple, s'effectue avec un seul pôle de référence, la confrontation double, s'opère, à

---

<sup>116</sup> Nous focaliserons notre analyse sur la métaphore, très présente dans notre corpus, contrairement à la métonymie qui n'est guère redondante.

<sup>117</sup> La quantification est prise en charge par les quantificateurs, définis par cet auteur comme des formes qui ont la fonction de signifier la quantité ou l'intensité.

contrario, à partir de deux pôles de référence dont l'un est préféré par rapport à l'autre.

2. Le caractère graduable ou non des qualités imputées à l'être, c'est-à-dire distinguer des degrés dans les qualités.
3. La nature sémantique de ce sur quoi porte la comparaison, autrement dit si les qualités qui font l'objet de comparaison peuvent ou non être décrites en degrés.
4. Le type de déduction induit par la comparaison, c'est-à-dire si la comparaison induit une conclusion de ressemblance ou dissemblance des entités comparées.

Ainsi, en fonction de l'intervention de ces composants, nous avoons différents types de comparaison : la comparaison « graduée, globale, proportionnelle et évaluative ». Elle est « graduée » quand il y a un constat « d'inégalité » entre les points comparés du comparant et du comparé. Elle est « globale », quand, à contrario, il ya « identité » ou « différence » entre le comparé et le comparant.<sup>118</sup> Elle est « proportionnelle », quand elle met en confrontation deux entités mais qui sont « parallèles ». Enfin, elle est « évaluative », quand les points comparés n'ont rien de commun et que l'un de ces points est considéré comme favori sur l'autre. Par ailleurs, la comparaison, dans cette optique peut être « subjective » ou « objective ». La comparaison « subjective » s'opère implicitement par le recours à une image. La comparaison « objective » s'opère avec un comparant qui est vérifiable. Dans ce qui suit nous examinerons la manière dont se construit la comparaison nous déterminerons ensuite le type auquel elle appartient dans les proverbes relevés, puis nous tenterons de rendre compte des incidences sémantiques impliquées dans la construction de « l'entité » femme dans les deux langues.

---

<sup>118</sup> Il ne faut pas confondre entre la présence d'inégalités en termes de « supérieur »/ « inférieur » qui caractérisent la comparaison « graduée » et la présence « d'identité »/ « différence » ou même /autre relatifs à la comparaison « globale ».

Nous avons classé dans le tableau ci-dessous des proverbes français et des proverbes de l'arabe dialectal algérien à construction comparative avec leurs traductions en français.

**Tableau 2: construction comparative relative à la femme dans les proverbes français (PF) et algériens (PA)**

Numéro	PF	PA	PA traduits
1.	« Les femmes sont <b>comme</b> les omelettes, elles ne sont jamais assez battues »	امراة بلا حياء كالطعام بلا ملح	Une femme sans pudeur est comme un met sans sel
2.	« <b>Mieux vaut</b> aimer bergère que princesse »	بحال مرأة المنحوس ما هو مطلقا هو عروس	Comme la femme (fiancée) du malheureux qui ne peut ni la répudier ni l'épouser.
3.	« Temps et vent, femme et fortune changent <b>comme</b> la lune »	شلاضة بلا بصل * كالمرأة بلا عقل	Une salade sans oignon est comme une femme sans raison.
4.	« Si le diable en sait <b>plus long</b> que les femmes, c'est simplement qu'il est <b>plus vieux</b> »	المرأة بلا حزام * كالعودة بلا لجام	La femme sans ceinture ressemble à une jument sans bride
5.	« Homme de paille <b>vaut</b> une femme d'or »	المرأة تهرب من الشيب كيف النعجة من الذيب	La femme fuit (la canitie) les vieillards comme la brebis fuit le loup
6.	« Femme bonne	المرأة كيف المشموم من أين	La femme est comme un bouquet, dès qu'elle

	vaut couronne »	تمشي تشعشع رايتها	marche, elle exhale son parfum.
7.	« Il n'est <b>si fort</b> lien <b>que</b> de femme »	كيف عبون القحبة	Comme la poitrine d'une putain. Se dit d'un objet sale et se passe de main en main.
8.	« Un vieux four est <b>plus</b> aisé à chauffer <b>qu'</b> un neuf »	الطفلة حُكَّها كالحلفا الي بقي منها ينكفي	La fille, il faut (la froter) l'écraser comme l'alfa car ce qui reste est suffisant.

### Les proverbes français

1. « Les femmes sont **comme** les omelettes, elles ne sont jamais assez battues ».
2. « Temps et vent, femme et fortune changent **comme** la lune ».
3. « **Mieux vaut** aimer bergère que princesse ».
4. « Si le diable en sait **plus long** que les femmes, c'est simplement qu'il est **plus vieux** ».
5. « Homme de paille **vaut** une femme d'or ».
6. « Femme bonne **vaut** couronne ».
7. « Il n'est **si fort** lien **que** de femme ».
8. « Un vieux four est **plus** aisé à chauffer **qu'**un neuf ».

Dans le corpus français, comparaison est exprimée par le terme de comparaison « comme ». L'entité femme est assimilée aux comparants : « omelette et lune ». Le comportement qui est attribué à l'entité femme est considéré comme étant le même que celui qui caractérise « la lune » à savoir le : changement. La lune étant le pôle de référence. L'objectif de cette comparaison est d'établir les similitudes entre les deux entités. C'est ce que Charaudeau désigne par « comparaison par ressemblances »<sup>119</sup>, qui peut mettre en exergue une « égalité », une « proportionalité », ou une « extension ». Dans ces

<sup>119</sup>« La comparaison par ressemblance (...) peut mettre en évidence : une égalité, une proportionalité (homologie), une extension. » (p. 822-823).

proverbes, il est question « d'égalité » avec des comportements péjorés : être lunatique et la nécessité d'être battue.

Nous avons aussi dans ce cas une « comparaison d'identité »<sup>120</sup> ou ce que Charaudeau appelle une « comparaison globale ». Cette dernière est considérée comme étant une :

Opération de « simple confrontation » qui « présuppose » l'existence en tant que telle de la qualité du pôle de référence (le comparant), et qui aboutit à un constat d'identité (**le même**) ou de différence (**autre**) par rapport au comparé. (2010, p. 361).

Cette comparaison est qualifiée de « globale » : « en ce que les qualités et les comportements qui font l'objet de comparaison sont considérés dans leur intégralité, sans que leur substance soit graduée » (id., 2010, p. 366). Notons « qu'assez » exprime l'intensité de l'action, autrement dit l'intensité du verbe « battre » est insuffisante à ce qui est nécessaire. Cette intensité est précédée de l'identificateur « jamais » qui a la valeur d'absence.

La « comparaison globale » est également présente dans le second exemple : « Les femmes sont **comme** les omelettes, elles ne sont jamais assez battues ». La femme est comparée à une « omelette » partageant avec celle-ci la : nécessité d'être battue. Dans « Homme de paille **vaut** une femme d'or » et « Femme bonne **vaut** couronne », il est question aussi de « comparaison globale » (non graduée) mais qui s'illustre à travers la modalité du verbe « valoir ». Mettant ainsi sur un même pied d'égalité « homme de paille », c'est-à-dire homme avec peu de valeur et une « femmed'or », c'est-à-dire une femme méritante. Nous faisons le même constat dans le second exemple où « une femme bonne » est considérée comme étant de même valeur que l'objet de prestige qui est : « la couronne ». Dans les proverbes « **Mieux** vaut aimer bergère **que** princesse » et « Un vieux four est **plus** aisé à chauffer **qu'**un neuf », il est question, dans un premier temps, de comparer le fait d'aimer une bergère, au fait d'aimer une princesse ; présentant

---

<sup>120</sup>Charaudeau signale qu'il y a une différence entre la « comparaison d'identité » et la « comparaison d'égalité », dans cette dernière l'objet ou le comportement de comparaison est gradué et n'est pas considéré dans sa totalité, ainsi dans « Jeans et aussi naïf que son père » il est question de comparer le degré de naïveté de Jean qui est égal à celui de son père. Alors que dire « Jean est naïf comme son père » poserait plutôt que la qualité *naïf*, de Jean, dans sa totalité comme étant semblable à celle de son père.

cependant, le fait d'aimer une bergère comme étant mieux, exprimant ainsi une préférence. Cette préférence est également exprimée en confrontant « vieux four » (métaphoriquement parlant de la femme ayant une expérience sexuelle) à un « neuf », c'est-à-dire une femme sans expérience sexuelle.

Nous sommes, dans ces cas, en présence d'une « comparaison évaluative ». Ce type de comparaison est défini par Charaudeau comme étant « évaluative », parce que le sujet parlant, en présence d'une confrontation entre deux qualités ou comportements opposées, exprime une préférence » (2010, p.372).

Dans la parémie « Si le diable en sait **plus long** que les femmes, c'est simplement qu'il est **plus vieux** », il s'agit d'une comparaison du diable à la femme. Nous sommes aussi, en présence d'une « comparaison graduée » où :

Deux termes au moins sont comparés l'un à l'autre : l'un de ceux-ci sert de pôle de référence (le comparant), l'autre (le comparé) lui est confronté et reçoit une gradation selon qu'il se trouve être d'un degré égal, supérieur ou inférieur au pôle de référence (Charaudeau, 2012, p. 362).

Le savoir du diable est comparé à celui de la femme, mais du point de vue de la quantité, c'est-à-dire qu'il est présenté comme ayant plus de connaissance et étant plus vieux. Dans une structure où la première qualification « ensait plus long » est justifié par la seconde « plus vieux ». Dans ce cas de figure, il s'agit aussi d'une « comparaison intensive » où le savoir du diable est considéré comme étant plus conséquent que celui de la femme, qui a pour cause un autre superlatif : celui de l'âge, le diable étant présenté comme étant plus âgé que la femme.

### Les proverbes algériens

1. امرأة بلا حياء كالطعام بلا ملح

« Une femme sans pudeur est comme un met sans sel »

2. شلاصة بلا بصل \* كالمراة بلا عقل

« Une salade sans oignon est comme une femme sans raison. »

3. المراة بلا حزام \* كالعودة بلا لجام

« La femme sans ceinture ressemble à une jument sans bride »

4. المراة تهرب من الشيب كيف النعجة من الذيب

«La femme fuit (la canitie) les vieillards comme la brebis fuit le loup »

5. المرأة كيف المشموم من أين تمشي تشعشع رايححتها

« La femme est comme un bouquet, dès qu'elle marche, elle exhale son parfum »

6. كيف عبون القحبة

« Comme la poitrine d'une putain. Se dit d'un objet sale et se passe de main en main. »

7. الطفلة حكها كالحلفا الي بقى منها ينكفي

« La fille, il faut (la froter) l'écraser comme l'alfa car ce qui reste est suffisant. »

Dans les proverbes algériens, l'entité femme apparaît dans toutes les parémies comme comparée aux : « الطعام بلا ملح » (Mets sans sel , « كالعودة بلا لجام » (jument sans bride) , « النعجة » « brebis » et « المشموم » « bouquet ». Elle apparaît aussi comme élément comparant dans : « عبون القحبة » (la poitrine de la prostituée et « المرأة بلا عقل » (femme sans raison ).L'élément de comparaison est tantôt exprimé par : « كيف » (comme), tantôt pris en charge par la préposition : « ك » (comme) qui a la même valeur comparative.

Notons que, dans les proverbes algériens, il n'est question que de « comparaisonglobale », c'est-à-dire que la femme est considérée comme pôle de référence, à qui sont associés des comportements ou qualités qui, caractérisent les comparants suivants : « الطعام بلا ملح » « mets sans sel » et l'animal « النعجة » (brebis), redondant deux fois dans notre corpus. La brebis étant un animal caractérisé par son trait docile et peureux. Mais aussi un autre animal emblématique de la culture arabe, « العودة بلا لجام » (jument sans bride), qualifiant la « femme sans ceinture », métaphoriquement parlant de la « femme qui ne connaît pas ses limites » ou « femmes ne portant pas de ceinture pour souligner sa taille »<sup>121</sup>.

La femme est aussi comparée à une plante vivant dans des contrées arides : « الحلفا » (l'alfa) , partageant avec cette dernière, la nécessité de la gratter pour ne garder que ce qu'il en reste. Par analogie, cela fait référence à la nécessité de

<sup>121</sup> Les deux interprétations sont possibles.

rendre docile le caractère de la fille, qui, comme « l'alfa », doit être travaillée (gratter) pour l'adoucir (cette plante étant d'une nature rêche).

L'ensemble des qualifiants souligne « l'identité » qui existe entre le comparé « la femme » et ces différents comparants. Or, toutes ces comparaisons sont pourvues d'un point de vue axiologique<sup>122</sup>, c'est-à-dire faisant appel à des entités ayant des connotations péjoratives.

Enfin, dans le dernier proverbe la femme est comparée à un « bouquet » المشموم ce qui connote l'absence de discrétion des femmes.

Dans le corpus des proverbes algériens la comparaison vise bien l'expression de « l'identité » des différents traits soulevés, qualité et comportements des comparants avec les tempéraments, en l'occurrence : lunatique et peureuse. L'entité femme apparait dans deux occurrences comme le comparé, dans :

« شلاضة بلا بصل \* كالمراة بلا عقل » (salade sans sel) est comme une femme sans raison et « كيف عيون القحبة » (comme la poitrine de la prostituée).

Dans les deux cas nous avons une « comparaison globale », dans laquelle, dans le premier proverbe, le comparant est « salade sans sel » qui serait identique à une femme sans raison : ayant en commun le caractère fade. Dans le deuxième proverbe, le comparé est la « poitrine de la prostituée », peut s'appliquer à tout état ou personne ayant pour caractéristique d'être en désordre.

Au terme de l'analyse qui précède nous pouvons dire que la comparaison est présente dans les proverbes de l'arabe dialectal algérien et dans les proverbes français mais de manière différente. Effectivement, tandis que dans le corpus algérien, elle n'apparait qu'à travers un seul type : la comparaison globale, dans le corpus français, elle apparait sous forme de comparaison « globale », « évaluative » et « intensive ». La différence entre les deux langues s'arrête là, puisqu'elles convoquent des comparants fortement axiologisés. Les

---

<sup>122</sup>« Cette notion renvoie à l'ensemble des opérations et des marques par lesquelles l'énonciateur exprime un jugement de valeur (...)ou une réaction affective empreinte d'une telle appréciation. » (A. Jackiez, 2014 :1).

comparaisons dont la femme fait l'objet sont estampillées du sceau de l'axiologisation, c'est-à-dire qu'elle est comparée à des entités ou comportements négativement connotés.

Nous verrons dans le prochain versant de cette analyse comment cette péjoration se construit implicitement par un autre outil linguistique du procédé d'analogie : la métaphore.

### **3.2. Procédé analogique par métaphore argumentative**

La métaphore est étudiée ici dans le procédé d'analogie car elle établit un rapport analogique entre les entités comparées comme l'affirme Lusetti :

Dans les argumentations par analogie, la métaphore vient accréditer l'analogie, désormais présentée comme une donnée. Elle habitue l'interlocuteur à voir les choses telles qu'on les lui montre, rend plus vraisemblable le raisonnement, l'authentifie, le neutralise en quelque sorte. » (Lusetti, 1991, p.105).

A l'inverse de la comparaison qui compare deux entités, ou plus, par un outil linguistique de comparaison, la métaphore compare ces entités sans outil de comparaison. C'est ce qui justifie que la métaphore est considérée comme une comparaison implicite.

Il ne s'agit pas dans ce chapitre d'analyser la métaphoricité en tant que trait définitoire<sup>123</sup> du proverbe, mais de traiter la « métaphorelexicale »<sup>124</sup>, c'est-à-dire le trope présent dans les proverbes et sa mise en mots de l'entité Femme dans les deux langues. Puisque la métaphore est une figure parmi d'autres figures de l'implicite, comme l'affirme Kerbrat –Orecchioni : « *Tous les types de contenus implicites sont, dans certaines circonstances, susceptibles de venir fonder l'existence d'un trope (...). Le trope n'est pour nous qu'un cas particulier de fonctionnement de l'implicite* » (1986, p. 94). Nous tenterons de rendre compte

---

<sup>123</sup>Les linguistes s'accordent à reconnaître la métaphoricité comme trait définitoire du proverbe. Mais, divergent quant à son admission ou non dans les traits définitoires des proverbes. En effet, deux attitudes s'affrontent: les linguistes comme Buridant, Lakoff et Johnson qui considère la métaphoricité comme trait définitoire du proverbe et excluent les proverbes non métaphoriques de la catégorie des proverbes. Et les linguistes tels que Arnaud, Kleiber et Anscombe et Tamba qui reconnaissent la métaphoricité comme trait définitoire du proverbe mais admettent l'existence du proverbe non métaphorique.

<sup>124</sup> Ou métaphore poétique.

de cet implicite porté par la métaphore dans les deux discours proverbiaux : algérien et français.

Charaudeau parle « d'effet de métaphorisation » et non de métaphore, qu'il définit comme étant une opération de transfert de sens, par laquelle deux entités de nature sémantique différente se lient et produisent un effet sémantique. Ainsi note-t-il : « Soit les deux termes A et B appartenant à des classes sémantiques différentes. Il est possible de conjoindre ces deux termes et l'on obtiendra un effet de métaphorisation » (2010, p. 87). Cette théorie est celle de la rhétorique classique inspirée d'Aristote, dont la définition a perduré dans la conception contemporaine de la métaphore qui s'appuie sur deux traits à savoir : la comparaison et la substitution. L'effet de métaphorisation se construit donc, par un transfert de sens, c'est-à-dire que parallèlement à l'activité langagière de mise en mots de l'expérience humaine, le locuteur fait appel à une autre opération qui consiste à rendre compte de l'expérience humaine de manière subjective. Or, tout transfert de sens est pourvu d'un effet de discours. Cet effet de discours est tributaire du type « d'opération linguistique » et de la « nature sémantique » des unités assumant ce transfert (Charaudeau 2010).

L'opération linguistique peut être la « substitution » ou la combinaison d'une unité à une autre qui ne se combine pas ordinairement. La nature sémantique correspond aux traits sémantiques mis en exergue (« retenus » ou « masqués ») par la substitution ou la combinaison.

Observons les exemples de proverbes ci-dessous.

### **Proverbes français**

1. Vides chambres font **femmes** folles
2. **Femmes** couchées et bois debout, l'homme n'en voit pas le bout
3. Homme de paille vaut une **femme d'or**
4. D'une bonne **vigne**, prenez le **plant**
5. **Dame blanche** a le cul noir
6. **Fille** cachée, **fille** cherchée
7. La terre fait marier **bouse**

8. Le **fuseau** doit suivre le garreau
9. Souvent les **jupons** se moquent des pantalons
10. Le ménage va mal quand la **poule** chante plus haut que le coq
11. Les **tisons** relevés chassent les galants
12. Jamais **géline** n'aime chapon
13. **Ville qui parle** est à demi rendue
14. Jamais coup de pied de **jument** ne fit mal à un cheval
15. A la **quenouille**, le fol s'agenouille
16. Un **vieux four** est plus aisé à chauffer qu'un neuf
17. Dans les **vieux pots**, les **vieilles soupes**

### Les proverbes algériens :

1. الضرة مرة و لو كانت حرة

« La coépouse est amère même si elle est (libre) de bonne famille »

2. النساء تُتبط بالنساء ما شي بالعصا

« On bat les femmes avec les femmes et non à l'aide d'un gourdin »

3. المرأة خشبة و السعد نجارها

« La femme est une bûche et le sort se charge de la façonner »

4. اللي يبغي امرأة براقية يدبر يده في البرقة

« Tel qui désire avoir une femme étincelante doit pouvoir plonger sa main dans la cendre brulante »

5. الخير امرأة و الشر امرأة

« Le bien est une femme et le mal c'en est aussi »

6. اللي ما جا مع العروسة ما يجي مع أمها

« Ce qui n'a jamais été amené par la mariée, ne peut venir avec sa mère »

7. إذا تابت الفحبة تولى قوادة

« Quand la prostituée s'amende, elle devient proxénète »

8. النحّاس في البلدان رياسة و معرفة الرجال كنوز

و مخالطة النساء نجاسة سوى شابة و لا عجوزة

« Voyager à travers les villes impose, connaître les hommes est un trésor, fréquenter les femmes est une malpropreté qu’elles soient jeunes ou vieilles. »

9. النِّسَاءُ بَقَرَاتُ ابْلِيسَ

« Les femmes sont les vaches de Satan »

10. النِّسَاءُ هُم مَعْدِن الصَّبْرِ.

« Les femmes sont une mine de patience »

11. اضْرَبِ القَطْوَسَةَ تَتَأدَّب العُرُوسَةُ.

« Frappe la chatte, la jeune mariée (s’éduquera) profitera de la leçon »

12. الشَّابَّةُ شَهْوَةٌ و العُجُوزَةُ بَلْوَةٌ.

« La jeune femme est un (plaisir) bonheur et la vieille est un malheur »

Dans les proverbes français, le comparé femme est désigné majoritairement par des désignations lui renvoyant : notamment des désignations animales de « poule, géline et jument » (10, 12, et 14), respectivement : « Le ménage va mal quand la **poule** chante plus haut que le coq », « Jamais **géline** n’aime chapon » et « Jamais coup de pied de **jument** ne fit mal à un cheval ».

Désignations fortement péjoratives dans (10 et 12 ), ainsi que des désignations objectives<sup>125</sup> (16, 17, 13, 11, 15, 7, et 8), respectivement : « Un **vieux four** est plus aisé à chauffer qu’un neuf ». Dans les **vieux pots**, les **vieilles soupes** », « **Ville qui parle** est à demi rendue », « Les **tisons** relevés chassent les galants », « A la **quenouille**, le fol s’agenouille », « La terre fait marier **bouse** », « Souvent les **jupons** se moquent des pantalons » et « Le **fuseau** doit suivre le garreau ». Ces proverbes métaphoriques sont empreints d’une péjoration patente : « vieux four » (16) et « bouse » (7).

<sup>125</sup> Par désignation objectives nous signifions des désignations de la femme par un objet.

Par ailleurs, la désignation par nom commun femme est peu redondante puisque nous n'identifions qu'une seule occurrence au singulier (3) « Homme de paille vaut une **femme d'or** » et deux au pluriel (1) et (2), respectivement : « Vides chambres font **femmes** folles » et « **Femmes** couchées et bois debout, l'homme n'en voit pas le bout ».

De façon peu redondante aussi, nous avons aussi une sous-catégorie de nom commun : « fille » et « dame » dans (6 et 5), respectivement : « **Fille** cachée, **fille** cherchée » et « **Dame blanche** a le cul noir ».

Aussi, dans ces proverbes cette l'entité Femme apparaît en tant que comparé dans toutes les métaphores proverbiales. Avec un comparé autre que la femme : renvoyant métaphoriquement à l'homme qui se plie à la volonté de la femme (15) A la **quenouille**, le fol s'agenouille.

Tandis que dans les proverbes algériens, cette entité apparaît en tant que telle dans les proverbes 1, 2, 3,4, et 5, respectivement : « **الضرة مرة و لو كانت حرّة** » ( la coépouse est amère, même si, elle est (libre) de bonne famille), **النسا تُنبت بالنسا ما**, « **شي بالعصا المرة خشبة و السعد نجارها** » ( la femme est une bûche et le sort se charge de la façonner), « **اللّي يبغي امرأة برّاقة يدير يده في البرقة** » (Tel qui désire avoir une femme étincelante doit pouvoir plonger sa main dans la cendre brulante) et **الخير امرأة و الشر امرأة** (Le bien est une femme et le mal c'en est aussi).

et en tant que comparant dans les proverbes 6 et 7, respectivement : **اللّي ما جا مع العروسة ما يجي مع أمها** (ce qui n'a jamais été ramené par la mariée, ne peut être ramené par sa mère). **إذا تابت الفحبة تولى قوادة** (Quand la prostituée s'amende, elle devient proxénète).

Dans ces derniers, contrairement aux proverbes français, le comparé femme est majoritairement explicite puisque nous identifions des désignations par nom commun femme au singulier **امرأة ( femme): المرأة خشبة و السعد نجارها**

( La femme est une bûche et le sort se charge de la façonner) (3) ou au pluriel **النساء** (les femmes) dans (8, 9,2 et 10), respectivement :

التحّواس في البلدان رياسة و معرفة الرجال كنوز

و مخالطة النساء نجاسة سيوى شابة و لا عجوزة

( Voyager à travers les villes impose, connaitre les hommes est un trésor, fréquenter les femmes est une malpropreté qu’elles soient jeunes ou vieilles), **النساء تُتبط بالنساء ما شي بالعصا,** (Les femmes sont les vaches de Satan ) **النساء بقرات ايليس**  
« On bat les femmes avec les femmes et non à l’aide d’un gourdin », et **النساء هم**  
**معدن الصبر** (Les femmes sont une mine de patience).

Comme les proverbes français, les proverbes algériens convoquent aussi des désignations ayant une caractérisation tantôt physique dans **الشابة** (la belle) **et العجوزة** (la vieille) dans **الشابة شهوة و العجوزة بلوة** ( La jeune femme est un (plaisir) bonheur et la vieille est un malheur ) . Tantôt morale dans « القحبة » (la prostituée) (7) dans **إذا تابت القحبة تولى قوادة** (Quand la prostituée s’amende, elle devient proxénète). Et « **امرأة براقّة** » (la femme étincelante métaphoriquement : la femme exigeante) dans **اللي يبغي امرأة براقّة يدبر يده في البرقة** (Tel qui désire avoir une femme étincelante doit pouvoir plonger sa main dans la cendre brulante) (4).

### 3.2.1. Types de métaphore relatifs à la femme dans le discours proverbial

Nous tenterons dans ce qui suit d'identifier les différents types de métaphores des proverbes de notre corpus afin d'en cerner les retombées sémantiques dans la construction de l'entité femme. Nous nous appuyons pour ce faire, sur la classification de Norrick (1985)<sup>126</sup>, qui stipule que le proverbe est construit par deux types de procédés métaphoriques : a) par extension d'une propriété sémantique du qualifié au qualifiant, b) par la métaphore « objet-propriétés » qui consiste en la présentation d'un terme nominal du proverbe par son trait saillant. Cet auteur distingue plusieurs sous catégories de métaphores construites sur « l'extension » d'un trait qualificatif à l'entité qualifiée. Ces métaphores sont : l'**anthropomorphisation**, qui consiste en l'extension du trait /est humain/ au qualifié. L'**animation** qui consiste en un transfert du trait /est animé/ au qualifié. Enfin, la **concrétisation** qui est le transfert du trait /est concret / au qualifié.

Notre corpus comporte plusieurs types de métaphores qui produisent différents effets sémantiques. Ainsi, nous relevons l'anthropomorphisation qui est définie comme étant : « Le transfert de la prédication / « est humain »/au constituant nominal sujet. »(Gencarau, 2008, p.5).

Dans les proverbes français, cette métaphore est présente dans (2) Femmes couchées et bois debout, l'homme n'en voit pas le bout où l'organe sexuel masculin est comparé à « bois debout » qui pâtit de l'insatiabilité sexuelle de la femme, dans (9) « Souvent les jupons se moquent des pantalons » où les jupons et pantalons sont assimilés aux femmes et hommes, cette anthropomorphisation est permise par le verbe « se moquer » qui présuppose l'humain.

Et enfin, dans le proverbe (11) « Les tisons relevés chassent les galants » où l' « anthropomorphisation » est permise par le verbe « chasser » qui suggère

---

<sup>126</sup>Point que nous avons détaillé dans la partie théorique p.85.

l'humain, les « galants » renvoyant ainsi aux femmes qui refusent d'épouser leurs prétendants.

L'« anthropomorphisation » n'est pas présente dans les proverbes algériens. Cette dernière est l'exclusivité des proverbes français.

Un autre type de métaphore est présent dans les corpus français et algérien, à savoir « l'animation », celle-ci est plus redondante dans les proverbes français que dans les proverbes algériens. Cette métaphore se produit : « par le transfert de la prédication / est animé/ au constituant nominal sujet. » (Gencarau, *ibid.*, p.5). Autrement dit, il y a emprunt du trait animé de l'entité comparée.

Dans les proverbes algériens, nous ne dénombrons qu'une seule métaphore d'animation dans le proverbe (9) « التّساء بقرات إبليس » (9) « Les femmes sont les vaches de Satan » où la femme est assimilée à un être animé qui se trouve être un animal : « vaches de Satan ».

Dans les proverbes français cette métaphore est plus présente. En effet, dans le proverbe (13) « Ville qui parle est à demi rendue » où la femme qui hésite est comparée à « une ville qui parle », dans ce proverbe il n'est pas question d'animalisation, mais d'une référence à un autre objet animé : une ville dans laquelle il est plaisant de vivre.

Dans les autres proverbes français suivants : (10) « Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq », (12) « Jamais géline n'aime chapon », et (14) « Jamais coup de pied de jument ne fit mal à un cheval », il est bien question d'« animation », plus spécifiquement d'une animalisation, dans la mesure où il s'agit d'assimiler le comparé Femme au même animal : une galinacée. Cette métaphore est l'exclusivité du proverbe français. L'emprunt à une figure animale est pourvu d'un effet argumentatif, dans la mesure où il crée une appréciation, comme l'affirme Lusetti (1991):

Les emplois métaphoriques des noms d'animaux permettent de porter à leur plus haut degré certaines qualités ou certains défauts humains. La fonction argumentative du mot apparaît comme supérieure dans un emploi métaphorique à celle que l'on ressent pour des emplois du mot au sens propre (1991, p.106).

Cette appréciation est négative dans les proverbes algériens et français.

Un autre type de métaphore, la métaphore « objet-propriétés » prend forme dans les proverbes algériens et français. Cette métaphore se définit comme :

Une comparaison entre les constituants nominaux lexicalisés dans le proverbe (...). Dans cette situation, le transfert d'une propriété sémantique est impossible car la propriété est commune à tous les constituants. Par conséquent, les métaphores objet-propriété se réalisent par la mise en avant d'une propriété sémantique (Gencarau, 2008, p. 222)

La métaphore « objet-propriétés » ne suggère pas un transfert de propriétés sémantiques comme dans les précédents types de métaphore, mais elle indique l'extension<sup>127</sup> d'un trait sémantique saillant qui est commun aux deux entités : qualifié et qualifiant. Cette métaphore a la particularité de présenter une quantification de la propriété sémantique commune.

La métaphore objet-propriétés est présente aussi bien dans les proverbes algériens que dans les proverbes français.

Ainsi, dans les proverbes algériens, cette métaphore prend forme dans (1) الضرة مرة و لو كانت حرة (la coépouse est amère, même si elle est (libre) de bonne famille, où la femme, coépouse, est présentée comme partageant la même amertume qu'un met amère, dans le proverbe (3) المرأة خشبة و السعد نجارها (la femme est bûche et le sort se charge de la façonner), elle est assimilée à une épave qui serait façonnable comme l'est cette dernière. Dans le proverbe (5) الخير امرأة و الشر امرأة (Le bien est une femme, le mal c'en est aussi), où elle est comparée au bien et au mal, enfin dans le proverbe (12) الشابة شهوة و العجوزة بلوة (La jeune femme est un (plaisir) bonheur et la vieille est un malheur), où la jeune femme est comprise comme un plaisir et la vieille femme comme un malheur.

Dans les proverbes français, cette métaphore prend forme par le verbe « faire » dans le proverbe (1) « Vides chambres font femmes folles » où il est

---

<sup>127</sup>L'extension d'une propriété se produit quand « le terme nominal sujet d'un proverbe prend un trait sémantique d'un autre constituant. » (Gencarau, 2008, p.220)

question de qualifier la femme qui n'a pas de vêtements de « folle », une autre métaphore est permise par le verbe « faire » dans le proverbe (3), Homme de paille vaut une femme d'or. Cette métaphore est permise par le verbe « vouloir » où l'être femme valeureuse est présentée en déséquilibre par rapport à l'être qu'elle mérite et permise par l'auxiliaire « avoir », dans le proverbe (5) Dame blanche a le cul noir où nous avons une extension d'une caractérisation physique ainsi que l'auxiliaire « être » dans le proverbe (16) « Un vieux four est plus aisé à chauffer qu'un neuf », où il est question d'une caractérisation sexuelle qui opposerait la femme jeune à la femme d'un âge avancé.

Notons que ces métaphores du corpus français, comportent toute une dépréciation à l'égard de la Femme. Une dépréciation dominante plus dominante dans ce dernier que dans le corpus algérien.

Un dernier type de métaphore, est la « concrétisation » considérée comme étant « le transfert de la prédication / *est concret*/ au constituant sujet qui n'avait pas cette propriété avant. » (Gencarau, 2008, p. 22).

Ce type de métaphore est peu redondant nous n'en dénombrons aucune dans les proverbes français et aucune dans les proverbes algériens et qu'une occurrence dans les proverbes français : (7) « La terre fait marier bouse », où la femme laide est chosifiée en un comparant peu laudatif : une « bouse », le comparé est implicitement la femme ne possédant pas de traits physiques attractifs et ayant un patrimoine financier important.

Par ailleurs, « l'effet de métaphorisation » est de nature différente dans les proverbes algériens et français. En effet, dans le proverbe français, nous avons identifié : la métaphore sexuelle dans (2) Femmes couchées et bois debout, l'homme n'en voit pas le bout, où la femme est présentée comme avide sexuellement.

Nous avons également identifié la « métaphore végétale » dans (4) « D'une bonne vigne, prenez le plant », où le choix de l'épouse est comparé au choix d'un plant de vigne.

Nous avons relevé la métaphore du comestible dans le proverbe algérien «الضرة مرة ولو كانت حرة (1) la coépouse est amère même si elle est (libre) de bonne famille » où la femme, coépouse, est considérée comme ayant de l'amertume. Nous avons également relevé ce que nous appelons la métaphore objectivale dans «النسا تُتبط بالنسا ما شي بالعصا (2) on bat les femmes avec les femmes et non à l'aide d'un gourdin » et dans «المرّة خشبة و السعد نجارها (3) la femme est une bûche et le sort se charge de la façonner » dans ces proverbes la femme est chosifiée, le proverbe (2) «النسا تُتبط بالنسا ما شي بالعصا (2) on bat les femmes avec les femmes et non à l'aide d'un gourdin » pour signifier que la violence d'être l'objet d'un remariage, est similaire à la violence du gourdin. Dans le proverbe (3) «المرّة خشبة و السعد نجارها (3) la femme est une bûche et le sort se charge de la façonner », la femme est comparée à une épave que le destin façonnera.

Les métaphores dans tous les proverbes algériens présentent explicitement le comparé Femme, soit par une mention femme au singulier «الخير امرأة و الشر امرأة (6) : (مرأة) la femme est le bien, le mal c'en est aussi », soit par la mention femmes au pluriel «النسا تُتبط بالنسا ما شي بالعصا (3) / : (لنسا) on bat les femmes avec les femmes et non à l'aide d'un gourdin », «النحّواس في البلدان (8) Voyager à travers les villes impose, connaître les hommes est un trésor, fréquenter les femmes est une malpropreté qu'elles soient jeunes ou vieilles ».

Le comparant est majoritairement implicite, c'est-à-dire déduit du contexte, dans 8, 11, 9, 6, 7, 4,2,1, respectivement :

النحّواس في البلدان رياسة و معرفة الرجال كئوز

و مخالطة النساء نجاسة سوي شابة و لا عجوزة

(Voyager à travers les villes impose, connaître les hommes est un trésor, fréquenter les femmes est une malpropreté qu'elles soient jeunes ou vieilles). Ainsi que, «اضرب القطوسة تتأدب العروسة ( Frappe la chatte, la jeune mariée (s'éduquera) profitera de la leçon). «النساء بقرات ايليس (Les femmes sont les vaches de Satan). «إذا تابت الفحبة تولى قوادة (Quand la prostituée s'amende, elle devient proxénète).

(Ce qui n'a jamais été amené par la mariée, ne peut venir avec sa mère), (Les femmes sont les vaches de Satan). (Les femmes sont les vaches de Satan). (ce qui n'a pas été amené par la mariée, ne peut venir avec sa mère). (Quand la prostituée s'amende, elle devient proxénète). (Tel qui désire avoir une femme étincelante doit pouvoir plonger sa main dans la cendre brulante). (On bat les femmes avec les femmes et non à l'aide d'un gourdin). (La coépouse est amère même si elle est (libre) de bonne famille).

La femme apparait en tant que comparée, elle y est assimilée aux : vaches de Satan (9), métaphoriquement : personne nocive et manipulatrice, à une malpropreté dans

النَّحَاسِ فِي الْبِلْدَانِ رِيَّاسَةً وَ مَعْرِفَةَ الرِّجَالِ كُنُوزٌ  
و مخالطة النساء نجاسة سيوى شابة و لآ عجوزة

(Voyager à travers les villes impose, connaitre les hommes est un trésor, fréquenter les femmes est une malpropreté qu'elles soient jeunes ou vieilles) (8), à une amertume dans ( la coépouse est amère, même si elle est (libre) de bonne famille (1) , à un outil de violence symbolique dans (2). Dans le reste des proverbes (4, 6, 11), respectivement : (Tel qui désire avoir une femme étincelante doit pouvoir plonger sa main dans la cendre brulante). (Frappe la chatte, la jeune mariée (s'éduquera) profitera de la leçon). Et (Ce qui n'a jamais été amené par la mariée, ne peut venir avec sa mère).

Nous avons dans ce cas des proverbes métaphoriques c'est-à-dire que la référence fait écho à toute personne se trouvant dans une situation semblable.

Le comparant est explicite dans les proverbes algériens 5, 10, et 12, respectivement : (Le bien est une femme et le mal c'en est

aussi). الشَّابَّةُ شَهْوَةٌ وَ النَّسَاءُ هُمْ مَعْدِنُ الصَّبْرِ (Les femmes sont une mine de patience). العَجُوزَةُ بَلْوَةٌ (La jeune femme est un (plaisir) bonheur et la vieille est un malheur).

Dans ces proverbes, nous avons le comparé femme associé à trois comparants explicites, c'est-à-dire posé directement dans l'énoncé.

Elle y est assimilée au mal et au bien (5), à une mine de patience (10), et à un plaisir et un malheur (12). Notons le caractère évaluatif des comparants, est dépréciatif dans (5 et 12) et mélioratif dans (5, 10 et 12).

Dans les proverbes français, nous avons aussi une mention explicite du comparé femme dans tous les proverbes, à l'exception du proverbe (4) « D'une bonne vigne, prenez le plant », qui est métaphorique. Le comparé, en l'occurrence la femme, est cité soit au singulier(3) Homme de paille vaut une femme d'or, soit au pluriel dans (1) Vides chambres font femmes folles et (2) Femmes couchées et bois debout, l'homme n'en voit pas le bout », soit à une variante de ce terme telle que respectivement « dame » et « fille » dans (5) Dame blanche a le cul noir et( 6) Fille cachée, fille cherchée .

Le comparant est là aussi suggéré par le contexte, il est majoritairement implicite dans 2, 3,4,8,9,10,11,12,13, 14, 15, 16, et 17 :

« **Femmes** couchées et bois debout, l'homme n'en voit pas le bout » (2), « Homme de paille vaut une **femme d'or** » (3), « D'une bonne **vigne**, prenez le **plant** »(4), « Le **fuseau** doit suivre le garreau »(8), « Souvent les **jupons** se moquent des pantalons » (9), « Le ménage va mal quand la **poule** chante plus haut que le coq » (10) , « Les **tisons** relevés chassent les galants » (11), « Jamais **géline** n'aime chapon » (12), « **Ville qui parlemente** est à demi rendue » (13), « Jamais coup de pied de **jument** ne fit mal à un cheval » (14) , « A la **quenouille**, le fol s'agenouille » (15), « Un **vieux four** est plus aisé à chauffer qu'un neuf »(16), « Dans les **vieux pots**, les **vieilles soupes** » (17) .

Nous avons le comparé femme associé à un comparant tantôt explicite, tantôt implicite, respectivement :

Nous relevons l'aspect dépréciatif des comparants implicite dans tous les proverbes français. Notamment dans la référence animale dans 10 et 12.

Le comparant est explicite dans les proverbes 1,7, 5 :

Vides chambres font femmes **folles (1)**. La terre fait marier **bouse (7)**.

Dame blanche a le **cul noir (5)**.

Dans ces derniers, nous relevons aussi l'aspect dépréciatif qui est à son paroxysme notamment par le qualifiant « bouse » dans le proverbe (7).

Ces métaphores créent un effet de « contamination sémantique » (Charaudeau 2010), c'est-à-dire que les entités comparées, par leurs propriétés communes, subissent un « rapprochement sémantique ». Ce dernier a des effets argumentatifs, comme le stipule Lusetti (1991):

Mais ce qui différencie l'analogie d'une simple proposition mathématique, c'est que la nature des termes n'est jamais indifférente. Il s'établit toujours grâce à l'analogie, un rapprochement qui conduit à une interaction notamment à la **valorisation**<sup>128</sup> ou à la **dévalorisation** des termes du thème (1991, p.104).

Dans le proverbe français, ce « rapprochement » s'effectue avec des entités dépréciatives<sup>129</sup> dans tous les proverbes relevés<sup>130</sup>. Puisque l'entité Femme est associée à une paresseuse dans (2) « Femmes couchées et bois debout, l'homme n'en voit pas le bout », mais aussi associée à un homme de peu de valeur dans (3) « Homme de paille vaut une femme d'or », ainsi que comme ayant des propriétés sexuelles contraires à l'apparence physique dans (5) « Dame blanche a le cul noir » et enfin, comme un être qui doit se faire désirer pour être apprécié dans (6) Fille cachée, fille cherchée .

Il y a donc une « sélection sémique » des traits qui définissent l'être femme, effectuée avec des entités dépréciatives. Notons qu'il n'y a aucun rapprochement positif dans les proverbes français.

---

<sup>128</sup>C'est l'auteur qui souligne.

<sup>129</sup>C'est-à-dire des unités subissant une évaluation, appréciation du sujet parlant. Cette appréciation peut être positive ou négative. Elle est dans ce cas négative.

<sup>130</sup>Seuls les proverbes algériens (5) et (10) explicitent un rapprochement positif, rapprochement absent dans les proverbes français.

Dans les proverbes algériens ce « rapprochement » est du même ordre, à l'exception de deux proverbes positifs (5) « لخير امرأة و الشر امرأة » « Le bien est une femme et le mal c'en est aussi » et (10) « لتساء هم مَعْدِن الصَّبْر » « les femmes sont une mine de patience ». Seulement deux « rapprochementssémantiques » sont positifs, celui du proverbe (5) et (10), dans le premier la femme est associée aux valeurs du bien pour dénoter l'importance du choix de la future épouse, dans le second, une qualité positive est associée aux femmes : la patience. Le « rapprochement sémantique » des dix autres proverbes est négatif, comme l'attestent la métaphore du comestible (1) « الضَّرَّة مُرَّة و لو كانت حَرَّة » « la coépouse est amère même si elle est (libre) de bonne famille » où la femme, coépouse est associée à l'amertume d'un mets. Il en est de même dans les métaphores objectivales dans (2) « النَّسَا تُتْبِطُ بِالنَّسَا مَا شِي بِالْعَصَا » « on frappe les femmes avec les femmes et non à l'aide d'un gourdin » et (3) « المرَّة خشبة و السَّعد نجارها » « la femme est une bûche et le sort se charge de la façonner » où la femme est chosifiée par sa considération comme un moyen pour exercer une violence symbolique .

Les proverbes algériens (6) « اللَّيِّ مَا جَا مَعَ الْعُرُوسَةِ مَا يَجِي مَعَ أُمِّهَا » « ce qui n'a pas été amené par la mariée ne peut venir de sa mère » et (7) « ذَا تَابَتِ الْقَحْبَةُ تَوَلَّى قَوَادَةَ » « quand la prostituée s'amende, elle devient proxénète » présentent un autre procédé de « transfert de sens » et ne relèvent pas des métaphores. Elles présentent un « effet de focalisation »<sup>131</sup> (Charaudeau 2010). Dans le proverbe (6) « اللَّيِّ مَا جَا مَعَ الْعُرُوسَةِ مَا يَجِي مَعَ أُمِّهَا » « ce qui n'a pas été amené par la mariée ne peut venir de sa mère », cet effet de « focalisation particularisante » s'illustre par le substituant عروسَة (la mariée) qui représente la partie d'un tout à savoir la Femme (substitué), rendant ainsi les deux entités dans un « rapport de dépendance » (ibid.), c'est-à-dire que les entités عروسَة (mariée) et femme deviennent sémantiquement corollaires.

Dans le proverbe (7) « ذَا تَابَتِ الْقَحْبَةُ تَوَلَّى قَوَادَةَ » « quand la prostituée s'amende, elle devient proxénète » il s'agit aussi d'une « focalisation particularisante » du

<sup>131</sup>L'effet de « focalisation » est défini « comme » un procédé de transfert de sens qui consiste en la substitution d'un tout par une partie créant ainsi un rapport de dépendance entre substitué et substituant, dire ainsi 85 francs par tête, cette dernière est le substituant, « partie matérielle d'un tout » de personne qui est donc le substitué. (Charaudeau (2010, p. 87).

substituant قحبة (prostituée) qui est partie d'un tout qui est l'être femme , provoquant un effet de « focalisation particularisante » , dont le but est de relever la proximité sémantique des deux entités : قحبة (prostituée) et femme, ce qui est fortement dépréciatif.

Nous sommes bien en présence d'une « métaphore argumentative »<sup>132</sup> dans ces proverbes dans la mesure où les sèmes retenus sont évaluatifs, comme l'affirme Lusetti à propos de cette dernière : « Les sèmes choisis sont presque toujours des sèmes évaluatifs, qui chargent l'expression de positivité ou de négativité et conduisent inévitablement à la valorisation ou à la négativité du thème » (1991, p.106).

### **Conclusion partielle**

Au bilan de ce qui précède, nous pouvons dire que l'analogie impliquée par l'adoption de la métaphore a la spécificité de ne pas présupposer une ressemblance de propriétés, comme c'est le cas lors de la comparaison, mais plutôt une « ressemblance de rapports » qu'entretiennent les entités comparées.

L'analogie du comparé Femme avec des comparants connotés négativement crée une dépréciation. Cette dépréciation est visible dans la « sélection sémique » opérée par la métaphore. Certains sèmes sont effacés, d'autres sont retenus. Dans le cas de la métaphore argumentative, le processus métaphorique met en jeu des sèmes dénotatifs de premier plan. Il y a bien dévalorisation de l'entité femme à travers « le tissumétaphorique » convoqué. Cette dévalorisation que prend forme à travers les métaphores argumentatives, concerne les proverbes algériens et français, mais de manière plus modérée dans les proverbes algériens. Nous avons tenté dans ce chapitre d'éclaircir le discours implicite des métaphores portées sur la Femme, il s'agit bien dans les proverbes analysées d'un discours opaque à l'instar de ce qu'affirme Lusetti :

Grâce aux métaphores, il est possible de ne pas parler directement, de dire sans dire. Décrypter une métaphore, c'est dévoiler bien des insinuations, des arrières pensées qui constituent en quelque sorte la partie immergée du

---

<sup>132</sup>Comme cela a été précédemment dit la métaphore argumentative se caractérise par l'aspect évaluatif des sèmes convoqués.

discours. Le discours de la métaphore est un discours oblique (1991, p.107).

L'analyse de cet implicite a dévoilé une dépréciation de l'entité Femme, dépréciation présente dans les proverbes algériens et français mais plus accentuée dans ces derniers dans la mesure où, dans les proverbes français les comparants sont tous dépréciatifs, contrairement aux proverbes algériens qui ont quelques comparants mélioratifs.

Cette dépréciation, présente dans les deux langues à des degrés différents, prend forme par un « rapprochement sémantique » de celle-ci avec des unités négativement marquées et par l'identification de trois types de métaphores ayant des effets sémantiques dépréciatifs: « l'animation », la « concrétisation » et la métaphore « objet-propriétés », présents différemment selon la langue considérée et créant chacun des effets de sens dans la construction de l'entité Femme. Ainsi, « l'animation » est présente par « l'animalisation », est majoritaire dans le proverbe français où la femme est assimilée à un animal redondant : une gallinacée, « l'animalisation » ne compte qu'une seule référence dans les proverbes algériens où la Femme est assimilée aux vaches de Satan. Dans les proverbes français, cette métaphore est récurrente à travers la référence d'un animal redondant : la poule, ce qui dénote le cynisme envers la Femme. La métaphore « objet-propriétés » est peu redondante dans les proverbes des deux langues. Dans les proverbes algériens, cette métaphore illustre une caractérisation morale (1), avec une appréciation positive (5) où la femme est associée aux valeurs du bien. Dans les proverbes français, cette métaphore dévoile une caractérisation physique et sexuelle. Le discours métaphorique est un discours opaque dont la transcription permet de dévoiler les non-dits relatifs à l'entité Femme. Ces non-dits dévoilent essentiellement une dépréciation de la Femme, présente dans les deux langues de façon plus tempérée dans les proverbes algériens que français. Cette dépréciation est inscrite subrepticement dans un discours, qui est identifié comme étant vecteur de la « sagesse populaire », ce qui confère à cette dépréciation un caractère naturel.

Après avoir analysé deux procédés discursifs : le procédé d'association et le procédé analogique, et avoir mis en évidence l'évaluation qu'ils sous-tendent dans la sémiotisation de la femme. Nous passerons dans le chapitre suivant à l'analyse d'un troisième procédé très redondant dans corpus : le procédé de qualification

L'analyse du procédé analogique dans le discours proverbial relatif à la femme a révélé une dévaluation de cette dernière est présente par deux outils de ce procédé : la comparaison et la métaphore.

En effet, l'outil de la comparaison, qui suggère une ressemblance de propriétés entre les termes comparés, bien que présent différemment dans les deux langues, par ses différents types : comparaison globale dans les proverbes algériens, globale, évaluative et intensive dans les proverbes français. Il établit néanmoins une dévaluation de la femme en proposant un rapprochement de propriétés avec des comparés négativement marqués.

Le second outil de ce procédé : la métaphore, vient appuyer cette dévaluation de la femme. La métaphore suggère une similitude de rapports entre la femme et d'autres comparants peu laudatifs, construisant ainsi une dépréciation de cette entité.

Présente différemment dans les deux langues, par ses différents types : animation et la concrétisation, prééminence du proverbe français, et l'exclusivité de la métaphore « objet-propriétés » dans le corpus algérien.

Hormis cette différence de typologie des métaphores, subsiste une dévaluation de la femme, plus dominante dans les proverbes français qu'algériens.

Nous passerons dans le chapitre suivant à l'analyse du troisième et dernier procédé : la qualification.

## **CHAPITRE III : Analyse du procédé de qualification comme lieu d'inscription de propriétés axiologisées**

### **Introduction**

Analyser le procédé de qualification comme lieu d'inscription de propriétés axiologisées est justifié, d'une part, par sa saillance dans notre corpus. D'autre part, il jouit d'une charge symbolique importante dans la sémiotisation de la femme. Rappelons que le procédé de qualification est un procédé d'attribution de propriétés à une entité ou à un comportement qui en émanerait. Charaudeau distingue la « qualification de l'être » et la « qualification du faire ». Nous tenterons mettre en évidence le type le plus redondant et les propriétés convoquées dans le discours proverbial des deux langues.

### **1. Qualification de l' « être » Femme**

Comme nous l'avons précédemment noté « La qualification de l'être »<sup>133</sup> comme la « qualification du faire » ne possède pas de formes linguistiques propres, elle peut être prise en charge par différentes catégories linguistiques : nom, adjectif et verbe. Ces derniers se mettent en relation avec le qualifié dans ce que Charaudeau appelle « les procédés de mise en dépendance ». Rappelons que la « qualification de l'être » est définie comme un « processus conceptuel » qui consiste à attribuer des propriétés à un « être ». Or, les propriétés que relève la qualification résultent « de la manière dont l'Homme perçoit et construit la

---

<sup>133</sup>« Les *êtres* constituent une classe conceptuelle qui décrit les objets du monde phénoménal que l'Homme perçoit et dont il construit le sens dans le même temps qu'il les nomme. » (Charaudeau, 2010, p.17)

signifiante du monde », elles « reflètent le « mode de vision »<sup>134</sup> que l'homme-sujet -parlant projette sur les qualités des êtres. » (Charaudeau 2010, p. 326). Relever les propriétés nous permettra d'éclaircir la construction de l'entité femme dans le discours proverbial algérien et français.

La propriété est définie par cet auteur comme étant : « La qualité particulière qui identifie l'être à travers une manière d'être (...) ou une manière de faire (...), comme étant un processus qui consiste à attribuer une propriété à un être. La propriété dépend toujours de quelque chose d'autre que d'elle-même » (2010, p.326). Définir un *être* consiste donc à lui attribuer une identité. L'identité est conçue comme « le résultat de la manière dont l'homme perçoit et construit le monde » (Charaudeau, id., p. 352). Cette identité peut prendre forme par deux opérations linguistiques : d'une part, « nommer » un « être » en fonction de l'espace dans lequel il se trouve et du temps dans lequel il se situe. D'autre part, le « nommer » en lui afférant des « qualités saillantes » : des « propriétés ». Celles-ci constituent une « classe conceptuelle » qui décrit des caractères particuliers, des qualités, des manières d'être ou de faire que l'homme perçoit ou construit et qu'il assigne aux êtres ou aux processus. » (id.p.37).

Relever les propriétés associées à l'entité femmes, nous permettra de mettre en évidence des représentations inhérentes à cette entité, dans les deux univers linguistiques : algérien et français. A ce propos Charaudeau affirme:

comme les propriétés sont le résultat de la manière dont l'homme perçoit et construit la signifiante du monde, elles témoignent également du mode de vision<sup>135</sup> que l'homme-sujet parlant projette sur les qualités des êtres (2010, p.326).

Par ailleurs, dans la même optique cet auteur souligne que :

---

<sup>134</sup> Charaudeau souligne que le « mode de vision » peut être « anthropologique » ou « socioculturel ». Les deux dépendent, cependant, du point de vue du sujet parlant. « Le mode de vision anthropologique » concerne la localisation des objets du monde par rapport au sujet parlant. « Le mode de vision socioculturel » tend à être spécifique à chaque communauté linguistique, puisque l'organisation de l'espace dépend de la communauté linguistique qui vit dans cet espace.

<sup>135</sup> Selon Charaudeau (2010) le mode de vision se divise en trois types. Le mode de vision objectif, subjectif et objectif relatif. Le mode de vision objectif correspond à une perception des objets du monde du point de vue de leur « forme », de leur « couleur », du « sexe » et de « l'âge », s'il s'agit d'une connaissance anthropologique. La vision subjective est une appréciation (positive ou négative) que le sujet émet sur ce qu'il perçoit. Enfin, le mode de vision objectif relatif correspond à une perception physique du monde qui implique une appréciation, à l'image de la qualification relative à la distance, les dimensions, les poids et les mouvements.

les propriétés, qu'elles soient considérées comme essentielles ou accidentelles, subjectives ou objectives, représentent des substances sémantiques qualificatives qui ont pour conséquences de construire des sous-ensembles d'êtres : « un film romantique » (un sous-ensemble à l'intérieur de l'ensemble des films) (2012, p. 38).

Dans notre corpus, nous cherchons à savoir si l'identité de la femme dans les espaces considérés (l'espace français et algérien) fait corrélérer des qualificatifs différents ou si nous avons affaire à une construction quasi identique de cette « entité ». Nous verrons dans les points subséquents par quelles catégories linguistiques prend forme la qualification de l'être femme dans le discours proverbial algérien et français.

## **2. Constructions linguistiques du procédé de qualification**

### **2.1. Qualification par l'auxiliaire être + nom**

Le nom se définit comme « une catégorie formelle indépendante qui a besoin de passer par un processus de mise en dépendance ou d'intégration pour jouer le rôle d'un qualifiant » (Charaudeau, 2010, p. 333). La qualification par le nom peut être construite sur trois formes différentes : construction par « rattachement direct » (accolé) quand le nom est directement lié au qualifié, comme dans l'exemple : « voiture-balai, un plat-maison ». Cette construction induit sémantiquement une « intégration » du nom qualifiant au nom qualifié. Un deuxième type de construction fait appel à un « rattachement indirect », qui est rendu possible grâce à l'intervention de l'auxiliaire « être », ou verbe-auxiliaire équivalent (sembler, paraître), que le nom soit précédé d'un article ou non, comme dans l'exemple « c'est l'avocat de mon père ». Cette construction correspond, comme pour l'adjectif à la fonction, grammaticale de l'attribut. Une troisième forme est la construction par « rattachement prépositionnel » qui introduit le nom qualifiant au qualifié par l'intermédiaire de prépositions dont les plus courantes sont : de, en et à : « un banc de pierre », « un sac à malices », « un cocktail entenu de ville ». Ces différentes constructions sont pourvues de particularités sémantiques et ne correspondent pas au même mode de qualification.

Observons les proverbes dans le tableau qui suit les proverbes extraits de notre corpus.

**Tableau 3: construction qualificative par nom relative à la femme dans les proverbes français et algériens**

Numéro	Proverbes français	Proverbes algériens	Traduction des proverbes algériens
1.	« L'homme est pour le purgatoire, la femme pour l'enfer »	المرأة عورة	La femme est considérée comme une chose dont on rougit.
2.	« Les femmes sont comme les omelettes, elles ne sont jamais assez battues »	الضرسة الهبيلة* و المكحلة الثقيلة و الزوجة الهبيلة* زولهم تراثح	La dent malade, le lourd fusil, l'épouse folle, fais les disparaître et tu seras tranquille.
3.	« Paires et femmes sans rumeur sont en prix et grand honneur »	الشابة شهوة* و العجوزة بلوة	La jeune femme est un (plaisir) bonheur, et la vieille est un malheur.
4.	« Ville qui parle est à demi rendue »	الضرة مرة* ولو كانت حرة	La co-épouse est amère, même si elle (libre) de bonne famille.
5.	« Un vieux four est plus aisé à chauffer qu'un neuf »	إذا تابت القحبة توليقوادة	Quand la prostituée s'amande elle devient proxénète.

6.	« Qui a des filles est toujours berger »	مسكين من كانت عاتته مرتته	Est bien malheureux celui dont le mal est son épouse.
7.	« Il n'est femme, cheval, ni vache, ni bête qui n'ait quelque tache »		
8.	« Temps et vent, femme et fortune, changent autant comme la lune »		
9.	« Les femmes sont toujours meilleures l'année qui vient »		
10.	« Femme qui gagne, poule qui pond, sont le diable en la maison »		
11.	« L'épée des femmes, c'est leur langue et elles n'y laissent pas venir la rouille »		
12.	« Paris est le paradis des femmes, le purgatoire des hommes et l'enfer des chevaux »		
13.	« Si le diable en sait plus long que les femmes c'est simplement qu'il est plus vieux »		
14.	« Celui qui a une jolie femme, en a toujours deux »		
15.	« Fais confiance à ta chienne plutôt qu'à la folie des femmes »		
16.	« Le fard ne peut d'Hécube faire Hélène »		

<b>17.</b>	« Fille qui trotte et géline qui vole sont admirées »		
------------	--	--	--

Examinons quelques proverbes français relevés du tableau ci-dessus.

1. « Poire et femmes sans rumeur **sont en prix et grand honneur** »
2. « Ville qui parle **est à demi rendue** »<sup>136</sup>
3. « Qui a des filles **est toujours berger** »
4. « Les femmes **sont toujours meilleures l'année qui vient** »
5. « Femme qui gagne, poule qui pond, **sont le diable en la maison** »
6. « **Paris** est le paradis des femmes, le purgatoire des hommes et l'enfer des chevaux »
7. « L'avis d'une femme est de peu prix, mais qui ne le prend pas est un sot »
8. « L'épée des femmes est leur langue, elles n'y laissent pas venir la rouille »

Nous avons affaire dans ces cas de figure à un type de qualification, construit avec [ETRE + NOM]. Examinons cette construction et essayons d'analyser les effets sémantiques qui en découlent quant à la qualification de l'entité Femme. Mais aussi le type de qualification<sup>137</sup> auquel ils appartiennent.

Dans les énoncés parémiques relevés, nous avons un mode de qualification récurrent : celui de la qualification par le nom, qui a pour construction un « rattachement indirect », en l'occurrence par l'auxiliaire être et « rattachement prépositionnel ».

Dans l'énoncé parémique « Poires et **femmes sans rumeurs** sont en prix et grand honneur», la qualification a la structure : [ETRE+PREPOSITION+NOM] dans « sont (...) en prix » la

<sup>136</sup>Ce proverbe a un sens métaphorique dans la mesure où il renvoie aux femmes qui se laissent persuader par des cajoleries et propositions.

<sup>137</sup> Comme nous l'avons expliqué dans la partie antérieure, le processus de qualification des êtres se scinde en deux grandes catégories dont chacune dépend de l'aspect « généralisant »/ « singularisant » de la qualification, et de l'aspect « interne »/ « externe » de la relation qualifié/qualifiant ; cette distinction donne naissance à ce que Charaudeau (2010, p. 341) appelle : la « définition » et la « caractérisation ».

structure :[ETRE+PREPOSITION+(ADJECTIF)+NOM] dans « sont (...) en grand honneur ». Cette structure qui a le noyau suivant : [ETRE+PREPOSITION+NOM] correspond bien à une qualification de type « caractérisation externe »<sup>138</sup>, c'est-à-dire qu'il s'agit de situer les qualifiants « enprix » et « grand honneur » comme étant la « situation » à laquelle sont promues les femmes dépourvues de rumeurs. Précisons aussi, que « sans rumeur » est déjà une qualification par « rattachement prépositionnel », notamment la préposition signifiant « l'absence de quantité ». Cette préposition « nie non seulement l'existence d'une quantité, mais également celle de l'unité de référence » (Charaudeau, 2012, p. 274).

Cette construction indique une autre caractérisation : « la caractérisation en propre » qui « qualifie un être par une qualité qui le définit de manière inhérente, indépendamment des circonstances » (Charaudeau, 2010, p. 342).

Dans l'exemple : « Les **femmes** sont toujours meilleures l'année qui vient », les qualifiés « femmes » font l'objet d'une qualification de type : « caractérisation en propre » (inhérente), ayant cette structure [ETRE+ ADJ] à laquelle s'ajoute « caractérisation circonstancielle » : « l'année qui vient ». Rendant ainsi le qualificatif « meilleures » dépendant d'une inscription temporelle à savoir l'année succédant un événement, notamment un mariage, l'idée ayant une valeur de généralisation, soutenue par l'adverbe de temps : « toujours » qui exprime la répétition.

Dans le proverbe « **Paris** est le paradis des femmes, le purgatoire des hommes, et l'enfer des chevaux », le qualifié se trouve être ici le lieu : « Paris » qui est qualifié par la construction [est +art+nom] ainsi que de la construction prépositionnelle [des+femmes] ; nous avons dans ce cas une qualification de type « définition ». Ce type de qualification « consiste à inclure l'être qualifié dans un sous-ensemble qui joue un rôle classificatoire. Il est configuré à l'aide de l'auxiliaire être suivi d'un article, d'un nom et le plus souvent d'un adjectif (cet

---

<sup>138</sup>Rappelons que la « caractérisation externe » correspond à une qualification d'être qui consiste à le qualifier « non plus par des qualités internes à celui-ci, mais par des éléments externes qui soit se mettent en relation de « dépendance » avec celui-ci, soit le situent dans l'espace et dans le temps, soit « décrivent une action. » (Charaudeau, 2010, p. 343)

ensemble constitue ce que l'on appelle une glose) » (Charaudeau, 2012, p. 341). [Le paradis +Des +femmes] : est aussi un type de qualification par [préposition +nom], cette configuration est une manière de compenser l'absence d'adjectif pourvu du même sens. De ce fait, le nom qualifiant « des femmes » est présenté dans un rapport de dépendance au qualifié « paradis » et s'intègre peu par rapport à l'adjectif par exemple. C'est, là encore, une « caractérisation externe ». Cela veut dire que l'on ne définit pas un être par rapport à ses qualités mais par rapport à des éléments externes, qui lui sont, « dépendants », comme c'est le cas dans le proverbe ci-dessous.

« Femmes qui gagnent (...) sont le diable en la maison » et « ville qui parle est à demi rendue » nous avons deux qualifiées : « femmes qui gagnent » et « ville qui parle », qualifiées de « le diable en la maison » et « est à demi rendue ». Dans le premier cas : il s'agit d'une qualification de type « définition » ayant cette structure : [ ETRE +ARTICLE+NOM]. Dans le second « est à demi rendue », nous avons affaire à cette structure [ETRE+PREPOSITION+ADJ] un cas de « caractérisation externe » qui qualifie un être non pas par des qualités internes à ce dernier, mais par des éléments externes qui entretiennent un rapport de dépendance avec celui-ci, le situent dans l'espace et dans le temps ou enfin décrivent une action qui lui est imputée. Il s'agit dans ce cas, d'une description d'action introduite par le relatif qui lie le sujet « femmes » au verbe « gagner » et « ville » au verbe « parler ».

« L'avis des femmes est de peu de prix mais qui ne le prend pas est un sot », dans cet exemple il y a une qualification de type « externe », qui comprend la structure suivante : [ETRE+PREPOSITION+NOM], où le qualifié « l'avis des femmes » est associé au qualifiant « de peu de prix ».

Dans le dernier proverbe « Qui a des filles est toujours berger ». La qualification de type « définition » a cette structure [ETRE+ NOM] « est toujours berger », qui renvoie non à la femme mais à celui qui possède exclusivement des filles. Cette qualification confère une « valeur de généralisation », renforcée par

le relatif qui est, dans ce cas « anaphorique » c'est-à-dire « qu'il se substitue à un antécédent animé et indéterminé » (Charaudeau, 2012, p. 336).

La « valeur de généralisation » induit l'instabilité dans laquelle se trouve tout individu possédant exclusivement des filles. Cette instabilité vient du fait qu'il doit constamment chercher à marier ses filles d'où la désignation de « berger ». Le même type de qualification par définition se retrouve dans l'énoncé « l'épée des femmes est leur langue, elles n'y laissent pas venir la rouille ». « La langue des femmes » est décrite symboliquement comme étant une « épée ».

En langue arabe, l'auxiliaire « être » ne s'exprime pas au présent. Dans notre corpus il y a des phrases nominales qui se composent d'un sujet ce qu'on appelle en arabe /mubtada/ « ce dont on parle », et l'information « le concernant », appelé en arabe /Xabar/. Ce type de construction n'est, cependant, pas légion. Nous en donnons des exemples dans le tableau qui suit.

### Les proverbes algériens

#### 1. المرأة عورة

« La femme est considérée comme une chose dont on rougit. »

#### 2. الضرسة الهبيلة\* و المَكْحَلَة الثقيلة

و الزوجة الهبيلة\* زَوْلهم تَرْتاح

« La dent malade, le lourd fusil, l'épouse folle, fais les disparaître et tu seras tranquille »

#### 3. الشابة شهوة\* و العجوزة بلوة

« La jeune femme est un (plaisir) bonheur, et la vieille est un malheur. Se dit à celui qui cherche à se marier. »

#### 4. الضرة مُرّة\* ولو كانت حرة

« La co-épouse est amère, même si elle (libre) de bonne famille. »

#### 5. إذا تابت القحبة تولي قوادة

« Quand la prostituée s'amende elle devient proxénète »

#### 6. مسكين من كانت علة مرتة

« Est bien malheureux celui dont le mal est son épouse ».

En arabe, le nom peut jouer le rôle de qualifiant contrairement au français qui a besoin dans une grande majorité du temps de se servir d'une forme intermédiaire<sup>139</sup>.

Dans les exemples de proverbes algériens qui précèdent, il y a sept qualifiés : /el-mra/ « la femme » ; /zawdʒa/ « l'épouse » ; /efaba/ « **la belle** » ; /la'dʒuza/ « la vieille » ; /eɖara/ « la co-épouse » ; /elqaħba/ « laprostituée » **et** /martah/ « sa femme » ; qualifiés respectivement de : /lhbila/ « folle » ; /jahwa/ « plaisir » ; /balwa/ « malheur » ; /mura/ « amère » ; « ħura/ « libre » ; /quwada/ « proxénète » /'alta/ « mal » ; /'awra/ « ce dont on rougit ». Les qualificatifs /jahwa/ « plaisir » et /mura/ « amère » suggèrent une « valeur de généralisation » car ils ne sont pas précédés d'articles définis. Contrairement à l'adjectif /lhbila/ « la folle » qui détermine davantage l'épouse. Dans le premier exemple : /elmra'awra/ « la femme est chose dont on rougit », le nom /'awra/ qui fait office de qualifiant, sans déterminant, apparaît aussi comme une propriété inhérente à toute condition féminine. De quels types de qualification s'agit-il ? Bien que cette forme de qualification ne soit pas redondante, ces trois occurrences relèvent d'une qualification de type « définition »<sup>140</sup> dans : /Ezawdʒa lahbila/ « l'épouse est la folle ». Cette qualification, dans le corpus algérien, a la structure suivante : [déterminant+SUJET+déterminant+INFORMATION], [Mubtada+ħabar], correspondant à la structure de qualification par « définition » qui se présente sous la structure suivante : [ETRE+ARTICLE+ADJECTIF]. L'attribut /lhbila/ établit donc une catégorie relative à la « catégorie d'épouse ».

---

<sup>139</sup> Le nom, en français peut aussi être un qualifiant, nous aurons dans ce cas affaire à une construction par rattachement direct. Ce dernier peut s'exprimer, soit par l'usage d'un trait d'union : porte-fenêtre, hôtel-Dieu, etc. », soit sans trait d'union : « un plat-maison, une voiture balai, etc. », mais il est souvent indirect.

<sup>140</sup> La « définition consiste à nommer un être par le billet d'une étiquette (relative à un être ou classe d'êtres). (Charaudeau, ibid., p.339), est à distinguer de la « dénomination », cette dernière est une variante de la première, consiste à nommer un être par le biais d'une étiquette (relative à un être ou classe d'être). (Charaudeau, ibidem., p. 339)

Dans la parémie *الضرة ممرّة\* ولو كانت حرة* /Eḍaramura/ « la co-épouse est amère », il y a une « caractérisation en propre », c'est-à-dire que /mura/ « amère », est une caractérisation qui s'applique à toutes les coépouses sans distinction aucune, d'où la valeur de généralisation qui lui est subséquente. Le même type de caractérisation se retrouve aussi bien dans /Eʃaba ʃahwa/ « la belle est plaisir », que dans //la'dʒuzabalwa/ « la vieille est malheur » où il y a une « généralisation » du qualifiant « plaisir/ malheur » qui correspondent à toutes les belles filles et toutes les vieilles femmes. Le même type de qualification est présent dans : /mskinmankanetmartah'altah/ « Est bien malheureux celui dont le mal est son épouse », où il y a une qualification par « caractérisation en propre » dans laquelle « la femme d'un tiers » est qualifié de « mal » par la présence de l'auxiliaire « être » au passé. Tel tiers est qualifié à son tour de /mskin/ « pauvre » du fait même de sa possession d'une femme ayant cette caractéristique.

« La caractérisation en propre » est aussi présente dans le proverbe *إذا تابت القحبة تولي قوادة*

/ iðatabetelqahbatwliqawada/ « si la prostitué s'amende, elle devient une proxénète », dans ce cas il y a une « caractérisation en propre » du qualifié littéral « prostitué », qualifié de « proxénète », métaphoriquement qualifiant toute personne qui s'amende par la structure [SUJET+VERBE AUXILIAIRE+ADJECTIF], où nous avons effectivement, cette fois-ci la présence du verbe auxiliaire « devenir » en arabe /twli/ « devient ».

A l'issue de l'analyse qui précède, il ressort que dans les proverbes du corpus français examinés, les qualifiés sont dans tous les cas : les femmes, à l'exception de deux occurrences : « Paris » et « l'être (qui possède des filles) » qui ont fait l'objet de qualifié. Dans le corpus algérien, les qualifiés sont également « les femmes » : / Eʃaba/ « la jolie », « la coépouse » /Eḍara/ et l'épouse /Ezwdʒa/. Les qualifiants sont tous reliés au qualifié par l'auxiliaire « être ». Nous avons relevé trois types de qualifications nominales : la qualification par « caractérisation en propre » qui a considéré les attributs

« meilleure l'année qui vient » comme inhérents aux femmes. La présence de cette caractérisation est aussi valable dans le corpus algérien : /Imramura/ et /Ejabafahwa/. « La caractérisation en propre » permet, dans les deux langues, de présenter une description globale de l'entité qualifiée : femmes. Les qualificants décrivant les femmes sont pourvus d'une valeur fondamentalement axiologique. Le même type de caractérisation est présent dans les proverbes algériens avec la qualification de type « définition » où une catégorie de femmes (les femmes qui gagnent) est définie comme étant « le diable en la maison » et de /Ezawdja lahbila/ " l'épouse est la folle". Nous avons également relevé une « caractérisation » de type « externe » où il est question d'une qualification de « situation » d'une catégorie de femmes (celle sans rumeur) comme étant placée : « en prix » et « en grand honneur ». Cette caractérisation qualifie un être non par des traits qui lui sont inhérents mais par des traits externes qui se mettent en relation de dépendance avec ce dernier, en le situant dans un ancrage spatio-temporel ou en décrivant un fait/une action qui lui est associé. Il y a un rapport de « dépendance » entre le qualifié et le qualificant susnommé, rendu possible par l'auxiliaire être + préposition. Cette construction permet d'« intensifier » le qualificant, c'est-à-dire ancrer le fait que les femmes sans rumeurs sont pourvues des qualificants : « grand honneur » et « enprix ».

Les types de qualification considérés impliquent une évaluation axiologique, c'est-à-dire une inscription de la subjectivité et d'un jugement dépréciatif à l'égard des femmes, aussi bien dans le corpus des proverbes français que celui des proverbes algériens.

Nous venons de voir de quelle manière la qualification prend forme à travers la catégorie du nom. Ce type de construction est différent de la qualification exprimé par l'adjectif. La qualification qui résulte de ces configurations nominale est présentée comme étant en cours de « déroulement », en « cours d'actualité ».

Nous analyserons dans ce qui suit, un autre type de qualification ; la qualification de la femme par participe et les différences sémantiques qui en découlent.

## 2.2. Qualification par participe

Dans ce qui suit, nous allons nous atteler à une autre catégorie linguistique à savoir la construction par « participe ». Nous verrons comment cette dernière peut générer la qualification et de quelle manière elle s'exprime dans les deux langues. La construction participe se subdivise en participe présent et participe passé. Charaudeau rappelle que le participe avec ces deux formes peut faire office de qualification :

Chacune de ces formes peut aussi bien qualifier un être (« il a eu une attitude touchante » (...), qu'un faire (« c'est en forgeant que l'on devient forgeron », « après avoir mangé, il est allé au cinéma »). Ces types de qualification dépendent de la nature grammaticale du lien qui unit qualifiant et qualifié. (2010, p. 338-339).

La forme en « participe présent » (en – ant) est susceptible de fonctionner grammaticalement comme un adjectif, et s'accorde donc en genre et en nombre avec le qualifié <sup>141</sup>(une minorité agissante). Elle peut aussi avoir le même fonctionnement que l'adjectif mais conserver sa « valeur verbale », et ne s'accorde pas avec le qualifiant « Elle est sortie, *pensant* au travail qui l'attendait » (Charaudeau, 2010). La forme en « participe présent » est quasi inexistante dans le corpus français mais présente dans le corpus algérien. Nous verrons dans ce qui suit la valeur de ce dernier. La forme en participe passé (en – é) peut avoir aussi un fonctionnement grammatical adjectival et s'accorder en genre et en nombre avec le qualifié ex. une viande trop cuite.

Aussi, elle peut fonctionner comme qualifiant qui décrit un « état résultatif » d'une action « un sentiment bien **circonscri**t est un sentiment **mutilé** » (Charaudeau, 2010, p. 340).

Dans notre corpus, le participe passé est présent aussi bien dans la langue française que dans l'arabe dialectal algérien. Observons le tableau suivant, qui comporte les participes associés au substantif femme.

---

<sup>141</sup>Charaudeau (2010, p.339) rappelle que ce fonctionnement adjectival du participe peut s'accompagner de modification orthographique qui est différente de la forme verbale, créant ainsi une opposition participe/adjectif : ant/uant comme dans : « fatigant/fatiguant », « différent/différant », « communicant/communiquant » etc.

**Tableau 4: construction par participe passé relative à la femme dans les proverbes français (PF) et algériens (PA)**

Numéro	Le participe dans le PF	Le participe dans le PA	Traduction des PA
1.	« Femmes couchées et bois debout n'en voient pas le bout »	بحال مرأة المنحوس ما هو مطلقا هو عروس	Comme la femme (fiancée) du malheureux qui ne peut ni la répudier ni l'épouser.
2.	« Femme avisée est toujours modérée »	ثلاثة يكحلوا الوجه* رفود القفا* ومشي الحفا* ومن يتزوج امرأة شارفة	Trois choses noircissent le visage : porter des fardeaux sur la nuque, marcher pieds nus, épouser une vieille fille.
3.	« Temps pommelé, pomme ridée, Femme fardée, courte durée »	ما في الجبل واد معلوم* ولا في الشتا ليل دافي ولا في النساء فاعل الخير* ولا في العدو قلب صافي	Pas de rivière sur les montagnes ; pas de nuits chaudes en hiver, pas de femmes faisant le bien ; pas d'ennemi au cœur généreux.
4.	« Femmes couchées et bois debout n'en voient pas le bout »		Les hommes sont absents et les femmes ont le champ libre. Ne s'appliquant qu'aux femmes.
5.	« Fille cachée, fille cherchée »	لي طيبته المعفونة ياكلوه اولادها	Ce que prépare la femme malpropre est mangé par ses enfants. Ce dit au propre comme au figuré. Et dans ce cas, il renvoie à celui qui est content des siens malgré leurs défauts.
6.		حسّت به في النبولة* بشرت به المهبولة	L'ayant senti dans le ballon, elle est allée l'annoncer, la folle. Se dit d'une femme qui se sent enceinte, s'empresse

			d'annoncer sa grossesse à ses voisines.
7.		خُذَ <b>المجنونة</b> بنت <b>العاقلة</b> * ولا تاخذ <b>العاقلة</b> بنت <b>المجنونة</b>	Epouse une fille folle d'une mère sage, et n'épouse pas une fille sage d'une mère folle.
8.		عائق زرزور* تُهَيّ وتزور	C'est la demoiselle Zerzour, elle complimente et fait des visites. Se dit d'une fille qui contrairement à la bienséance, fait des visites et complimente.
9.		عائق القُلّ * جات تطلّ * طَلّت الكُلّ. 9.	C'est la demoiselle de Collo, qui en voulant regarder par la fenêtre à la dérobee, s'est montrée toute entière.
10.		عمياء تقود <b>مجنونة</b>	Une aveugle conduit une folle
11.		<b>الفاجرة</b> دارها و الحرة عاها	Aie des aménagements pour la femme perverse et irrite toi contre la femme bien née.
12.		مرجوع <b>الحايرة</b> لدار باباها	Le retour de la paresseuse est vers la maison de son père
13.		<b>حايرة</b> يا <b>حايرة</b> بين قرانك <b>بايرة</b>	Paresseuse, ô paresseuse qui reste sans épouseur, contrairement à tes compagnes. Se dit à une jeune fille qui boude à la besogne.
14.		بنت موسى* ماهي مطلقّة ما هي <b>محبوسة</b>	C'est la fille de <i>Moûsa</i> , elle n'est ni répudiée ni gardée. Se dit d'une fille dont les fiançailles durent très longtemps.

15.		التحواس في البلدان رياسة * و معرفة الرجال كنوز وخليلتك بين النساء نجاسة* لو كان تكون شابة و الأ عجوز	« Voyager à travers les villes impose, connaître les hommes est un trésor, fréquenter les femmes est une malpropreté, qu’elles soient jeunes ou vieilles »
16.		الشابة شهوة* و العجوزة 16. بلوة	« La jeune femme est un (plaisir) bonheur, et la vieille est un malheur. Se dit à celui qui cherche à se marier. »
17.		1. 17. ما في الجبل واد معلوم * ولا في الشتا ليلدافي و لا في النساء فاعل الخير * و لا في العدو قلب صافي	Pas de rivière sur les montagnes ; pas de nuits chaudes en hiver, pas de femmes faisant le bien ; pas d’ennemi au cœur généreux.
18.		الرجال غايبة و النسوة سايبة 18.	Les hommes sont absents et les femmes ont le champ libre.

En français, la construction en participe est présente dans sa forme passée, de manière peu redondante. Les participes passés : « couchée, avisée, cachée, recherchée et fardée » sont postposés au qualifié femme, directement liées à ce dernier. Cette position et cette liaison directe au qualifié sont pourvues de valeurs sémantiques et ne sont guère fortuites. La postposition confère aux qualifiants un aspect « explicatif » voire « objectif », autrement dit, la connexion directe avec le qualifié femme procure aussi une proximité sémantique.

En arabe, le participe est présent dans sa forme active, c’est-à-dire par le participe présent (actif). Le participe présent désigne celui qui fait l’action. Pour les verbes de la 1<sup>ère</sup> forme, il prend la forme du schème suivant : /fa :’il/ فاعل’. Le participe passé (passif) ; désigne celui qui subit l’action, il se construit sur les verbes de la première forme avec sur le schème suivant : /maf’ul/ ‘مفعول’. Dans

les proverbes algériens, nous distinguons l'apparition du participe sous ses deux formes : la forme passive et la forme active, en soulignant que cette dernière est plus récurrente que la première. Les participes présents (actifs) associés aux femmes qualifient les femmes soit en s'adjoignant au substantif femme, comme dans : **مرارة شارفة** / mraʃarfa/ « vieille fille », **نجاسة خلتك** /Xlitaknadʒa :sa/ « ton amante est une souillure »<sup>142</sup>, / nsa :fa :ʼIXjr/ **النساء فاعل الخير** « femme, bienfaiteur », **سايبة** /naswasa :jba/ « femme ayant le champ libre ». Soit en faisant objet d'une désignation, comme le relèvent les appellations : **العاقلة** /l'aqla/ « la sage », **عائق** /'ataq/ « demoiselle », /lfadʒra/ **الفاجرة** « la perverse », **الحائرة** /lhajra/ « la paresseuse », **الشابة** /ʃaba/ « la belle ».

Les participes expriment des attributs qui sont axiologiquement marqués. Ils sont pourvus de connotation dépréciative portant sur tantôt le comportement dans , /lfadʒra/ « la perverse », ainsi que /nsa :fa :ʼIXjr/ **النساء فاعل الخير** « femme bienfaiteur » : une construction en participe présent, au cas indirect, car précédé de la préposition /fi/ في dans « **ولا في النساء فاعل الخير** ». Tantôt une caractérisation orientée sur le physique : /ʃa :rfa/ **شارفة** « vieille » /ʃaba/ **الشابة** « la belle », /ba :jra/ **بايرة** « la célibataire ». Qui sont orientés sur l'âge tardif des femmes à se marier, à l'exception de /ʃaba/ « la belle » qui est une désignation appréciative, qui signifie littéralement « la belle ».

De manière moins récurrente, les participes passés (passifs) sont aussi présents dans notre corpus. Ainsi, il apparaît à travers : /lmaʃuna/ **المعفونة** « la malpropre » /lmahbula/ **المهولة** « la folle », /lmdʒnuna/ **المجنونة** « la folle », qui font office de désignation, comme peut le soutenir la présence du déterminant /l/ « ال »<sup>143</sup>. Cependant, dans le cas de : /mratlmanħus/ « **مرأة المنحوس** » « la femme du poisseux » et /bent l-mejnuna/ « **بنت المجنونة** » « la fille de la folle », le /l/ « ال » n'apparaît pas en tant que déterminant mais en tant que procédé

<sup>142</sup> Traduction proposée par nous.

<sup>143</sup> Le /l/ « ال » a ici, une fonction de détermination /taʼrif/, c'est-à-dire qu'il précède les noms quels que soient leur genre ou leur nombre.

« d'annexion »<sup>144</sup>, c'est-à-dire qu'il annexe le qualifiant /mdʒnuna/ « folle » et /manħus/ « poisseux » aux noms qui le précèdent qui sont ici : /bant/ « fille » et /mrat/ « femme ». Les participes suivants : **محبوسة** /maħbu :sa/ « prisonnière » est à valeur adjectivale, vient qualifier le nom précédent بنت موسى /bant musa/ « la fille de Moussa ». Le participe indéterminé **مجنونة** /madʒnuna/ « folle » est adopté ici en tant que désignation.

Le participe est présent différemment dans les proverbes les deux langues sous ses deux formes : sous sa forme passée dans les proverbes français, et sous sa forme présente dans les proverbes algériens. Cependant, les deux langues il exprime une axiologisation de la femme, c'est-à-dire une évaluation négative sur la femme.

Un autres type de constructions nominales à valeur qualificative se donnent à lire dans notre corpus : la construction prépositionnelle.

En français, la construction en participe est présente dans sa forme passée, de manière peu redondante. Les participes passées : « couchée, avisée, cachée, recherchée et fardée » sont postposés au qualifié femme, directement liées à ce dernier.

Cette position et cette liaison directe au qualifié sont pourvues de valeurs sémantiques et ne sont guère fortuites. La postposition confère aux qualifiants un aspect « explicatif » voire « objectif », autrement dit, la connexion directe avec le qualifié femme procure aussi une proximité sémantique.

En arabe, le participe est présent dans sa forme active, c'est-à-dire par le participe présent (actif). Le participe présent désigne celui qui fait l'action. Pour les verbes de la 1<sup>ère</sup> forme, il prend la forme du schème suivant : /fa : 'il/ فاعل'. Le participe passé (passif) ; désigne celui qui subit l'action, il se construit sur les verbes de la première forme avec sur le schème suivant : /maf'ul/ مفعول. Dans les proverbes algériens, nous distinguons l'apparition du participe sous ses deux formes : la forme passive et la forme active, en soulignant que cette dernière est

<sup>144</sup> Le procédé d'annexion الإضافة /idhafa/ : est un procédé syntaxique qui permet de déterminer un nom en l'adjoignant à un autre, impliquant ainsi une fonction qui serait celle de la fonction de « complémentdenom » en français.

plus récurrente que la première. Les participes présents (actifs) associés aux femmes qualifient les femmes soit en s'adjoignant au substantif femme, comme dans : امرأة شارفة /mraʃarfa/ « vieille fille », نجاسة خليلتك /Xlitaknadʒa :sa/ « ton amante est une souillure »<sup>145</sup>, /nsa :fa :ʼlXjr/ النساء فاعل الخير « femme bienfaiteur », النسوة سايبة /naswasa :jba/ « femme ayant le champ libre ». Soit en faisant objet d'une désignation, comme le relèvent les appellations : العاقلة /l'aqla/ « la sage », عاتق /'ataq/ « demoiselle », الفاجرة /lfadʒra/ « la perverse », الحائرة /lhajra/ « la paresseuse », الشابة /ʃaba/ « la belle ». Les participes expriment des attributs qui sont axiologiquement marqués. Ils sont pourvus de connotation dépréciative portant sur tantôt le comportement dans /lfadʒra/ « la perverse », ainsi que /nsa :fa :ʼlXjr/ النساء فاعل الخير « femme bienfaiteur » : une construction en participe présent, au cas indirect, car précédé de la préposition /fi/ في dans « و لا في النساء فاعل الخير ». Tantôt une caractérisation orientée sur le physique : /ʃa :rfa/ « vieille » /ʃaba/ « la belle », /ba :jra/ « la célibataire ». Qui sont orientés sur l'âge tardif des femmes à se marier, à l'exception de /ʃaba/ « la belle » qui est une désignation appréciative, qui signifie littéralement « la belle ». De manière moins récurrente, les participes passés (passifs) sont aussi présents dans notre corpus.

Ainsi, il apparaît à travers : /maʃuna/ المعفونة « la malpropre » /mahbula/ المهبولة « la folle », /mdʒnuna/ المجنونة « la folle », qui font office de désignation, comme peut le soutenir la présence du déterminant /l/ « ال »<sup>146</sup>. Cependant, dans le cas de : /mratlmanħus/ « امرأة المنحوس » « la femme du poisseux » et /bent l-mejnuna/ « بنت المجنونة » « la fille de la folle », le /l/ « ال » n'apparaît pas en tant que déterminant mais en tant que procédé « d'annexion »<sup>147</sup>, c'est-à-dire qu'il annexe le qualifiant /mdʒnuna/ « folle » et /manħus/ « poisseux » aux noms qui le précèdent qui sont ici : /bant/ « fille » et /mratl/ « femme ». Les participes suivants : /maħbu :sa/ محبوسة « prisonnière » est à valeur adjectivale, vient

<sup>145</sup> Traduction proposée par nous.

<sup>146</sup> Le /l/ « ال » a ici, une fonction de détermination /taʼrif/, c'est-à-dire qu'il précède les noms quels que soient leur genre ou leur nombre.

<sup>147</sup> Le procédé d'annexion /idhafa/ : est un procédé syntaxique qui permet de déterminer un nom en l'adjoignant à un autre, impliquant ainsi une fonction qui serait celle de la fonction de « complémentdenom » en français.

qualifier le nom précédent بنت موسى/bant musa/ « la fille de Moussa ». Le participe indéterminé مجنونة/madžnuna/ « folle » est adopté ici en tant que désignation.

Le participe est présent différemment dans les proverbes les deux langues sous ses deux formes : sous sa forme passée dans les proverbes français, et sous sa forme présente dans les proverbes algériens. Cependant, les deux langues il exprime une axiologisation de la femme, c'est-à-dire une évaluation négative sur la femme.

Un autres type de constructions nominales à valeur qualificative se donnent à lire dans notre corpus : la construction prépositionnelle.

### 2.3. Qualification par constructions prépositionnelles

Un autre type de constructions nominales à valeur qualificative se donne à lire dans notre corpus : les constructions prépositionnelles.

Les constructions prépositionnelles à valeur qualificative rendent compte des femmes aussi bien dans les proverbes français que dans les proverbes arabes.

Examinons le tableau suivant.

**Tableau 5: construction prépositionnelle relative à la femme dans les proverbes français et algériens**

Numéro	Proverbes français	Proverbes algériens	Traduction des PA
1.	« Poires et femmes sans rumeur sont en prix et grand honneur »	مراة بلا حياء كالطعام بلا « ملح	Femme sans pudeur est comme un met sans sel
2.	« Pas de femmes sans soleil, nide femmes sans conseil »	ثلاثة هبال* من صدّ للعقة وبال من يخطر ولا يسال من يتمنى بزواج النساء من رقاب الرجال	Trois folies : celui qui se tourne vers la montée et urine ; celui qui part en voyage sans avoir demandé des

			renseignements ; celui qui désire épouser des femmes encore épouses de leurs maris.
3.	« Homme de paille vaut une femme d'or »	زين الرجل في عقله* عقل المرأة في حسنها	La beauté de l'homme est dans son intelligence, l'intelligence de la femme dans sa beauté.
4.	« L'avis d'une femme est peu de prix, mais qui ne le prend pas est un sot »	شلاضة بلا بصل* كالمرأة بلا عقل	Une salade sans oignon est comme une femme sans raison.
5.	« L'épée des femmes, c'est leur langue et elles n'y laissent pas venir la rouille »	الفرس من الفارس و المرأة من الرجل	Le cheval dépend du cavalier, et la femme de l'homme.
6.		المرأة بلا حزام* كالعودة بلا لجام	La femme sans ceinture ressemble à une jument sans bride
7.		العجوزة للرحا و الشيخ للسرحة	La vieille est pour le moulin et le vieux pour le pacage de troupeaux.
8.		خذ البنات على الأمهات* و الخدم على السادات	Choisissez les filles d'après leurs mères et les domestiques d'après leurs maîtres.
9.		خذ البنات على الأمهات* و خذ الخيل على الصِّفات	Prends les filles d'après leurs mères et les chevaux d'après leurs qualités physiques.
10.		القرعة بلكها* و الطفلة بزكها	La bouteille (n'est bonne qu'avec) sa cire à cacheter, et la

			filles n'est bonne qu'avec son cul.
--	--	--	-------------------------------------

Dans les proverbes français, nous constatons que les constructions prépositionnelles apparaissent toutes en postposition. Les propositions suivantes « sans rumeur, sans soleil, sans conseil », sont des constructions prépositionnelles. La préposition « sans » qui a valeur de négation de quantité exprime la quantité nulle, cette préposition « nie non seulement l'existence d'une quantité, mais également celle de l'unité de référence. » (Charaudeau, 2010, p.274). Le même effet sémantique de la préposition « de » se réalise dans « femme d'or ». Ces constructions jouent le rôle de qualifiant, dans la mesure où elles sont mises en dépendance avec le nom qualifié par la préposition, répondant ainsi à l'absence d'adjectif ayant le même sens.

Dans les proverbes algériens, les constructions prépositionnelles sont plus redondantes que dans les proverbes français. Nous avons des constructions prépositionnelles qui s'expriment, dans trois occurrences, par la préposition 'ب' (avec) additionné à la négation 'لا' (non), qui est une forme équivalente à la préposition en français « sans ». Cette construction nie l'existence des attributs moraux tels que : 'حياء' /hja/, « pudeur » dans le proverbe : 'امراة بلا حياء' /mrablāhja/ « femme sans pudeur ». Mais aussi la négation de la « raison », 'عقل' dans 'كالمراة بلا عقل' /kilmrablā'ql/ « comme la femme sans raison ». La dernière négation est relative à l'absence de 'حزام', « ceinture » dans 'المراة بلا حزام' /mrablāh'zam/ « femme sans ceinture », qui est un accessoire considéré comme nécessaire pour les femmes. Mais qui peut être interprété dans une acception figurée, renvoyant ainsi aux femmes dotées de liberté. Dans une seule construction, il y a la préposition 'ب' /bi/, « avec » dans 'الطفلة بزكها' /taflabzūkha/ « la fille avec son vagin ». Notons la connotation péjorative induite par /zuk/ « vagin ». Une autre construction est associée à « femme âgée », 'العجوزة' /la'džuzā/. La préposition 'ل' /l/ « à », additionné au substantif 'الرحا' /arḥā/ « le

moulin », renvoie métaphoriquement à un espace fermé : « maison ». Par opposition à l'homme âgé, 'الشَّيْخُ' /aʃiX/, qui lui, est associé à un espace ouvert : 'السَّرْحَةُ' /asarħa/ « lieu de pacage », espace ouvert. Renforçant ainsi métaphoriquement, le lieu commun qui place les femmes au foyer et les hommes dehors.

Deux constructions prépositionnelles font appel à la préposition 'على' /'la/ dans signifiant « sur » associée aux « mères » : 'خذ البنات على الأمهات\* و الخدم على' : 'Xuðlbanat'lalumahaṭwIXadam'lasadat/, littéralement : « choisissez les filles d'après leurs mères et les domestiques d'après leurs maîtres » et « البنات على » 'Xuðlbanat'lalamatwXuðlXj'l'aṣifat/, littéralement : « choisissez les filles d'après leurs mères et les chevaux d'après leurs qualités physiques ». Cette préposition implique une association à tenir en compte quand il s'agit de prendre épouse, association renforcée par le verbe à l'impératif : « prends » /Xuð/ 'خُذْ'.

Une dernière construction est opérée par 'زين الرجل في عقله\* عقل' dans 'في' 'المراة في عقلها حسنها', /zinradʒlfi'aqlu'aklmrafiħusnha/, dans laquelle la préposition a valeur de localisation imputée à l'intelligence de la femme 'عقل المرأة' /'aqlmra/ qui a pour fondement sa beauté 'حسنها' /ħusnha/. Nous avons aussi une construction par une autre préposition 'من' /min/ correspondant au français « de » dans : 'الفارس من الفارس و المرأة من الرجل' /farsminlfariswlmraminradʒl/ « Le cheval dépend du cavalier et la femme de l'homme ». La préposition 'من' « de » exprime ici l'origine de l'existence de la femme, qui est imputée à l'existence préalable de l'homme.

Notons que toutes ces constructions sont baties sur le cas indirect<sup>148</sup>, marquant la fonction grammaticale, qui correspond en français au complément indirect rattaché au substantif femme. Ces constructions sous-tendent toutes des caractérisations stéréotypées des femmes. Ces caractérisations sont axées tantôt sur une description mentale : « femme sans pudeur » 'امراة بلا حياء', /mrablaħja/ « femme sans raison » 'كالمرأة بلا عقل', /mrabla'ql/ tantôt sur une description

<sup>148</sup>Le cas indirect en arabe est la juxtaposition de deux noms par le biais d'une préposition, correspondant en français au complément de nom.

orientée sur le physique : 'المرافة في حسنها عقل' /'aqlmrafihusnha/ « l'intelligence de la femme est dans sa beauté », ou « femme avec son vagin » 'الطفلة بزرگها' /taflabzukha/. Cette caractérisation, quand elle n'est pas physique ou morale, s'oriente vers la filiation, à travers la primauté de la figure maternelle : 'خذ البنات على الأمات' ou 'خذ البنات على الأمهات' « choisissez les filles d'après leurs mères », ou encore la figure masculine dans notamment : 'الفرس من الفارس و المرأة من الرجل' « Le cheval dépend du cavalier, et la femme de l'homme ». Et enfin, une nous avons relevé une caractérisation par le comportement, où on assigne aux femmes âgées un espace fermé; 'العجوزة للرحا و الشيخ للسرحة', « La vieille est pour le moulin et le vieux pour le pacage de troupeaux ».

Les constructions prépositionnelles sont plus redondantes dans le corpus algérien que dans le corpus français, ces dernières sont porteuses d'une qualification. Cette qualification révèle une évaluation morale dans les proverbes algériens et sociale dans les proverbes français.

Dans les proverbes français, nous constatons que les constructions prépositionnelles apparaissent toutes en postposition. Les propositions suivantes « sans rumeur, sans soleil, sans conseil », sont des constructions prépositionnelles. La préposition « sans » qui a valeur de négation de quantité exprime la quantité nulle, cette préposition « nie non seulement l'existence d'une quantité, mais également celle de l'unité de référence. » (Charaudeau, 2010, p.274). Le même effet sémantique de la préposition « de » se réalise dans « femme d'or ». Ces constructions jouent le rôle de qualifiant, dans la mesure où elles sont mises en dépendance avec le nom qualifié par la préposition, répondant ainsi à l'absence d'adjectif ayant le même sens.

Dans les proverbes algériens, les constructions prépositionnelles sont plus redondantes que dans les proverbes français. Nous avons des constructions prépositionnelles qui s'expriment, dans trois occurrences, par la préposition 'ب' (avec) additionné à la négation 'لا' (non), qui est une forme équivalente à la préposition en français « sans ». Cette construction nie l'existence des attributs

moraux tels que : 'حياء' /hja/, « pudeur » dans le proverbe : 'امراة بلا حياء' /mrablahja/ « femme sans pudeur ». Mais aussi la négation de la « raison », 'عقل' dans 'كالمراة بلا عقل' /kilmrabla'ql/ « comme la femme sans raison ». La dernière négation est relative à l'absence de 'حزام', « ceinture » dans 'المراة بلا حزام' /lmrablahzam/ « femme sans ceinture », qui est un accessoire considéré comme nécessaire pour les femmes. Mais qui peut être interprété dans une acception figurée, renvoyant ainsi aux femmes dotées de liberté. Dans une seule construction, il y a la préposition 'ب' /bi/, « avec » dans 'الطفلة بزكها' /taflabzuka/ « la fille avec son vagin ». Notons la connotation péjorative induite par /zuk/ « vagin ». Une autre construction est associée à « femme âgée », 'العجوزة' /la'dzuza/. La préposition 'ل' /l/ « à », additionné au substantif 'الرخا' /arha/ « le moulin », renvoie métaphoriquement à un espace fermé : « maison ». Par opposition à l'homme âgé, 'الشيخ' /afix/, qui lui, est associé à un espace ouvert : 'السرحة' /asarha/ « lieu de pacage », espace ouvert. Renforçant ainsi métaphoriquement, le lieu commun qui place les femmes au foyer et les hommes dehors.

Deux constructions prépositionnelles font appel à la préposition 'على' /la/ dans signifiant « sur » associée aux « mères » : 'خذ البنات على الأمهات\* و الخدم على' : 'خذ البنات على السادات' /Xuðlbanat'lalumahatwIXadam'lasadat/, littéralement : « choisissez les filles d'après leurs mères et les domestiques d'après leurs maîtres » et « البنات على الخيل » /Xuðlbanat'lalamatwXuðIXjl'lašifat/, littéralement : « choisissez les filles d'après leurs mères et les chevaux d'après leurs qualités physiques ». Cette préposition implique une association à tenir en compte quand il s'agit de prendre épouse, association renforcée par le verbe à l'impératif : « prends » /Xuð/ 'خُذْ'.

Une dernière construction est opérée par 'في' dans 'زين الرجل في عقله\* عقل', 'المراة في حسنها' /zinrradzlfiaqlu'aklmrafihusnha/, dans laquelle la préposition a valeur de localisation imputée à l'intelligence de la femme 'عقل المرأة' /aqlmra/ qui a pour fondement sa beauté 'حسنها' /husnha/. Nous avons aussi une construction par une autre préposition 'من' /min/ correspondant au français « de » dans : 'الفرس من الفارس و المرأة من الرجل' /lfarsminlfariswlmraminrradzl/ « Le cheval

dépend du cavalier et la femme de l'homme ». La préposition 'من' « de » exprime ici l'origine de l'existence de la *femme*, qui est imputée à l'existence préalable de l'homme.

Notons que toutes ces constructions sont basées sur le cas indirect<sup>149</sup>, marquant la fonction grammaticale, qui correspond en français au complément indirect rattaché au substantif femme. Ces constructions sous-tendent toutes des caractérisations stéréotypées des femmes. Ces caractérisations sont axées tantôt sur une description mentale : « femme sans pudeur » 'امراة بلا حياء' /mrablaħja/ « femme sans raison » 'كالمرأة بلا عقل' /mrabla'ql/ tantôt sur une description orientée sur le physique : 'المرأة في حسنها عقل' /'aqlmrafiħusnha/ « l'intelligence de la femme est dans sa beauté », ou « femme avec son vagin » 'الطفلة بزكها' /taflabzukha/. Cette caractérisation, quand elle n'est pas physique ou morale, s'oriente vers la filiation, à travers la primauté de la figure maternelle : 'خذ البنات على الأمهات' ou 'خذ البنات على الأمات' « choisissez les filles d'après leurs mères », ou encore la figure masculine dans notamment : 'الفرس من الفارس و المرأة' : « Le cheval dépend du cavalier, et la femme de l'homme ». Et enfin, une nous avons relevé une caractérisation par le comportement, où on assigne aux femmes âgées un espace fermé; 'العجوزة للرحا و الشيخ للسرحة', « La vieille est pour le moulin et le vieux pour le pacage de troupeaux ».

Les constructions prépositionnelles sont plus redondantes dans le corpus algérien que dans le corpus français, ces dernières sont porteuses d'une qualification. Cette qualification révèle une évaluation morale dans les proverbes algériens et sociale dans les proverbes français.

---

<sup>149</sup>Le cas indirect en arabe est la juxtaposition de deux noms par le biais d'une préposition, correspondant en français au complément de nom.

## 2.4. Qualification par construction relative

D'autres constructions en postposition figurent dans notre corpus. Ce sont les constructions relatives. Nous les avons rassemblées dans le tableau ci-dessous.

Numéro	Relateur dans le proverbe français	Relateur dans le proverbe algérien	Traduction du PA
1.	« Femme qui prend, se vend, femme qui donne, s'abandonne »	الي عينه فالعذاب* يكسب معزة وداب والي عينه في الحُسن والعياط* يكثر النساء و الكلاب	Celui qui veut être tourmenté n'a qu'à posséder une chèvre et un âne, et celui qui aime le bruit et les cris n'a qu'à multiplier les femmes et les chiens.
2.	« Hasard qui tocque <sup>150</sup> , femme qui pèle n'est pas morte »	الي عينه في سرّه يفشيه* يجي لمجلس النساء ويوريه	Celui qui a l'intention de divulguer son secret, n'a qu'à venir au milieu d'une réunion de femmes et de le faire connaître / le secret des femmes est proverbial.
3.	« Fille qui trop se mire, peu file »	ألي ما يذبح شاته* و ما يسوّط امراته* موته خير من حياته	Celui qui ne peut égorger son mouton, qui ne peut frapper sa femme (quand elle le mérite), il est préférable pour lui de mourir que de vivre.
4.	« Fille qui trotte et géline qui vole, sont adirées »	ثلاثة هبال* من صدّ للعقبة و بال من يخطر ولا يسال من يتمنى بزواج النساء من رقاب الرجال	Trois folies : celui qui se tourne vers la montée et urine ; celui qui part en voyage sans avoir demandé des renseignements ; celui

<sup>150</sup> L'orthographe de cette unité est correcte.

			quo désire épouser des femmes encore épouses de leurs maris.
5.	« Femme qui gagne, poule qui pond, sont le diable en la maison »	ثلاثة يكحلوا الوجه* رفود القفا*ومشي الحفا* ومن يتزوج مرأة شارفة	Trois choses noircissent le visage : porter des fardeaux sur la nuque, marcher pieds nus, épouser une vieille fille.
6.	« Femme qui moult se mire, peu file »	مسكين من كانت علته مرته	Est bien malheureux celui dont le mal est son épouse.
7.	« Soleil qui luisante au matin, femme qui veut parler latin, petit enfant nourri de vin, vont rarement à bonne fin »	يألي تعيط قدام الباب * عيط وكون فاهم ما يفسد بين الأحاباب* غير النساء و الدراهم	Ô toi qui appelles devant la porte, appelle et sois prudent, rien ne brouille les amis comme les femmes et l'argent.
8.		اللي طيبته المعفونة ياكلوه اولادها	Ce que prépare la femme malpropre est mangé par ses enfants. Ce dit au propre comme au figuré. Et dans ce cas, il renvoie à celui qui est content des siens malgré leurs défauts.
9.		من ينكح الحسنة يعط مهرها	Celui qui épouse une belle en donne la dot.
10.		الي يحب يجمع هممه * يتزوج مع نتيجة امه	Que celui qui veut que son chagrin soit complet, se marie avec celle qui a le même âge que sa mère.
11.		الي يشقى على نسيبته يفدخ لها راسها	Que celui qui se donne la peine de frapper sa belle mère, doit lui fendre la tête. Celui qui se donne la peine de faire quelque chose doit le faire

			complètement.
12.		الّي ما يذبح شاته * و ما يسوّط امراته* موته خير من حياته	Celui qui ne peut égorger son mouton, qui ne peut frapper sa femme (quand elle le mérite), il est préférable pour lui de mourir que de vivre.
13.		اول هبال لي يعطي بنت عمّه للرجال ثاني هبال لي يطلع للسوق بلا شي مال ثالث هبال لي يعاند الصيودة في روس الجبال رابع هبال لي يعارك و ما على كتافه رجال	« Première folie : laisser épouser sa cousine germaine par des étrangers, deuxième folie : aller au marché sans avoir de l'argent sur soi, troisième folie : attaquer les lions sur les cimes des montagnes, quatrième folie : entamer une lutte sans avoir de soutien ».

**Tableau 6: constructions relatives portant sur la femme dans les proverbes français et algériens**

En français, les constructions relatives sont des propositions qui sont pourvues de « relateur » ou « relatif »<sup>151</sup>. Le « relateur » est une unité qui a une fonction double, d'une part, il met en dépendance le verbe et d'autre part, il joue le rôle d'une reprise anaphorique, se substituant ainsi à l'être qualifié. Le relateur « qui » est le plus redondant dans les proverbes français de notre corpus. Ce dernier se rapporte tantôt à l'entité femme, tantôt à l'entité fille, comme le montrent les exemples ci-dessus. Le lien fonctionnel qui existe entre le relateur et le qualifié est un lien dit « direct », car les qualifiés en l'occurrence les femmes et /filles, sont les sujets impliqués dans le relateur.

<sup>151</sup> A l'instar d'Anscombe, nous éviterons de parler de pronom ou d'adjectif relatif, les deux étant des désignations floues, nous adopterons l'appellation de « relateur » ou « relatif ».

Nous tenterons de rendre de la nature des verbes mis en dépendance par le relateur « qui » dans le corpus des proverbes français.

Rappelons que le verbe peut aussi faire office de qualificatif, comme l'affirme Charaudeau (2010) : « Un verbe seul, ou inclus dans un énoncé, peut également jouer un rôle de qualifiant à la condition de s'intégrer dans un type de construction qui lui fasse perdre son autonomie et le rende dépendant d'un élément qualifié. » (p. 335). Or, les procédés de « mise en dépendance » du verbe sont : la relative ou la construction en participe. Dans le corpus français, les verbes associés sont des verbes qui expriment un « fait » ou un « processus » dans : « prend, veut parler latin, pèle, gagne, se mire (répété deux fois), donne ». Notons que les verbes « semirer, trotter, peler » sont des verbes à connotation péjorative. Contrairement au verbe « gagner » qui, bien qu'il n'ait qu'une seule occurrence, est un verbe qui exprime un « processus » à connotation positive. Les constructions relatives ont un effet sémantique qui est un « effet analytique ». Cet effet est défini par Charaudeau comme suit :

La postposition du qualifiant, qui est normalement attendu avant le qualifié (...), a pour effet de dissocier l'entité sémantique globale (du groupe adjectif, nom) en deux entités qui se trouvent dans un rapport analytique. : L'esprit doit s'arrêter à considérer une qualité qui a valeur distinctive ou explicative. (2010, p.353).

Ce qui implique que les processus associés à la femme sont considérés comme étant analytiques. Ces verbes prédisent, tantôt l'unité femme, tantôt l'unité fille.

A l'entité femme sont associés les verbes exprimant un processus : « gagne, pèle, veut parler latin, prend, se vend, donne, s'abandonne et se mire ». A l'entité fille, il n'est question que de verbes exprimant un processus recentrés sur l'apparence physique de ces dernières : « se mire, file, et trotte ».

Contrairement aux proverbes français où le « relateur » renvoie à l'entité femme, les proverbes algériens, renvoient, quant à eux, dans leur quasi-totalité à l'entité homme. Les propositions relatives, en arabe, se présentent dans notre corpus sous la forme de deux pronoms : 'مَنْ' /man/ « celui qui » et 'الِي' /ali/ « celui qui », qui renvoient, dans les deux cas, à la troisième personne du singulier : « il ».

Il est à préciser que le pronom relatif en arabe, peut avoir la fonction linguistique de sujet ou d'objet, correspondant ainsi en français à : qui / que. Dans notre corpus arabe, les pronoms relatifs font référence à l'entité homme à l'exception d'un seul qui renvoie à l'entité femme dans : 'الِي طَيِّبَتِه المَعْفُونَةُ يَأْكُلُوهُ اَوْلَادُهَا' /alitajbatulma'funajakluhwladha/ « Ce que prépare la malpropre sera mangé par ses enfants ». L'entité homme prédique les verbes suivants, ont pour compléments l'entité femme : 'يَسْوِطُ' /jsawat/ « frapper », 'يَفْدَخُ' /jfadaX / « fendre la tête », 'يَفْسِدُ' /jfasad/ « brouiller », l'expression verbale : 'يَجْمَعُ' /jadzma'hmah/ « rassembler son chagrin », et 'اِيَكْحَلُ' /jkaħalwadzħ/ « noircir le visage », et enfin l'expression nominale : 'فَالْعَذَابِ' /'ijnah fal'ðab/ « être tourmenté ».

Les constructions relatives assumées par le « relateur » 'مَنْ' /man/ « celui qui » sont qui sont prédiqués par l'entité homme sont pourvues de verbes : 'يَتَمَنَّى بِزَوَاجِ' /jatmanabzwardz/ « désirer épouser », 'يَتَزَوَّجُ' /jatzawardz/ « épouser », 'يُنكِحُ' /jankah / « épouser », 'كَانَتْ' /kanat/ « être ».

L'ensemble de ces verbes tournent donc autour d'une seule thématique : le mariage et sont dénués de dimension axiologique.

En revanche, les verbes impliqués par le relateur 'الِي' /alli/ « celui qui », sont pourvus d'une dimension axiologique, dépréciative, puisqu'il est question de violence, comme comportement à tenir à l'égard des femmes : 'يَفْدَخُ' /jfadaX/ « fendre la tête », 'يَسْوِطُ' /jsawat/ « frapper », ou d'action dépréciative dont la

femme apparait soit en tant que sujet grammatical<sup>152</sup> : ‘ايفسد’ /jfasɛd/ « brouiller » soit en tant que complément de verbe : ‘يجمع همّه’ /jadzma’ hmah/ « rassembler son chagrin », ‘ايكحل الوجه’ /jkaħalwadʒh/, « noircir le visage », l’expression nominale : ‘عينه فالعذاب’ /’ijnah fal’ðab/ « être tourmenté ». L’ensemble de ces constructions relatives est pourvu d’une charge dépréciative, dans la mesure où la femme est le sujet grammatical ou le complément de ces verbes.

Nous pouvons donc dire que les constructions relatives présentes dans la parole proverbiale française et algérienne, n’ont pas les mêmes renvois, vu que dans les proverbes français, la femme est le sujet grammatical qui prédique les verbes de la proposition relative, alors que dans les proverbes algériens, c’est plutôt l’entité homme qui en est le sujet.

La femme y apparait donc sous deux positions syntaxiques : en tant que sujet grammatical dans les proverbes français et en tant que complément verbal dans les proverbes algériens.

Aussi, la conception de la femme en tant que sujet, dans les proverbes français, ne se soustrait pas à une conception stéréotypée. Effectivement, les verbes qui lui sont associés construisent une représentation d’être faible, immature, frivole, âpre aux gains à travers « se mire », « se pèle », « trotte », « se donne », « s’abandonne » et « se vend ».

En arabe, la femme est présente dans les proverbes comme objet, complément verbal ou nominal du verbe. Cette position syntaxique ainsi que le sens, péjoratif, des verbes convoqués construisent une représentation de femme tantôt comme objet à violenter : ‘يفدخ’ /jfadaX / « fendre la tête », ‘يسوط’ /jsawat/ « frapper », tantôt comme une entité qui engendre des faits négatifs : ‘بين الأحبابايفسد’ /jfasɛd bijnlaħbab/ « brouiller les amis », ‘يجمع همّه’ /jadzma’ hmah/, « rassembler son chagrin », et ‘ايكحل لوجه’ /jkaħalwadʒh/, « assombrir le visage » et enfin, l’expression nominale : ‘عينه فالعذاب’ /’inah fal’ðab/ « être tourmenté », tantôt, comme un objet à marier ou à éviter d’épouser.

<sup>152</sup> Le sujet grammatical s’oppose au sujet réel. Il renvoie à l’unité qui régit le verbe. Il est présent dans les formes impersonnelles. Le sujet réel est l’unité qui accompagne le verbe. Il est patent dans les formes actives.

Notre analyse a mis en évidence dans les constructions relatives d'une part la position syntaxique de l'entité femme, d'autre part, le renvoi du relateur « qui » en français, et « *اللي* »/ *alli*/ en arabe. Pour ce qui est de la position syntaxique, l'entité femme apparaît en tant que sujet grammatical dans les proverbes français, et en tant qu'objet grammatical dans les proverbes algériens. La position syntaxique de sujet grammatical, dans les proverbes français, n'exclut pas une dimension axiologique. En effet, les verbes qui prédisent la femme construisent tous une représentation négative de la femme : immature, âpre aux gains. En arabe, cette dépréciation se confirme par la position syntaxique exclusive d'objet grammatical dont le sujet est l'homme. Les verbes associés à ce dernier adressés à la femme sont tous dépréciatifs.

## 2.5. Qualification par constructions verbales

Charaudeau (2010) conçoit le verbe comme étant tributaire de caractéristiques sémantiques mais aussi formelles. Pour arriver à établir une définition satisfaisante de la notion de verbe, il propose de distinguer les propriétés sémantiques de la classe conceptuelle, appelée « processus »<sup>153</sup> de celle des verbes en tant que catégorie formelle. Autrement dit, distinguer la classe des verbes exprimant un « processus » des verbes dits « d'état », « d'existence » ou encore de « relation » (être, paraître, sembler, avoir, etc.). Ainsi, le verbe est considéré comme classe conceptuelle qui exprime un « processus ». Il nous propose la définition suivante de la notion de processus :

Les processus constituent une classe conceptuelle qui décrit ce qui survient dans l'univers, ce qui se produit dans le temps et qui modifie un état des choses. Évidemment, la perception de ce qui survient dépend de ce qui est construit par l'expérience humaine (2010, p. 29).

---

<sup>153</sup>Charaudeau souligne que le terme « processus » a été choisi, pour son sens étymologique qui renvoie aux notions de « marche en avant, « développement, évolution » et pour son sens scientifique « ensemble de phénomènes conçus comme actifs et organisés dans le temps » (Robert). Il a été préféré à celui de *procès* car ce dernier est en circulation dans la grammaire et la linguistique, cette utilisation lui a conféré un sens différent.

Le classe conceptuelle est tributaire sémantiquement d'autre chose que d'elle-même. Ainsi le verbe marcher, donner, sont relatifs aux personnes/ êtres qui sont à l'origine de l'action en question. Cela signifie que le « processus » porte seulement sur les êtres, ce qui justifie la fonction de « prédication » (ou d'apport) que la linguistique assigne au verbe. Aussi, le processus participe à assurer la valeur de vérités des énoncés. La classe conceptuelle des processus se divise en deux sous classes : celle des « actions »/ « activités » et celle des « faits ». Cette distinction est fonction de la présence ou non d'un « être » responsable de l'action dont il est question.

Ainsi, sont considéré comme « action » :

des actes ou des activités qui se trouvent sous la responsabilité ou le contrôle d'un être, personne humaine susceptible d'avoir un projet ou l'intention de faire quelque chose (cette intention n'est pas nécessairement consciente, Cf. : « il l'a fait malgré lui ». En outre, les actes peuvent impliquer la présence d'autres êtres que celui qui est responsable : Jean-François offre des livres à sa sœur(Charaudeau, 2010, p. 30).

Ces actions peuvent concerner une activité langagière (parler, dire etc.) ou une activité mentale (penser, croire etc.). Les « faits » sont aussi l'expression d'une action :

Les faits qui représentent également des activités, modifient un état des choses, impliquant des êtres concernés par cette modification, mais ces activités ne se trouvent sous la responsabilité d'aucun être<sup>154</sup>. On dira que le fait est ce qui surgit, se produit, sans l'intervention d'un agent (il pleut, il neige, l'arbre penche, les nuages bougent (Charaudeau, 2010, p. 30).

Cette distinction n'aspire pas à établir une sorte de taxinomie des verbes exprimant des « faits » ou des « actions » mais vise à expliciter la notion de « processus » en tant que « catégorie conceptuelle ». Cette dernière est tributaire de la vision de l'expérience humaine, et de son mode de réalisation linguistique. Ainsi, dans les deux exemples suivants : « L'enfant bouge pour se dégager » et « l'enfant bouge dans son sommeil », nous avons la même unité « bouger » dont le mode de réalisation fait qu'elle s'inscrive dans deux types de processus

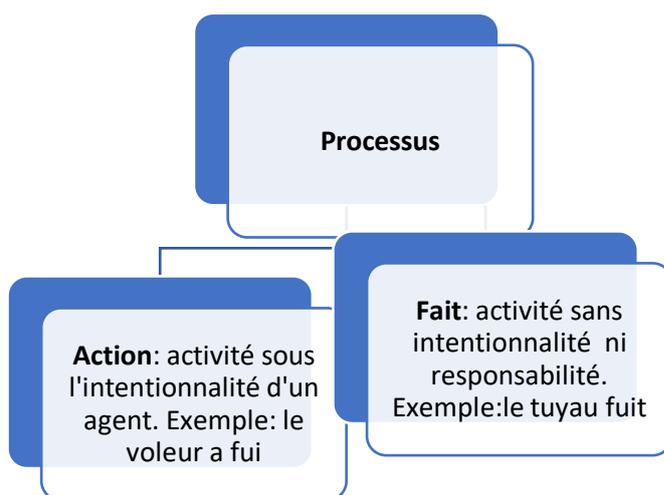
---

<sup>154</sup>Charaudeau souligne que le choix de considérer le « fait » comme étant le résultant d'une d'activité sans responsabilités d'un « être », est une simple convention.

différents. Dans le premier exemple, le verbe « bouger » exprime une « action », dans le second il exprime un « fait ». Ce qui distingue les deux est la présence, dans le premier exemple de « l'intention » ou du « projet » de se dégager qui fait défaut au second exemple, qui crée cette différence de sens entre les « actions » et les « faits ».

Notre objectif n'est pas d'établir une nomenclature des verbes (en tant que catégorie formelle) mais d'opérer à une description de la classe conceptuelle des processus, qui sont dépendants de l'expérience humaine. Ainsi, nous ne pouvons pas dire, par exemple que le verbe « rouler », en dehors de son contexte d'actualisation, exprime un « fait » ou une « action ». Il faudra, effectivement considérer le verbe « rouler » dans son contexte d'apparition : dans « le vieillard roule une cigarette » et « la voiture roule bien » (Charaudeau, 2010, p.31) , pour affirmer que dans le premier exemple, le verbe « rouler » apparait comme un verbe exprimant une « action » car le « processus » est tributaire d'un agent et dans le second, comme un verbe exprimant un « fait », car le « processus » est tributaire d'un objet qui ne porte pas la responsabilité de « rouler ».

Résumons donc cette distinction dans la figure ci-dessous.



**Figure 3: représentation de la notion de processus**

Le verbe, en français, est une classe morphologique qui correspond à plusieurs classes conceptuelles : « processus, état, relation, présentation », d'où l'intérêt d'opérer la distinction entre « classe formelle » et « classe conceptuelle ». En tant que catégorie formelle, le verbe est assumé par un ensemble de marques qui le mettent en relation de dépendance avec d'autres classes conceptuelles. En effet, nous distinguons : les marques de la personne, du nombre, du temps et de l'aspect et enfin les marques du mode. Marques, linguistiquement appelées les désinences.

En arabe, le système verbal est aspectuel, il est bâti sur l'opposition accompli / inaccompli.

Les verbes en tant que processus ne sont pas étrangers à la notion de qualification. En effet, il existe bien une interaction qui s'établit entre l'être et le faire. Autrement dit, comme l'affirme Charaudeau (2010):

Pour « faire » il faut avoir une certaine faculté d'agir et donc être qualifié de manière appropriée ; mais faire, en « modifiant l'état des choses », témoigne en retour de ce qu'est l'agent, voire le spécifie ou même le modifie (ce qui a fait dire à la tradition philosophique scolastique que « agir c'est faire-être », il faudrait ajouter : « l'autre ou soi » (p.379).

De ce fait, décrire une action peut avoir une fonction qualificative, mais aussi décrire une qualification peut signifier une acception actionnelle. Nous pouvons donc dire que la « qualification de l'être » et « l'action de l'être » sont foncièrement complémentaires.

Le verbe, en français, est une classe morphologique qui correspond à plusieurs classes conceptuelles : « processus, état, relation, présentation », d'où l'intérêt d'opérer la distinction entre « classe formelle » et « classe conceptuelle ». En tant que catégorie formelle, le verbe est assumé par un ensemble de marques qui le mettent en relation de dépendance avec d'autres classes conceptuelles. En effet, nous distinguons : les marques de la personne, du nombre, du temps et de l'aspect et enfin les marques du mode. Marques, linguistiquement appelées les désinences.

En arabe, le système verbal est aspectuel, il est bâti sur l'opposition accompli / inaccompli.

Les verbes en tant que processus ne sont pas étrangers à la notion de qualification. En effet, il existe bien une interaction qui s'établit entre l'être et le faire. Autrement dit, comme l'affirme Charaudeau (2010):

Pour « faire » il faut avoir une certaine faculté d'agir et donc être qualifié de manière appropriée ; mais faire, en « modifiant l'état des choses », témoigne en retour de ce qu'est l'agent, voire le spécifie ou même le modifie (ce qui a fait dire à la tradition philosophique scolastique que « agir c'est faire-être », il faudrait ajouter : « l'autre ou soi » (p.379).

De ce fait, décrire une action peut avoir une fonction qualificative, mais aussi décrire une qualification peut signifier une acception actionnelle. Nous pouvons donc dire que la « qualification de l'être » et « l'action de l'être » sont foncièrement complémentaires.

Nous tenterons dans ce qui suit d'observer les verbes associés à l'entité femme, afin d'identifier les actions suggérées par ces derniers, et de dégager les différences ou les similitudes qui existeraient dans les proverbes français et algériens.

Num éro	Proverbe français	Proverbe algérien	Traduction
1.	« Ne prends jamais femme dans un cafetier, ni vache dans un meunier »	إذا تحب تنتقم من رجل سيّيب عليه امرة زينة  وإذا تحب تنتقم من امرة سيّيب عليها شباب عليها	Si tu veux te venger d'un homme, envoie-lui une jolie femme, et si tu veux te venger d'une femme, envoie lui un beau jeune homme.
2.	« Qui épouse la femme épouse des dettes »	الي عينه فالعذاب* يكسب معزة وداب  والي عينه في الحسّ والعياط* يكثر النساء و الكلاب	Celui qui veut être tourmenté n'a qu'à posséder une chèvre et un âne, et celui qui aime le bruit et les cris n'a qu'à multiplier les femmes et les chiens.
3.	« Maison faite et	الي عينه في سرّه يفشيه* يجي	Celui qui a l'intention de

	femme à faire »	لمجلس النساء ويوريه	divulguer son secret, n'a qu'à venir au milieu d'une réunion de femmes et de le faire connaitre / le secret des femmes est proverbial.
4.	« Homme de paille vaut une femme d'or »	ألي ما يذبح شاته * و ما يسوط امراته * موته خير من حياته	Celui qui ne peut égorger son mouton, qui ne peut frapper sa femme (quand elle le mérite), il est préférable pour lui de mourir que de vivre.
5.	« La femme et l'œuf, un seul maitre veut »	بُط النساء بالنساء * ماشي بالعصا	Frappe les femmes avec les femmes et non avec le bâton. Pour rendre une épouse à la raison, on doit en épouser une autre non prendre le bâton et la battre.
6.	« L'homme ne doit rien à sa femme s'il n'est pas en sa maison »	ثلاث مسايل ما يتمنوا شي في الدنيا * الزمان و النساء و الخيل	Dans ce monde, il ya trois choses auxquelles il ne faut jamais se fier : la fortune, les femmes et les chevaux.
7.	« Fumée, pluie, et femme sans raison chassent l'homme de sa maison »	ثلاثة في الدنيا يفرجوا الهموم * النساء و الخيل و الكتب	Dans ce monde, il ya trois choses qui dissipent la tristesse : les femmes, les chevaux et les livres.
8.	« Qui femme a, noises a »	ثلاثة هبال * من صدّ للعقبه و بال من يخطر ولا يسال من يتمنى بزواج النساء من رقاب الرجال	Trois folies : celui qui se tourne vers la montée et urine ; celui qui part en voyage sans avoir demandé des renseignements ; celui quo désire épouser des femmes encore épouses de leurs maris.
9.	« Où femme il y a, il n'y a »	ثلاثة يكحلوا الوجه * رفود القفا * ومشي الحفا * ومن يتزوج مرأة شارفة	Trois choses noircissent le visage : porter des fardeaux sur la nuque,

			marcher pieds nus, épouser une vieille fille.
10.	« Femme couchée et bois debout, l'homme n'en voit pas le bout »	حَسَنَ بِمَرَّتِكَ تَأْخُذُ مَرَّةً جَارِكَ	Sois bon pour ta femme, tu épouseras celle de ton voisin. Si tu es bon avec ta femme, celle de ton voisin cherchera à t'épouser.
11.	« Vides chambres font femmes folles »	خُذْ الْمَرْأَةَ الْأَصِيلَةَ وَلَوْ كَانَتْ عَلَى الْحَصِيرَةِ	Epouse une femme de noble origine même en dépendant ta fortune pour lui fournir son douaire
12.	« A qui Dieu veut aider, sa femme meurt »	الْخَيْلُ يَغْلِبُهُمْ فِرْسَانُهُمْ وَ الْفِرْسَانُ يَغْلِبُوهُمْ نِسَاءَهُمْ وَالنِّسَاءُ يَغْلِبُوهُمْ أَوْلَادُهُمْ	Les chevaux sont domptés par leurs cavaliers, ceux-ci par leurs épouses et ces dernières par leurs enfants.
13.	« Beauté de femme n'enrichit pas homme »	شَاوِرْ مَرَّتَكَ وَ دِيرِ رَايِكَ	Consulte ta femme et fais à ta tête
14.	« Contre femme, point ne débattre »	شَاوِرْ مَرَاتِكَ وَ خَالَفِ عَلَى رَايِهَا	Consulte ta femme et fais le contraire de ce qu'elle te dit.
15.	« Une femme ne cèle pas ce qu'elle ne sait pas »	طَاعَةُ النِّسَاءِ تَدْخُلُ النَّارَ	L'obéissance aux femmes fait entrer en enfer.
16.	« Prends le premier conseil de la femme, non le second »	كَيْدِ النِّسَاءِ فِيهِ كَيْدِينَ* وَمَنْ كَيْدَهُمْ جِيَتْ هَارِبٌ يَتَحَرَّزُوا بِالْحَنُوشَةِ* وَيَخْلَلُوا بِالْعَقَارِبِ	Dans la ruse des femmes, il y a toujours deux ruses, et c'est de leur malice que je viens fuyant ; elles se ceignent avec des serpents et s'épinglent avec des scorpions.
17.	« Femme bonne vaut couronne »	الْمَرْأَةُ تَهْرَبُ مِنَ الشَّيْبِ كَيْفَ النَّعْجَةُ مِنَ الذِّيبِ	La femme fuit (la canitie) les vieillards comme la brebis fuit le loup

18.	« Il n'est pas si fort lien que de femme »	المرأة خُذ لها رَجُول* و الرَّجُل خُذ له بيت الأُصول	Pour la femme, choisis un homme, et pour l'homme une fille de haut lignage.
19.	« Femme sait un art avant le diable »	المرأة كيف المشموم من أين تمشي تشعشع رايححتها	La femme est comme un bouquet, dès qu'elle marche, elle exhale son parfum.
20.	« Ce que femme veut, Dieu le veut »	المرأة و اليشِير* يحسبوا الرجل على كل شي قدير	La femme et l'enfant pensent que l'homme peut tout
21.	« Souvent femme varie, bien fol qui s'y fie »	مسكين من كانت علته مرتة	Est bien malheureux celui dont le mal est son épouse.
22.	« La femme tombe sept fois et toujours se relève »	النساء كيتهم ما تننسى* ومزقتهم ما تنحسى	La cautérisation des femmes ne s'oublie pas et leur bouillon ne se mange pas.
23.	« Femme et melon, à peine connaît-on »	التنعاع و غسيل الكساء* مايشد النساء	La menthe et le lavage des vêtements ne retiennent pas les femmes (auprès de leurs époux)
24.	« Femme et vin ont leur venin »	يألي تعيط قدام الباب* عيط و كون فاهم ما يفسد بين الأحباب* غير النساء و الدراهم	Ô toi qui appelles devant la porte, appelle et sois prudent, rien ne brouille les amis comme les femmes et l'argent.
25.	« Des femmes et des chevaux, il n'y en a point sans défauts »	إذا تابت القحبة تولي قوادة	Quand la prostitué s'amande elle devient proxénète
26.	« Il faut se garder du devant d'une femme, du derrière d'une mule, et d'un moine de tous cotés ».	اضرب القطوسة تتأذب العروسة	Frappe ta chatte, la jeune mariée (s'éduquera) profitera de la leçon.
27.	« Femme, feu messe, vent et mer font cinq maux de grand amer »	ألي طيبته المعفونة ياكلوه اولادها	Ce que prépare la femme malpropre est mangé par ses enfants. Ce dit au

			propre comme au figuré. Et dans ce cas, il renvoie à celui qui est content des siens malgré leurs défauts.
28.	« A toute heure chien pisse et femme qui pleure »	من ينكح الحسنا يعط مهرها	Celui qui épouse une belle en donne la dot.
29.	« Femme sotte se connaît à la toque »	الي يحب يجمع همّه * يتزوج مع نتيجة امه	Que celui qui veut que son chagrin soit complet, se marie avec celle qui a le même âge que sa mère.
30.	« D'une bonne vigne, prenez le plant, d'une bonne mère prenez la fille »	الي يشقى على نسيبته يفدخ لها راسها	Que celui qui se donne la peine de frapper sa belle mère, doit lui fendre la tête. Celui qui se donne la peine de faire quelque chose doit le faire complètement.
31.	« La plus belle femme au monde, ne peut donner que ce qu'elle a »	نابت القحبة يوم و ليلة قالت ما بقى في الناس تقى	Après s'être amandée pendant un jour et une nuit, la prostituée s'écria : n'y a-t-il parmi les gens de personnes pieuses
32.	« Enfant nourri de vin, femme parlant latin, rarement font une bonne fin »	حسّت به في النبولة * بشرت به المهبولة	L'ayant senti dans le ballon, elle est allée l'annoncer, la folle. Se dit d'une femme qui se sentenceinte, s'empresse d'annoncer sa grossesse à ses voisins.
33.	« Il n'est femme, cheval, ni vache, ni bête qui n'ait quelques taches »	حطّ الفلوس تجي العروس	Dépose l'argent et l'épouse viendra. L'équivalent européen : point d'argent de suisse
34.	« Temps et vent, femme et fortune, Changent autant	خذ المجنونة بنت العاقلة* ولا تاخذ العاقلة بنت المجنونة	Epouse une fille folle d'une mère sage, et n'épouse pas une fille

	comme la lune »		sage d'une mère folle.
35.	« De femme, pâté, fruit, jambon, Qui en prend peu, le trouve bon. »	خذ الاصيلة ولو كانت على الحصيرة	Épouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui fournir son douaire.
36.	« Cœur de femme trompe le monde, car en Luy malice abonde »	دارت الدائرة على راس الحابرة	La fortune a tourné le dos à la paresseuse. Se dit de celle à qui arrive des malheurs successifs
37.	« Femme qui gagne, poile qui pond, sont le diable en la maison »	تبع الطرق ولو دارت * وخذ الاصيلة ولو بارت	Suis les chemins même s'ils contournent et épouse une fille de noble origine même sur le retour de l'âge.
38.	« Quand les chevaux commencent à blanchir, laisse la femme et prends le vin »	زوج القصيرة يحسبها صغيرة	Un homme marié à une petite femme la croit (toujours) jeune.
39.	« Femme qui moult se mire, peu file »	الضرة مرة* ولو كانت حرة	La co-épouse est amère, meme si elle (libre) de bonne famille.
40.	« Deux femmes font un plaid ; trois un grand coquet ; quatre un plein marché »	الطويلة تقضي حاجتها و القصيرة تتنادي جارتها	La femme longue, fait elle-même son travail, quant à la femme courte , elle fait appel à sa voisine.
41.	« C'est la femme qui fait ou défait la maison »	ظريفة و عفيفة و عندها نفس شريفة	Elle est gracieuse et chaste, et , de plus elle a un cœur (noble) d'or.
42.	« L'épée des femmes est leur langue, elles n'y laissent pas venir la rouille »		
43.	« Bonne femme fait le bon homme »	عائق زرزور* نهني وتزور	C'est la demoiselle Zerzour, elle complimente et fait des visites. Se dit d'une fille

			qui contrairement à la bienséance, fait des visites et complimente.
44.	« Soleil qui luisante le matin, femme qui veut parler latin, petit enfant nourri de vin, vont rarement à bonne fin »	عائق القل * جات تطل * طلت الكل	C'est la demoiselle de Collo, qui en voulant regarder par la fenêtre à la dérobee, s'est montrée toute entière.
45.	« Nul de femme, nul ne conte, qu'il ne dise sa propre honte »	عمياء تقود مجنونة	Une aveugle conduit une folle
46.	« Il ne faut prendre ni femme, ni étoffe à la chandelle »	الفاجرة دارها و الحرة عايدها	Aie des aménagements pour la femme perverse et irrite toi contre la femme bien née.
47.	« Femme et vin ont leur venin »	قحبة و البزاق من عندها * تعصي ربي و تزيد يدها	C'est une putain qui fournit la salive, désobéit à Dieu et donne encore de l'argent de sa main.  Se dit de quelqu'un qui tout pour faire plaisir à autrui
48.	« Tout ce que Clerc laboure ; femme folle dévore »	لو كان كنت حرة ما تطيحي عجارك برا	Si tu as été de noble origine tu n'aurais pas laissé tomber ton voile dehors.
49.	« Si le diable en sait plus long que les femmes, c'est simplement qu'il est plus vieux »	لا تاخذالهجالة * و لو كانت باهية الحالة	N' épouse pas la femme veuve (ou répudiée) même si elle est de belle apparence
50.	« Pleurs de femmes et pluie d'été ne durent pas longtemps »	هكذا تحب لالة ريحانة * لباس الكتان و كتاف الرجالة	C'est ainsi que veut madame Rihana, une toielte de lin et des épaules d'hommes. Se dit par une co-épouse à une co épouse qui vient de mourir et d'être portée dans une civière

			pour etre enterrée
51.	« Pleurs de femmes et pluie d'été ne font pas un grand ruisseau »	البنات يبقوا بغبارهم* حتى يجي نهارهم	Les filles doivent rester avec leur poussière jusqu'à ce que leur jour arrive.  Se dit des filles qui doivent rester timides, modestes, éviter les toilettes jusqu'à ce qu'elles se marient.
52.	« Celui qui a une jolie femme, en a toujours deux »	بنت الموقق* ما تشطح ما تسقق	C'est la fille d' <i>elmouaffa</i> , elle ne dans ni ne bat des mains ( pour accompagner celles qui dansent). C'est une paresseuse, elle ne fait rien de bon.
53.	« A une femme et à une vieille maison, il y a toujours à refaire »	بنتي في طبرية و همها واصل ليأ	Ma fille est dans une terrine et ses tracas arrivent jusqu'à moi.
54.	« Jolie fille porte sa dot sur son front »	خذ البنات على الأمهات* و الخدم على السادات	Choisissez les filles d'après leurs mères et les domestiques d'après leurs maitres.
55.	« Belle fille et méchante robe, trouvent toujours qui les accrochent »	خذ البنات على الأمات* و خذ الخيل على الصفات	Prends les filles d'après leurs mères et les chevaux d'après leurs qualités physiques.
56.	« Fille qui trop se mire, peu file »	الطفلة حكها كالحلفا الي بقى منها ينكفي	La fille, il faut (la froter) l'écraser comme l'alfa car ce qui reste est suffisant.
57.	« Les filles et lespoules se perdent de trop courir »	الطفلة حطها تحت الصفحة* و إذا شاط منها طريف حكه بالحلفا	Place ta fille sous l'écuelle et s'il en reste un peu frotte-le avec l'alfa.
58.	«Entre promettre et donner, doit-on sa fille marier »	عز البنات إلا مع بوها	La dignité de la fille n'existe que lorsqu'elle est avec son père, c'est-

			à-dire avant son mariage
59.	« Aux gars on promet, aux filles, on donne »	اضحكي يا خالتي ماريّة* جاك الضحك حتى لباب دارك	Tu peux rire tante Marie, le rire t'est venu jusqu'à la porte de ta maison.  Se dit d'un homme qui après avoir été puissant, se voit dans une situation telle qu'il ne peut plus répondre aux individus méprisables.
60.	« La terre fait marier bouse »	الي بغى اللحم تزوج امه	Que la mère de celui qui désire (manger) de la viande , se marie.  Se dit par plaisanterie à celui qui tente d'associer des gens à des projets irréalisables ou louches.
61.	« Le fuseau doit suivre le garreau »	الي تُبكي يمّا تبكى يماه	Que sa mère pleure plutôt que ma mère.  Que le malheur qu'il veut qu'il m'arrive, lui arrive.
62.	« Souvent les jupons se moquent des pantalons »	الي تشوفه مع امه* لا تلومه	Ne blâme pas celui que tu vois avec sa mère.  On ne doit pas blâmer ceux qui se conduisent mal comme leurs parents.
63.	« Mieux vaut aimer que bergères princesses »	الي يحب يجمع همّه* يتزوج مع نتيجة امه	Que celui qui veut que son chagrin soit complet, se marie avec celle qui le même âge que sa mère.  On doit épouser une femme moins âgée que soi-même.

64.	« A la quenouille, le fol s'agenouille »	اول هبال لي يعطي بنت عمّه للرجال ثاني هبال لي يطلع للسوق بلا شي مال ثالث هبال لي يعاند الصيودة في روس الجبال رابع هبال لي يعارك و ما على كتافه رجال	Premiere folie : laisser épouser sa cousine germaine par des étra,gers, deuxième folie : aller au marché sans avoir de l'argent sur soi, troisième folie : attaquer les lions sur les cimes des montagnes, quatrième folie : entamer une lutte sans avoir de soutien.
65.	« Serviettes damassées deviennent torchons de cuisines ».	بارك الله في خالتنا* نورثوها ما تورثنا	Que Dieu bénisse notre tante maternelle, nous héritons d'elle alors qu'elle n'hérite pas de nous.
66.		بنت العم ولو بارت* و طريق السلامة ولو دارت	(épouse) la fille de l'oncle paternelle même si elle est devenue (vieille fille) âgée, et (prends) le chemin de la sécurité même s'il est contourné.
67.		حَتَّتْ عَلَيَّ مَرَاةَ بَابَا * و غَطَّتِنِيَالشَيْتُوت	la femme de mon père (marâtre) a eu pitié de moi, et m'a couvert avec le paillason (essuie-pieds) . se dit de quelqu'un qui vouq hait et vous montre le contraire.
68.		خَذْ بِنْتَ عَمِّكَ* إِذَا مَضَعْتِكَ مَا تَسْرُطُكَ	Epouse ta cousine , si elle te mâche, elle ne t'avale pas.
69.		الضَّرَّةُ مُرَّةٌ * وَلَوْ كَانَتْ حُرَّةً	La co-épouse est amère , même si elle est (libre) de bonne famille.
70.		الضَّرْسَةُ الْهَيْبِلَةُ* وَ الْمُكْخَلَةُ	La dent malade, le lourd fusil, l'épouse folle, fais

		الثقيلة و الزوجة الهيلة* زولهم ترتاح	les disparaître et tu seras tranquille.
71.		بكر لحاجتك تقضيها* واصنت ما يقول القال بنتك قبل الصيام اعطيها* يبقى مضربها نضيف زلال	Lève-toi de bonne heure pour ton affaire, tu l'accompliras, et écoute ce que disent les présages. Ta fille, avant qu'elle ne commence à faire le jeûne du ramadhan, marie-la, afin que sa place reste propre est nette.
72.		اذا تزوجوا يتعوجوا* و اذا يتهللوا يتحووا	Quand elles se marient, elles gauchissent, quand elles perdent leurs maris (par divorce ou décès), elles se trouvent dans le besoin.
73.		الي يطلقها ما يورّي لها باب الدار	A celle qu'il répudie, il ne montre pas la porte de la maison.  Il est inutile de donner des conseils à celui qu'on n'aime plus.
74.		تسبب باولادها و ترقس	Elle prend ses enfants pour prétexte, et elle fait du <i>rfis</i> .  Se dit d'une femme gourmande qui aime les sucreries, les friandises.
75.		ثلاثة و امهم* طحان الي يلهم	Trois enfants et leur mère ! il n'y aura qu'un cocu qui puisse les réunir.
76.		خطبوها تعزرت* خلّوها ندمت	Demandée en mariage, elle s'est montrée difficile, abandonnée, elle s'est repentie.

77.		خَلَّتْ زوجها المكروب * و راحت تشوف المصلوب	Elle a laissé son mari dans la peine pour aller voir le crucifié.  Se dit d'une femme qui, au lieu de remplir ses besoins, va s'occuper de ce qui ne la concerne pas.
78.		شابت و ما تابت	Elle a vieilli et elle ne s'est pas amandée.  Se dit d'une personne qui malgré l'âge, mène toujours une vie en désordre.
79.		طلعت ترحم * نزلت تتوحم	Elle sortit pour faire des visites de condoléances et elle revint avec des envies de femme enceinte.

**Tableau 7: constructions verbales relatives à la femme dans les proverbes français et algériens**

#### **a) Qualification par verbes à l'impératif**

Parmi les verbes associés aux femmes, il y a des verbes à l'impératif. Nous nous interrogeons sur les implications sémantiques relatives à cette modalité. Nous cherchons à savoir si elles engagent-elles dans tous les cas une « injonction » et vers quelles instances est dirigée cette injonction.

En français, nous avons trois occurrences de verbes à l'impératif qui expriment l'injonction. Cette dernière en tant que modalité énonciative consiste à « poser dans un énoncé, une action à réaliser (« à dire » ou « à faire ») ». (Charaudeau, 2010, p.582). Ainsi, le locuteur « impose » cette action à l'interlocuteur de manière « comminatoire » afin que ce dernier l'exécute.

L'interlocuteur est donc supposé « avoir la compétence » pour mettre en exécution l'injonction.

Dans le corpus français, l'injonction apparaît sous sa forme la plus explicite à savoir la construction impérative, comme le montre les proverbes suivants :

1. « **Prends** le premier conseil de **la femme**, non le second ».
2. « D'une bonne vigne, prenez le plant, d'une bonne mère, **prenez la fille** ».
3. « Quand les cheveux commencent à blanchir, **laisse la femme** et prend le vin ».

La modalité impérative prend forme à travers les verbes « prendre » et « laisser », s'adressant, tantôt, à l'interlocuteur homme, tantôt à la femme, tantôt à la fille. Il s'agit dans les trois cas de figure de processus exprimant des « actions » et non des « faits » ; puisque ces actions sont censées être sous la responsabilité de l'interlocuteur homme. Le verbe « prendre » redondant deux fois, tantôt adressé à un interlocuteur « tu », tantôt adressé à un « vous », caractérise un processus qui se réalise en dehors de toute limite temporelle, sans que l'on puisse délimiter quand cette action a pris fin et quand elle a débuté, procurant ainsi un aspect « duratif » à cette action. Le verbe « laisser » signifie qu'au terme du processus en question, s'est produit un changement de l'état initial. En parallèle à la forme impérative, qui correspond sémantiquement à une obligation de faire, nous avons l'expression de l'interdiction de faire, qui prend forme à travers d'autres supports linguistiques :

1. « **Ne** prends **jamais femme** dans un cafetier, ni vache dans un meunier »
2. « Contre **femme**, **point ne** débattre ».
3. « Il **ne** faut prendre **ni femme, ni** étoffe à la chandelle ».
4. « **Il faut** se garder du **devant d'une femme**, du derrière d'une mule, et d'un moine de tous côtés ».

Dans ces cas de figure, il ne s'agit pas d'injonction de faire mais d'injonction de ne pas faire : une interdiction. Cette interdiction est adressée à l'homme.

L'interdiction de faire est une variante de l'injonction, mais elle s'en distingue :

Cette modalité a les mêmes caractéristiques générales que l'injonction avec les particularités suivantes : l'action posée dans l'énoncé ne doit pas être exécutée. C'est donc une non-exécution qui est imposée à l'interlocuteur (une obligation de ne pas faire) (Charaudeau, 2010, p.583).

Autrement-dit, l'interdiction de ne pas faire, présuppose que l'interlocuteur est dans la capacité de ne pas exécuter l'action considérée.

Cette dernière s'exprime à travers les proverbes relevés par la structure : [l'impératif + la négation]. Dans ces parémies françaises, elle est présente sous cette forme: [ne pas + prendre],[point ne+débattre] et [ne+prendre]. La négation y est présente sous plusieurs formes. Ces différences de formes impliquent des différences de sens, comme l'explique Charaudeau :

La « Négation », en s'appliquant à un processus ou à une qualification, en nie la réalisation. Mais comme le fait de nier présuppose que d'une façon ou d'une autre la réalisation du processus ou de la qualification était en attente ou, du moins, envisagée comme possible, c'est par rapport à celle-ci que la négation peut apporter des nuances de sens (2010, p.560).

Ainsi, dans le cas de « Ne prends jamais femme dans un cafetier ni, vache dans un meunier », la négation [ne +jamais + prendre], est une « négation absolue », c'est-à-dire qu'elle nie l'existence d'un processus dans le passé ou le futur, dans sa totalité. Cette première structure est suivie de la particule négative « ni »qui a pour fonction de relier deux énoncés négatifs. L'emploi de ni « s'accompagne d'une mise en facteur commun des éléments communs aux énoncés » (Charaudeau, 2010, p.559).

Nous mettons en évidence donc le parallèle émis entre « prendre femme dans un cafetier » et « vache dans un meunier » et la connotation dépréciative qui s'y accompagne.

La même structure à savoir [ne +ni+ni] se retrouve dans le proverbe : « Il ne faut prendre ni femme, ni étoffe à la chandelle ». Dans ce cas de figure nous avons toujours la particule négative « ni » qui vient lier « femme » et « étoffe », les mettant ainsi en parallèle.

De même, le « ne » explétif qui s'adjoint à l'infinitif du verbe « prendre » est une fausse négation qui induit que :

Le sujet parlant sait qu'un certain événement est susceptible de se produire. Cet événement est donc envisagé comme possible-voire probable-dans un « univers extérieur » au sujet parlant (univers sur lequel il n'a pas de maîtrise). Le sujet parlant souhaite que cet événement, extérieur à lui, ne se réalise pas – ou que se réalise un événement contraire-. Ce souhait, qui renferme une vision de non-réalisation, appartient donc à l'« univers intime » du sujet parlant (il en a la maîtrise). (Charaudeau, 2010, p.562).

Cette négation par le « ne » est donc comparable à une « négation par anticipation », qui exprime dans notre cas la « prévention », adressée à l'interlocuteur masculin.

Dans le proverbe : « Contre femme, point ne débattre », nous avons aussi le « ne » qui exprime la « négation par anticipation » additionnée à la particule « point » qui exprime quant à elle une « négation condensée ».

Dans le dernier proverbe « Il faut se garder du devant d'une femme, du derrière d'une mule, et d'un moine de tous côtés » nous avons l'expression de l'interdiction qui a pour structure : [il faut + se garder], la tournure impersonnelle « il faut » exprimant l'obligation, jointe au verbe « se garder », pour signifier l'abstinence de faire. Ce proverbe concourt au même effet que le précédent : la prévention, dans ce cas de figure, il y a des subversions du corps féminin, d'où l'aspect axiologique connoté.

Dans la langue arabe, la construction impérative est légion, comme les montrent les exemples ci-dessous.

1. بُطالنساء بالنساء\* ماشي بالعصا

« Frappe les femmes avec les femmes et non avec le bâton. Pour rendre une épouse à la raison, on doit en épouser une autre non prendre le bâton et la battre.

2. تاخذ مَرَّةً جارِ كَيْمَرْتِكَ حَسَنًا  
« Sois bon pour ta femme, tu épouseras celle de ton voisin. Si tu es bon avec ta femme, celle de ton voisin cherchera à t'épouser.
3. خُذِ الْمَرْأَةَ الْأَصِيلَةَ وَلَوْ كَانَتْ عَلَى الْحَصِيرَةِ  
« Epouse une femme de noble origine même en dépendant ta fortune pour lui fournir son douaire »
4. شَاوِرْ مَرَّتَكَ وَدِيرْ رَايِكَ  
« Consulte ta femme et fais à ta tête »
5. شَاوِرْ مَرَاتِكَ وَخَالَفْ عَلَى رَايِهَا  
« Consulte ta femme et fais le contraire de ce qu'elle te dit. »
6. الْمَرْأَةُ خُذْ لَهَا رَجُولًا \* وَ الرَّجُلُ خُذْ لَهُ بَيْتَ الْأَصُولِ  
« Pour la femme, choisis un homme, et pour l'homme une fille de haut lignage »
7. اضْرِبِ بِالْقَطُوسَةِ تَتَأَدَّبُ الْعُرُوسَةُ  
« Frappe ta chatte, la jeune mariée (s'éduquera) profitera de la leçon »
8. خُطِّ الْفُلُوسُ تَجِي الْعُرُوسُ  
« Epouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui fournir son douaire. »
9. خُذِ الْمَجْنُونَةَ بِنْتَ الْعَاقِلَةِ \* وَلَا تَأْخُذِ الْعَاقِلَةَ بِنْتَ الْمَجْنُونَةِ  
« Epouse une fille folle d'une mère sage, et n'épouse pas une fille sage d'une mère folle. »
10. خُذِ الْأَصِيلَةَ وَلَوْ كَانَتْ عَلَى الْحَصِيرَةِ  
« Epouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui fournir son douaire. »
11. خُذِ الْبَنَاتِ عَلَى الْأُمَمَاتِ \* وَ خُذِ الْخَيْلَ عَلَى الصِّفَاتِ

« Prends les filles d'après leurs mères et les chevaux d'après leurs qualités physiques. »

12. خذبنت عمك \* إذا مضغتك ما تسرطك.

« Epouse ta cousine , si elle te mâche, elle ne t'avale pas. »

13. الطفلة حكها كالحلفا الي بقى منها ينكفي.

«La fille, il faut (la froter) l'écraser comme l'alfa car ce qui reste est suffisant. »

الطفلة حطها تحت الصفحة \* وإذا شاط منها طريف حكها الحلفا

« Place ta fille sous l'écuelle et s'il en reste un peu frotte-le avec l'alfa ».

14. اضحكي يا خالتي مارية \* جاك الضحك حتى لباب دارك.

«Tu peux rire tante Marie, le rire t'est venu jusqu'à la porte de ta maison. »

15. الفاجرة دارها و الخرة عاها.

« Aie des aménagements pour la femme perverse et irrite-toi contre la femme bien née.

16. بگر لحاجتك تقضيها \* واصنت ما يقول القال.

«Lève-toi de bonne heure pour ton affaire, tu l'accompliras, et écoute ce que disent les présages. Ta fille, avant qu'elle ne commence à faire le jeune du ramadhan, marie-la, afin que sa place reste propre est nette.

17. لا تاخذ الهجالة \* و لو كانت باهية الحالة.

« N épouse pas la femme veuve (ou répudiée) même si elle est de belle apparence »

18. عليك بالسانية القريبة و المرة الغريبة.

« Choisis un jardin à proximité et une femme étrangère »

Rappelons que l'impératif, en arabe, est formé des secondes personnes de chaque nombre de l'aoriste conditionnel<sup>155</sup>, en retranchant la première lettre, c'est-à-dire le ت. Lorsque, après ce retranchement la lettre qui suit porte un *djezm*, on ajoute au commencement du verbe un 'avec une *ouesla*.

Les verbes à l'impératif s'adressent à l'interlocuteur homme et portent sur les femmes sont : « بَطُّ النساء بالنساء \* ماشي بالعصا » /buṭṭsa : bnsa : ma :aʃjbla'sa :/ « frappe les femmes avec les femmes et non à l'aide d'un gourdin », métaphoriquement : prendre une coépouse fait plus de mal aux femmes que de les frapper avec un bâton. 'خُذْ' /Xuḏ/ « prends », associé à différentes catégories : 'المرأة الأصيلة', /Imra : laʃjla/ « femme de noble origine », qui se répète deux fois, 'المجنونة بنت العاقلة', /Imadʒnunabentl'aqla/ « la fille folle d'une mère sage », 'البنات على الأمّات', /lbna : t'lalama :t/ « les filles selon leurs mères », et 'بنت عمك' /bant'amak/ « ta cousine paternelle ». L'impératif, ici s'apparente davantage à des invitations de faire, c'est-à-dire invitation de s'associer à ces catégories de femmes. Ce verbe a son équivalent sémantique avec l'expression 'عليك' /'lik/ associé à 'المرأة الغريبة', /Imra :a lRijba/, littéralement, la femme étrangère. Aussi, nous avons le verbe 'حُكِّهَا' /hukha/ (frotte la) associé à 'الطفلة' /tafla/ (la fille) qui est redondant trois fois et qui renvoie métaphoriquement au fait d'adopter une attitude sévère envers les filles afin de forger leur comportement. Les verbes 'اضرب' /aḏrab/ « frappe », métaphoriquement « frappe la chatte » pour que la femme s'éduque », mais aussi le verbe 'عاديها' /'a :diha : / (s'irriter) associée à 'الحُرّة' /lhura :/ « la femme bien née » et le verbe 'دارها' /da :riha :/ associée à 'الفاجرة' /lfa :dʒra/ (femme perverse). Le verbe 'شاور' /ʃa : war/ (concerter) relatif à 'مرتك' /martak/ (ta femme), est suivi d'un autre verbe qui vient annuler la valeur sémantique du premier, dans la mesure où il exprime le contraire comme l'illustre le syntème verbal : 'خالف على رأيها' /Xalf'lara :jha/ littéralement « ne prends pas en compte son avis » ainsi que son équivalent : 'دير رأيك' /dijrra :jak/ correspondant à « faire à sa tête ».

<sup>155</sup> Rappelons que « l'aoriste conditionnel » المضارع المجزوم se forme de « l'aoriste subjonctif » المضارع المنصوب en substituant le « nasba » de la dernière lettre par un « djezm ».

Enfin, le verbe ‘اعطيها’ /’aṭijha/ (littéralement donne la, métaphoriquement marie-la, en parlant des filles pubères) est une injonction directe à marier les filles précocement. Ce sont des verbes qui expriment des « actions » et non des « faits », dans la mesure où ces activités sont imputées à la responsabilité d’un agent, en l’occurrence l’interlocuteur masculin : le mari ou le père. Ainsi, nous remarquons que le verbe ‘خُذْ’ / Xuḏ/ (prends) caractérise le résultat d’un processus. « Le processus consiste à atteindre un objet de référence » (Charaudeau, 2010, p. 33).

Rappelons que l’impératif, en arabe, est formé des secondes personnes de chaque nombre de l’aoriste conditionnel<sup>156</sup>, en retranchant la première lettre, c’est-à-dire le ت. Lorsque, après ce retranchement la lettre qui suit porte un *djezm*, on ajoute au commencement du verbe un *l* avec une *ouesla*.

Les verbes à l’impératif s’adressent à l’interlocuteur homme et portent sur les femmes sont : « بُطِ النساء بالنساء\* ماشي بالعصا » /buṭṭnsa : bnsa : ma :aḥijbla’ša :/ « frappe les femmes avec les femmes et non à l’aide d’un gourdin », métaphoriquement : prendre une coépouse fait plus de mal aux femmes que de les frapper avec un bâton. ‘خُذْ’ /Xuḏ/ « prends », associé à différentes catégories : ‘المرأة الأصيلة’ /lmra : laṣjla/ « femme de noble origine », qui se répète deux fois, ‘المجنونة بنت العاقلة’ /lmadžnunabentl’aqla/ « la fille folle d’une mère sage », ‘البنات على الأمات’ /lbna : t’lalama :t/ « les filles selon leurs mères », et ‘بنت عمك’ /bant’amak/ « ta cousine paternelle ». L’impératif, ici s’apparente davantage à des invitations de faire, c’est-à-dire invitation de s’associer à ces catégories de femmes. Ce verbe a son équivalent sémantique avec l’expression ‘عليك’ /’lik/ associé à ‘المرءة الغريبة’ /lmra :a lRrijba/, littéralement, la femme étrangère. Aussi, nous avons le verbe ‘حُكِّهَا’ /hukha/ (frotte la) associé à ‘الطفلة’ /tafla/ (la fille) qui est redondant trois fois et qui renvoie métaphoriquement au fait d’adopter une attitude sévère envers les filles afin de forger leur comportement. Les verbes ‘اضرب’ /aḍrab/ « frappe », métaphoriquement « frappe la chatte » pour que la femme s’éduque », mais aussi

<sup>156</sup> Rappelons que « l’aoriste conditionnel » المضارع المجزوم se forme de « l’aoriste subjonctif » المضارع المنصوب en substituant le « nasba » de la dernière lettre par un « djezm ».

le verbe ‘عاديها’ /a :diha : / (s’irriter) associée à ‘الحرّة’ /lhura :/ « la femme bien née » et le verbe ‘دارها’ /da :riha :/ associée à ‘الفاجرة’ /lfa :dʒra/ (femme perverse). Le verbe ‘شاور’ /ʃa : war/ (concerter) relatif à ‘مرتك’ /martak/ (ta femme), est suivi d’un autre verbe qui vient annuler la valeur sémantique du premier, dans la mesure où il exprime le contraire comme l’illustre le syntème verbal : ‘خالف على رايها’ /Xalf’lara :jha/ littéralement « ne prends pas en compte son avis » ainsi que son équivalent : ‘دير رايك’ /dirra :jak/ correspondant à « faire à sa tête ».

Enfin, le verbe ‘اعطيها’ /aʔijha/ (littéralement donne la, métaphoriquement marie-la, en parlant des filles pubères) est une injonction directe à marier les filles précocement. Ce sont des verbes qui expriment des « actions » et non des « faits », dans la mesure où ces activités sont imputées à la responsabilité d’un agent, en l’occurrence l’interlocuteur masculin : le mari ou le père. Ainsi, nous remarquons que le verbe ‘خُذْ’ / Xuð/ (prends) caractérise le résultat d’un processus. « Le processus consiste à atteindre un objet de référence » (Charaudeau, 2010, p. 33).

Les verbes sus nommés se caractérisent par leur violence symbolique<sup>157</sup> comme le rappelle les syntèmes verbaux suivants : ‘خالف على رايها’ /Xalf’lara :jha/ littéralement ( ne prends pas en compte son avis ) et ‘حُكِّمها’ /hukha/ littéralement frotte la qui a un sens métaphorique d’être austère dans l’éducation des filles, quand ce n’est pas une apologie à faire violence physique à l’égard des femmes : ‘بُطِّ النساء’ « frappe les femmes », ‘عاديها’ « s’irriter ».

Au bilan de ce qui précède, nous pouvons dire que l’emploi de l’impératif, dans les proverbes français et algérien, s’adresse dans les deux langues à l’interlocuteur homme. Avec une invitation de « faire » et de « ne pas faire » dans les proverbes français. Une invitation à « faire » pour les proverbes

<sup>157</sup>Rappelons que nous entendons par violence symbolique toute violence non physique présente dans les normes sociales, l’éducation, les médias imposée par un groupe dominant à un groupe dominé (Bourdieu 1970).

algériens, qui consiste à inviter l'interlocuteur masculin (père ou mari) à exercer une violence symbolique et physique pour éduquer la femme.

**b) Qualification par présent générique et aoriste ( المضارع )  
/almuda :ri'/**

Par présent générique, nous entendons : un processus « qui ne se réalise pas nécessairement au moment où le locuteur parle, mais du fait qu'il se répète à l'infini, lorsque certaines conditions sont réunies, il acquiert une valeur de réalisation pantemporelle (à la fois virtuelle et effective) (Charaudeau, 2010, p.453).

En arabe, le présent générique n'existe pas, puisque l'arabe est une langue aspectuelle<sup>158</sup> et non modale. Le temps qui lui correspondrait est désigné l'aoriste (المضارع), qui renvoie à l'aspect inaccompli : c'est-à-dire un aspect qui indique une action en cours, habituelle, ou une action non achevée.

S'intéresser au temps verbal s'inscrit dans la perspective de saisir la valeur fondamentale et les valeurs contextuelles (faits du discours) qui en découlent.

Dans le cas considéré, à savoir la parole proverbiale, en français comme en arabe, le présent qui est convoqué est le présent générique, ce dernier exprime le fait que « le processus se réalise dans toutes les situations, donc hors du temps (ou dans la totalité du Par présent générique, nous entendons : un processus « qui ne se réalise pas nécessairement au moment où le locuteur parle, mais du fait qu'il se répète à l'infini, lorsque certaines conditions sont réunies, il acquiert une valeur de réalisation pantemporelle (à la fois virtuelle et effective) (Charaudeau, 2010, p.453).

En arabe, le présent générique n'existe pas, puisque l'arabe est une langue aspectuelle<sup>159</sup> et non modale. Le temps qui lui correspondrait est désigné

---

<sup>158</sup> La langue arabe est aspectuelle, c'est-à-dire que son système verbal est construit sur le degré de réalisation de l'action ; quand l'action est achevée nous parlerons d'aspect accompli , quand elle est en cours de réalisation, nous parlerons d'inaccompli (المضارع) .

<sup>159</sup> La langue arabe est aspectuelle, c'est-à-dire que son système verbal est construit sur le degré de réalisation de l'action ; quand l'action est achevée nous parlerons d'aspect accompli , quand elle est en cours de réalisation, nous parlerons d'inaccompli (المضارع) .

l'aoriste (المضارع), qui renvoie à l'aspect inaccompli : c'est-à-dire un aspect qui indique une action en cours, habituelle, ou une action non achevée.

S'intéresser au temps verbal s'inscrit dans la perspective de saisir la valeur fondamentale et les valeurs contextuelles (faits du discours) qui en découlent.

Dans le cas considéré, à savoir la parole proverbiale, en français comme en arabe, le présent qui est convoqué est le présent générique, ce dernier exprime le fait que « le processus se réalise dans toutes les situations, donc hors du temps (ou dans la totalité du temps) » (Charaudeau, 2010, p. 459).

temps) » (Charaudeau, 2010, p. 459).

Nous tenterons d'analyser les verbes en vue d'identifier à quelle catégorie conceptuelle ils appartiennent : processus, état, relation ou présentation.

Dans le corpus français, nous dénombrons des occurrences du verbe « avoir », qui, dans ces cas de figure n'expriment pas nécessairement des processus mais un « rapport d'interdépendance », comme nous pouvons le constater dans ces exemples :

1. « Femmes, feu, messe, vent et mer, il n'y en a point sans défauts ».
2. « Où femmeil y a, il n'y a ».
3. « Femmes et vin ont leur venin ».

Ce rapport de dépendance est une opération sémantique qui « consiste à établir une relation d'interdépendance entre, au moins, deux êtres dont l'un constitue le pôle de référence de la relation » (Charaudeau, 2012, p.193).

La « relation d'interdépendance » est exprimée par la structure sous-tendue par le verbe « avoir ».

Dans les trois proverbes français qui précèdent, il est question d'associer la femme soit à l'absence de qualité : (1) soit à la négation absolue (2), soit, enfin, à la présence d'objet extérieur maléfique (3).

Cette relation d'interdépendance est posée explicitement.

Aussi, cette dernière participe d'une « caractérisation externe » c'est-à-dire qu'elle qualifie un « être » par des attributs externes qui se mettent en relation de dépendance avec ce dernier, en l'occurrence la femme.

Outre le verbe « avoir », le verbe « faire » est redondant dans les proverbes français comme le montrent les exemples ci-dessous.

1. « **Femme**, feu, messe, vent et mer **font** cinq maux de grand amer ».
2. « Enfant nourri de vin, **femme parlant latin**, rarement **font** bonne fin ».
3. « **Deux femmes font** un plaid, **trois** un grand coquet, **quatre** un plein marché ».
4. « **Bonne femme fait** le bon homme ».

Le verbe « faire » exprime dans les quatre proverbes ci-dessus un « processus » qui représente des activités assumées par un « être », ce que Charaudeau désigne par « l'action ».

Les actions dont il est question dans ces parémies : « faire des maux de grand amer, « faire rarement une bonne fin », « faire un plaid » et enfin « faire le bon homme », sont des actions ayant une connotation négative.

Ces dernières sont prédiquées par le sujet : femme ayant cette structure : femme+ l'article zéro<sup>160</sup>. La présence de l'article zéro, associé au nom commun femme<sup>161</sup>, est significative comme le souligne Charaudeau :

L'article zéro fait sens en ce qu'il manifeste un refus de l'actualisation du double point de vue de la classe et de la spécificité du nom. Il ne s'agit donc pas, comme on le dit dans certaines grammaires, d'une omission (au sens d'un oubli, d'une négligence, d'une lacune ou d'un manque), mais le résultat d'une contrainte ou d'un choix (2010, p.180).

La fonction sémantique de l'article zéro additionné au nom commun femme dans les parémies de notre corpus est une valeur sémantique

---

<sup>160</sup> La signe zéro est défini : « on utilise le terme signe zéro chaque fois qu'une catégorie linguistique plus ou moins attendue n'est pas explicitement marquée dans le discours. L'absence de marque fait sens, et c'est pourquoi l'on peut considérer que celle-ci fait partie intégrante du paradigme de la catégorie.» Charaudeau, 2012, p.180).

<sup>161</sup> Nous faisons remarquer aussi que l'entité Femme est associée à d'autres entités, constituant ainsi le phénomène de l' « association » que nous avons traité antérieurement (voir infra. p.152)

« d'intégration qualitative » au substantif femme. Cette fonction se définit comme suit : « le nom n'étant pas actualisé du point de vue de sa classe, il perd de son autonomie comme entité de discours, et sa substance se rapporte à un autre mot comme s'il s'agissait d'une propriété qualitative. » (Charaudeau, 2010, p.181). Ainsi, l'entité femme et « femme parlant latin » sont considérées comme formant un tout avec les actions retenues : « faire des maux de grand amer, faire rarement une bonne fin ». La présence d'une quantification numérale avec « deux femmes » formant l'action : « faire un plaid », « trois » et « quatre » et enfin une qualification « bonne femme » toujours avec l'article zéro engendre une action, qui, quant à elle, est bien déterminée : « faire le bon homme ».

Par ailleurs, l'entité femme apparaît sous deux positions syntaxiques qui sont significatives : en tant que « sujet » et en tant qu' « objet ».

Dans un premier temps, observons la position en tant que « sujet » des verbes prédiqués :

1. « Fumée, pluies et femmes sans raison **chassent** l'homme de sa maison ».
2. « **Beauté de femme** n'**enrichit** pas homme ».
3. « **Une femme** ne **cèle** pas ce qu'elle ne sait pas ».
4. « Souvent **femme varie**, bien fol qui s'y fie ».
5. « **La femme tombe** sept fois et toujours se relève ».
6. « **Femme sottese connaît** à la toque ».
7. « Temps, vent, **femme** et fortune, **changent** autant comme la lune ».
8. « Tout ce que Clerc laboure, **femme folledévore** ».
9. « **Pleurs de femmes** et pluie d'été ne **durent** pas longtemps ».
10. « **Jolie fille porte** sa dot sur son front ».
11. « **Les filles** et les poules **se perdent** de trop courir ».
12. « Souvent les **jupons se moquent** des pantalons ».
13. « Le ménage va mal quand **la poule chante** plus haut que le coq ».
14. « Jamais **géline n'aime** chapon ».

Dans les proverbes français, l'entité femme apparaît, grammaticalement en tant que « sujet » de deux manières différentes. En tant qu' « être spécifié » et

en tant que catégorie du genre avec ou sans détermination (une/ des). Nous avons, dans la première catégorie : « femmes sans raison, femme sotte, femme folle » et « jolie fille » qui sont associées aux verbes qui suivent : « chasser l'homme de sa maison, se connaît à la toque, dévore, et porte sa dot sur son front ». Les verbes : « chasser, dévorer » expriment des processus de type « action », dans la mesure où on tient comme responsable l'entité femme du fait qu'elle chasse l'homme du foyer et qu'elle dévore les gains gagnés. Ces deux comportements sont pourvus de valeurs péjoratives.

Il y a aussi les deux verbes : « se connaître » et « porter » qui sont des verbes décrivant un « état », une « qualification », où on attribue la propriété « jolie » à la condition d'avoir cet indice de richesse sociale, symbolisé par une dot conséquente et donc apparente (sur son front). Contrairement à la « femme sotte » laquelle est associée au verbe « se connaître », suivi d'un complément « à la toque » qui, vient justifier cette qualification par un élément externe : les objets de peu de valeur qu'une femme peut affectionner. Dans les deux cas il y a un « rapport de dépendance ».

Dans le second cas de figure où il est question de femme sans détermination, sont associés les verbes suivants : « celer, varier, changer et se perdre ». Le premier verbe « celer » est additionné à la négation d'énoncé [ne pas], consistant à nier « l'ensemble d'une combinaison d'éléments qui forment une préposition ou un énoncé. » (Charaudeau, 2010, p.557), en l'occurrence : « ce qu'elle ne sait pas » pour signifier l'incapacité des femmes à garder un secret. Notons l'occurrence d'un seul verbe à connotation positive qui renvoie à la persévérance des femmes avec le verbe « tomber » dans « la femme tombe sept fois et toujours se relève ».

Examinons maintenant les proverbes où les femmes sont en position « d'objet » grammatical et voyons quelles sont les relations actantielles<sup>162</sup> qui sont mises en branle.

1. « Vides chambres font femmes folles ».
2. « Aux gras on promet, aux filles on donne ».
3. « La terre fait marier bouse ».

Les occurrences de « femme et fille » et métaphoriquement « bouse » apparaissent en position d'objet grammatical direct et indirect, direct dans : « vides chambres font femmes folles » et « la terre fait marier bouse », indirect dans : « aux gras on promet, aux filles on donne ». Cette position dénote une relation sémantique qui s'établit entre le sujet et l'objet à savoir une caractérisation morale négative (1), caractérisation morale et physique (2) et (3).

Remarquons que nous avons deux configurations dites par « ellipses » (1) et (3). Cette dernière : « du fait qu'elle se développe à partir de « l'auxiliaire », en faisant l'ellipse de l'agent, (...), correspond à un ordre de description des événements, qu'on peut appeler « instrumental » ou « causal » (Charaudeau, 2010, p. 409).

Effectivement, « vides chambres » et « la terre » sont des agents non humains, ils se présentent plutôt comme des instruments ou des causes non humaines jouant le rôle d'agent et apparaissant dans une configuration active. Cette construction procure un effet d'« anthropomorphisme » des instruments en question. Les deux configurations assumées par le verbe « faire » et « faire marier », associés aux objets directs : « femmes folles et bouse », sont sans détermination. Le nom qui apparaît sans marque d'actualisation de la classe ; suggère que l'« être » représenté est pensé comme existant hors discours, comme une substance potentielle non encore actualisée. Mais aussi : « comme une substance qui intègre la totalité de ses actualisations dont aucune en particulier n'est encore

---

<sup>162</sup> « Il faudra les considérer comme des archétypes qui constituent la base des diverses configurations de l'énoncé, selon le contexte et la situation de discours. » (Charaudeau, 2010, P.386).

actualisée » (Charaudeau, 2010, p.180), procurant ainsi un effet de virtualité, de « portée universelle ».

Nous avons enfin, les proverbes métaphoriques :

1. « Souvent les **jupons se moquent** des pantalons ».
2. « Le ménage va mal quand la **poule chante** plus haut que le coq ».
3. « Jamais **géline n'aime** chapon ».

Nous avons dans ces cas de figure des constructions actives assumées par « les jupons, lapoule et géline » renvoyant métaphoriquement à l'être féminin. Ces derniers sont associés aux verbes : « se moquer, chanter plus haut et aimer ». Cette configuration participe d'un « effet de plénitude actionnelle », c'est-à-dire que « le processus actionnel intègre alors toute la variété possible des actants qui pourraient s'y attacher, et la charge sémantique qui se répartit habituellement sur les divers actants possibles se trouvent condensée dans l'action elle-même. » (Charaudeau, 2010, p. 407). La variété possible des actants est comprise dans la métaphore animale et vestimentaire qui confère un « effet de plénitude », de portée universelle. La description de ces actions devient par là même une qualification.

Quelle est la valeur du présent général dans le cas du discours parémiologique ? Par sa valeur fondamentale de « généralisation », le présent peut traduire un effet de « décrochage énonciatif », le sujet ne se montre pas dans la parole proverbiale et le propos acquiert ainsi une valeur de vérité universelle. Le présent peut aussi produire un effet « d'immobilité » des objets et des êtres narrés.

Nous remarquons que les verbes qui sont associés à la femme sont tous pourvus de valeurs péjoratives, le présent générique participerait à asseoir ces faits comme étant des valeurs universelles. Par ailleurs, le présent générique est pourvu d'une vision, c'est-à-dire d'un point de vue selon lequel se réalise le processus en question. Dans notre cas, ce temps implique une vision du processus comme un accomplissement répété, et subséquemment, universel.

Dans les proverbes de la langue arabe, les verbes ne se conjuguent pas selon leur « temporalité » comme c'est le cas dans les langues romanes (français, italien, espagnole etc.) ou des langues germaniques (anglais et allemand), mais selon le « contexte dans lequel l'action se déroule », nous ne pouvons donc pas parler de présent général.

## 2.6. Qualification par présentatif

En français, du point de vue grammatical, les présentateurs ont longtemps été considérés comme faisant partie de la « phrase impersonnelle ». Charaudeau conçoit à l'instar de Grevisse comme « des mots ou expressions qui permettent de désigner quelqu'un ou quelque chose par rapport à une situation. » (2010, p. 302) et rappelle, dans le cadre d'une grammaire du sens et de l'expression, que les présentateurs correspondent à l'intention, de faire en sorte qu'un être ou un événement accède à l'existence en tant que référent ou être identifiés par le langage. Il rappelle aussi qu'il ne faut pas confondre les « présentateurs » de l' « actualisation » et de l' « identification ».

En arabe les présentatifs n'existent pas, nous nous contenterons d'effectuer une analyse sémantique de ces derniers dans les proverbes français.

En français, le présentateur, contrairement à l'actualisation, n'aspire pas à actualiser les êtres dans le discours mais à présenter les « modes d'existence » de l'être présenté. Il n'a pas vocation, à l'instar de l'identification, de porter sur la nature même ou le « degré d'identité » d'un être, mais a trait à sa « présentation externe ». La présentation est envisagée comme :

L'opération linguistique qui correspond à l'intention de déterminer le mode d'existence d'un être ou d'un processus. Cette existence est toujours liée de manière plus ou moins étroite à une localisation dans l'espace et dans le temps. Il conviendra donc de distinguer le mode d'existence de l'existence en tant que telle (Charaudeau, 2010, p. 302)

Le « mode d'existence » se distingue donc de l' « existence absolue ». Ainsi pour ce premier, on dira par exemple « il existe des X dans ... », alors que

pour l' « existence absolue », on dira plutôt : « X existe », nous retenons donc que ce qui fait la différence entre les deux est la référence à un espace/ temps déterminé.

En français, la présentation, peut se présenter linguistiquement sous plusieurs modes :

a)- « Présentation de l'existence relative » : d'un être, ancré dans un espace-temps déterminé d'où la désignation « relative ». Ce mode prend forme à travers : il y a.

b)- « Présentation de l'identité » d'un être : qui consiste à faire exister celui-ci à travers le nom qui lui est attribué. Il prend forme à travers voici, voilà.

c)- « Présentation de la présence de l'être » : qui consiste à signaler que cet être se trouve présent dans un lieu. Il prend forme à travers il ya/ voici, voilà (les mêmes présentateurs que les autres modes mais ayant des différences qui apparaissent dans le contexte).

d)- « Présentation de l'impersonnalisation » d'un processus : qui consiste à présenter le déroulement d'un processus comme étant en dehors de la responsabilité d'un agent. Il est représenté par toutes les phrases impersonnelles.

e)- « Présentation de focalisation » correspond au fait que l'existence, l'identité ou la présence de l'être de la qualification ou du processus est présupposée et qu'elle pose une « exclusivité » de cette « existence », « identité » ou « présence ».

En somme, les présentateurs ont pour effet discursif de poser une « existence, une identité » ou simplement une « présence ».

Nous nous interrogeons sur la manière dont sont présentées les femmes et sur « les modes d'existence » avec lesquels elles sont inscrites dans la parole proverbiale.

Examinons quelques proverbes français, issus de notre corpus.

1. « Il n'est si fort lien que de femme ».
2. « Des femmes et des chevaux, il n'y en a point sans défauts ».

3. « **Il n'est** femme, cheval, ni vache ni bête qui n'ait quelques taches ».
4. « Où femme **il y a, il n'ya** ».
5. « **C'est** la femme **qui** fait ou défait la maison ».

Nous remarquons que ces proverbes sont construits à l'aide du présentateur [il y a / il est] dans le (1) (2) (3) (4) ainsi que le présentateur [c'est ...que]. Cela nous renvoie à ce que Charaudeau appelle une « présentation d'existence » qui est dans notre cas « relative » et « non absolue ». Cette existence relative se caractérise par le fait « qu'elle présuppose l'existence de l'être en tant que telle, et pose l'existence de cet être par rapport à un lieu, un moment ou une circonstance, qui lui est lié constitutivement, même lorsque celle-ci n'est pas explicité » (2010, p. 306). Dans les proverbes que nous avons relevé cet ancrage dans un espace-temps est implicite mais il s'agit bien d'une « présentation d'existence », qui d'ailleurs, s'illustre dans les proverbes par ces deux modes constitutifs : l'existence d' « être particularisé » et « non particularisé »<sup>163</sup>.

Les femmes, dans le corpus français sont présentées sous ces deux formes d'existence. En effet, le présentateur « il y a » et sa variante plus solennelle « il est » qui présentent l'être féminin comme existant ayant une particularité, ou ce que Charaudeau appelle l'existence d'un « être particularisé », renvoyant selon lui aux « présentateurs accompagnés d'une caractérisation qui sélectionne une propriété particulière de l'être présenté » (2010, p.307). Ainsi, dans la premier proverbe : « il n'est si fort lien que de femme », nous avons le présentateur [il est] additionné à la « négation exclusive » [ne que] qui présente l'existence de

---

<sup>163</sup> L'existence d'un être particularisé prend forme à travers : « **il y a, il existe, il est**, accompagnés d'une caractérisation qui sélectionne une propriété particulière de l'être présenté. Cette caractérisation peut être exprimée à l'aide :

-d'un relatif (...).

-d'une préposition suivie d'un infinitif (...).

-d'un adjectif (...).

-de l'article **les** suivi d'un adjectif, d'un participe passé, d'une relative, d'un pronom, ou d'un nom propre. » . (Charaudeau, 2010 p.307)

L'existence d'être non particularisé renvoie aux : « **il y a et il existe** suivis d'un article à valeur indéterminé pour assurer la valeur générique de la classe d'appartenance de l'être. » (Charaudeau, p. 306).

« lien », qualifié de « fort », de par l'antéposition mais aussi l'adverbe d'intensité « si », comme étant une caractérisation particularisée à l'être féminin. Cette caractérisation est renforcée par la « négation exclusive » [*ne que*], qui suggère quant à elle, un rapport de réciprocité entre l'existence de « liens forts » et la femme. Dans la parémie « des femmes et des chevaux, il n'y en point sans défauts », nous avons, le présentateur [il ya] additionné à la « négation absolue » [*ne ...point*] ainsi que l'article zéro accompagnant le substantif « défauts ». Le présentateur, ici montre une caractérisation « non particularisée ». Cette dernière prend forme quand le présentateur est suivi d'un article à valeur indéterminé, comme c'est le cas dans la parémie « Des femmes et des chevaux, il n'y en a point sans défauts ». Cela gouverne la volonté d'assurer la valeur générique de la classe d'appartenance « des femmes ». Les femmes sont considérées comme faisant partie d'une classe dont la propriété « sans défaut » n'est pas particularisée à une classe précise mais concerne les femmes de façon indéfinie. L'article indéfini « des » concourt à créer une valeur générale à cette classe d'appartenance, à savoir : « des femmessans défauts ». Cette valeur est davantage accentuée avec la présence de la négation absolue [*ne point*]. Dans le proverbe « il n'est femme, cheval ni vache ni bête qui n'ait quelques taches », le présentateur [il est] joint à la particule négative [*ne*] ainsi que le relateur [*que*], indiquent l'absence d'existence d'« être particularisé » : « femme sans taches », c'est-à-dire femme sans défauts. Notons aussi, la présence de la négation [*ni*] redondante, qui confère à la négation une valeur absolue.

Dans la parémie « où femme il y a, il n'y a », le relateur « où » qui « se rapporte à un être non animé. Le lien fonctionnel est direct et indique une circonstance de temps ou d'espace. [...] ». En fait, il qualifie un être du point de vue de sa localisation ou de sa situation. » (Charaudeau, 2010, p. 338). Nous avons donc dans ce cas, une présentation d'existence « particularisée » par un autre présentatif « il n'y a », précédé de la particule négative « ne », qui nie dans ce cas précis la présence et non l'existence, dans le sens de « il manque », dans son sens absolu. Rappelons que les présentateurs de présence ont les mêmes formes que les présentateurs d'existence. Cependant, « la présentation de

présence » se caractérise par le fait qu'elle présuppose l'existence d'un être référentiel (et même son identité), et qu'elle pose sa présence dans un lieu particulier » (Charaudeau, 2012, p. 311). Si les deux « présentateurs d'existence » et de « présence » définissent l'être présenté comme inhérent à un lieu. Pour la « présentation d'existence », ce lieu est présenté comme étant « constitutive » de la définition même de l'être, alors que pour la « présentation de présence », ce lieu est seulement arbitraire et « non constitutif » de la conception de l'être présenté.

Enfin, dans la dernière parémie « c'est la femme qui fait ou défait la maison », il y a un autre type de présentateur [c'est... qui]. Le présentateur ne nous présente plus une existence mais il attire l'attention sur un être, c'est ce que Charaudeau appelle la « présentation de focalisation » (2010, p.317) qui est conçu comme « phénomène qui consiste à attirer l'attention de l'interlocuteur sur « l'exclusivité » de ce qui est présenté, comme un gros plan et sous un projecteur ». Dans ces proverbes il y a des constructions qui oscillent entre une « existence non particularisée » et « particularisé ».

Nous n'avons pas relevé de constructions en présentateur dans les proverbes de l'arabe algérien.

Dans ce qui précède nous nous sommes intéressée aux présentateurs en tant qu'opération linguistique qui renvoient à la manière dont est déterminé le « mode d'existence » d'un être, en l'occurrence les femmes afin de dévoiler les implications sémantiques qui en découlent dans la construction de l'entité femme. Cette construction est présente différemment et induit des effets sémantiques spécifiques. Ce type de construction est inexistant en arabe, nous nous contenterons de faire une analyse du corpus français.

Nous avons relevé, dans le corpus français, trois types de constructions associées à l'entité femmes: le « présentateur d'existence », le « présentateur de présence » et enfin le « présentateur de focalisation ». Le « présentateur d'existence » est présent sous ces deux formes : « existence d'être

particularisé » dans « il n'est si fort lien que de femme » et « il n'est femme, cheval ni vache ni bête qui n'ait quelques taches », où là, nous avons une présentation des femmes comme étant des « êtres particularisés » par une propriété : solidité du lien féminin et présence des défauts, deux propriétés venant définir l'entité femmes dans les proverbes français. Nous avons « non particularisé » dans « des femmes et des chevaux, il n'y en a point sans défauts », dans ce cas de figure, nous avons une présentation de l'entité femme non particularisé dans la mesure où c'est une catégorie indéfinie qui est pensée comme étant « point sans défauts ». Le « présentateur de présence » prend forme à travers une seule occurrence : « Où femme il y a, il n' y a », où l'entité femme sans détermination est associée à l'absence, dans sa forme absolu.

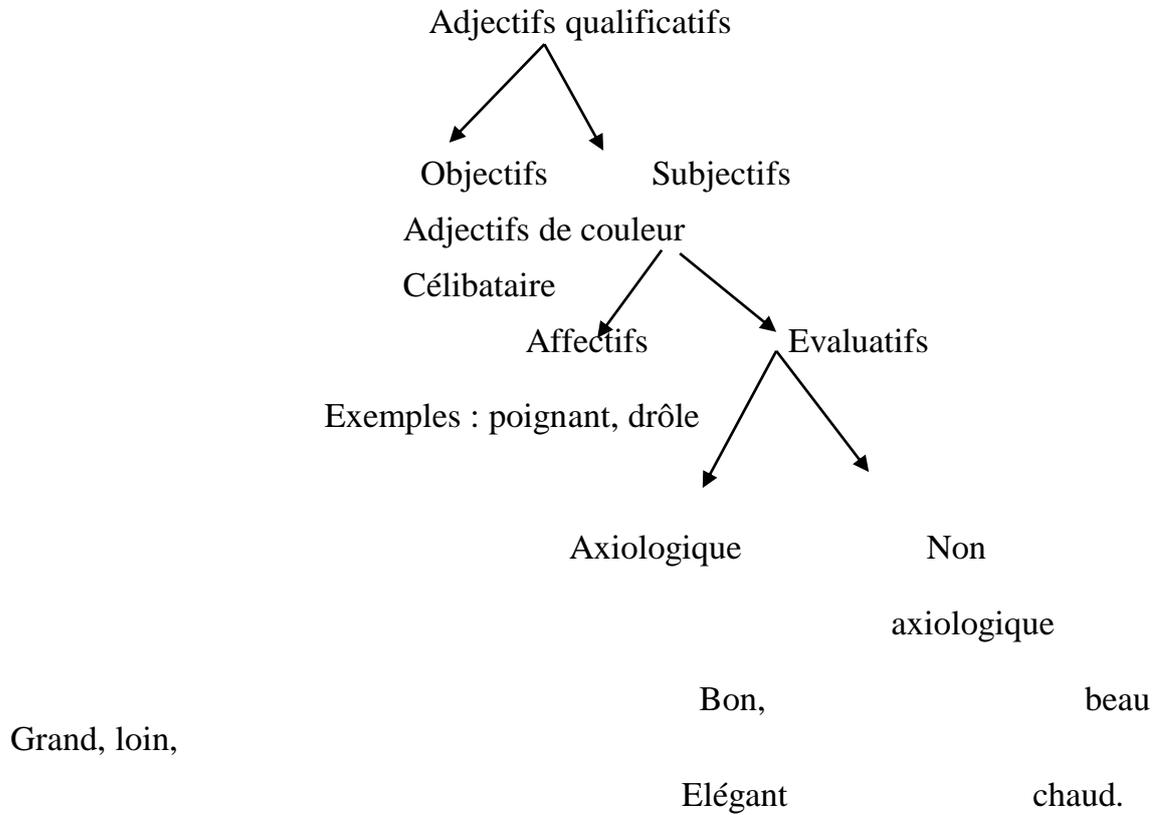
Et enfin, une « présentation de focalisation » dans « c'est la femme qui fait ou défait la maison », où la femme est mise en relief dans sa fonction domestique mais aussi dans son pouvoir à construire ou de déconstruire le foyer. Nous voyons donc que les représentations oscillent entre la fonction de la femme au sein de la cellule domestique et des représentations attenantes à une caractérisation de son comportement, représentations qui sont foncièrement stéréotypées.

### **2.7. Qualification par l'adjectif qualificatif**

Comme le souligne Charaudeau, « La qualification comme processus d'attribution d'une propriété, peut être configurée par divers procédés formels » dont l'adjectif qualificatif » (2010, p. 327). L'adjectif qualificatif est un procédé formel d'attribution de propriété à un être, nous verrons dans ce point d'analyse les propriétés que cristallisent cet adjectif dans le discours proverbial du français et de l'arabe.

L'adjectif qualificatif dévoile aussi un jugement de valeur envers l'être décrit ( Kerbrat Orrecchioni, 2012) . Cet auteur établit la catégorisation suivante des adjectifs :

**Figure 4: Types d'adjectifs qualificatifs ( Orrecchioni, 2012)**



Comme le souligne Charaudeau, « La qualification comme processus d'attribution d'une propriété, peut être configurée par divers procédés formels » dont l'adjectif qualificatif » (2010, p. 327). L'adjectif qualificatif est un procédé formel d'attribution de propriété à un être, nous verrons dans ce point d'analyse les propriétés que cristallisent cet adjectif dans le discours proverbial du français et de l'arabe.

L'adjectif qualificatif dévoile aussi un jugement de valeur envers l'être décrit ( Kerbrat Orrecchioni, 2012).

Nous allons examiner, dans un premier temps la construction de ces adjectifs, leurs positions et dans un second temps les effets sémantiques qui en découlent dans la construction de l'entité femme dans les deux discours proverbiaux des deux langues : français et arabes.

En français, l'adjectif est catégorie linguistique défini comme étant :

une catégorie formelle qui peut tantôt avoir la même forme que le nom(**savant, sage**) (...), tantôt se former à l'aide d'un suffixe (dont les plus courants sont : **-ien**, (parisien), **-ais** (français), **-able** (jetable) (...)). Il peut recouvrir différents types de propriétés : les propriétés, dirons-nous, à l'état pur comme c'est le cas des couleurs (**vert**), des formes (**ron**d), des dimension(**long**), et d'autres caractéristiques psychologiques (**calme**), sociales (**riche**),etc. ;des propriétés conçues comme le résultat d'une action passée (**cuit, frit, étonné**), ou comme la caractéristique d'une action : le discours **présidentiel** (...) des propriétés qui se comprennent par l'effet qu'elles produisent auprès des autres : « un discours**intéressant** », **étonnant, fascinant** (un discours qui intéresse, étonne, fascine). » (Charaudeau, 2010, p. 329).

En arabe l'adjectif a ces formes : « **فَعِيلٌ**/fa'iyl/ (...), **فَعُولٌ** / (...), **فَعْلٌ** / (...), **فَعْلٌ** / (...), **فَعْلٌ**, **فَعْلَان**(...). »

### A- Constructions des adjectifs et effets sémantiques

L'adjectif, en français, peut être lié au nom qualifié de deux façons : d'une part, il peut lui être directement rattaché, ce que Charaudeau appelle le « rattachement direct », qui ne fait appel à aucune unité intermédiaire, placée

avant ou après le qualifié. Cela correspond à ce que les grammairiens désignent par épithète. D'autre part, il peut lui être indirectement rattaché « rattachement indirect », par l'intermédiaire de l'auxiliaire être qui correspond traditionnellement à la fonction « attribut », ou par d'autres verbes-auxiliaires : sembler, paraître, avoir l'air, faire etc.

En arabe, l'adjectif peut être « réel » ou « sababii »(connexe) (Jebali, 2005, p.4). L'adjectif dit « réel »est postposé au nom qu'il qualifie. L'adjectif modifie le nom qui le précède. L'adjectif dit « sababii » (connexe) est un type d'adjectif qui ne porte pas sur le nom auquel il est inhérent mais sur un autre nom qui a un rapport avec celui-là (ou connexe avec celui-là). Dans ce cas, l'adjectif en tant que prédicat préfixé, porte sur le nom qui le suit, lequel est considéré comme étant son sujet, et les deux, ensemble, forment un qualificatif pour le nom qui précède l'adjectif. Cette construction affecte l'accord, puisqu'il est obligatoire en genre, nombre et en cas mais accessoire en définitude.

En français, l'adjectif ne s'accorde qu'en genre et en nombre, en arabe il s'accorde en genre, en nombre, en cas et en définitude, en voici quelques exemples :

➤ **En genre (masculin/féminin)**

◆ /raʒulunkarimun / « homme généreux »

Homme-nom-un généreux-nom-un

◆ /imraatun kariimatun/ « femme généreuse »

Femme-nom-une généreux-féminin-nom-une

➤ **En nombre : (singulier, duel, pluriel),**

◆ /raʒulunkarimun« un homme généreux »

Hommenomun généreux-nom-un

◆ /raʒula : ni kariima :ni / « deux hommes généreux »

Homme-nom-duel généreux-nom-duel

◆ /riʒalun kurama:/ « des hommes généreux »

Homme-nom-pluriel      généreux-nom

- **En cas : (nominatif accusatif, génitif)**<sup>164</sup> Ces marques se manifestent respectivement par les suffixes « u » au nominatif, « a » à l'accusatif et « i » au génitif

◆ /raʒulanfuʒa : 'un/ « un homme courageux »

Homme nom un      courageux-nom-un

◆ / raʒulanfuʒa : 'an/ « hommes courageux »

Homme-accompli-un      courageux-accompli-un

◆ /raʒulin fuʒa : 'in/

Homme-génitif-un      courageux-génitif-un

- **En définitude : (défini et indéfini)**

◆ /bajtunʒamilun/ « une belle maison »

Maison-nom-une      belle-nom-une

◆ /lbajtu lʒamilu/

La-maison nom - la-belle-maison-

Cependant, il y a des cas où l'adjectif en arabe, est suivi d'un substantif et apparait donc avant le substantif. Cette antéposition n'est pas fortuite, elle engendre des retombées sémantiques. Ainsi, en arabe, nous disons aussi :

◆ /fimuxtalifilbiladi/ « dans différents pays »

Dans-différents-génitif-      les-pays-génitif

---

<sup>164</sup> En arabe le nominatif, l'accusatif et le génitif correspondent à la fonction d'une unité dans l'énoncé. Ainsi le nominatif correspond à un mot quand il a une fonction sujet « فاعل ». Le sujet est un nom ou un pronom qui réalise l'action du verbe. Ce mot porte à la fin une « damma », cela correspond, en arabe à ce qu'on appelle « حالة الرفع ». L'accusatif indique qu'un mot est complément d'objet direct « مفعول به » le mot en question portera en position finale une « fatha », c'est ce qu'on appelle en arabe « حالة النصب ». Enfin, le génitif, est aussi appelé cas possessif, il marque un complément de nom « مضاف إليه », il exprime la possession. Il apparait en position finale par la marque de la « kasra », ce qu'on appelle en arabe « حالة الجر ».

« L'antéposition » en arabe, implique, comme en français, des incidences sémantiques. Effectivement, l' « antéposition » exprime deux propriétés (Cantarino, 1975, p.8) :

- L'adjectif exprime une idée abstraite, l'accord est affecté par cette signification, et demeure au singulier même si le nom est au pluriel, comme l'illustre l'exemple ci-dessus « dans différents pays » /fimuxtali :ibiladi/. En définitive, il n'y a d'accord, ni en genre ni en Cas. Le nom porte l'article défini et pas l'adjectif. Dans ce genre de construction l'adjectif est toujours au masculin singulier et cela quelle que soit la condition du nom auquel il est rattaché. Comme l'illustre l'exemple suivant :

◆ /qadi :imutawa :ari :Xi/ « les temps anciens »

Ancien-nom          les-temps-génitif

- L'adjectif exprime une idée concrète : dans ce cas, l'adjectif s'accorde avec le nom en genre et en nombre mais pas en Cas, ni en définitude, d'où les exemples suivants :

◆ /siRa :rusamaki/ « les petits poissons »

Petit-nom          les-poisson-génitif

◆ /kabi :ratulXawati :ni/ « Les grandes (parmi) les femmes importantes »

Grand-pluriel-féminin-nom          les-femmes importantes-génitif

L'adjectif dit « sababii » (connexe) est donc un type d'adjectif qui ne porte pas sur le nom auquel il est inhérent mais sur un autre nom qui a un rapport avec celui-là (ou connexe avec celui-là). Dans ce cas, l'adjectif en tant que prédicat préfixé, porte sur le nom qui le suit, lequel est considéré comme étant son sujet, et les deux, ensemble, forment un qualificatif pour le nom qui précède l'adjectif. Cette construction affecte l'accord, puisqu'il est obligatoire en genre, nombre et en cas mais accessoire en définitude.

Observons les proverbes comportant les occurrences d'adjectifs associés aux femmes dans les deux langues, relevés dans le tableau qui suit.

**Tableau 8: constructions adjectivales relatives à la femme dans les proverbes français et algériens**

Numéro	Proverbe français	Proverbe algérien	Traductions
1.	«Vides chambres font <b>femmes</b> folles »	إذا تحب تنتقم من رجل سيّب عليه امرة زينة وإذا تحب تنتقم من امراة سيّب عليها شباب عليها	Si tu veux te venger d'un homme, envoie-lui une jolie femme, et si tu veux te venger d'une femme, envoie lui un beau jeune homme.
2.		ثلاثة يكحلوا الوجه* رفود القفا*ومشي الحفا* ومن يتزوج مراة شارفة	Trois choses noircissent le visage : porter des fardeaux sur la nuque, marcher pieds nus, épouser une vieille fille.
3.	« Homme de paille vaut une <b>femme</b> d'or »	خذ المرأة الأصلية ولو كانت على الحصيرة	Epouse une femme de noble origine même en dépendant ta fortune pour lui fournir son douaire
4.	« Belle <b>femme</b> , mauvaise tête, Bonne mûle, mauvaise bête »	الرجال غايبة و النسوة سايبة	Les hommes sont absents et les femmes ont le champ libre. Ne s'appliquant qu'aux femmes
5.	« Pas de <b>femme</b> sans	عليك بالسانية القريبة و المرة	Choisis un jardin à

	soleil, ni de <b>femmes</b> sans conseil »	الغريبة	proximité et une femme étrangère
6.	« <b>Femme</b> bonne vaut couronne »	المرأة عورة	La femme est considérée comme une chose dont on rougit
7.	« Il n'est plus fort lien que de <b>femme</b> »	عمياء تقود مجنونة	Une aveugle conduit une folle
8.	« Souvent <b>femme</b> varie, bien fol qui s'y fie »	إذا تابت القحبة تولي قوادة	Quand la prostituée s'amende, elle devient proxénète
9.	« A <b>femme</b> avare, galant escroc »	ظريفة و عفيفة و عندها نفس شريفة	Elle est gracieuse et chaste, et , de plus elle a un cœur (noble) d'or.
10.	« <b>Femme</b> sottise se connaît à la toque »	لا تاخذ الهجالة * و لو كانت باهية الحالة	N'épouse pas la femme veuve (ou répudiée) même si elle est de belle apparence
11.	« D'une bonne vigne, prenez le plant ; D'une bonne <b>mère</b> , prenez la fille »	الي يحب يجمع هممه * يتزوج مع نتيجة امه	Que celui qui veut que son chagrin soit complet, se marie avec celle qui le même âge que sa mère. On doit épouser une femme moins âgée que soi-même.
12.	« Jolie <b>fil</b> le porte sa dot au front »		

13.	« La plus belle <b>fil</b> le au monde ne peut donner que ce qu'elle a »		
14.	« Poires et <b>femmes</b> sans rumeur sont en prix et grand honneur »		
15.	« Belle <b>fil</b> le et méchante robe trouve toujours qui les accroche »		
16.	« Morte la <b>fil</b> le, mort le genre »		
17.	« <b>Dame</b> blanche a le cul noir »		
18.	« Belle <b>fem</b> me, mauvaise tête, Bonne mule, mauvaise bête, Bon pays, mauvais chemin, Bon avocat, mauvais voisin »		
19.	« Temps pommelé, pomme ridée, <b>Fem</b> me fardée, courte		

	durée »		
20.	« Bonne <b>femme</b> fait le bon homme »		
21.	« Tout ce que Clerc laboure, folle <b>femme</b> dévore »		
22.	« Celui qui a une jolie <b>femme</b> en a toujours deux »		

En français, la construction des adjectifs est tributaire du mode de rattachement de l'adjectif qualificatif au nom qualifié. Ce rattachement peut être « direct » ou « indirect ». Le rattachement direct est quand l'adjectif est directement lié au nom qualifié sans forme intermédiaire. Cette construction correspond à la fonction épithète dans la grammaire traditionnelle. Le rattachement « indirect » prend forme par l'adjectif qui est lié au nom qualifié par le verbe « être » ou autres verbes qui peuvent faire office d'intermédiaire. Dans la grammaire traditionnelle, cette construction correspond à la fonction « attribut ».

### **B -Positions de l'adjectif et effet sémantique**

Nous remarquons que les adjectifs apparaissent en tant qu'épithète, c'est-à-dire lié au qualifié **femme** directement sans aucune forme intermédiaire. L'épithète joue un rôle sémantique différent de celui de l'attribut<sup>165</sup>, à savoir : il présente les qualifiants comme faisant partie d'une « caractérisation interne » au nom. Cette configuration pose la propriété comme étant intimement liée à l'être décrit. Contrairement à l'attribut qui a pour rôle sémantique de présenter la

<sup>165</sup> Adjectif lié au qualifié par l'intermédiaire d'un verbe auxiliaire ou semi-auxiliaire (paraître, sembler...etc.)

propriété comme étant seulement un composant de la nature sémantique de l'être qualifié, correspondant ainsi à ce que Charaudeau (2010) désigne par le rôle sémantique de « définition ». En outre, la position de l'adjectif épithète avant ou après le nom est pertinente. Cette position est tributaire de facteurs qui peuvent être d'ordre « formel »<sup>166</sup>, d'ordre « sémantique » ou d'ordre « expressif ». Ainsi, quand le contexte n'induit pas de contraintes formelles, la position de l'épithète peut inférer des effets de sens, que nous tenterons de cerner dans les proverbes arabes et les proverbes français. Nous tenterons donc de saisir les effets sémantiques de la position de l'adjectif épithète et ses incidences dans la construction des représentations relatives aux femmes dans les proverbes.

Nous pouvons constater dans un premier temps que les épithètes présentent dans leur grande majorité comme étant postposés au qualifié femme. Examinons quelques exemples.

### **Proverbes français**

1. « Vides chambres font **femmes** folles ».
2. « **Femme** bonne vaut couronne ».
3. « A **femme** avare, galant escroc ».
4. « **Femme** sottte se connaît à la toque ».
5. « **Dame** blanche a le cul noir ».

Dans les proverbes français : les adjectifs épithètes « folles, bonnes, avare, sottteetblanche » sont postposés aux qualifiés respectifs : « femmes, femmeetdame ». La postposition de ces unités qui se superposent au qualifié femme présente les deux entités ayant des sens différents. Ces adjectifs épithètes caractérisent moralement et physiquement les femmes et se présentent, par leur postposition comme étant des propriétés « objectives » et « explicatives » des comportements imputés aux femmes ; dans « femmefolle, bonne, avare et sottte ».

---

<sup>166</sup> Charaudeau affirme que les critères formels peuvent contraindre une position d'antéposition. Les adjectifs monosyllabiques à titre d'exemple sont toujours antéposés, « un bon exemple »(même si on peut dire aussi, un exemple bon) . Les adjectifs polysyllabiques avec un nom monosyllabique ou à longueur égale, ont une tendance à apparaître en postposition.

Ces propriétés véhiculées par ces adjectifs ne font que relever une caractéristique qui vient s'ajouter aux « propriétés intrinsèques » de l'être qualifié, en l'occurrence la femme, et s'opposent du même coup à d'autres caractéristiques possibles (ce qui n'est pas ce cas dans l'antéposition).

La postposition conçoit l'adjectif et l'entité femme comme deux entités ayant un sens distinct, c'est ce qui explique que ces adjectifs sont pourvus, dans cette position, de sens dit « propre » et jamais figuré, qui correspond à ce que nous appelons communément « le sens initial ». Dans cette optique, Charaudeau rappelle que la postposition correspond à :

Un mouvement de l'esprit qui perçoit le monde de manière analytique, en deux temps ; d'une part les êtres, d'autre part les qualités qui s'attachent à ces êtres. C'est semble-t-il ce qui fait dire aux grammairiens que la postposition donne à l'adjectif un sens intellectuel, explicatif et objectif (2010, p. 351).

Dans les proverbes français, la postposition n'est pas l'unique position sous laquelle apparaît l'adjectif, l'antéposition est aussi présente, observons quelques exemples :

1. Belle femme, mauvaise tête, bonne mule, mauvaise bête.
2. D'une bonne vigne, prenez le plant,  
D'une bonne mère, prenez la fille.
3. Jolie fille porte sa dot sur le front
4. Tout ce que Clerc laboure, Folle femme dévore

L'antéposition, quant à elle, correspond à un processus sémantique différent correspondant :

À un mouvement de l'esprit qui perçoit le monde de manière plus qualitative, les êtres sont perçus à travers leurs qualités. C'est semble-t-il ce qui fait dire à certains grammairiens que l'antéposition donne à l'adjectif un sens affectif, expressif et subjectif. (Charaudeau, 2010, p. 351).

Bien que les adjectifs antéposés ne soient pas légion, ils sont néanmoins présents dans les parémies françaises. En effet, les adjectifs antéposés : « belle, bonne », répétés deux fois, associés à « mère, femme, jolie », ainsi que « folle » apparaissent en antéposition aux qualifiés « femme, fille et mère ». Cette position est significative. En effet, l'antéposition exprime l'extrême rapprochement qui existe entre le qualifié et le qualifiant, c'est-à-dire que la propriété exprimée par l'adjectif est partie intégrante au nom qualifié pour ne produire qu'un seul être. Notons au passage, que ce sont des qualificatifs qui ne portent que sur les attributs physiques des femmes. Dans les proverbes français, il y a donc une « évaluation esthétique »<sup>167</sup>, très redondante et exclusive.

#### Proverbes de l'arabe dialectal algérien

1. ثلاثة يكحلوا الوجه\* رفود القفا\*ومشي الحفا\* ومن يتزوج مراةشارفة

« Trois choses noircissent le visage : porter des fardeaux sur la nuque, marcher pieds nus , « épouser une vieille fille ».<sup>168</sup>

2. خذ المرأة الأصيلة ولو كانت على الحصيرة

« Epouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui fournir son douaire ».

3. الرجال غايبة و النسوة سايبة

« Les hommes sont absents et les femmes ont le champ libre »

4. عليك بالسانية القريبة و المرة الغريبة

« Choisis un jardin à proximité et une femme étrangère »

5. المرأة عورة<sup>169</sup>

« La femme est considérée comme une chose dont on rougit »

<sup>167</sup>L'évaluation esthétique est considérer les êtres du monde en terme de beau et de laid.

<sup>168</sup>Les traductions sont proposées par Ben Cheneb lui-même.

<sup>169</sup>Le sens de ce proverbe est un sens métaphorique. Son sens littéral est : femme strabique.

Les adjectifs sont naturellement postposés au substantif qualifié : femme . Ils sont de type « réel ». L'adjectif dit « réel » en arabe, renvoie à l'adjectif qui est postposé au substantif qualifié, en le modifiant et en s'accordant avec lui. Comme l'affirme A. Jebali: « L'ordre de surface dans cette sorte d'adjectif est de la forme N+Adj. Cet ordre est censé être de base (dans le sens le plus large du terme) : l'adjectif vient modifier le nom qui le précède » (2005, p. 4-5). Cette position est dominante en arabe.

Par ailleurs, les adjectifs postposés, en arabe algérien, sont tantôt axés sur les attributs physiques des femmes : /zina/زينة tantôt sur les caractéristiques morales : /sajba/ سايبة « femme ayant le champs libre » /l-Rriba/الغريبة, « étrangère » /Elašila/الأصيلة « de noble origine », /'awra/ عورة « objet dont on rougit »<sup>170</sup> /balwa/ بلوة « malheur ». Notons que ces adjectifs sont fondamentalement marqués par une évaluation axiologique, c'est-à-dire un fait linguistique comportant un jugement évaluatif<sup>171</sup>. Cette évaluation est négative dans /sajba/ سايبة, « femme ayant le champs libre »<sup>172</sup>, balwa/بلوة. « femme de malheur », / et /'awra/ عورة « femme dont on rougit ». Ces propriétés sont marquées d'une évaluation axiologique.<sup>173</sup> De type « esthétique »<sup>174</sup> dans /zina/زينة « belle », ainsi qu'une « évaluation éthique »<sup>175</sup> dans : /sajba/سايبة « femme ayant le champ libre », /l-Rriba/الغريبة « étrangère » et /Elašila/الأصيلة « femme de noble origine ». Cette évaluation, bien que présente dans les deux langues, est plus dominante dans les proverbes algériens.

Au terme de l'analyse de la catégorie adjectivale- épithète- qui précède nous pouvons dire que cette catégorie apparaît sous deux types de positions,

<sup>170</sup> Ce sens est métaphorique. Le sens littéral « femme qui louche », n'est pas mentionné par Ben Cheneb, mais est rajouté par nous.

<sup>171</sup> « Un jugement évaluatif met en jeu à minima des interactions entre une « cible évaluée », une « source évaluatrice » et un « contexte d'évaluation ». » (Jackiewicz, 2014, p.1).

<sup>172</sup> Le sens actuel de ce proverbe est : femme qui s'abandonne au libertinage.

<sup>173</sup> « Cette notion renvoie à l'ensemble des opérations et des marques par lesquelles l'énonciateur exprime un jugement de valeur (...) ou une réaction affective empreinte d'une telle appréciation. » (Jackiewicz, 2014, p.1).

<sup>174</sup> L'évaluation esthétique est conçue par Charaudeau (2010) comme ce qui permet de considérer les êtres du monde, leurs faits en termes de « beau » ou « laid ».

<sup>175</sup> L'évaluation éthique est pensée par cet auteur (2010) comme ce qui est conçu comme « bien » ou « mal ».

différemment selon les langues considérées : d'une part, postposée au qualifié femme, position dominante en arabe puisqu'elle est naturelle dans cette langue, d'autre part, antéposée au qualifié femme, cette position est fréquente en français et inexistante en arabe algérien, qui ne le permet pas. Les positions de la catégorie adjectivale procurent différents effets sémantiques et renseignent sur les considérations exprimées à l'égard des femmes, dans la société française et algérienne. En effet, l'adoption, dans un premier temps, de la postposition fait des qualifiants « folles, bonne, avare et sottise » en français et /zina/ زينة « belle », /sajba/ سايبة « femme ayant le champ libre », /IRriba/ الغريبة « étrangère », /laṣila/ الأصيلة « femme de noble origine »<sup>176</sup>, /'awra/ عورة « objet dont on rougit » et /balwa/ بلوة « malheur » en arabe »<sup>177</sup>, des propriétés explicatives, ayant un « effet analytique », c'est-à-dire qu'il s'agit de concevoir ces qualifiants comme étant des entités qui s'attachent à l'être femme sans en constituer une seule et même entité.

Cet « effet analytique » porte sur des propriétés marquée d'une évaluation axiologique de type « esthétique » dans « bonne », répété deux fois, en français et /zina/ زينة « belle » en arabe algérien. Il est marqué d'une « évaluation éthique » dans les proverbes français : avare, folles, et sottise et /sajba/ سايبة « femme ayant le champ libre », /IRriba/ الغريبة « étrangère » et /laṣila/ الأصيلة « femme de noble origine » dans les proverbes algériens. Cette évaluation, bien que présente dans les deux langues, est néanmoins dominante dans les proverbes algériens.

Par ailleurs, l'antéposition présente en français, et non en arabe algérien, qui ne le permet pas, à travers les qualifiants : « belle, bonne, folle » a un « effet d'intensité » ; c'est-à-dire qu'il souligne un « rapprochement sémantique » entre le qualifié femme et des qualifiants évalués esthétiquement et éthiquement. En effet, les qualifiants relevés, tout en s'intégrant au substantif femme, suggèrent en plus de la notion qualitative, une « valeur d'intensité ». Ils présentent une vision réductrice des femmes, dans la mesure où ce sont des qualifiants qui se rapportent soit aux attributs physiques soit aux attitudes peu morales des femmes.

<sup>176</sup>Notons que c'est Bencheneb qui propose cette traduction.

<sup>177</sup>Même remarque pour ce proverbe.

Ces qualifiants, dans les deux positions et les deux langues, sont pourvus de marquage évaluatif. L'évaluation est esthétique dans « belle, bonne » et éthique dans « folle ».

Ce marquage évaluatif : de type évaluation esthétique dominant pour les proverbes français, et de type évaluation éthique éminente dans les proverbes algériens découle de l'ancrage doxique algérien et français, dont le premier, est fondé sur le « bon » comportement et le second sur les traits physiques correspondant aux canons de beauté européens.

## **Conclusion**

L'analyse du procédé de qualification, en tant que moyen d'attribution de propriétés à la femme a révélé l'existence d'une évaluation à l'égard de celle-ci, inscrite subrepticement dans les différents outils linguistiques qui forment ce procédé.

La qualification par le nom a mis en évidence trois types de caractérisations : la définition, la caractérisation interne et la caractérisation externe. Elles dévoilent toutes la mise en dépendance de la femme avec des unités nominales évaluées axiologiquement ; c'est-à-dire révélant une évaluation négative à l'égard de la femme sans distinction entre les deux langues.

La qualification par participe, présente différemment dans les deux langues : à travers sa forme présente dans les proverbes algériens et à travers sa forme passée dans les proverbes français, dévoile aussi une dévaluation dans les deux langues. Cette dévaluation s'exprime par la connotation négative des participes associés à la femme.

La qualification par constructions prépositionnelles, plus redondante en arabe algérien qu'en français, sous-tend aussi une dévaluation. En français, nous avons une caractérisation morale, physique et sociale, en arabe algérien, cette caractérisation est plutôt morale, physique et filiale.

La qualification a été exprimée par les constructions relatives, inscrites différemment dans les deux langues. Les relatifs ont des renvois différents en

arabe et en français. La femme y apparaît sous deux formes syntaxiques : en tant que sujet grammatical dans les proverbes français et en tant que complément verbal dans les proverbes algériens. Cependant, si dans les proverbes français, la femme y apparaît en tant que sujet grammatical, ce sujet est associé aux verbes péjorés.

La qualification de la femme s'illustre aussi par une catégorie linguistique peu probable : les constructions verbales. Celles-ci sont pourvues de valeurs sémantiques qui ont des retombées sémantiques dans la construction de l'entité femme dans la parole proverbiale. Ainsi, deux formes verbales sont présentes : l'impératif et le présent générique.

L'emploi de l'impératif, dans les proverbes français et algérien, s'adresse dans les deux langues à l'interlocuteur homme. Avec une invitation de « faire » et de « ne pas faire » dans les proverbes français et une invitation à « faire » pour les proverbes algériens, qui consiste à inviter l'interlocuteur masculin (père ou mari) à exercer une violence symbolique et physique pour éduquer la femme. Ce qui est fortement péjoratif.

L'emploi du présent générique en français et de l'aoriste pour l'arabe algérien n'est pas dénué d'incidences sémantiques. Dans les deux langues, la femme apparaît dans deux positions syntaxiques : sujet et objet. Dans les proverbes français, l'entité femme apparaît comme sujet, déterminé et non déterminé ce qui induit une valeur de généralisation au procès prédiqué. Ces verbes de surcroît négativement connotés, construisent des représentations négatives de la femme, qui s'appliqueraient à toutes les femmes. Le présent général produit ainsi un effet « d'immobilité » des objets et des êtres narrés. Par ces verbes péjorés associés à la femme, le présent générique participerait donc à asseoir ces faits comme étant des valeurs universelles, consubstantielles à tout être féminin.

Dans les proverbes algériens, la femme apparaît aussi en position syntaxique d'objet. Les verbes associés à la femme appartiennent, dans ce cas à l'aspect accompli puisqu'ils sont inscrits dans l'aoriste. Ce qui confère à ces

actions péjorées une valeur en cours de déroulement, de ce fait, toujours actuelles.

Les actions exprimant des « processus », renvoient toutes à des actions ayant un jugement moral comme peuvent le dénoter la redondance du verbe « s'amender » mais aussi l'expression verbale « faire la difficile » qui suggère un comportement moral auquel la femme doit correspondre.

La qualification est aussi présente à travers une autre catégorie linguistique : les présentateurs. En effet, l'analyse de ces derniers a mis en évidence la manière dont sont présentées les femmes et sur « les modes d'existence » avec lesquels elles sont inscrites dans la parole proverbiale.

Dans le corpus français, trois types de constructions associées à l'entité femmes: le « présentateur d'existence », le « présentateur de présence » et enfin le « présentateur de focalisation ». Le « présentateur d'existence » est présent sous ces deux formes : « existence d'être particularisé » où nous avons une présentation des femmes comme étant des « êtres particularisés » par une propriété : solidité du lien féminin et présence des défauts, deux propriétés venant définir l'entité femmes dans les proverbes français. Et existence d'être « non particularisé », dans ce cas de figure, nous avons une présentation de l'entité femme non particularisé dans la mesure où c'est une catégorie indéfinie qui est pensée comme étant « point sans défauts ». Le « présentateur de présence » prend forme à travers une seule occurrence présentant la négation comme caractéristique consubstantielle à la présence de la femme, ce qui est là encore porteur de jugement négatif. Enfin, nous avons mis en évidence une « présentation de focalisation » où la femme est mise en relief dans sa fonction domestique mais aussi dans son pouvoir à construire ou de déconstruire le foyer.

Ainsi, les représentations oscillent entre la fonction de la femme au sein de la cellule domestique et des représentations attenantes à une caractérisation de son comportement, représentations qui sont foncièrement stéréotypées.

Une dernière catégorie, très saillante dans les proverbes de l'arabe algérien comme dans les proverbes français, est la catégorie adjectivale qui sous-tend une

qualification de la femme. Nous avons examiné le type de ces adjectifs, leurs positions et les effets sémantiques qui en découlent dans la construction de l'entité femme dans les deux discours proverbiaux algérien et français. Nous avons identifié l'adjectif qualificatif épithète présent dans les deux langues. Dans les deux langues, il exprime une caractérisation physique et morale, mettant en scène des qualifiés évalués axiologiquement. Il apparaît dans deux positions syntaxiques, pourvues d'effets sémantiques.

En effet, la postposition de qualifiés marqués axiologiquement, par cette position, acquièrent un caractère « explicatif ». La postposition pose la propriété comme étant consubstantielle à l'être décrit. Ces adjectifs épithètes caractérisent moralement et physiquement les femmes et se présentent, par leur postposition, comme étant « objectifs » et « explicatifs » des comportements imputés aux femmes.

L'antéposition, est l'exclusivité du français, l'arabe algérien, ne le permet pas. A travers les qualifiants: « belle, bonne, folle » il a un « effet d'intensité », c'est-à-dire qu'il souligne un « rapprochement sémantique » entre le qualifié femme et les qualifiants ci-dessus, évalués esthétiquement et éthiquement. En effet, les qualifiants relevés, tout en s'intégrant au substantif femme, suggèrent en plus de la notion qualitative, une « valeur d'intensité », ce qui dénote l'aspect réducteur de cette caractérisation. L'adjectif épithète est aussi présent par l'antéposition de propriétés dénotant une caractérisation exclusivement physique, cette dernière exprime l'extrême rapprochement qui existe entre le qualifié et le qualifiant, c'est-à-dire que la propriété exprimée par l'adjectif est partie intégrante au nom qualifié pour ne produire qu'un seul être. Ce qui est encore une fois réducteur. Ces qualifiants sont pourvus d'un marquage évaluatif: de type évaluation esthétique dominante pour les proverbes français, et évaluation éthique éminente dans les proverbes algériens. L'épithète est pourvu d'un rôle sémantique qui consiste à présenter des qualifiants, fortement évalués, comme faisant partie d'une « caractérisation interne » au nom qualifié. Cette évaluation est inscrite dans un discours proverbial, identifié comme un discours de sagesse populaire, ce qui confère à cette dernière un caractère naturel.

## **CHAPITRE IV Stéréotypisation de la femme dans le discours proverbial**

### **Introduction**

Après avoir identifié deux types d'évaluation inscrits dans la catégorie adjectivale, nous tenterons dans cet ultime chapitre de mettre en évidence la dimension stéréotypique à travers notamment des propriétés attribués à la femme dans les paroles proverbiales de l'arabe dialectal algérien et celles du français. Les propriétés associées à la femme permettront de mettre en lumière la vision du monde qui se dépeint dans les discours proverbiaux français et algérien. Nous traiterons la dimension stéréotypique des deux discours proverbiaux ; d'une part en relevant les types de stéréotypes, d'autre part, en les identifiant à travers le processus d'attribution des propriétés.

#### **1. Les stéréotypes de pensée invoqués pour dire la femme**

Nous essaierons d'abord de rendre compte de la manière dont le discours proverbial algérien et français convoquent la trame doxique pour asseoir la sagesse, dite populaire qui le caractérise. Nous tenterons également de déterminer si nous avons à faire à des idées doxiques qui diffèrent à l'image de la différence linguistique des deux langues.

Les deux discours invoquent une trame doxique qui prend forme par des stéréotypes de pensée, nous tenterons de savoir s'ils sont différents, à l'image des deux communautés qui produisent ces discours proverbiaux. Notre objectif est d'établir si les deux discours proverbiaux convoquent les mêmes idées doxiques ou si ces dernières diffèrent à l'image de la différence linguistique des deux communautés.

Ainsi, l'un des stéréotypes convoqué dans les proverbes des deux langues.

### 1.1. La femme doit être jeune et belle

L'un des stéréotypes convoqué dans les proverbes des deux langues est : la femme doit être jeune et belle.

Cette doxa qui impose à la femme d'être jeune et belle est fortement relayée dans le discours proverbial français et algérien.

Observons quelques proverbes dans les deux langues :

- 1.« **Belle** femme, mauvaise tête.Bonne mûle, mauvaise bête »
- 2.« **Jolie** fille porte sa dot sur son front »
3. « Prends le champ plat, prends la femme **vierge** »
- 4.« Celui qui a une **jolie** femme, en a toujours deux »
- 5« **Belle** fille et méchante robe trouvent toujours qui les accroche »
6. « ظريفة و عفيفة و عندها نفس شريفة »  
« Elle est gracieuse et chaste et, de plus, elle a un cœur (noble) d'or. »

1. الشابة شهوة\* و العجوزة بلوة

« La jeune femme est un (plaisir) bonheur, et la vieille est un malheur »

الي يحب الزين ياخذ فرجية

الي يحب الحيلة ياخذ يهودية

الي يحب العافية ياخذ رومية

الي يحب النّفحة و الفنتازية ياخذ تركية

الي يحب الجود و الكرم ياخذ عربية

« Celui qui aime la beauté prendra une Géorgienne, la ruse, une Juive. La tranquillité, une chrétienne, l'orgueil et la fantaisie, une Turque. La noblesse et la générosité, une femme arabe ».

2. ثلاثة اكلوا الوجه \* رفود القفا\* المشي الحفا\* ومن يتزوج امرأة شارفة

« Trois choses noircissent le visage : porter des fardeaux sur la nuque, marcher pieds nus et épouser une vieille femme » .

Nous avons l'illustration de la doxa qui impose à la femme d'être jeune et belle pour satisfaire l'être suprême des êtres vivants : l'homme. Cette doxa se manifeste linguistiquement par l'adoption d'adjectif qualificatifs dans le proverbe français, de façon redondante: « belle », « jolie » respectivement (1, 5, 2 et 4) et « vierge » dans (3), imposant ainsi des traits esthétiques que doit remplir la femme. Dans les proverbes algériens, nous avons, dans une moindre mesure, la même caractérisation qui est prise en charge par des adjectifs : « ظريفة » (mignonne) (6), substantif à valeur adjectivale « الشابة » (7). Avec une caractérisation d'âge dans : « شارفة » ( agée) (8) et « بلوة » (malheur) pour « العجوزة » (vieille) (7).

## 1.2. La femme doit être moralement exemplaire

Cette doxa impose à la femme d'avoir des traits moraux, qui font d'elle, la femme idéale. Cette doxa est l'exclusivité du proverbe algérien. Puisque nous ne dénombrons que deux proverbes français se rapportant à cette dernière.

Observons les exemples suivants:

1. La peur garde la vigne (se dit de la vertu des femmes).
2. Prends le champ plat, prends la femme **vierge**.
3. Il faut aux **filles** des hommes ou des murailles (le mariage ou le couvent sont la destinée des filles).
4. خذ المرأة الاصيلة و لو كانت على الحصيرة

« Epouse une femme de noble origine, même si tu dépenses ta fortune pour lui faire son douaire »

5. البنات يبقوا بغبارهم حتى يجي نهارهم

« Les filles doivent rester avec leur poussière jusqu'à ce que leur jour arrive.

Se dit des filles qui doivent rester timides, éviter la toilette jusqu'à ce qu'elles se marient ».

6. « ظريفة و عفيفة و عندها نفس شريفة »

« Elle est gracieuse et chaste et, de plus, elle a un cœur (noble) d'or ».

7. ثلاثة نزاها الزوجة الراضية و العودة الهادية و الصغار من الذرية

« Trois choses font plaisir : une épouse satisfaite (de son sort), une jument tranquille et les enfants quand ils sont jeunes ».

8. الضرسة العلية، المكحلة الثقيلة و الزوجة الهبيلة، زولهم ترتاح

« La dent malade, le fusil lourd et l'épouse folle, fais-les disparaître, tu seras tranquille ».

9. ثلاثة مسایل ما يتأمناو شي في الدنيا، الزمان و النساء و الخيل

« Dans le monde, il ya trois choses auxquelles il ne faut jamais se fier : la fortune, les femmes et les chevaux ».

Dans ces proverbes, nous avons la doxa qui impose à la femme d'avoir une vertu exemplaire. Cette doxa est plus présente dans les proverbes algériens et français. Cette doxa prend forme, dans les proverbes français par le proverbe métaphorique (1) et (3), respectivement : La peur garde la vigne (se dit de la vertu des femmes), et Il faut aux **filles** des hommes ou des murailles (le mariage ou le couvent sont la destinée des filles). et par l'adjectif explicite « vierge » (2) « Prends le champ plat, prends la femme **vierge**.

Dans les proverbes algériens, nous avons les adjectifs qui qualifient la vertu de la femme : « الاصلية » (noble origine), « عفيفة » (chaste), et par une locution qualificative « ما يتأمناو » ( ne sont pas fiables).

Dans ces proverbes, nous avons la doxa qui impose à la femme d'avoir une vertu exemplaire. Cette doxa est plus présente dans les proverbes algériens et français. Cette doxa prend forme, dans les proverbes français par le proverbe

métaphorique (1) et (3), respectivement : La peur garde la vigne (se dit de la vertu des femmes), et Il faut aux **filles** des hommes ou des murailles (le mariage ou le couvent sont la destinée des filles). et par l'adjectif explicite « vierge » (2) « Prends le champ plat, prends la femme **vierge**.

Dans les proverbes algériens, nous avons les adjectifs qui qualifient la vertu de la femme : « **الاصيلة** » (noble origine), « **عفيفة** » (chaste), et par une locution qualificative « **ما يتأمنوا** » ( ne sont pas fiables). :

### 1.3. La figure maternelle est la figure de référence

Examinons les proverbes qui suivent :

1. La mère verse de vrais pleurs, le reste ne verse que de faux pleurs
2. Pas d'ami(e) meilleur que mère ni de pays meilleur que Bagdad
3. Droit de mère, droit de Dieu
4. D'une bonne vigne, prenez le plant, d'une bonne mère prenez la fille.
5. "Prends l'étoffe d'après la lisière, et la fille d'après la mère »
6. **خُذ البنات على الأمّات \* وخذ الخيل على الصّفات**  
(Prends les filles d'après les mères et les chevaux d'après les qualités physiques)
7. **خُذ البنات على الأمّهات والخدم على السادات**  
(Choisissez les filles d'après leurs mères et les domestiques d'après leurs maîtres).
8. **دير القدرة على فمها و المرّة تشبه أمها**  
(Même si tu mets la marmite sens dessus-dessous, tu n'empêcheras pas la fille de ressembler à sa mère)

Nous avons dans les deux langues la convocation de la doxa de la mère comme figure ultime de respect. Cette convocation est plus importante dans les proverbes français.

Effectivement, ce dernier caractérise positivement cette figure par des emplois d'adjectif positif « vrai » (1), et superlatif « meilleur » (2). Jusqu'à une

sacralisation de cette dernière (3). Dans les proverbes algériens, cette figure n'est invoquée que pour signifier son rôle dans le choix de l'épouse ( 5, 6 et 7).

Nous avons dans les deux langues la convocation de la doxa de la mère comme figure ultime de respect. Cette convocation est plus importante dans les proverbes français.

Effectivement, ce dernier caractérise positivement cette figure par des emplois d'adjectif positif « vrai » (1), et superlatif « meilleur » (2). Jusqu'à une sacralisation de cette dernière (3). Dans les proverbes algériens, cette figure n'est invoquée que pour signifier son rôle dans le choix de l'épouse ( 5, 6 et 7).

#### 1.4. La femme est inférieure à l'homme

Observons les proverbes suivants :

1. « Homme de paille vaut une femme d'or »
2. « Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq »
3. « La poule ne doit pas chanter devant le coq »
4. « Les lys ne filent point » (le royaume de France ne sera pas aux mains des femmes)
5. المرأة خذ لها رجول\* و الرجل خذ له بنت الأصول  
« Pour la femme, choisis (prends) un homme, et pour l'homme, une fille de haut lignage ».
6. مسكين من كانت علته مرته  
« Est bien malheureux celui dont le mal [dont il souffre] est son épouse ».
7. « المرأة عورة »  
« La femme est considérée comme une chose dont on rougit »<sup>178</sup>.

Nous constatons que les deux langues font appeler à la même doxa, à savoir l'infériorité de la femme par rapport à l'homme.

---

<sup>178</sup> Le sens littéral de cet énoncé est la femme est bigleuse

Dans les proverbes français, cette infériorité est soulignée au sein du ménage ( 2) et (3), au pouvoir (4) et dans l'absolu (1). Elle prend forme par une injonction métaphorique (3) et (2). Dans les proverbes algériens, cette infériorité se rapporte au ménage aussi (6), au choix de l'épouse (5) et dans l'absolu aussi (7).

Nous constatons que les deux langues font appeler à la même doxa, à savoir l'infériorité de la femme par rapport à l'homme.

Dans les proverbes français, cette infériorité est soulignée au sein du ménage ( 2) et (3), au pouvoir (4) et dans l'absolu (1). Elle prend forme par une injonction métaphorique (3) et (2). Dans les proverbes algériens, cette infériorité se rapporte au ménage aussi (6), au choix de l'épouse (5) et dans l'absolu aussi (7).

### **1.5. Les défauts de la femme mis en exergue**

Observons les exemples suivants :

1. Vides chambres font femmes folles.
2. Femme sait un art avant le diable.
3. Souvent femme varie, bien fol qui s'y fie.
4. Qui épouse la femme, épouse des dettes.
5. . Femme qui rit, femme au lit.
6. . A toute heure chien qui pisse et femme qui pleure.
7. Où femme il ya, silence il n'ya.
8. Prends le premier conseil de la femme, non le second.
9. L'avis d'une femme est peu de prix, mais qui ne le prend pas est un sot ».
10. المرأة المرآة حرقاة  
« La femme qui apprête des plats trop aqueux est peteuse » ;
11. بعض النساء كلماتهم ما تنسى و مرقاتهم ما تنحسى  
« La parole de certaines femmes, on ne peut l'oublier pas plus qu'on ne peut consommer leur bouillon »

النسا إذا حبوا يدبروا وإذا كرهوا يخبروا. 12.

« Les femmes font preuve d'imagination si elles aiment, et trahissent si elles détestent ».

ثلاث مسایل ما یتمنؤ شی فی الدنیا الزمان و النساء و الخیل. 13.

« Dans ce monde il ya trois choses auxquelles il ne faut jamais se fier : la fortune, les femmes et les chevaux ».

شاور مراتك (مرتک) وخالف علیها. 14.

« Consulte ta femme et prends le contrepied de son avis »

Cette doxa impute des défauts à la femme et les présente comme étant consubstantiels à cette dernière. Ainsi, un travers est relayé dans les deux langues à savoir la futilité de l'opinion de la femme dans le proverbe français (9) et le proverbe algérien (14). Hormis cette caractérisation commune, l'ensemble des proverbes présentent des traits propres à chaque culture : dans les proverbes français, la femme est présentée comme prolix (7), dépendière (4), frivole (6) et (5), futile (8) et (9). Dans les proverbes algériens : virulente (11), traîtresse (12), malhonnête (13) et sale (10).

Cette doxa impute des défauts à la femme et les présente comme étant consubstantiels à cette dernière. Ainsi, un travers est relayé dans les deux langues à savoir la futilité de l'opinion de la femme dans le proverbe français (9) et le proverbe algérien (14). Hormis cette caractérisation commune, l'ensemble des proverbes présentent des traits propres à chaque culture : dans les proverbes français, la femme est présentée comme prolix (7), dépendière (4), frivole (6) et (5), futile (8) et (9). Dans les proverbes algériens : virulente (11), traîtresse (12), malhonnête (13) et sale (10).

Au bilan de l'analyse qui précède, nous pouvons affirmer qu'en dépit de l'éloignement linguistique et culturel, nous avons affaire à des stéréotypes de pensée proches, dans la mesure où ils stigmatisent la femme. Cette stigmatisation

est, cependant, plus prononcée dans les proverbes français. En effet, hormis le stéréotype relatif à l'exemplarité morale de la femme qui est, l'exclusivité du proverbe algérien, les quatre autres stéréotypes de pensée sont communs aux proverbes des deux langues. Ces derniers conviennent quatre sous-basements doxiques : la nécessité de la femme d'être jeune et belle, l'infériorité de celle-ci par rapport à l'homme, la suprématie de la figure maternelle, et la présentation de la femme par ses défauts.

Nous passerons dans le prochain point à l'observation du procédé d'attribution de propriétés et son degré de stéréotypisation.

## **2. Propriétés qualitatives relatives à la Femme dans le discours proverbial au prisme de l'évaluation doxique**

Nous tenterons d'établir dans ce sous chapitre si les propriétés qualitatives associées à la femme diffèrent, à l'image de la différence de la doxa qui sous-tend les deux communautés en question : la communauté algérienne et la communauté française. Identifier les qualités d'un être se fait au prisme de schèmes doxiques. En effet, Charaudeau affirme que « les **propriétés** »<sup>179</sup> constituent une classe conceptuelle qui décrit des caractères particuliers, des qualités, des manières d'être ou de faire que l'homme perçoit ou construit et qu'il assigne aux êtres ou aux processus » (2010, p. 37).

### **2.1. Propriétés qualitatives évaluées**

Examinons quelques proverbes français et algériens et voyons quelles les propriétés sont associées à la Femme.

#### **Proverbes français**

1. Belle femme, mauvaise tête,  
Belle mule, mauvaise bête.
2. Femme bonne vaut couronne.
3. Femme avare, galant escroc.

---

<sup>179</sup> Le caractère gras et italique est souligné par l'auteur lui-même.

4. Tout ce que Clerc laboure, folle femme dévore.
5. Jolie fille porte sa dot sur le front.
6. Dame blanche a le cul noir.

**Les proverbes algériens :**

7. الرجال غائبة و النسوة سايبة

« Les hommes sont absents et les femmes ont le champ libre »

8. عليك بالسانية القريبة و المرة الغريبة

« Choisis un jardin à proximité et une femme étrangère »

9. المرأة عورة

« La femme est considérée comme une chose dont on rougit ».<sup>180</sup>

10. الشابة شهوة \* و العجوزة بلوة

« La jolie fille est un plaisir la vieille un malheur ».

11. خذ المرأة الأصيلة ولو كانت على الحصيرة

« Epouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui fournir son douaire ».

Nous remarquons que les « états qualificatifs » relatifs à la femme, dans les proverbes algériens et français sont axés sur les attributs physiques et moraux que peuvent avoir les femmes. Ces « états qualificatifs » sont estampés d'évaluation, Charaudeau affirme dans cette optique :

Les propriétés peuvent être issues des appréciations positives ou négatives que les sujets parlants portent sur les êtres ou leurs comportements. Ces jugements qui sont toujours marqués au sceau d'une valeur (variable selon les normes sociales) (2010, p. 39).

Nous remarquons que les « états qualificatifs » relatifs à la femme, dans les proverbes algériens et français sont axés sur les attributs physiques et moraux que peuvent avoir les femmes. Ces « états qualificatifs » sont estampés d'évaluation, Charaudeau affirme dans cette optique :

Les propriétés peuvent être issues des appréciations positives ou négatives que les sujets parlants portent sur les êtres ou leurs comportements. Ces jugements qui sont toujours marqués au sceau d'une valeur (variable selon les normes sociales) (2010, p. 39).

<sup>180</sup> Notons que Ben Cheneb ne mentionne que ce sens métaphorique de ce proverbe.

## 2.2. Evaluation esthétique et éthique

Dans notre corpus, les « états qualificatifs » sont liés aux attributs moraux et physiques, les premiers sont davantage présents dans les proverbes algériens que dans les proverbes français, comme le montrent les qualificatifs: سايبة (femme ayant le champ libre), الغريبة (femme étrangère), عورة (objet dont on rougit), بئوة (femme de malheur), شهوة (un plaisir), الأصيلة (femme de noble origine<sup>181</sup>). En français : « bonne, avare et folle ».

Les proverbes français sont, quant à eux, axés principalement sur les attributs physiques: « belle, jolie et blanche ». Ces qualificatifs sont empreints d'une appréciation d'ordre « esthétique »<sup>182</sup> qui « définit en termes de « beau » et de « laid », ce que sont les êtres de la nature, les représentations que les hommes en donnent (l'expression artistique) ou les objets qu'ils fabriquent. » (Charaudeau, 2010, p. 814).

Nous remarquons également la présence de l'évaluation éthique, celle-ci est pensée par Charaudeau comme ce qui « définit en termes de *bien* et de *mal* » ce que doivent être les comportements humains au regard d'une morale « externe » (les règles de comportement sont imposées à l'individu par un consensus social) ou « interne » (l'individu se donne ses propres règles de comportement) » (2010, p. 815).

L'évaluation éthique est dominante dans les proverbes algériens, comme en témoignent les proverbes suivant : (7) غايبة و النّسوة سايبة الرجال « Les hommes sont absents et les femmes ont le champ libre », عليك بالسانية القريبة و المرأة الغريبة, (Choisis un jardin à proximité et une femme étrangère), المرأة عورة (La femme est considérée comme une chose dont on rougit), خذ المرأة الأصيلة ولو كانت على الحصيرة, « Épouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui fournir son douaire ».

<sup>181</sup> C'est la traduction de Ben Cheneb (1906).

<sup>182</sup> Charaudeau (2010) distingue cinq domaines d'évaluation : le domaine de la « Vérité », le domaine de « l'éthique », le domaine de « l'esthétique », de « l'hédonique » et le domaine du « pragmatique ».

Dans les proverbes français, cette évaluation est moins présente comme nous pouvons le constater à travers les proverbes suivants : « Femme bonne vaut couronne », « A femme avare, galant escroc » et « Tout ce que Clerc laboure, folle femme dévore ». Cette évaluation est plutôt d'ordre esthétique.

Dans notre corpus, les « états qualificatifs » sont liés aux attributs moraux et physiques, les premiers sont davantage présents dans les proverbes algériens que dans les proverbes français, comme le montrent les qualificatifs: سايبة (femme ayant le champ libre), الغريبة (femme étrangère), عورة (objet dont on rougit), بئوة (femme de malheur), شهوة (un plaisir), الأصيلة (femme de noble origine<sup>183</sup>). En français : « bonne, avare et folle ».

Les proverbes français sont, quant à eux, axés principalement sur les attributs physiques: « belle, jolie et blanche ». Ces qualificatifs sont empreints d'une appréciation d'ordre « esthétique »<sup>184</sup> qui « définit en termes de « beau » et de « laid », ce que sont les êtres de la nature, les représentations que les hommes en donnent (l'expression artistique) ou les objets qu'ils fabriquent. » (Charaudeau, 2010, p. 814).

Nous remarquons également la présence de l'évaluation éthique, celle-ci est pensée par Charaudeau (2010) comme ce qui « définit en termes de *bien* et de *mal* » ce que doivent être les comportements humains au regard d'une morale « externe » (les règles de comportement sont imposées à l'individu par un consensus social) ou « interne » (l'individu se donne ses propres règles de comportement) » (2010, p. 815).

L'évaluation éthique est dominante dans les proverbes algériens, comme en témoignent les proverbes suivant : (7) غايبة و النسوة سايبة الرجال « Les hommes sont absents et les femmes ont le champ libre », عليك بالسانية القريبة و المرة الغريبة, (Choisis un jardin à proximité et une femme étrangère), المرأة عورة (La femme est considérée comme une chose dont on rougit), أخذ المرأة الأصيلة ولو كانت على الحصيرة,

---

<sup>183</sup> C'est la traduction de Ben Cheneb (1906).

<sup>184</sup> Charaudeau (2010) distingue cinq domaines d'évaluation : le domaine de la « Vérité », le domaine de « l'éthique », le domaine de « l'esthétique », de « l'hédonique » et le domaine du « pragmatique ».

« Epouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui fournir son douaire ».

Dans les proverbes français, cette évaluation est moins présente comme nous pouvons le constater à travers les proverbes suivants : « Femme bonne vaut couronne », « A femme avare, galant escroc » et « Tout ce que Clerc laboure, folle femme dévore ». Cette évaluation est plutôt d'ordre esthétique.

## **Conclusion**

L'étude de la dimension doxique afférente à la femme dans le discours proverbial algérien et français fait suite au chapitre précédent relatif au procédé de qualification.

L'analyse de la qualification a pris forme, dans les deux langues, à travers la présence exclusive de la « qualification de l'être » Femme.

Celle-ci s'est illustrée par l'attribution de « propriétés » qui lui sont associées dans le discours proverbial algérien et français. L'analyse de ce procédé a révélé que bien qu'il y ait des propriétés de nature différente dans les deux langues, l'entité femme est dévaluée. Cette évaluation est d'ordre esthétique en français et éthique en arabe dialectal algérien.

Ainsi, nous sommes bien en présence « d'axiologisation »<sup>185</sup>doxique. Cette « axiologisation » prend forme dans le procédé discursif de qualification à travers la présence exclusive de la « qualification de l'être femme. L'identification de la femme s'est ainsi faite par des propriétés doublement évaluatives : évaluation esthétique pour les proverbes français et évaluation éthique pour les proverbes algériens. Cette évaluation axiologique est le pendant de la trame doxique qui sous-tend les proverbes algériens et français. La parole proverbiale tant algérienne que française est ainsi truffée de jugements évaluatifs à l'égard de la Femme, même si cette évaluation est de nature différente (esthétique pour les proverbes français et éthique pour les proverbes algériens), parce qu'elle correspond à l'arrière-plan doxique spécifique qui préside aux deux langues en

---

<sup>185</sup> Dans le sens d'évaluation axiologique.

question. Ce qui nous fait dire qu'il ya une construction quasi identique de l'entité Femme dans la parole proverbiale algérienne et la parole proverbiale française.

Ainsi, nous sommes bien en présence « d'axiologisation »<sup>186</sup>doxique. Cette « axiologisation » prend forme dans le procédé discursif de qualification à travers la présence exclusive de la « qualification de l' être femme. L'identification de la femme s'est ainsi faite par des propriétés doublement évaluatives : évaluation esthétique pour les proverbes français et évaluation éthique pour les proverbes algériens. Cette évaluation axiologique est le pendant de la trame doxique qui sous-tend les proverbes algériens et français. La parole proverbiale tant algérienne que française est ainsi truffée de jugements évaluatifs à l'égard de la Femme, même si cette évaluation est de nature différente (esthétique pour les proverbes français et éthique pour les proverbes algériens), parce qu'elle correspond à l'arrière-plan doxique spécifique qui préside aux deux langues en question. Ce qui nous fait dire qu'il ya une construction quasi identique de l'entité Femme dans la parole proverbiale algérienne et la parole proverbiale française.

## **Conclusion partielle de la partie II**

Dans le second versant de cette étude, nous avons effectué une analyse linguistique comparative de la parole proverbiale algérienne et française. Cette analyse avait une double dimensions : d'une part, l'examen de la combinatoire lexicale et les « procédés discursifs » associés à la femme. D'autre part, l'examen de la dimension doxique qui gouverne la mise en mots de cette entité.

L'examen de la combinatoire lexicale et procédés discursifs a mis en exergue trois procédés discursifs, récurrents dans les deux langues : le procédé d'association, le procédé d'analogie par ses deux mécaniques : la comparaison et

---

<sup>186</sup> Dans le sens d'évaluation axiologique.

la métaphore. Et le procédé de qualification. Ces trois procédés sous-tendent une évaluation de la femme, voire une dépréciation de cette dernière dans les deux langues. Evaluation à dominance esthétique dans les proverbes français et à dominance éthique dans les proverbes algériens. Venant ainsi contredire les propos de Schapira (2010) qui affirmait que si des proverbes vilipendant une catégorie d'humain existent mais seraient propres aux sociétés orientales.

L'examen de la dimension stéréotypée de l'assignation de propriétés associées à la femme, n'a fait que confirmer cette évaluation. Ces propriétés axées sur une caractérisation physique dans les proverbes français et une caractérisation morale dans les proverbes algériens ayant conduit à une évaluation esthétique prééminente dans les proverbes français et éthique dominante dans les proverbes algériens. Cette caractérisation, souvent axiologique, est le pendant de la trame doxique qui sous-tend les proverbes algériens et français : l'aspect moralisateur de la société algérienne et la primauté du paraître de la société française.

## Conclusion générale

Nous avons observé les prédictions linguistiques du discours proverbial algérien et français relatives à la thématique de la femme, autrement dit, les catégories et procédés linguistiques au prisme de la théorie sémantique charaudienne. Cette théorie considérant le sens implicite comme déterminant le sens explicite, nous a semblé la plus opportune pour appréhender notre corpus.

En effet, l'analyse a révélé, qu'au delà des disparités typologiques des deux langues, subsiste la même dévaluation de la femme. Plus prégnante dans le discours proverbial français qu'algérien.

Notre travail nous a permis d'une part, de contrôler la validité des hypothèses émises. D'autre part, de nuancer cette pensée répandue qui consiste à afférer aux sociétés orientales<sup>187</sup> la dévaluation de la femme<sup>188</sup>.

Notre première hypothèse était que la parole proverbiale des deux langues est un « réceptacle » d'idées doxiques sur la femme, travesties en « sagesse des nations ». Cette hypothèse a été confirmée puisque les pensées doxiques sur la femme truffent la parole proverbiale.

La seconde hypothèse stipulait que la production proverbiale algérienne et française n'exclut pas la présence d'évaluation à l'égard de la femme. Hypothèse qui fut aussi confirmée. Puisque cette évaluation fut exprimée, tantôt implicite, tantôt explicite dans tous les niveaux d'analyse.

Cette évaluation consistait en une dévaluation systématique de la femme dans les deux discours proverbiaux. Présente dans les différents niveaux de notre analyse linguistique. La présence de cette évaluation vient ainsi nuancer les propos de Schapira (2014) qui disait que les proverbes véhiculent des « principes humains simples » et ne « fustigent » pas une catégorie d'humains » (ibid., p.23.). Que si évaluation il ya, ce serait d'une part « très rare » et d'autre part, ce serait l'exclusivité des sociétés orientales et ne concernerait pas les proverbes

---

<sup>187</sup>Nous sommes consciente que la société algérienne n'est pas une société orientale, mais elle est un échantillon d'altérité sociale.

<sup>188</sup> Tel que l'a stipulé Schapira (2014) dans son article .

français. Non seulement plus présente dans le corpus français mais elle est plus virulente que dans le corpus algérien.

Cette dernière se déploie sur tous les niveaux de notre analyse. Effectivement, le premier pan de notre analyse qui consistait à observer les procédés linguistiques redondants, notamment, le procédé de l'association, qui consiste à présenter une entité dans une relation « contraire » ou « d'identité » avec d'autres entités.

Ce procédé, qui se manifestait linguistiquement par le biais d'une conjonction de coordination « et » en français et « و » /waw/ en arabe, n'a pas manqué d'accentuer cette péjoration. En effet, présent notamment par « l'association de l'identique » qui implique un raisonnement par « symétrie », c'est-à-dire soulignant un rapport « d'équivalence sémantique » entre l'entité Femme et des entités péjoratives.

Mais aussi, par l'association de la femme à la référence animale, référence qui diffère dans les deux corpus à l'image de la différence culturelle qui sous-tend les deux langues, mais, qui garde, au demeurant, le même effet sémantique dépréciatif de la femme.

Cette péjoration relevée, se confirmera dans le second procédé analysé, à savoir le procédé analogique, qui consiste à mettre en correspondance une entité avec des entités de « domaines différents ». Ce dernier, présent dans notre corpus explicitement par la comparaison et implicitement par la métaphore.

Par la comparaison, l'entité femme apparaît majoritairement comme comparée dans les deux langues. Les comparaisons dont elle fait l'objet sont estampillées du sceau de l'axiologisation, c'est-à-dire comparées à des entités ou comportements négativement connotés

Présente différemment dans les deux langues. Effectivement, tandis que dans le corpus algérien, elle n'apparaît qu'à travers un seul type : « la comparaison globale », dans le corpus français, elle y est présente par la « comparaison « globale », « évaluative » et « intensive ».

La différence entre les deux langues s'arrête là, puisque les deux langues convoquent des comparants fortement axiologisés. Nous arrivons ainsi à infirmer la troisième hypothèse puisque malgré les différences typologiques des deux langues, il y a la même dévaluation de la femme. Il n'y a pas de différence dans le traitement, puisque la femme est dévaluée dans les deux langues, de façon plus prégnante dans le corpus français qu'algérien.

Effectivement, les comparaisons dont la femme fait l'objet sont estampillées du sceau de l'axiologisation, c'est-à-dire qu'elle est comparée à des entités ou comportements négativement connotés.

Implicitement, cette axiologisation de la femme se transcrit aussi dans le second type du procédé analogique : à savoir les métaphores.

Contrairement aux comparaisons qui suggèrent une ressemblance de propriétés, les métaphores suggèrent une ressemblance de rapport. Elles se conçoivent comme une opération de transfert de sens, par laquelle deux entités de nature sémantique différente se lient et produisent un effet sémantique. Présente dans le corpus français sous différents types, sous un seul type dans le corpus algérien.

Hormis cette différence quantitative, les deux langues font appel à un type métaphorique redondant : la métaphore argumentative, qui consistait à associer la femme à des unités pourvues de « sèmes évaluatifs », créant ainsi une dévaluation de cette dernière.

Enfin, cette péjoration se transcrit dans l'ultime procédé discursif », à savoir le procédé de qualification. Ce dernier est un procédé d'attribution de propriétés, inscrit sur plusieurs catégories linguistiques, convoque le même type de qualification dans les deux langues, à savoir la « qualification de l'être ».

Ce type de qualification, fait intervenir des propriétés, en l'occurrence, axiologiquement marquées dans les deux langues, mais de façon plus prononcée dans le discours proverbial français qu'algérien.

Ce qui nous fait dire qu'il y a une construction quasi identique de l'entité Femme dans la parole proverbiale algérienne et française. Nous avons ainsi, infirmé la

troisième et ultime hypothèse qui stipulait que le traitement linguistique serait différent, à l'image de la différence typologique de deux langues, puisque, nous avons une dévaluation de la femme dans les discours proverbiaux des deux langues.

Nous concluons cette étude par la perspective d'élargir notre corpus d'étude à l'international, notamment un corpus d'étude de proverbe de pays de continent différent afin de voir si finalement cette vision dépréciative de la femme ne serait pas plutôt un apanage universel qui serait lié au mode patriarcal qui régit nos sociétés et non au caractère oriental ou occidental de ces dernières.

## Bibliographie

### Ouvrages

- ADAM J.M. ( 2011). *Les textes : types et prototypes*. Armand Collin. Paris.
- BARTHES R. (1970). *Mythologies*. Seuil. Paris.
- BEN CHENEB M. (2013), [1906]. *Proverbes de l'Algérie et du Maghreb*, Médéa, flites édition.
- BOURAYOU A.(2007). *القصص الشبية في منطقة بسكرة*.  
دراسة ميدانية. الجزائر. الطباعة الشعبية للجيش
- BOURDIEU P. et PASSERON J.C.(1970). *La Reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. France. Les éditions de Minuit.
- BOURDIEU P. (1981). *Questions de sociologie*. Edition de Minuit. Paris.
- BOUTARENE K. (1986). *Proverbes et dictons populaires algériens*, Alger, office des publications universitaires.
- Brill L. E. J. et al.( 1991). *Encyclopédie de l'Islam*. Paris. Larousse
- CHARAUDEAU P. (1994). *Eléments de sémiolinguistiques*. France. Aubin Imprimeur.
- CHARAUDEAU P.. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris. Vuibert.
- CHARAUDEAU P. (2010). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris. Hachette.

- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, seuil.
- CHAROLLES M. (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris. Ophrys. Collection l'essentiel français.
- CHERIGUEN F.(1997). *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*. Alger. Casbah édition.
- DOURNON J.Y. (2021), *Dictionnaire des proverbes et dictons de France*, Paris, hachette.
- DUCROT O., (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Éd. de Minuit.
- DEHEVEL L. W. (1995). *Manuel de l'arabe moderne*. Paris . l'Asiatique.
- GUILLAUME G. (1973). *Principes de la linguistique théorique de Gustave Guillaume*. Québec. Presses de l'Université de Laval.
- IBRAHIMI N. (1974) . *أشكال التعبير في الأدب الشعبي* . القاهرة ، لمطبع والنشر ، مصر ، دار النهضة
- IBN KHALDOUN . (1997) . *Discours sur l'histoire universelle. Al mouqadima*. Paris. Broché.
- KERBRAT-ORRECCHIONI C. (1998). *L'implicite*. Paris. Armand Colin.
- KERBRAT-ORRECCHIONI C. (2012). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. 4<sup>ème</sup> édition. Paris. Armand Colin.
- QUITOUT M., 1999,« De quelques problèmes majeurs de la parémiologie moderne »*Dirassat*: Vol. 9, Article 14. Availableat: <https://digitalcommons.aaru.edu>. Consulté le 19.03.2023.
- LAKOF G. et TURNER M. (1989). *More than cool reason. A field guide to poetic metaphor*. Chicago. The Chicago press university.

- LARCHER P. ( 2014). *Linguistique arabe et pragmatique*. Beyrouth. Presse de l'IFPO.
- LECOMTE G.( 1968) .*Grammaire de l'arabe*. Que sais-je ?. Paris. Presse universitaire de France.
- Mejri S. et Baccouche T., 2007, Norme grammaticale et description linguistique : le cas de l'arabe. En ligne. Disponible sur [//www.cairn.info/revue-langages-2007-3pages-27.html//](http://www.cairn.info/revue-langages-2007-3pages-27.html//)
- MONTREYNAUD F., PIERRON A.et SUZZONI F., (1980), *Le dictionnaire de proverbes et dictons* , France, Les usuels du Robert.
- MORAWSKIrawski J. (2007). *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Paris, Champion.
- PATRASCU V. et al. (2011). *Corpus et méthodes : Epistémologies critiques et appropriations multidisciplinaires*. L'Harmattan. Paris.
- PERELMAN C. et OLBRECHTS T. (2008), *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, édition de l'université de Bruxelles, Paris.
- POTTIER B . (1992). *Sémantique générale*. Presses universitaires de France. Paris.
- POTTIER B. (1974). *Linguistique générale. Théorie et description*. Presses universitaires de France. Paris.
- SCHAPIRA C.(1999). *Les stéréotypes : proverbes et autres formules*. Ophrys. Col. L'essentiel français.Paris.
- Taylor A. (2017). [1931] . *The proverb*. Harvard university press
- VINAY J.P. et DARBELET J. (1958). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Didier. Paris.
- VIGNAUX G. (1988). *Le discours acteur du monde. Enonciation, argumentation et cognition*. Ophrys. Paris.

## Articles

- AMOROUAYACH E. (2009). « Pratiques langagières d'étudiants en médecine de la Faculté d'Alger » . *Synergies*. N°5. [En ligne]. Disponible sur // [gerflint.fr/Base/Algerie5/essafia.pdf](http://gerflint.fr/Base/Algerie5/essafia.pdf)/. Consulté le 21.12.2021.
- ANSCOMBRE J.C. (1994), « Proverbes et formes proverbiales : valeurs évidentielles et argumentatives » . *Langue française*. N°102.
- ANSCOMBRE J.C. (2000). « La parole proverbiale et structures métriques » . *Langages*. n°139.
- ANSCOMBRE J. C.(2001). « Dénominations, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux ». *Cahiers de praxématique* . N°39.
- ANSCOMBRE J.C. (2003). « Les proverbes sont-ils des expressions figées ? » . *Cahiers de lexicologie*. N° 1. Champion. Paris.
- ANSCOMBRE J.C. (2005). « Les proverbes : un figement du deuxième type ? ». *Linx* . N°53. [En ligne]. Disponible sur // [journals.openedition.org/linx/255/](http://journals.openedition.org/linx/255/). Consulté le 23.10.2021.
- ANSCOMBRE J.C. (2006). « Polyphonie et classification des énoncés sentencieux. Les marqueurs médiatifs génériques ». *Le français moderne* . N°1 .
- ANSCOMBRE J. C. (2012) . « Pour une théorie linguistique du phénomène parémique», in Jean-Claude Anscombe, Bernard Darbord et ODDO A. et al., *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin.
- ANSCOMBRE J.C. (2015). « Classification(s) et critères de classification dans le domaine parémique. » In Beliakov V. Mejri S.. 2015. *Stéréotypie et figement. A l'origine du sens*. Presses universitaires du Midi. Toulouse.
- ANSCOMBRE J.C.(2017). « Le fonctionnement du temps et de l'aspect dans la gnomivité/généricité des proverbes », *Scolia*, n°31,

- [en ligne], disponible sur [//journals.openedition.org/scolia/409](https://journals.openedition.org/scolia/409) ;DOI :10.4000/Scolia.409//, consulté le 04.08.2022.
- BELIAKOV V. et MEJRI S.. (2015). « Stéréotypie et figement. A l'origine du sens.Toulouse ». Presses universitaires du Midi.
  - BELHAJ S.(2019). « L'usage des proverbes dans les romans de Tahar Ben Jeloul ». *Langues, cultures et société*. N°2. [En ligne]. Disponible sur [// 18823-48546-1-PB.pdf](#) //. Consulté le 29.12.2021.
  - BOSSON B. (2019). « La qualification : un procédé d'identification des propriétés de la femme africaine » dans *voix et visage de femmes de Madeleine Borgomano*. [En ligne]. Disponible sur [//https://www.rilale-uac.org/wp-content/uploads/2019/09/Bosson-Bra\\_-La-qualification....pdf](https://www.rilale-uac.org/wp-content/uploads/2019/09/Bosson-Bra_-La-qualification....pdf) //. Consulté le 17.12.2022.
  - BOUBKER I.(1996). « L'accord verbal dans le discours de la tradition grammaticale arabe :esquisse d'une lecture ». [En ligne]. Disponible sur [//www.persee.fr/doc/flang\\_1244-5460\\_1996\\_num\\_4\\_8\\_1108/](http://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1996_num_4_8_1108/). Consulté le 10.09.2021.
  - BOUJELBAN R. et al.( 2015). « De l'arabe standard vers l'arabe dialectal. Projection de corpus et ressources linguistiques en vue du traitement automatique de l'oral dans les médias tunisiens ». [ En ligne]. Disponible sur [// shs.hal.science/halshs-01193325/document](https://shs.hal.science/halshs-01193325/document) //. Consulté le 05.02.2022.
  - BLACHERE R., 1975, « Contribution à l'étude de la littérature proverbiale des Arabes à l'époque archaïque », *Analecta* [en ligne]. Damas : Presses de l'Ifpo,. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/ifpo/6259>. ISBN : 9782351594209. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ifpo.6259>. Consulté le 20.03.2023.

- BURIDANT C.(1976). « Nature et fonction des proverbes. Jeux-partis ». *Revue des sciences humaines* XLI. Numéro 163.
- BURIDANT C.(1984). « Avant-Propos ». *In*. Suard F. et Buridant C.. *Richesse du proverbe* . Lille. PUL.
- CHADLI A., (2021).« صورة المرأة في المثل الشعبي الجزائري من المقام و الرمز ». [en ligne], disponible sur [// asjp.cerist.dz.down Article/ 0513/6/2/17/8 B93/](http://asjp.cerist.dz/downArticle/0513/6/2/17/8B93/) . Consulté le 29.07.22.
- CHARAUDEAU P. (1995) . « Une analyse sémiolinguistique du discours ». *Langages*. N°117.Larousse. [En ligne]. Disponible sur [atrick-charaudeau.com/Une-analyse-semiolinguistique-du,64.html](http://atrick-charaudeau.com/Une-analyse-semiolinguistique-du,64.html). Consulté le 10. 05.2015.
- CHARAUDEAU P. (2001). « L’enseignement d’une grammaire du sens ». [en ligne]. disponible sur [//www.cairn.info/revue-le français- aujourd’hui/](http://www.cairn.info/revue-le-français-aujourd’hui/). Consulté le 24.02.2022.
- CHARAUDEAU P. (2004). « Tiers où es-tu » ? » in *La voix cachée du Tiers. Des non-dits du discours*. l’Harmattan. Paris. [En ligne]. Disponible sur [//www.patrick-charaudeau.com/](http://www.patrick-charaudeau.com/). Consulté le 23.10.2022.
- CHARAUDEAU P. et RONNER R. . (2019). « Analyse sémiolinguistique du Discours : Conceptions et interfaces ». [En ligne]. Disponible sur [//40537-Texto%20do%20Artigo-136200-2-10-20200127%20\(1\).pdf](http://40537-Texto%20do%20Artigo-136200-2-10-20200127%20(1).pdf)// . Consulté le 16.02.2022.
- CHARAUDEAU P. (2006). « La situation de communication comme lieu de conditionnement du surgissement interdiscursif ». En ligne. Disponible sur [//http://www.unine.ch/files/live/sites/tranel/files/Tranel/44/Charaudeau%2027-38\\_cfedit.pdf](http://www.unine.ch/files/live/sites/tranel/files/Tranel/44/Charaudeau%2027-38_cfedit.pdf) // .Consulté le 21.02.2022.

- CHARAUDEAU P. (2007) . « Les stéréotypes c'est bien, les imaginaires c'est mieux ». [ En ligne ]. Disponible sur // [patrick-Les-stéréotypes-c'est-bien-Les,98.html](http://patrick-Les-stéréotypes-c'est-bien-Les,98.html)// . Consulté le 13.10.2022.
- CONENA M. (1998). « Sur un lexique-grammaire comparé de proverbes ». *langages*. n°139.
- COQUET J.C.. (1976). « Les modalités du discours ». *Langages*. N°43. Larousse. Paris.
- DUCROT O.(1973). « La description sémantique en linguistique », *Journal de psychologie*, n°1-2.
- DUCROT O. (1982). « La notion de sujet parlant ». *in* : Ricœur P., éd., *Recherches philosophiques sur le langage*. Cahier du groupe de recherche sur la philosophie du langage . Université des sciences sociales de Grenoble .
- EL OUAFA I. (2015). « Le proverbe : de la traduction à la communication », *Insaniyat*, en ligne, disponible sur // [journals.openedition.org/](http://journals.openedition.org/), consulté le 20.7.2022.
- KHEMAKHEM Aïda et al. (2007).« Modélisation des paradigmes de flexion des verbes arabes selon la norme LMF - ISO 24613 ». [En ligne]. Disponible sur // [sudylibfr.com/doc/809608/modélisation-des-paradigmes-de-flexion-des-verb-es-arabes](http://sudylibfr.com/doc/809608/modélisation-des-paradigmes-de-flexion-des-verb-es-arabes) //
- KLEIBER G.(1988) . « Sur la définition du proverbe ». *Recherches germaniques*, n°2.
- LARCHER P. (2014). « Le nom propre dans la tradition grammaticale arabe ». In C. Muller et M. Roiland. *Les non-dits du nom. Onomastique et documents en terre d'Islam*. Presses de l'Ifpo. Beyrouth. [En ligne]. Disponible sur // [books.openedition.org/ifpo/5697](http://books.openedition.org/ifpo/5697)// . Consulté le 03.11.2022.

- MOUDIAN S. (2018). « Langues, cultures, communication », [en ligne], disponible sur // revues. imist. mal.doc /.
- ODDO A. (2017). « Syntaxe des proverbes binaires: coordination et parataxes ». En ligne. Disponible sur // <https://dadun.unav.edu/bitstream/10171/56216/1/8409-78609-1-PB.pdf/>. Consulté le 25.01.2021.
- ODDO A. (2018). « Le proverbe dans tous ses états : regard sur la recherche en parémiographie et parémiologie ». [en ligne]. Disponible sur/ [hal.parisnanterre.fr/hal-01545213/](http://hal.parisnanterre.fr/hal-01545213/).
- PRIVAT M.(1999). « Qu'est ce qu'un proverbe ?. Essai de définition raisonnée » [en ligne]. Disponible sur //Dialnet-QuestceQuunProverbeEssaiDeDefinitionRaisonnee-91946%20(3).pdf//. Consulté le 12 .02.2022.
- RAJA A. ( 2010). « L'article, apport ou support du nom ? Par l'argument fonctionnel de l'actualisation ». In *Revue Linguistique* . N°61. En ligne. Disponible sur // [www.cairn-info/revue-travaux-de-linguistique](http://www.cairn-info/revue-travaux-de-linguistique). Consulté le 02.11.2022.
- SCHAPIRA C. 1994, « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative ». *Langue française*. Numéro 102. Consulté le 03.05.2917.
- SCHAPIRA C. (2014). « Les stéréotypes : stéréotypes de pensée, stéréotypes de langue ». [En ligne]. Disponible sur //[searchgate.net/publication/270837203\\_Les\\_Stereotypes\\_stereotypes\\_de\\_pensee\\_et\\_stereotypes\\_de\\_langue](http://searchgate.net/publication/270837203_Les_Stereotypes_stereotypes_de_pensee_et_stereotypes_de_langue)searchgate.net/, consulté le 09.09.2017.
- TAMBA I. (2000). « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes ». *Cahiers de praxématique*. N°35. [En ligne]. Disponible sur // [journals.openedition.org/praxematique/2889/](http://journals.openedition.org/praxematique/2889/)/. Consulté le 01.02.2022.

- Topçu Tecelli N. (2020). « Caractéristiques du proverbe relatif à la femme en français et en turc », [en ligne], disponible sur [//dergipark.org.fr/dowald/article-file/583972//](http://dergipark.org.fr/dowald/article-file/583972//), consulté le 21.02.2022.
- 
- KLEIBER, G. (1982). « Les différentes conceptions de la pragmatique, ou Pragmatique ». *L'Information Grammaticale*. Numéro 12.
- DUCROT O. (1982). « La notion de sujet parlant », pp. 65-93, in : Ricœur P., éd., *Recherches philosophiques sur le langage*, Cahier du groupe de recherche sur la philosophie du langage, université des sciences sociales de Grenoble.
- DUCROT O. (1982), « Enonciation et argumentation ». *Mots*. N° 5. [En ligne]. Disponible sur [// www.persee.fr/doc/mots\\_0243-6450\\_1982\\_num\\_5\\_1\\_1083#:~:text=L'argumentation,-Refus%20de%20l&text=Ce%20](http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1982_num_5_1_1083#:~:text=L'argumentation,-Refus%20de%20l&text=Ce%20).
- CONENNA M. et KLEIBER G. (2002). « De la métaphore dans les proverbes ». *Langue française*, n°134 .[ En ligne] disponible sur:[www.persee.fr/doc/fr\\_0023-8368\\_2002\\_num\\_134\\_1\\_6453 /](http://www.persee.fr/doc/fr_0023-8368_2002_num_134_1_6453/) .
- JERBI J. (2005). « La métaphore végétale et animale dans les proverbes ». En ligne. Disponible // <https://www.ledonline.it/Il-Segno-le-Lettere/allegati/Fazzini-Culture-Jerbi.pdf//>. Consulté le 20.12.2021.
- KLEIBER G. (2000). « Sur le sens des proverbes », *Langages*, La parole proverbiale, n°139. En ligne. Disponible sur // [https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_2000\\_num\\_34\\_139\\_2379/](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2000_num_34_139_2379/). Consulté le 06.02.2020.
- MAHMUDOVA S.(2013), « La métaphore dans les proverbes azerbaïdjanais », *Paremia*, n°22 . En ligne. Disponible sur //

[https://cvc.cervantes.es/lengua/paremia/pdf/022/006\\_mahmudova.pdf](https://cvc.cervantes.es/lengua/paremia/pdf/022/006_mahmudova.pdf). Consulté le 02.06.2021 .

- LUSETTI M. (1991). « La métaphore argumentative » ,[en ligne ], disponible sur //revue-recherches.fr//. Consulté le 30.12.2021.
- RODEGEM F. (1972). « Un problème de terminologie : les locutions sentencieuses », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain I*, numéro 5.
- TAMBA I. (2000). « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes ». *Cahier de praxématique*, n° 35. [en ligne] . Disponible sur : // praxématique.revues.org/2889 / . Consulté le 03.12.2021.
- TAMBA I. (2012). « Quand la métaphore passe en proverbe » . In Anscombe et al. (2012). *La parole exemplaire : introduction à une étude linguistique du proverbe*. Paris. Armand Colin.
- NORRICK NEAL R. (1985).« how proverbs mean. Semantic studies in english proverbs » .Berlin New York Amsterdam. Montoon publiesher.
- OANA-AURELIA GENCARAU. (2018), « La métaphore dans le discours proverbial », [en ligne]. Disponible sur : //manpdf.com//, consulté le 21.08.2018.
- JEBALI A. (2005). « La modification adjectivale en arabe à la lumière de la grammaire adoptative ». *Corela*. [En ligne]. Disponible sur : //corela-revues.org/574/. Consulté le 21.12.2021.
- EL KASSAS D.(2005).« Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue ». [En ligne], disponible sur:/www.theses.fr/2005PA070034 /. Consulté le 21.07.2021.

## Thèses

- AL WAHAIB M. (2012). *Modalisation et formalisation de l'aspect et du temps verbal arabe et français : implémentation didactique vers le français sur internet*. (Thèse de doctorat). Université de Franche-Comté. Disponible sur [//tel.archives-ouvertes.fr/tel-01331099/](http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01331099/). Consulté le 17.11.2022.
- BENABBAS S.(2014). *Etude comparative d'un langage féminin : les proverbes kabyles et français relatifs à la représentation de l'homme*. (Thèse de doctorat). Université de Tizi-Ouzou. Disponible sur [//www.ummt0.dz/dspace/handle/ummt0/811?locale-attribute=en//](http://www.ummt0.dz/dspace/handle/ummt0/811?locale-attribute=en//). Consulté le 10.02.2021.
- ELKBIR M. (2015). *Analyse sémio-linguistique des noms propres dans les proverbes lybéens*. (Thèse de doctorat). Université de Lorraine. Disponible sur [// hal.archives-ouvertes.fr/tel-02075529/](http://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02075529/). Consulté le 01.12.2017.
- EL KESSAS D. (2005). *Une étude contrastive de l'arabe et du français dans une perspective de génération multilingue*. (thèse de doctorat). Université de Paris 7. Disponible sur <http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/PhDEIKassas2005.pdf//>. Consulté le 10.09.2021.
- GOMEZ JORDANA FERRARYS. (2012). *Le Proverbe : vers une définition linguistique. Étude sémantique des proverbes français et espagnols contemporains*. (thèse de doctorat). Université de Madrid. Paris. Harmattan.
- Marzieh Athari N. ( 2019).*La culture et les points de vue dans les proverbes français et persans. De la sémiotique à la sémantique*.(Thèse de doctorat). Université d'Orléans. Disponible sur

[//https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03115510/](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03115510/). Consulté le 13.05.2021.

- NGUYEN THI HUONG. (2008). *De la production du sens dans le proverbe. Etude linguistique contrastive d'un corpus de proverbes contenant des praxèmes corporels en français et en vietnamien.* (Thèse de doctorat). Université de Montpellier. Disponible sur [// https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00293416/](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00293416/). Consulté le 19.08.2017.
- SAADA M.(2014). La traduction en arabe des déterminants français : étude contrastive. (Thèse de doctorat). Institut des langues et des civilisations orientales. Disponible sur [//tel.archives-ouvertes.fr/tel-01124351/](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01124351/). Consulté le 20.09.2022.

### Dictionnaires

- *Dictionnaire mondial des littératures*, 2002; sous la dir. de Pascal Mouglin et Karen Haddad-Wotling, Paris, Larousse, Disponible sur internet

<<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb389080499>>

- *Encyclopédie de l'Islam*, 1991, Tome VI, MAHK-MID, Paris, [E. J. Brill. Leiden](#) ; G.-P. Maisonneuve & Larose, édition.
- *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, 1991, Larousse, Paris.

### Conférences

- METLEF A.( 2020). *خصائص الادب الشعبي*. [En ligne]. Disponible sur [// moodle.univ-chlef.dz/ar/course/info.php?id=1543#:~:text=أقسام%20الأدب%20الشعبي%30](https://moodle.univ-chlef.dz/ar/course/info.php?id=1543#:~:text=أقسام%20الأدب%20الشعبي%30) // . Consulté le 22.12.2020.

**Résumé :** *La parole proverbiale relative à la femme : étude comparative de proverbes algériens et français.*

La parole proverbiale est réputée être une *voix de sagesse*, ne fustige aucune catégorie humaine. Ce travail se propose d'examiner cet à priori en effectuant une analyse sémantique des *procédés* et *catégories linguistiques* associés à la femme dans proverbes algériens et français.

**Mots clés :** proverbes, sémantique, procédé linguistique, catégorie linguistique, sémiotisation.

الكلمة التي يضرب بها المثل عن المرأة : دراسة مقارنة للأمثال الجزائرية والفرنسية. تشتهر الكلمة التي يضرب بها المثل على أنها صوت حكمة ، ولا تنتقد أي فئة بشرية. يقترح هذا العمل دراسة هذا الأمر مسبقاً من خلال إجراء تحليل دلالي للعمليات والفئات اللغوية المرتبطة بالمرأة في الأمثال الجزائرية والفرنسية. الكلمات المفتاحية: أمثال ، دلالات ، عملية لغوية ، تصنيف لغوي ، شبه.

***The proverbial word relating to women: comparative study of Algerian and French proverbs.***

The proverbial word is reputed to be a voice of wisdom, does not castigate any human category. This work proposes to examine this a priori by carrying out a semantic analysis of the processes and linguistic categories associated with the woman in Algerian and French proverbs.

**Keywords:** proverbs, semantics, linguistic process, linguistic category, semiotization.

## Annexe

Proverbes algériens et français		
1. Par désignation commune : 1. nom commun Femme		
Proverbes français	Proverbes algériens	Traduction <sup>189</sup> littérale des proverbes algériens
1. «Vides chambres font <b>femmes</b> folles »	1. إذا تحب تنتقم من رجل سيّب عليه امرأة <b>زينة</b> وإذا تحب تنتقم من امرأة سيّب عليها شباب عليها	Si tu veux te venger d'un homme, envoie-lui une jolie femme ; et si tu veux te venger d'une femme, envoie-lui un beau jeune homme.
2.« <b>Femmes</b> couchées et bois debout, homme n'en voit pas le bout »	2. ثلاثة يكحلوا الوجه* رفود القفا*ومشي الحفا* ومن يتزوج امرأة شارفة	Trois choses noircissent le visage : porter de lourds fardeaux sur la nuque, marcher pieds nus, épouser une vieille femme.
3. « Homme de paille vaut une <b>femme</b> d'or »	3. خذ المرأة «الأصيلة» ولو كانت على الخصيرة	Epouse une femme de noble origine même en dépensant ta fortune pour lui faire sa dot.
4.« Belle <b>femme</b> , mauvaise tête, Bonne mûle, mauvaise bête »	4. الرجال غايبة و النسوة <b>سايبة</b>	Les hommes sont absents et les femmes ont le champ libre.

<sup>189</sup>Les traductions littérales sont proposées par Ben Cheneb (2013)et Boutarene (1986).

5.« Pas de <b>femme</b> sans <b>soleil</b> , ni de <b>femme</b> sans <b>conseil</b> »	5. عليك بالسانية القريبة و المرة <b>الغريبة</b>	Choisis (à toi) un jardin à proximité et u femme étrangère.
6.« <b>Femme</b> bonne vaut couronne »	6 . المرأة عورة	La femme est considérée comme une ch dont on rougit.
7.« <b>Femme</b> avisée est toujours modérée »	7 . مسكين من كانت علته مرته	Est bien malheureux celui dont le mal [d il souffre] est son épouse.
8.« Il n'est <b>plus fort</b> lien que de <b>femme</b> »	8. الضرسة الهبيلة* و المكحلة الثقيلة و الزوجة <b>الهبيلة*</b> زولهم ترتاح	La dent malade, le lourd fusil et l'épouse folle, fais les disparaître tu seras tranquille.
9.« Femme <b>sait</b> un art avant le diable »	9. ولف النساء يخلي الديار	L'attachement aux épouses ruine les foyers
10.« Souvent <b>femme</b> <b>varie</b> , bien fol qui s'y fie »	10. شاور مراتك (مرتك) وخالف عليها	Consulte ta femme et prends le contrepied son avis
11.« A <b>femme</b> <b>avare</b> ,	11. ربع نساء و القربة يابسة	Quatre femmes et pourtant l'outre velue es à sec <sup>190</sup> .

<sup>190</sup> L'auteur explique qu'en milieu nomade, l'outre doit être remplie pour les besoins du foyer.

galant escroc »		
12.« Femme <b>sotte</b> se connaît à la toque »	12. ثلاث مسائل ما يئتمو شي في الدنيا الزمان و النساء و الخيل	Dans ce monde il ya trois choses auxquelles il ne faut jamais se fier : la fortune, femmes et les chevaux.
13.« D'une bonne vigne, prenez le plant ; D'une bonne mère, prenez la fille »	13. ألي يبغي امراة براقة يدبريده في البرقة	Tel qui désire avoir une femme étincelante doit pouvoir plonger sa main dans la cendre brulante.
14. Qui épouse la femme, épouse des dettes	14. المرارة خشبة و السعد نجارها	La femme est une bûche et le sort se charge de la façonner.
15. « Temps pommelé, pomme ridée, Femme <b>pardée</b> , courte durée »	15. المرارة تهرب من الشيب كيف النعجة من الذيب	La femme fuit la canitie des vieillards, comme la brebis fuit le loup.
16. « Poires et femmes sans rumeur sont en prix et grand honneur »	16. المرارة بلا حزام* كالعودة بلا لجام	La femme sans ceinture ressemble à un jument sans bride.

17. Bonne <b>femme</b> fait le bon homme »	17. المرأة خُذْهَا رجول * و الرَّجُلُ خُذْ لَهُ بِنْتِ الأصول	Pour la femme, choisis (prends) un homme et pour l'homme, une fille de haut lignage.
18.« Celui qui a une jolie <b>femme</b> en a toujours deux »	18. النساء إذا حبو كرهوا يخبروا يدبروا وإذا	Les femmes font preuve d'imagination si elles aiment, et trahissent si elles détestent
19. Il ne faut jamais battre une femme, même avec une fleur	19. النساء تَنْبُطُ بالنساء ماشي بالعصا	On bat les femmes avec les femmes et non l'aide d'un gourdin
20. Il ne faut jamais choisir ni son linge ni sa femme à la lueur d'une bougie	20. بعض النساء كلماتهم ما تتنسى و مرقاتهم ما تتحسى	La parole de certaines femmes, on ne peut l'oublier pas plus qu'on ne peut consommer leur bouillon
21. Tout saint a sa fête, toute femme a sa tête	21. المرأة المراقبة حزاقة	La femme qui apprête des plats trop aqueux est pâteuse.
22. Faveurs, femmes et deniers font de vachers chevaliers	22. في القدرة على فمها و المرأة تشبه أمها	Même si tu mets la marmite sens dessus- dessous, tu n'empêcheras pas la fille de ressembler à sa mère.
23. Femme qui rit, femme au lit	23. المرأة من الرجل	La femme est l'égal de l'homme <sup>191</sup> .
24. Qui croit sa	24. ضربة النساء ما	Un coup reçu par les femmes ne sera jamais

<sup>191</sup>Cette traduction est proposée par Ben Cheneb

femme et son curé est en danger d'être damné	تتنسى	oublié.
25. Après trois jours, sa femme, un hôte et de la pluie sont trois choses dont on s'ennuie	الرجال سايبة و النساء غايبة	Les hommes sont à l'abandon alors que les femmes courent la prétentaine.
26. Méfie toi des femmes, par devant, des mules par derrière et des moines de tous cotés.	الخير مرارة و الشر مرارة	Le bien est une femme et le mal c'en aussi.
27. A toute heure chien pisse et femme pleure	27. ربيع نساء و القربة يابسة	Quatre femmes et pourtant l'outre velue est sec <sup>192</sup> .
28. Femme rit quand elle peut et pleure quand elle veut.	28. رجل المرارة القصيرة يظنها دايمة صغيرة	L'époux de la femme trapue la croit toujours jeune.
29. Où femme il ya, silence il n'ya	29. المرأة من الرجل	La femme est l'égal de l'homme.
30. Mieux vaut aimer bergère que princesse	الرجال سايبة و النساء غايبة	Les hommes sont à l'abandon alors que les femmes courent la prétentaine.
31. Contre femme, point ne débattre	48. الدار و المرارة مافيهم شركة	Le foyer de même que la femme ne peuvent

<sup>192</sup> L'auteur explique qu'en milieu nomade, l'outre doit être remplie pour les besoins du foyer.

		faire l'objet de partage.
32. Prends le premier conseil de la femme, non le second	ثلاث مسائل ما يتمُّ شي في الدنيا الزمان و النساء و الخيل	Dans ce monde il ya trois choses auxquelles il ne faut jamais se fier : la fortune, les femmes les chevaux
33. La femme fait ou défait la maison	جنة الأرض على ظهور الخيل ، على مطالعة الكتب و بين قرابص النساء	Le paradis de la terre se trouve sur le dos des chevaux, d'après la lecture des livres ou entre les
34. Ce que femme veut, Dieu le veut		
35. Il faut être compagnon de sa femme et maître de son cheval		
36. Il ya bien de la différence entre une femme et un fagot		
37. A une femme et à une vieille maison, il ya toujours à refaire		
38. Qui veut tenir nette sa maison, n'y mettre ni femme, prêtre ni pigeon		
39. « L'avis d'une femme est peu de prix, mais qui ne le prend pas est un sot ».		

40. « L'épée des <b>femmes</b> , c'est leur langue et elles n'y laissent pas venir la rouille ».		
<b>41. Désignation par nom commun « Fille » / بنت، طفلة</b>		
1. « <b>Jolie</b> <b>file</b> porte sa dot au front »		
2. « La <b>plus belle</b> <b>file</b> au monde ne peut donner que ce qu'elle a »		
3. « <b>Fille</b> cachée, <b>file</b> cherchée »	3. خُذ البنات على على الصِّفات الأمَّات * وخُذ الخيَل	Prends les filles d'après les mères et les chevaux d'après les qualités physiques.
4. « Belle <b>file</b> et méchante robe trouvent toujours qui les accroche »	4. خُذ البنات على الأمهات و الخدم على السادات	Choisissez les filles d'après leurs mères et les domestiques d'après leurs maitres.
5. « Morte la <b>file</b> , mort le genre »	5. عز البنَّت إلا مع بوها	La dignité de la fille n'existe que lorsqu'elle est avec son père, c'est-à-dire avant son mariage.
6. « Quand une <b>file</b> est mariée, tout le monde la demande »		

	<p>اللي يتزوجها 50. على مالها يموت فقير ولي يتزوجها على رجالها يموت حقير ولي يتزوجها على جمالها يحب ربي و النبي البشير</p>	<p>Celui qui se marie avec une femme pour sa fortune meurt misérable, celui qui le fait e raison de ses beaux parents meurt méprisa et celui qui se marie en raison de la beauté sa future, bénéficie de la grâce de Dieu et du prophète El-Bachir.</p>
	<p>خلأت راجلها 51. ممدود و مشات تطل على محمود</p>	<p>Elle a laissé son époux couché (malade) elle est allée rendre visite à Mahmoud. (...) autrement dit, qui sacrifie l'essentiel au profit du secondaire.</p>

#### 42. Désignation par substantif

	<p>10. إذا تابت القحبة تولي قوادة</p>	<p>Quand la prostituée s'amende, devient proxénète.</p>
<p>22.« Dame blanche a le cul noir »</p>	<p>11. الشابة شهوة* و العجوزة بلوة</p>	<p>La jeune femme est un (plaisir), bonheur, et la vieille est un malheur.</p>
<p>« D'une bonne mère, prenez la fille »</p>	<p>13. لا تاخذ الهجالة* و لو كانت باهية الحالة</p>	<p>N'épouse pas la femme veuve (ou répudiée), même si elle est de belle d'apparence.</p>
		<p>Celui qui veut que son chagrin soit complet , se marie avec celle qui a le</p>

	الي يحب يجمع هممه* يتزوج مع نتيجة امه	même âge que sa mère.
« Bonne mule, mauvaise bête, Bon pays, mauvais chemin, Bon avocat, mauvais voisin »	28. الي يحب الزين ياخذ فُرجية. الي يحب الحيلة ياخذ يهودية الي يحب العافية ياخذ رومية الي يحب النَّفَّحَة و الفَنطازية ياخذ تركية الي يحب الجود و الكرم ياخذ عربية	Celui qui aime la beauté prendra la Géorgienne, la ruse, une Juive. La tranquillité, une chrétienne, l'orgueil, la fantaisie, une Turque. La noblesse, la générosité, une femme arabe.
« Il n'y a pas de grenouille qui ne trouve son crapaud »	49. ألي ما جا مع العروسة ما يجي مع يماها.	Ce qui n'a jamais été ramené par sa mariée, ne peut venir de sa mère. Ce proverbe indique qu'il ne faut pas attendre de d'un comparse ce que le personnage principal n'a pas fait.
	8. الضرسة الهبيلة* و المكحلة الثقيلة و الزوجة الهبيلة* زولهم تترتاح	La dent malade, le lourd fusil et l'épouse folle, fais les disparaître tu seras tranquille.
	9. الصرة مرة* ولو كانت حرة	La co- épouse est amère, même si elle est (libre) de sa propre bonne famille.
	11. الشابة شهوة* و العجوزة بلوة	La jeune femme est un (plaisir) bonheur, et la vieille est un malheur.
	16. ثلاثة نزاها* الزوجة الراضية* و العودا. الهادية* و الصغار من الدريرة	Trois choses font plaisir : une épouse satisfaite (de son sort), une jeune fille tranquille et les enfants quand ils sont

		jeunes.
	عائق زرزور*تهني و تزور	C'est la demoiselle <i>zarzour</i> : complimente et fait des visites.
	العازب فأنظرَيْته على الهجالة 21.	Le jeune célibataire n'a de fantaisie vis-à-vis de la veuve. Le célibataire ne se montre exigent qu'à l'égard d'une veuve ou d'une divorcée.
	العجوزة للرحا و الشيخ للسرحة 22.	La vieille est pour le moulin et vieux pour le pacage des troupeaux.
	العجوزة الهاربة مع الصبيان 23.	La vieille qui se sauve avec ses jeunes enfants. Se dit de quelqu'un qui cherche tracasseries.
	العُمشاء في دار العُميان تظهر كحلاء العيون 25.	La femme aux yeux (chassies) malades passe pour avoir de beaux yeux noirs dans une maison d'aveugles.
	الي يحب الزين ياخذ فُرجية 28. الي يحب الحيلة ياخذ يهودية الي يحب العافية ياخذ رومية الي يحب النُّفحة و الفُنطازية ياخذ تركية	Celui qui aime la beauté prendra Géorgienne, la ruse, une Juive. La tranquillité, une chrétienne l'orgueil et la fantaisie, une Turque. La noblesse

	الي يحب الجود و الكرم ياخذ عربية	et la générosité, une femme arabe.
	الله لا يعطي دولة لحولاء	« Que Dieu ne donne aucune autorité une Louche. »
<b>43. Désignation par pronom de l'absent</b> هي « /hia/ elle		
	ما رِبَعْتَ ما سَبَعْتَ-36	Elle n'a duré ni l'espace d'un printemps, ni celui d'une semaine.
	اللي تطلقها لا توريلها الطريق.45	A celle que tu répudies , abstiens- toi de montrer la voie.
	الحنة في ظفارها والخطر جابت خبارها.46	Ses ongles portent encore la couleur henné alors que les voyageurs ont fait part de ses frasques. Ici on vise la jeune mariée qui, aussitôt rendue dans sa nouvelle famille , se fait remarquer par extravagances, des sottises.
	اللي يتزوجها على مالها يموت فقير.50 ولي يتزوجها على رجالها يموت حقير ولي يتزوجها على جمالها يحب ربي و النبي البشير	Celui qui se marie avec une femme pour sa fortune meurt misérable, celui qui le fait en raison de ses beaux parents meurt méprisable et celui qui marie en raison de la beauté de sa future, bénéficie de la grâce de Dieu et du prophète El-Bachir.

	خَلَّتْ راجلها ممدود و مشات تطل على محمود	Elle a laissé son époux couché (malade) et elle est allée rendre visite à Mahmoud.  (...) autrement dit, qui sacrifie l'essentiel au profit du secondaire.
	12. ظريفة و عفيفة و عندها نفس شريفة	Elle est gracieuse et chaste et, de plus elle a un cœur (noble) d'or.
	تابت من العصر للمغرب وقالت الله ينعل القحب	« S'étant repentie depuis l'Açr jusqu'au coucher du soleil, elle s'écria : Que Dieu maudisse le libertinage »
<b>44. Désignation par lien de parenté : mère أمه, cousine بنت عمه</b>		
D'une bonne mère, prenez la fille	14. الي يحب يجمع هممه* يتزوج مع نتيجة امه	Celui qui veut que son chagrin soit complet , se marie avec celle qui a le même âge que sa mère
	41- خُذ الطريق الصحيحة و لو دارت و خُذ بنت العم و لو بارت	Emprunte la bonne route même si elle est serpente , et marie toi avec ta cousine, même si elle est laissée pour compte.
	17. خُذ بنت عمك اذا مضغتك ما تسرطك	Epouse ta cousine, si elle te mâche, elle ne t'avale pas.

#### 45. Désignations par nom propre

	توبة خالدة ثابت على القحب و رجعت قوادة	« C'est le repentir de Khel qui, ayant cessé de faire la prostitu s'est faite proxénète »
--	--	---